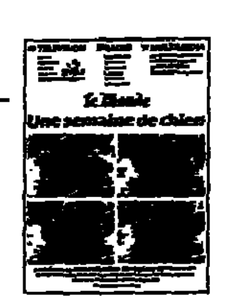
TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ M. Clinton face aux médias

■ Mme Trautmann investit le Web



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16490 – 7,50 F — DIMANCHE 1er - LUNDI 2 FÉVRIER 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Le « pirate » de la brigade financière

Selon l'enquête du *Monde*, l'ordinateur du policier chargé de l'affaire Elf à la brigade financière a bien été « visité » la veille des perquisitions chez Roland Dumas. La direction de la PJ parisienne dément. p. 9

■ Les craintes de M. Viannet

Dans un entretien au *Monde*, le secrétaire général de la CGT indique qu'il *s'opposera à la création d'un double* SMIC. p. 6

■ Davos et l'Asie

Les experts et responsables occidentaux participant au Forum de l'économie mondiale restent inquiets à propos de la situation de certains pays asiatiques. P. 2

■ La Whitbread à mi-course



Les voiliers de la course en équipage autour du monde ont fait escale à Auckland. Départ de la cinquième étape dimanche. p. 19

■ Les Verts se multiplient

Le nombre des militants Verts a doublé depuis juin 1997. Ils écoutent ce week-end, à Limoges, le bilan de Dominique Voynet. p. 5

■ Conversion d'une condamnée à mort

Assurant que sa rédemption est totale, douée d'un grand talent médiatique, Karla Faye Tucker doit être exécutée aux Etats-Unis mardi 3 février. p. 3

■ Martine Aubry dans l'action

Les 35 heures, le déficit de la Sécurité sociale, la lutte contre l'exclusion : *Martine Aubry n'a fait qu'un* seul faux pas, face à la révolte des chômeurs. Portrait. p. 11

■ Succès des fonds garantis

Ces produits financiers qui permettent d'accéder à la Bourse en toute sécurité séduisent les épargnants. p. 16 à 18

■ « Grand Jury »

Jean-Marie Le Pen est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 1er février à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 201 - 7,50 F



Irak : les dernières chances de la diplomatie

● La Russie et la France tentent une ultime médiation avec le président Saddam Hussein
● Le dispositif américain d'intervention militaire prévoit des bombardements massifs
● Le Conseil de sécurité de l'ONU doit se prononcer au début de la semaine

LES CHANCES d'un règlement diplomatique de la crise entre l'Irak et les Nations unies s'amenuisent, bien que les tentatives de médiation continuent. Parallèlement à la Russie, dont le vice-ministre des affaires étrangères, Viktor Possouvaliouk, devait retourner à Bagdad, la France va directement s'impliquer pour convaincre le président Saddam Hussein de coopérer pleinement avec les inspecteurs militaires de l'ONU. Le président Jacques Chirac, qui a eu vendredi 30 janvier une conversation téléphonique avec Bill Clinton, va mettre en garde Bagdad contre *« les très graves conséquences »* de son intransigeance. M. Chirac prendra aussi contact avec les autres membres permanents du Conseil de sécurité pour que celui-ci adopte une attitude unanime face à l'Irak.

Le Conseil doit discuter dès le début de semaine de la manière de réagir à l'obstination des dirigeants irakiens, qui refusent aux experts de l'ONU le droit de fouiller certains sites suspects. M. Chirac entend, cependant, que les questions humanitaires soient dissociées de la crise et que Bagdad soit autorisé à doubler les exportations de pétrole prévues par la résolution 986 de l'ONU pour répondre aux besoins de sa population.



Après une étape à Londres, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, devait se rendre ce week-end au Proche-Orient pour des consultations. Les Etats-Unis sont à bout de patience, a-t-elle déclaré après avoir été informée par son homologue russe, Evgueni Primakov, des résultats de la première mission à Bagdad de l'émissaire de Moscou. Washington est déterminé à recourir à la force en cas d'échec de la diplomatie. Selon le *Washington Post*, une première frappe américaine contre des installations militaires et les communications irakiennes serait suivie d'un ultimatum menaçant de nouveaux bombardements à une date précise.

Lire page 4 et notre éditorial page 13

Mégafusion des groupes pharmaceutiques Glaxo Wellcome et SmithKline

LES DEUX firmes pharmaceutiques britanniques Glaxo Wellcome et SmithKline Beecham ont annoncé, dans la soirée du vendredi 30 janvier aux Etats-Unis, qu'elles ont engagé des négociations en vue de parvenir à une fusion. Cette opération est une surprise. SmithKline discutait depuis deux mois d'un rapprochement avec l'américain American Home Products. Par son prix (430 milliards de francs), cette fusion est la plus importante de l'histoire industrielle mondiale. Elle débouchera, si elle est menée à bien, sur la création du premier groupe pharmaceutique mondial avec un chiffre d'affaires de 27 milliards de dollars. Le secteur fait l'objet de vastes mouvements de concentration du fait de la mondialisation et de la hausse du coût de la recherche.

Lire page 14

Jacques Chirac fait ses gammes dans la salle des fêtes de l'Elysée

SIMONE ROZÈS, premier président honoraire de la Cour de cassation, pratique un humour dont on ne sait trop s'il est perfide ou involontaire. *Dans la salle des fêtes de l'Elysée*, où elle avait souhaité recevoir de la main du président de la République, vendredi 30 janvier, les insignes de grand officier de la Légion d'honneur, cette juge avait invité une liste de personnalités dont l'énoncé laisse rêveur : de *Jacques Toubon, ancien garde des sceaux*, aujourd'hui conseiller de Jacques Chirac, à... Jean Tiberi, maire de Paris ; d'Alexandre Benmakhlouf, *procureur général près la cour* d'appel de Paris, ancien directeur du cabinet de M. Toubon et expert intérimaire en affrètement *d'hélicoptères au Népal*, à Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation.

Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel, *était en pays de connaissance parmi* ces hauts magistrats. L'ancien avocat a dû apprécier les regards que posaient sur lui ceux *qui furent ses interlocuteurs dans les prétoires*, deux jours après avoir passé la journée en compagnie de deux de leurs cadettes, les juges *d'instruction Eva Joly et Laurence Vichniewski*, ordonnatrices de perquisitions à son domicile et dans *ses bureaux*. Jacques Chirac, *s'aidant* d'une petite fiche, a retracé le parcours de Mme Rozès, première femme à avoir accédé au *« plus haut poste de la magistrature française »*. Président de la République à l'époque, François Mitterrand avait décidé d'oublier la jeune *juge qui, dans les années d'après-guerre*, n'avait pas tranché en sa faveur un différend avec un adversaire poitique. La République *s'est bien rattrapée depuis.*

Christian Blanc, patron de gauche apprécié de la droite, n'avait invité que sept membres *de sa famille pour la remise de sa décoration*. Le chef de l'Etat a vanté ses qualités de *« meneur d'hommes »*, de *« grand travailleur »* et de *« magicien de la négociation »*. Il a aussi rappelé sa double démission de la RATP (sur la question du service minimum) et de la compagnie Air France (sur l'épineuse question de sa privatisation). *« Les problèmes avec le gouvernement, c'est une de ses spécialités »*, a-t-il plaisanté, avant de le remercier *d'avoir accepté un* poste de membre du conseil d'administration de Middle East Airlines, compagnie aérienne d'*« un Liban qui a retrouvé dynamisme et force dans la paix et la sécurité »*. En décorant Xavier Emmanuelli, *ancien ministre de l'action humanitaire*, Jacques Chirac a cette fois puisé dans ses souvenirs d'enfance. *« Quand j'étais jeune,* a-t-il *raconté, je lisais dans la sélection du* Reader's Digest *un article qui s'intitulait " L'homme le plus extraordinaire que j'aie rencontré". C'était toujours passionnant. Quand j'ai rencontré Xavier Emmanuelli, je me suis souvenu de ces articles : c'est l'un des hommes les plus extraordinaires que j'aie connus. »* Le président de la République a évoqué la visite que lui avait rendue, lorsqu'il était maire de Paris, M. Emmanuelli pour lui proposer de créer un SAMU social. *« Ce SAMU social est la chose dont j'ai été le plus fier, des trois mandatures que j'ai exercées dans la capitale »*, a-t-il affirmé.

Sur sa lancée, M. Chirac a aussi décoré André Fanton, ancien ministre, Yvon Jacob, industriel, Didier Bariani, adjoint au maire de Paris, Georges Fontès, conseiller général (RPR) de l'Hérault, et Robert Brouard, président du conseil interfédéral du bois. *« On ignore parfois*, a-t-il dit, *toute l'importance que le bois a dans notre pays... »*

Rafaële Rivais

Gaullisme façon Séguin

LES ASSISES nationales du RPR, réunies à Paris samedi 31 janvier et dimanche 1er février, consacrent la « refondation » du parti gaulliste entreprise par Philippe Séguin et ses alliés balladuriens. Dans son discours d'ouverture, le président du RPR a multiplié les critiques contre le premier ministre, Lionel Jospin, et contre le gouvernement et la majorité, accusés d'abriter un *« passager clandestin »* en la personne de Jean-Marie Le Pen, président du Front national. Les assises doivent se prononcer, notamment, sur le nom du parti, qui pourrait reprendre le sigle RPF pour « Rassemblement pour la France ». Le premier RPF, Rassemblement du peuple français, créé par de Gaulle en 1947 avait disparu en 1953.

Lire pages 12 et 26

Cette obscure clarté qui tombe de l'euro...

L'euro se fera. Il se fera dans les délais. Il sera, dès le départ, le résultat de la fusion de onze monnaies européennes au moins. Telles sont les certitudes qui se dégageaient de deux colloques récents consacrés à la monnaie unique. Le premier, un forum académique franco-allemand, *réunissait à Bonn, les 12 et* 13 janvier, quelques-uns des principaux experts économiques des deux *pays ; le second, franco-britannique*, voyait débattre, près de Londres, du 15 au 17 janvier, des acteurs de haut niveau des deux nations : industriels, politiques et banquiers centraux.

Au-delà, cependant, de ces certitudes, c'est, les deux manifestations en portent un même témoignage, le brouillard le plus total. L'euro sera-t-il fort ou faible vis-à-vis du dollar ? Sera-t-il une monnaie stable ? Viendra-t-il concurrencer rapidement la devise américaine *comme monnaie internationale* ? A ces interrogations, il existe autant de réponses que d'experts, autant d'avis que d'acteurs. Chacun plaide avec la même fougue en faveur d'une thèse *différente. A chacune de ces* trois questions, la réponse la plus pertinente est en définitive : *« On n'en sait rien. »* Cela a-t-il néanmoins quelque importance ? On est conduit à se le demander. L'euro, fort ou faible ? Sous le regard attendri des Britanniques, Allemands et Français continueront *éternellement à se chamailler sur ce* sujet.

Pour les Allemands, il n'y a pas à *discuter. L'euro sera fort car* il doit l'être. Il le sera parce que la Banque centrale européenne sera un clone de la Bundesbank. Il le sera parce que ce sont les marchés qui en détermineront la valeur. Pour les Français, la quête de crédibilité de la jeune Banque centrale, comme la présence des *Italiens* dans l'euro (les Italiens étant de gros producteurs de surplus d'épargne), *risquent de pousser la devise européenne* à la hausse. Il ne faudrait cependant pas qu'il soit trop fort, *car il pourrait devenir un obstacle* à la croissance et à l'emploi.

Fort ou faible ? Le débat va *perdre en fait très vite son intérêt*. Même si les Européens ont encore quelque difficulté à s'en apercevoir, avec l'euro, l'Europe va en *effet* se trouver dans une situation un peu semblable à celle des Etats-Unis.

Erik Izraelewicz

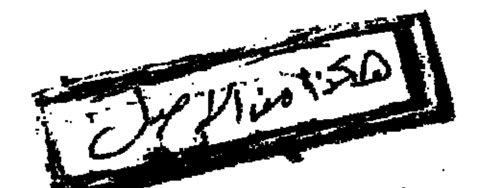
Lire la suite page 13

Le petit prince du raï

CHEB MAMI

IL A FÊTÉ, vendredi soir au Zénith, à Paris, la fin du ramadan. Cheb Mami, le petit prince du raï, a rassemblé son public autour de cette musique communautaire, *modernisée, ouverte* aux influences internationales : flamenco, rhythm 'n'blues et même *cornemuse. La nostalgie de l'Algérie*, héroïne meurtrie de ses chansons, domine son spectacle. Il est, avec *Khaled, le champion* de la pop maghrébine.

Lire page 24



DAVOS La crise en Asie et ses conséquences dominent les débats du Forum économique mondial de Davos, en Suisse. Comme chaque année à la même époque, celui-ci s'est ouvert le 29 janvier en présence de 2 000 personnalités du monde politique et des affaires venues du monde entier. Rassurés sur l'évolution en Thaïlande et en Corée du Sud, les participants du Forum ont évoqué leurs inquiétudes pour l'Indonésie, la Chine et le Japon, mais aussi pour la Russie et le Brésil. ● LE JAPON continue notamment de susciter de très graves préoccupations, à peine apaisées par la nomination d'un nouveau ministre des finances à Tokyo. ● LES ÉTATS-UNIS continuent à jouer le rôle de locomotive de l'économie mondiale : on a appris, vendredi 30 janvier, que la croissance américaine avait été de 3,8 % en 1997, avec une inflation de 2 %, la plus basse depuis 1965.

L'apaisement de la crise asiatique pourrait n'être que provisoire

Les personnalités réunies au Forum de Davos constatent que les pays touchés ont de bonnes chances de redresser leur situation à moyen terme mais évoquent la possibilité d'une rechute. Cette « deuxième vague » pourrait notamment concerner le Brésil et la Russie

DAVOS
de nos envoyés spéciaux

L'Asie du Sud-Est est-elle définitivement sortie de la crise ? Telle est la question que sont venus se poser, à l'occasion du traditionnel Forum de l'économie mondiale de Davos, quelque deux mille chefs d'entreprise, experts et hommes politiques du monde entier. Au cours des premiers jours de cette manifestation, les 29, 30 et 31 janvier, ces hommes d'influence ont cherché à se rassurer sur les conséquences de l'événement. Le pronostic le plus courant est que la plupart des pays d'Asie du Sud-Est actuellement en crise devraient repartir de plus belle d'ici deux ou trois ans. Les participants du Forum de Davos restent néanmoins inquiets : la crise pourrait se déplacer vers de nouveaux pays, voire de nouvelles régions.



Le sentiment prévaut que « le pire a été évité »

Les spécialistes continuent à s'opposer sur la nature et les conséquences de ce qui apparaît comme le *« plus grand traumatisme financier »* que le monde ait connu depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le sentiment prévaut que *« le pire a été évité »*, que le monde a échappé à une crise systémique et à la dépression qui aurait pu l'accompagner.

Même si aucun des experts présents à Davos en 1997 n'avait prévu ce qui allait se passer, se contentant pour certains de mettre en garde contre le risque d'une surévaluation des monnaies dans la région, ils ont tous désormais un avis bien déterminé sur la nature de cette crise. *« C'est une crise du capitalisme mondial »*, explique, par exemple, Eisuke Sakakibara, le vice-ministre des finances du Japon chargé des dossiers internationaux, plus connu sous le nom de « M. Yen ». *« Archifaux »*, lui ont répondu en substance les Occidentaux. L'Américain Rudi Dornbusch, professeur d'économie du MIT (Massachusetts Institute of Technology), parle, lui, d'une *« crise du capitalisme des copains et des coquins, d'une crise de mauvaise gestion »*. M. Courtis y voit une *« crise de confiance, une crise de surcapacité surtout »*.

Comment gérer les lendemains de l'événement ? Certains, comme le premier ministre thaïlandais Chuan Leekpai, dépeignent la menace *« d'une récession globale, voire d'une remise en cause des valeurs de liberté économique, auxquelles nous sommes tous attachés »*, au cas où les Occidentaux négligeraient leurs efforts pour aider la région à sortir de la crise. Mais Bangkok poursuivra les réformes engagées dans le cadre de l'accord avec le Fonds monétaire international, a assuré M. Leekpai à la satisfaction de son auditoire.

Côté coréen, tout en se félicitant de l'accord signé cette semaine entre son pays et les banques étrangères, You Jong-keun, le conseiller du nouveau président Kim Dae-jung, a promis que Séoul allait s'attaquer aux problèmes de fond : l'endettement des *chaebols* (les grands conglomérats) et la recapitalisation des entreprises financières. *Il a enfin précisé* que face aux conséquences négatives du plan arrêté avec le FMI, Séoul travaillait activement à l'établissement d'un filet de protection sociale en faveur des plus défavorisés.

La Thaïlande et la Corée du sud ont fait des progrès significatifs dans la voie du redressement. Au cours des derniers mois de 1997, ils ont dégagé d'importants surplus commerciaux. Alors que trois autres pays de la région continuent à inquiéter. L'Indonésie est en tête des préoccupations tant sur le plan politique que social : *« Le FMI y a essuyé un échec »*, analyse David Hale, l'économiste en chef du groupe d'assurances Zurich, qui craint par ailleurs la promotion auprès du président Suharto de son ministre de l'industrie, M. Habibie, *« un fou, tout simplement ! »*.

La Chine fait également l'objet d'interrogations. Le vice-premier ministre Li Lanqing devait prononcer un discours très attendu, samedi 31 janvier à Davos. Plusieurs de ses émissaires indiquaient qu'il devrait s'engager très formellement, au nom des autorités chinoises, à ne pas dévaluer sa devise en 1998 et annoncer, dans le même temps, une série de mesures de soutien à l'activité de manière à consolider la croissance chinoise par la demande intérieure.

C'est cependant le Japon qui constitue la principale source de crispation. Le comportement de Tokyo fait l'objet de critiques violentes, notamment de la part d'officiels américains. L'économie japonaise, la plus puissante de la région mais aussi *« la plus mal gérée du monde »*, selon les termes de M. Dornbusch, devrait, de toute urgence et de l'avis unanime, s'engager plus résolument dans la voie des réformes. Le Japon doit *« relancer sa demande interne, engager une vaste politique de dérégulation, et remettre en état son système financier »*. Les promesses réitérées par les rares officiels japonais présents, par « M. Yen » notamment, n'ont guère convaincu. C'est notamment le cas d'un paquet de mesures de stimulation de l'ordre d'un point de PIB, décidé dans le cadre d'un nouveau collectif budgétaire devant être adopté dans les deux mois à venir.

Au-delà de l'Asie, d'autres régions du monde alimentent désormais l'inquiétude des experts. S'ils considèrent généralement que l'impact de cette crise sur l'Europe et les Etats-Unis devrait être limité, les participants s'inquiètent néanmoins des risques d'une *« deuxième vague de crises d'ici six à neuf mois, dans des pays qui auront à souffrir de la concurrence d'une Asie aux monnaies dépréciées »*, comme l'a dit Kenneth Courtis, l'économiste de la Deutsche Bank à Tokyo.

L'Amérique latine ou l'Europe de l'Est sont particulièrement concernées : *« La Russie et le Brésil sont les deux prochains sur la liste »*, explique M. Courtis. Ces pays souffriront d'un crédit bancaire plus sélectif, d'une chute des cours des matières premières ainsi que de l'énergie. Surtout, ils vont devoir faire face à une concurrence externe renforcée de la part des pays asiatiques – ceux-ci profitant des effets bébéfiques de la dévaluation massive de leurs monnaies. Anatoli Tchoubaïs, le premier vice-premier ministre russe, a invoqué, vendredi 30 janvier à Davos, les vents mauvais soufflant d'Asie pour expliquer les difficultés financières que connaît son pays et justifier la décision de la banque centrale de Russie de relever brusquement, vendredi, ses taux d'intérêt, afin de défendre le nouveau rouble.

A Davos toujours, Guillermo Ortiz Martinez, le gouverneur de la Banque centrale du Mexique, était venu expliquer à ses frères d'infortune comment son pays était sorti plus vite que prévu de sa propre crise financière, durant l'hiver 1994-1995. Il a surtout dû démentir l'intention prêtée à son gouvernement de laisser filer la monnaie mexicaine sur les marchés des changes pour stimuler les exportations de son pays, notamment vers l'Asie. Le président du Brésil, Fernando Cardoso, a lui aussi profité de son intervention à Davos pour expliquer aux hommes d'affaires perplexes que son pays n'était pas et ne serait pas affecté par la crise asiatique. Après avoir défendu son bilan, M. Cardoso, partisan d'une politique de *« stabilité »* pour son pays, a dit pourquoi il jugeait inutile une quelconque dévaluation du real, la monnaie brésilienne. Certains considèrent que la monnaie brésilienne est surévaluée de 15 à 30 %.

Erik Izraelewicz et Serge Marti

Frisson d'« horreur économique » au « temple de la pensée unique »

DAVOS
de notre envoyé spécial

« Madame, vous êtes marxiste... » L'accusation, portée par un jeune banquier au ton courtois, jette l'émoi dans la salle de restaurant. Tailleur strict et sourire faussement ingénu, Viviane Forrester reprend patiemment sa sulfureuse explication de texte. *« L'économie de marché cache une économie virtuelle de plus en plus spéculative. La mondialisation est sans doute une bonne chose, mais il n'y a aucune raison de l'abandonner au seul monde des affaires et de la finance. Dire, comme on le fait actuellement, qu'il n'y a qu'un seul modèle de société, je trouve cela stalinien. »*

L'auditoire, composé d'hommes et de femmes d'affaires français certes, mais aussi suisses, israéliens, vénézuéliens et même japonais, était venu entendre cet écrivain qui, disent ses détracteurs, se pique d'économie. Histoire de comprendre les raisons du succès de *L'Horreur économique*, un ouvrage qui s'est déjà vendu à 340 000 exemplaires en France et qui est traduit dans dix-huit langues à ce jour. Les convives, peu nombreux il est vrai – une vingtaine tout au plus –, s'attendaient à une aimable causerie de salon littéraire. Ils ont eu droit à une nouvelle charge au canon contre *« la logique unique »*, celle qui refuse d'avouer que *« nous sommes entrés dans une véritable mutation de civilisation bien plus que de simples technologies »* et d'admettre que *« notre société fondée sur l'emploi exclut systématiquement ceux qui en sont privés »*.

UN « OUVRAGE DANGEREUX »

Passé le moment de stupeur, le reproche est unanime. Message et messager sont vertement critiqués. *« Cet ouvrage est dangereux »*, affirme un invité, le doigt pointé. *« Mais qu'est-ce, selon vous, que l'économie et que peut-on opposer aujourd'hui au capitalisme ? »*, interroge doctement un autre convive. *« Vos préoccupations sociales vous honorent, mais il faut être réaliste. Il vaut mieux soutenir l'entreprise qui, elle, crée des richesses »*, renchérit un opposant au discours de Viviane Forrester. Seul, Mgr Etchegaray, de retour du voyage que le pape vient de faire à Cuba, finit par apporter son soutien à l'oratrice en rappelant qu'*« un homme sans travail est un homme mutilé »*.

Le lendemain, Mme Forrester, courtisée par nombre de radios et de chaînes de télévision, vient tenir à peu près le même langage, en anglais cette fois, au cours d'une des séances de remue-méninges les plus prisées à Davos : le *World Economic Brain Storming*. Cette table ronde met en présence d'autres invités de marque, parmi lesquels quelques personnalités qualifiées de *« leaders globaux pour demain »*.

La présence de Viviane Forrester à Davos est un signe. Les organisateurs du Forum mondial de l'économie étaient soucieux de répondre aux critiques répétées sur le côté trop orthodoxe, trop prolibéral des propos généralement exprimés en ce lieu, souvent présenté comme le *« temple de la pensée unique »*. On cherchait à élargir la manifestation à quelques esprits anticonformistes. Ceux-ci étaient bien canalisés et trop peu nombreux pour que l'on puisse craindre l'émergence d'un *« anti-Davos »*.

S. M.

Le Japon tente de renforcer sa crédibilité sur la scène financière

TOKYO
de notre correspondant

La carrière du nouveau ministre des finances japonais, Hikaru Matsunaga, ancien procureur puis avocat avant de devenir homme politique, est-elle une garantie qu'il remettra un peu d'ordre dans la plus importante administration d'un pays fragilisé par la tourmente financière asiatique ? C'est en tout cas l'engagement qu'il a pris au cours de sa première conférence de presse. M. Matsunaga s'est déclaré déterminé à *« faire la lumière sur les agissements des fonctionnaires chargés de surveiller les institutions financières au cours des cinq dernières années »* et de *« punir ceux qui ont mal agi »*. *« Le ministère des finances doit démontrer sa capacité de se réformer, afin de regagner la confiance de l'opinion »*, a-t-il conclu.

La nomination de M. Matsunaga, vendredi 30 janvier, intervient alors que le ministère des finances traverse la crise la plus profonde de son histoire. La démission de son prédécesseur, Hiroshi Mitsuzuka, à la suite de l'arrestation de deux hauts fonctionnaires coupables d'avoir accepté des pots-de-vin de la part des banques qu'ils étaient chargés de surveiller, puis celle du vice-ministre administratif, Takeshi Komura (en réalité limogé), sont révélatrices de la gravité de la situation. Il est probable que ce scandale, qui a aussi un aspect tragique (le suicide d'un fonctionnaire du ministère), est loin d'être terminé. On doit s'attendre à de nouvelles inculpations, cette fois dans les plus hautes sphères de l'administration.

Bien qu'elle ait donné lieu à l'habituelle négociation entre les clans du Parti libéral-démocrate (PLD) et qu'elle soit le résultat de la défection de deux « poids lourds » de la majorité, la nomination de M. Matsunaga est significative de la volonté du premier ministre Hashimoto de prendre la situation en main. En imposant le départ du vice-ministre administratif Komura, remplacé par Koji Tanami, un membre de l'entourage direct du premier ministre, M. Hashimoto, est passé outre aux règles non écrites présidant à la distribution des postes au sein du ministère dont le vice-ministre administratif était habituellement un fonctionnaire arrivé au pinacle de sa carrière.

M. Hashimoto, rapporte le *Nihon keizai*, quotidien des milieux économiques, voulait quelqu'un capable de *« crever l'abcès »* mais *« qui ne fasse pas trop de zèle »*. Il semble que le premier ministre, qui a été à trois reprises à la tête des finances, entende superviser lui-même la réforme du ministère en confiant à M. Matsunaga la tâche plus ingrate des sanctions et de la restauration de la discipline. Bien qu'il soit président de la commission du budget de la Chambre basse, l'inexpérience de M. Matsunaga en matière financière pourrait être un facteur positif : il n'aura pas les « inhibitions » d'un homme du cénacle. Le premier ministre préconise une loi sur la déontologie de la fonction publique. Le code existant, qui revient à une autosurveillance peu contraignante, s'avérant inefficace.

ASSAINIR L'ADMINISTRATION

Au risque d'aggraver le ressentiment de la bureaucratie à son égard, M. Hashimoto n'a guère d'autre choix que d'assainir l'administration chargée de remédier au marasme du système financier mais dont on s'aperçoit, chaque jour davantage, qu'elle y a contribué par son laxisme rétribué tout en usant de son prestige pour refuser toute réforme. Sont en jeu à la fois la confiance de l'opinion dans les institutions (qui est au plus bas) et la crédibilité du Japon sur la scène financière et économique internationale.

Est-ce *« la fin de la toute-puissance du ministère des finances »*, comme l'écrivent certains journaux ? La collusion entre l'administration et les milieux bancaires (soit sous forme d'avantages offerts par les banques aux fonctionnaires chargés des audits, soit de postes après leur retraite) semble avoir atteint un seuil de tolérance. Selon l'*Asahi*, vingt-cinq anciens contrôleurs des finances occupent des sièges dans les conseils d'administration de vingt-trois banques locales et, selon le *Tokyo Shimbun*, une centaine travaillent dans des établissements financiers divers.

La perquisition, sans précédent par son caractère spectaculaire, entreprise en début de semaine au ministère des finances, semble indiquer que la justice n'est pas disposée à laisser les scandales s'enliser, comme cela a été souvent le cas. Depuis un an, le parquet n'a pas chômé. Après l'hécatombe dans le secteur privé (arrestation de hauts cadres et d'ex-présidents de maisons de titres, telle que Nomura, ou de banques), les juges s'attaquent à un bastion jusqu'à présent intouchable : le ministère des finances. La Banque du Japon est-elle aussi au-dessus de tout soupçon ?, s'interroge le *Nihon keizai*.

Philippe Pons

Débat autour de la demande de grâce d'une condamnée à mort au Texas

Karla Faye Tucker doit être exécutée le 3 février

La prochaine mise à mort d'une femme coupable d'un double meurtre suscite aux Etats-Unis une étrange polémique sur l'égalité sexuelle. Alors qu'une seule femme a été exécutée depuis le rétablissement de la peine de mort, en 1976, des partisans de l'égalité stigmatisent les comportements discriminatoires des bourreaux.

NEW YORK
de notre correspondante

Les bourreaux américains sont-ils coupables de discrimination sexuelle ? Inévitablement, la question devait un jour être posée aux Etats-Unis, où les exécutions capitales sont devenues, depuis un an, si routinières que plusieurs Etats les programment désormais en fin d'après-midi plutôt qu'après minuit, afin d'aménager les emplois du temps du personnel pénitentiaire et judiciaire.

Inévitablement aussi, c'est au Texas, un Etat qui, l'an dernier, a totalisé à lui seul la moitié des soixante-quatorze exécutions américaines, que la question, aujourd'hui, se pose très concrètement, en la personne de Karla Faye Tucker. Agée de trente-huit ans et condamnée à mort en 1984 pour un double meurtre, cette dernière doit être exécutée par injection mardi 3 février. Ses seules chances d'échapper à la mort reposent désormais sur un ultime recours devant la Cour suprême des Etats-Unis et sur une requête en grâce déposée auprès du gouverneur du Texas, George W. Bush – fils de l'ex-président Bush. Assisté du conseil des grâces et des libérations conditionnelles de l'Etat, qui n'a jamais recommandé la grâce de personne depuis vingt ans, George W. Bush ne donne pour l'instant aucun signe de clémence.

Curieusement, cet Etat qui a la peine de mort si facile n'a pas osé exécuter de femme depuis 1863 – aux Etats-Unis, une seule l'a été depuis le rétablissement de la peine de mort, en 1976 – et se trouve subitement en train de débattre de l'opportunité de mettre à mort une condamnée aux exceptionnels talents médiatiques. Depuis sa prison de Gatesville, au Texas, Karla Faye Tucker se dit prête à toute éventualité : si l'exécution a lieu, a-t-elle promis le 14 janvier lors d'un entretien télévisé, *« j'irai [à la mort] en prêchant l'amour de Dieu »*. Car, depuis sa condamnation, Karla Faye Tucker s'est convertie au christianisme, passant le plus clair de son temps à évangéliser d'autres détenues. Sa rédemption est totale, assure-t-elle, et c'est aujourd'hui à une tout autre personne que la justice a affaire.

REPENTIR EXEMPLAIRE

La Karla Faye Tucker qui, une nuit de 1983, dans une orgie de drogue, assassina à coups de pic à glace un ancien amant et sa petite amie d'une nuit dans leur sommeil pour leur voler une moto, laissant le pic planté dans la poitrine de la jeune femme et se vantant ensuite d'avoir eu un orgasme à chaque coup porté, cette Karla-là, reconnaît-elle, méritait un châtiment : *« Je n'arrive pas à donner un sens à ce meurtre*, dit-elle aujourd'hui. *Pour voler une moto ! J'étais complètement défoncée cette nuit-là. C'est une période de ma vie où je prenais mon pied à faire des choses folles, violentes. »*

Aujourd'hui, en racontant son histoire à CNN, au *New York Times* ou à CBS, à travers la paroi en verre du parloir du pénitencier, elle fond en larmes, avec son maquillage discret et ses belles boucles brunes sagement ramenées derrière la tête. Elle dit calmement que, *« s'il faut appliquer la peine de mort »*, alors la mort par injection lui paraît *« une façon humaine »* de le faire, plutôt que la chaise électrique. Mais elle jure aussi qu'elle s'est rachetée, qu'elle n'arrive même pas à se rappeler les détails de cette nuit tragique. *« C'était une autre personne »*, dit-elle, pas celle que l'on s'apprête à exécuter et qui, il y a quelques années, a épousé en prison le pasteur qui lui a fait découvrir Dieu. *Leur mariage n'a jamais* été consommé, les visites conjugales n'étant pas autorisées dans les quartiers des condamnés à mort.

C'est sur ce repentir exemplaire et non sur son sexe que ses défenseurs, parmi lesquels la sœur d'une des deux victimes et le chantre de la droite religieuse, Pat Robertson, fondent leur argumentation. La condamnée elle-même ne cède d'ailleurs pas à la tentation d'invoquer l'argument de son sexe : *« Je suis contre l'avortement, l'euthanasie et la peine de mort*, dit-elle, *et la peine capitale doit donc être épargnée à tous, hommes et femmes. »* Pourtant, incontestablement, son affaire n'intéresserait pas autant les médias si elle n'était pas une femme. L'auteur d'un livre sur les femmes et la criminalité, Patricia Pearson, est allée jusqu'à soutenir dans les colonnes du *New York Times* que les efforts fournis pour épargner aux seules femmes le châtiment suprême étaient *« dégradants, à la fois pour les femmes criminelles et pour la cause d'une justice égale pour tous »*.

George W. Bush se laissera-t-il convaincre ? L'état de l'opinion publique ne l'y incite guère, même si l'intervention de Pat Robertson dans le débat peut faire réfléchir un gouverneur que l'on place parmi les principaux présidentiables républicains en l'an 2000. Et la grâce de Karla Faye Tucker, en consacrant la différence de traitement entre hommes et femmes, aurait immanquablement pour effet de relancer le débat sur les inégalités, notamment raciales, devant la peine de mort.

Sylvie Kauffmann

L'opinion espagnole est révulsée par le terrorisme basque

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont défilé vendredi, à Séville, devant les dépouilles mortelles d'Alberto Jimenez Becerill et de son épouse, assassinés par l'ETA

MADRID
correspondance

Séville est sous le choc et, avec la capitale andalouse, toute l'Espagne est consternée par le double assassinat commis par l'ETA le 30 janvier à l'aube et par le sort de trois petits enfants devenus orphelins. Alberto Jimenez Becerill, conseiller municipal du Parti populaire (PP) – parti au pouvoir en Espagne – et adjoint au maire de Séville, a été tué d'une balle dans la nuque à 1 h 30 vendredi. Son épouse, qui aurait appelé au secours, a, elle aussi, été abattue d'une balle dans la tête. Le couple rentrait d'un dîner et a été assassiné à quelques mètres de son domicile, tout près de la cathédrale. Les munitions trouvées sur les lieux de l'attentat sont celles qu'utilise généralement l'ETA. Le préfet de la région a cherché pendant des heures à joindre les parents des victimes afin d'entourer les enfants, à qui on a dû expliquer que leur père et leur mère ne reviendraient pas tout de suite. Ils ont cinq, sept et neuf ans.

Cinquante mille personnes ont défilé vendredi devant les dépouilles d'Alberto Jimenez Becerill et de son épouse Ascension, exposées dans le salon d'honneur de la mairie de Séville et recouvertes du drapeau de la capitale andalouse. Le soir, sous une pluie battante, les Sévillans étaient dans la rue, criant *« Les Basques oui, l'ETA non »* ou *« Les enfants ne sont pas seuls »*. Tous les partis politiques ont condamné l'attentat, sauf la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna, considérée comme la branche politique de l'ETA, qui *« regrette »* mais ne condamne toujours pas. *« Quand se produisent les exemples les plus graves du conflit basque, se borner aux fausses condamnations ne sert pas à trouver des solutions »*, a affirmé le porte-parole de cette coalition, Joseba Permach.

« L'ETA PAIERA TRÈS CHER »

Le PP a réuni, vendredi à Séville, cinq cents de ses militants ayant des responsabilités publiques en Andalousie. Il y a quelques jours, il avait déclenché une polémique en Espagne en annonçant qu'il ouvrait un compte bancaire spécial destiné à financer la sécurité de ses quelque deux cents élus au Pays basque espagnol menacés de mort. L'ETA vient de nouveau de démontrer que tous les élus de ce parti, qu'ils soient au Pays basque ou ailleurs, sont ses objectifs prioritaires. *« C'est un défi à toute la société espagnole »*, a déclaré le président du gouvernement, José Maria Aznar, appelant ses concitoyens à la mobilisation générale. M. Aznar s'est rendu à Séville, comme de nombreux membres du gouvernement, tandis que le roi et la reine, qui devaient effectuer un voyage aux Pays-Bas, ont annulé leur déplacement pour cause de *« deuil »*.

Dans la cathédrale de Séville, l'archevêque Carlos Amigo, très lié au jeune couple – l'un et l'autre n'avaient pas quarante ans –, a prononcé l'homélie devant des milliers de fidèles avec, au premier rang, l'infante Elena, *« fille adoptive de Séville »*, dont le mariage, il y a trois ans dans cette cathédrale, avait suscité la plus grande fête andalouse. Une nouvelle manifestation était prévue pour samedi à Séville, après les funérailles des victimes, qui devaient être célébrées en présence de M. Aznar, de huit ministres et de l'infante Christina.

Alberto Jimenez Becerill figurait sur une liste des objectifs de l'ETA saisie par la police il y a quelque temps. Il est le cinquième conseiller municipal appartenant au Parti populaire assassiné depuis trois ans par l'organisation séparatiste basque armée. Le PP est devenu la cible première de l'ETA. L'adjoint au maire de Séville est cependant le premier élu de ce parti tué hors du Pays basque espagnol. Le 21 janvier 1995, l'ETA abattait, en plein centre de Saint-Sébastien, le dirigeant du PP au Pays basque et adjoint au maire de cette ville. Ainsi commençait la série macabre. Quatre mois plus tard, le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, sortait miraculeusement indemne, à Madrid, d'un attentat à la voiture piégée. Parmi les cinq élus du PP qui ont péri sous les balles ou les explosifs de l'ETA, il y a l'otage exécuté le 12 juillet dernier, Miguel Angel Blanco. Six millions d'Espagnols étaient alors descendus dans les rues pour dire « non » au terrorisme, et depuis hier, dans toutes les villes d'Espagne, on dit à nouveau *« Basta ya »* (ça suffit !). – *(Intérim.)*

La Maison Blanche se mure dans le silence à propos de l'affaire Monica Lewinsky

WASHINGTON
de notre correspondant

Le porte-parole de la présidence, Michael McCurry, expurge désormais ses commentaires quotidiens de toute indication de nature à ajouter quoi que ce soit aux démentis de Bill Clinton à propos de sa liaison présumée avec Monica Lewinsky. Le silence est l'arme maîtresse de la tactique de la Maison Blanche.

Parallèlement, M. Clinton s'efforce de montrer que ce scandale ne le distrait plus des affaires de sa charge. Le président a été revigoré par l'accueil des démocrates à son discours sur l'état de l'Union, puis par les sondages très favorables qui l'ont salué et ceux montrant que ses concitoyens n'attachent qu'une importance relative à ses éventuelles frasques sexuelles *(voir ci-contre)*, enfin par le fait que cette affaire s'inscrit dans un calendrier qui lui est favorable. Le discours sur l'état de l'Union lui a permis de projeter ses concitoyens dans l'avenir, au-delà d'un scandale qui polarise surtout le microcosme washingtonien. La semaine prochaine, il rendra publiques ses propositions budgétaires, lesquelles intéressent chaque Américain et vont mobiliser le Congrès. La crise irakienne est désormais d'une brûlante actualité.

La Maison Blanche est aidée par les lenteurs de l'enquête. Aucun accord n'a été conclu entre le procureur indépendant Kenneth Starr et William Ginsburg, l'avocat de Monica Lewinsky. Le premier veut que le témoignage de celle-ci soit aussi précis – et accusateur pour M. Clinton – qu'il l'est, apparemment, sur les bandes magnétiques enregistrées à son insu par Linda Tripp. M. Starr hésite à offrir l'immunité judiciaire à un témoin dont ni la crédibilité ni la réputation ne sont exemplaires. Sans cette garantie, Mlle Lewinsky ne coopérera pas avec le procureur indépendant, et celui-ci – sauf à dénicher d'autres témoins à charge – aura du mal à étayer ses accusations contre Bill Clinton.

L'intérêt de M. Ginsburg est d'obtenir cette immunité, tout en limitant autant que possible les révélations de sa cliente : il n'ignore pas qu'en cas d'accord celle-ci sera la cible d'attaques destinées à « démolir » sa réputation personnelle. Les témoignages se multiplient déjà pour décrire l'intéressée comme une *« obsédée sexuelle »*.

Robert Bennett, l'avocat du chef de la Maison Blanche, vient, de son côté, de revendiquer une victoire, à la suite d'un arrêt du juge Susan Wright, chargée de l'affaire Paula Jones (qui accuse M. Clinton de « harcèlement sexuel »). Les avocats de Paula Jones ne pourront pas se servir des preuves et témoignages de l'affaire Monica Lewinsky pour nourrir leur dossier.

Laurent Zecchini

Record de popularité pour le président

Plus des deux tiers des Américains, soit un taux record de 68 %, approuvent la façon dont le président Bill Clinton remplit sa fonction, une semaine après l'éclatement du scandale sans précédent qui ébranle sa présidence, selon un sondage de la chaîne de télévision ABC publié vendredi. Ce résultat est en hausse de 11 points par rapport à la semaine dernière. Le dernier record datait de juillet 1996, avec 64 % de satisfaits. Ce phénomène s'expliquerait, d'une part, par l'efficacité des démentis brandis par Hillary Clinton et les conseillers de M. Clinton et, d'autre part, par la situation excellente de l'économie américaine pour laquelle M. Clinton est crédité.

Boris Eltsine affirme qu'il ne briguera pas un troisième mandat en l'an 2000

MOSCOU
de notre correspondante

Boris Eltsine, qui doit fêter « en famille » dimanche 1er février ses soixante-sept ans, a déclaré vendredi qu'il ne serait pas *« candidat à un troisième mandat »* lors de l'élection présidentielle fixée au 9 juillet de l'an 2000. Mais ce qui semble tomber sous le sens pour l'opinion internationale, qui entend surtout parler de M. Eltsine lors de ses maladies, reste, en Russie, une proclamation qui suscite encore bien des doutes. Le président a en effet trop varié sur le sujet.

En mars dernier, il avait déjà affirmé qu'il entendait laisser la place, dans trois ans, à *« un jeune démocrate énergique et dynamique »* : tous les regards se tournaient alors vers Boris Nemtsov, qui venait d'être promu au gouvernement. Mais le porte-parole de Boris Eltsine annonçait ensuite qu'il n'était pas exclu qu'il se représente, ce que lui-même a évité de démentir. Toute la « cour » du Kremlin s'est donc mise à rivaliser de flatteries à son égard, affirmant qu'il reste *« de loin le meilleur candidat »*.

Dans les médias, il est de bon ton d'estimer que Boris Eltsine, pour peu qu'il garde un soupçon de forces, ne quittera pas sa place volontairement. On en veut pour preuve la saisie par ses partisans de la Cour constitutionnelle, chargée de statuer sur la question d'ici à la fin de l'année. La Constitution interdit en effet plus de deux mandats présidentiels consécutifs, mais la Cour peut estimer que cela ne s'applique pas à Boris Eltsine : depuis l'adoption de la Constitution de 1993, il n'a été élu qu'une fois (sa première élection remonte à juin 1991, du temps de l'URSS).

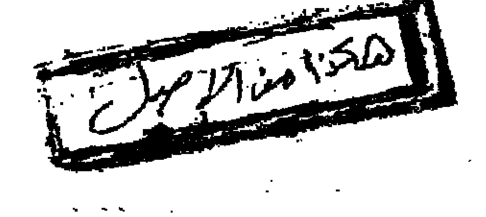
En affirmant vendredi devant les chefs des médias russes au Kremlin : *« Je ne violerai pas la Constitution et ne présenterai pas ma candidature à un troisième mandat »*, Boris Eltsine a donc laissé encore planer l'ambiguïté, au moins formellement. On peut en effet toujours supposer que, sous réserve d'un feu vert d'une Cour qui ne s'est jamais signalée par son indépendance, il pourrait répondre à un « appel de la nation » et être candidat à ce qui serait un « second mandat »... Le président se laisse ainsi une porte ouverte, tout en faisant passer le message qu'il ne s'accroche pas au pouvoir et a déjà choisi son héritier. *« Mon opinion est faite*, a-t-il dit. *Le candidat lui-même ne le sait pas, même s'il en rêve peut-être. Je n'ai plus qu'un problème : quand en parler ? »*

PERTE D'INFLUENCE

Boris Eltsine fut plus précis sur son gouvernement, affirmant qu'il serait *« tactiquement juste »* de garder Viktor Tchernomyrdine à sa tête jusqu'aux législatives du 19 décembre 1999. Même si *« un ou deux visages »* pouvaient changer en son sein. Mais, contrairement aux rumeurs de décembre dernier, il ne s'agira pas d'Anatoli Tchoubaïs et Boris Nemtsov, les deux adjoints du premier ministre. Ce dernier, promu ces derniers mois au statut d'héritier plausible du Kremlin ou, du moins, de « vice-président » de fait garant de la stabilité, l'a précisé vendredi à Davos. Ce qui visait à rassurer les Occidentaux et confirme des analyses faites à Moscou sur le besoin du président vieillissant de ne plus trop changer son entourage. D'autant que les pressions de l'opposition parlementaire s'estompent, alors que les problèmes financiers du pays, confiés à M. Tchoubaïs, s'aggravent. Le pouvoir doit faire bloc et, malgré la poursuite de rudes batailles entre clans, leurs chefs affichent la solidarité.

Ainsi, les médias russes faisaient cette semaine leurs délices d'un « mini-putsch » tenté par le vieux directeur du monopole russe de l'électricité, allié de M. Tchernomyrdine, contre son jeune successeur, ami de Boris Nemtsov. L'affaire fut mise au compte de la perte d'influence de ce dernier et du nouveau coup d'arrêt qui serait porté aux réformes libérales. Mais il est apparu que le jeune directeur prenait presque autant de libertés que son vieux prédécesseur avec l'argent de l'Etat. MM. Tchernomyrdine et Nemtsov ont tous deux cherché à calmer le jeu : le premier, en empêchant son protégé de reprendre le pouvoir, le second, en menaçant le sien de sanctions. Les deux hommes, candidats potentiels à la succession suprême, savent que l'heure n'est pas venue de secouer la barque : Boris Eltsine « réfléchit » toujours et garde tous les candidats sous pression.

Sophie Shihab



Conflit Irak-ONU : la diplomatie n'a pas épuisé toutes ses ressources

Washington mesure les risques de frappes militaires

Bien que la *crise entre l'Irak* et l'ONU *semble* avoir atteint un point culminant, rendant presque inévitable le recours à la force, de *nouvelles pressions diplomatiques devaient* encore être exercées sur Bagdad pour l'amener à se plier aux exigences des inspecteurs militaires de l'ONU. *En cas d'échec*, les Etats-Unis sont déterminés à recourir à des frappes militaires massives. *(Lire aussi notre éditorial page 13.)*

UNE FOIS épuisées toutes les voies de la diplomatie, les Etats-Unis se préparent à lancer des frappes militaires contre l'Irak, en pleine connaissance de cause des limites d'une *telle opération* et des *conséquences négatives qu'elle pourrait avoir pour eux* dans la région. Lorsque les Américains affirment qu'ils préfèrent une solution diplomatique, cela ne relève pas de la rhétorique. Leurs interlocuteurs français ont pu constater qu'ils cherchaient réellement à éviter la manière forte, mais qu'ils étaient désormais convaincus que le président irakien ne comprenait qu'un tel langage et qu'il ne saurait rester *impuni*.

Les nouvelles rapportées de Bagdad par l'*envoyé spécial* russe, Viktor Possouvaliouk, n'ont pu que les confirmer dans leur conviction. D'après une source bien informée, le président irakien, Saddam Hussein, continue en effet de réclamer un moratoire de trois mois pour l'inspection par les experts de l'ONU des sites dits « *présidentiels* », sans garantie aucune pour la suite. *Le* Conseil de sécurité de l'*ONU* et chacun de *ses* cinq membres *permanents ont déjà* refusé *tout moratoire*.

Pour autant, la phase diplomatique n'est pas encore terminée. M. Possouvaliouk va retourner à Bagdad. Le président Chirac, de son côté, après une conversation téléphonique vendredi avec son homologue américain Bill Clinton et avec l'accord de ce dernier, va adresser à Saddam Hussein une mise en garde contre les *« très graves conséquences »* de son attitude. Tout sera fait pour éviter la solution militaire. Bagdad devra assumer seul, aux yeux de l'opinion publique arabe et internationale, la responsabilité d'un échec de la diplomatie. Un dernier avertissement devrait enfin venir du Conseil de sécurité.

« VIOLATION FLAGRANTE »

Le Conseil doit en effet examiner au début de la semaine un projet de résolution britannique condamnant une *« violation flagrante » (material breach)* par l'Irak de la résolution du cessez-le-feu. Les Etats-Unis, qui tiennent absolument à cette formule, ont trouvé auprès du président Jacques Chirac une oreille attentive. Toutefois, la Russie menaçant d'opposer son veto, le texte doit encore faire l'objet de consultations. M. Chirac ayant fait valoir à son interlocuteur que l'unanimité du Conseil est indispensable pour que le message de fermeté adressé à Bagdad soit sans ambiguïté, Bill Clinton s'est dit prêt à la patience. Washington et Paris vont s'employer à parvenir à une résolution qui ne bute sur aucune objection.

Si l'Irak ne se laisse pas convaincre ni ne plie aux injonctions, les Etats-Unis sont déterminés à recourir à des frappes militaires massives. Aux Français qui doutent de l'efficacité de telles frappes et *font valoir que c'est une illusion de croire qu'elles pourront* tout détruire, les Américains répondent qu'ils en sont conscients, mais qu'ils n'ont pas d'autre choix.

Ils savent aussi que l'une des conséquences de telles frappes pourrait être le refus total de l'Irak de coopérer avec la Commission spéciale de l'ONU chargée de le désarmer, voire la rupture avec les Nations unies. *Ils* sont aussi conscients *que* des bombardements *massifs* contre l'Irak *entraîneront* une *levée* de boucliers au sein du monde arabe, en particulier dans le contexte actuel de blocage total du processus de paix. Ils mesurent enfin qu'une vive réprobation de l'opinion publique internationale n'est pas exclue.

D'après le *Washington Post*, l'administration américaine projette des bombardements intensifs visant à infliger des dommages majeurs aux installations militaires et de communication irakiennes et aux unités de la garde républicaine. La première phase des bombardements, indique le journal, se terminerait par un ultimatum menaçant l'Irak de nouveaux pilonnages à une date précise s'il continue de refuser l'accès des sites de leur choix aux inspecteurs de l'ONU chargés du désarmement.

Mais si, comme il est probable, Saddam Hussein *s'obstinait dans son refus de coopérer*, les Etats-Unis devraient être *« capables de dire : voilà le prix que vous paierez. Davantage de raids aériens »*, a commenté un responsable. Mais alors, quand s'arrêter ? Et surtout, ajoute le *Post* citant un spécialiste des affaires irakiennes, les Etats-Unis n'ont pas *« d'atouts »*, de *« solution de rechange »*, à l'intérieur même de l'Irak.

Lors d'une audience au Sénat, le *général de division Patrick Hughes*, directeur de la Defense Intelligence Agency (DIA), a indirectement confirmé ce jugement. Les Etats-Unis, a-t-il dit, toujours selon le *Post*, ont un contrôle militaire si complet de la région du Golfe, que *« même la plus petite attaque »* par l'Irak de ses voisins provoquerait *« une riposte immédiate »* des Américains et de leurs alliés. En revanche, ce qui manque à Washington, c'est un contrôle de la situation à l'intérieur de l'Irak qui *« permettrait d'empêcher ce genre de crise, cette attitude belliciste, cette résistance au régime des inspections et des sanctions »* des Nations unies.

Mouna Naïm

Bagdad peut désamorcer la crise en coopérant avec les Nations unies

Session extraordinaire du Parlement irakien lundi

LA SECRÉTAIRE D'ETAT américaine, Madeleine Albright, a exprimé vendredi 30 janvier son impatience face à l'Irak et son scepticisme devant les efforts de son homologue russe, Evguéni Primakov, pour aboutir à une solution diplomatique de la crise. Celui-ci a reconnu que la situation était *« assez grave »*, mais a dit vouloir faire preuve *« d'un peu plus de patience »* que Mme Albright. La Russie est opposée à toute action militaire contre l'Irak, a encore déclaré vendredi le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine. Parallèlement, l'ambassadeur de Chine à l'ONU, Qin Huasun, a réaffirmé que son pays était *« contre l'emploi ou la menace d'emploi de la force »*.

Mme Albright a été informée par M. Primakov des résultats de la mission de médiation de l'émissaire russe, Viktor Possouvaliouk, auprès de Saddam Hussein. Les Etats-Unis *« préfèrent une solution diplomatique »*, a dit Mme Albright, qui a rencontré vendredi soir, dans la banlieue de Londres, le roi Hussein de Jordanie et devait s'entretenir samedi avec son homologue britannique, Robin Cook. *« Il revient aux Irakiens de coopérer pleinement avec les Nations unies »* sur la question du désarmement et, *« s'ils le font, personne ne parlera plus de la possibilité de recourir à la force »*, a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. *« Nous avons déjà vu ce type de chose se produire dans le passé. L'Irak a été jusqu'à la limite, avant de faire marche arrière. Il n'est donc pas exclu qu'il le fasse de nouveau. »*

Lundi doit se tenir à Bagdad une session extraordinaire du Parlement, lequel avait approuvé le 30 décembre une décision de la direction du pays menaçant de durcir sa position en cas de maintien indéfini de l'embargo imposé par les Nations unies. *Un mois plus tôt, les députés avaient « recommandé »* au président Hussein de donner un délai de six mois aux inspecteurs militaires de l'ONU pour achever leur travail.

Parallèlement, le ministère des affaires étrangères irakien a enjoint les personnels de l'ONU qui étaient installés dans des appartements à Bagdad de retourner dans les neuf hôtels mis à leur disposition en vertu d'un accord avec les Nations unies. L'Irak a affirmé que cette demande n'avait pas de lien avec la crise actuelle. Dennis Halliday, le coordonnateur du programme humanitaire de l'ONU, estime qu'elle *« est liée à des problèmes de sécurité à Bagdad et à ce que rapportent les médias sur d'éventuels dangers »*. – *(AFP, Reuters.)*

Un Français travaillant pour l'ONU a été enlevé en Ossétie du Nord

MOSCOU. *Vincent* Cochetel, *trente-sept ans, chef de la mission du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) pour le Caucase du Nord*, a été enlevé par trois inconnus masqués, jeudi 29 janvier, dans son appartement à Vladikavkaz, la capitale de l'Ossétie du Nord. L'agence Interfax, citant la police de cette République, la plus loyale envers Moscou parmi celles du sud de la Fédération de Russie, affirme que M. Cochetel *« avait retiré la veille de l'argent à sa banque »*. Dernier Français basé dans le Caucase du Nord et premier otage de l'ONU dans la région, M. Cochetel a été enlevé la veille de la prestation de serment du nouveau président ossète, Alexandre Dzassokhov, qui a accusé *« les bandes criminelles actives sur plusieurs territoires de la région »*. Les prises d'otages sont devenues courantes en Tchétchénie, au Daghestan et en Ingouchie, frontalière de l'Ossétie. – *(Corresp.)*

Affrontements entre l'armée libanaise et des dissidents du Hezbollah

BAALBEK. Des affrontements entre l'armée libanaise et des dissidents du Hezbollah pro-iranien, qui avaient fait huit tués et une cinquantaine de blessés la veille, se poursuivaient, samedi 31 janvier, à Baalbek, dans l'est du Liban. Les soldats libanais pourchassaient les partisans de Cheikh Sobhi Toufayli, chef de l'aile dure du Hezbollah, exclu du mouvement, qui se sont repliés dans la banlieue de Baalbek après avoir été *délogés* d'une école religieuse qu'ils avaient occupée, selon la chaîne de *télévision* officielle Télé-Liban. *Le* Hezbollah a accusé vendredi le cheikh Toufayli de *« vouloir semer la discorde »* dans ses rangs. – *(AFP.)*

Trois ans de prison requis contre Silvio Berlusconi

MILAN. Le parquet milanais a requis, vendredi 30 janvier, une peine de trois ans de prison contre le chef de file de la droite italienne, l'ancien président du conseil, Silvio Berlusconi, accusé de corruption d'agents des impôts. Une procédure avait été lancée contre M. Berlusconi, son frère Paolo et sept cadres de la Fininvest, le groupe de presse du chef de l'opposition italienne, à la suite de l'enquête menée par les magistrats du pool « Mani Pulite » (mains propres) quand il était encore dirigé par l'ex-magistrat Antonio Di Pietro. Ils sont accusés d'avoir versé des pots-de-vin à des agents de la garde des finances chargés d'effectuer des contrôles fiscaux dans des sociétés de la Fininvest. – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE :** une commission *gouvernementale* a recommandé, vendredi 30 janvier, l'inhumation à *Saint-Pétersbourg, le 17 juillet*, des restes du dernier tsar, Nicolas II, et de sa famille, *exécutés* en 1918 par les bolcheviks. Souverain dans la décision finale, le *président* Boris Eltsine doit confirmer le choix de la cathédrale de la forteresse Pierre-et-Paul où reposent les tsars Romanov, avant ou après la réunion du synode de l'Eglise orthodoxe russe qui va se prononcer sur le sujet le 22 février. – *(Corresp.)*

■ **MEXIQUE :** un millier de paysans mexicains ont assisté, le 30 janvier, à Tuxtla Gutierrez, capitale de l'Etat du Chiapas (sud-est), aux obsèques du chef syndical Rubicel Ruiz Gamboa, assassiné le 28 janvier par des inconnus. Le même jour, 2 000 enseignants ont manifesté dans les rues de San Cristobal pour dénoncer l'assassinat du syndicaliste, lié, selon eux, à la répression qu'exercent les autorités fédérales au Chiapas depuis qu'y est apparue l'armée zapatiste en 1994. – *(AFP.)*

■ **INDE :** des soldats indiens ont tiré sur des manifestants au Cachemire, tuant huit musulmans, a indiqué, samedi 31 janvier, un porte-parole de l'armée. Selon lui, ces manifestants avaient attaqué les soldats qui venaient arrêter deux séparatistes présumés. – *(AFP.)*

GAUCHE Le conseil national inter-régional des Verts se réunit à Limoges, samedi 31 janvier et dimanche 1er février, pour faire le bilan de la participation de cette formation à la majorité et au gouvernement. Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, devait prononcer dimanche un discours sur ce sujet et réaffirmer, à cette occasion, sa volonté de peser sur les orientations gouvernementales. ● LA PARTICIPATION gouvernementale a favorisé une croissance rapide de la formation écologiste, rejointe par deux députés, dont Noël Mamère (Gironde) et, localement, par des militants de diverses provenances. ● LA FUSION des nouvelles composantes de l'écologisme de gauche se fait plus ou moins facilement selon les régions, à deux mois des élections régionales et cantonales. Les socialistes s'irritent parfois de l'indiscipline de leur allié.

Les Verts tentent le pari difficile d'une croissance sans crise

Devant ses camarades réunis en conseil national à Limoges, Dominique Voynet dresse un premier bilan de sa stratégie de participation gouvernementale. L'augmentation des effectifs du parti écologiste, à l'approche des élections, complique un peu la tâche de ses dirigeants

ILS ÉTAIENT trois mille, les voilà six mille. Même si les chiffres officiels sont sûrement arrondis à la hausse, les Verts français connaissent, depuis l'élection des députés et leur participation au gouvernement « pluriel », une période de vaches grasses. Réunis samedi 31 janvier et dimanche 1er février en conseil national, à Limoges, pour entendre Dominique Voynet dresser le bilan de leur participation gouvernementale, et accueillir les nouveaux adhérents, parmi lesquels deux députés, Noël Mamère (Gironde) et Jean-Michel Marchand (Maine-et-Loire), les Verts pourront aussi constater qu'ils sont devenus *« le troisième parti de gauche en France ». « Avant de devenir le deuxième »*, fanfaronne le secrétaire national du mouvement, Jean-Luc Bennahmias, en lorgnant du côté du Parti communiste.

Avec six députés, une présidence de région et, surtout, le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, les Verts peuvent aujourd'hui se féliciter d'avoir suivi la stratégie d'ancrage à gauche et la formule *« grande coalition à la française »* proposée par Dominique Voynet et Yves Cochet. En s'imposant comme partenaires indispensables des socialistes, les écologistes de gauche ont trouvé leur place dans le paysage politique, ce qui n'est pas le cas des autres formations écologistes (Génération Ecologie de Brice Lalonde et le Mouvement pour une écologie indépendante d'Antoine Waechter).

Aux élections régionales, les Verts entendent évidemment poursuivre dans la même voie. Soucieux de ne pas retrouver la centaine de conseillers régionaux élus à la faveur de la « vague » de 1992, ils ont choisi de faire liste commune dans soixante départements, contre vingt-six listes *« vertes et ouvertes »*, notamment à l'extrême gauche. *« Nous voulons montrer que l'espace de la majorité " plurielle " n'est pas un faux espace »*, justifie M. Bennahmias. Les Verts, qui espèrent conserver la présidence du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, organiseront leur dernier meeting à Lille, le 10 mars, en présence de la ministre.

« PLURALISME MAJORITAIRE »

Pour suivre cette ligne, la majorité « voynetiste » est à l'aise. Depuis que, à l'assemblée générale du Mans, en novembre 1995, les tenants de *« l'autonomie contractuelle »* (Marie-Anne Isler-Béguin, Maryse Arditi ou Alain Uguen) ont fait cause commune avec la « bande à Voynet », aucune faille ne s'est manifestée. Elle se retrouve même dans cette situation étrange de ne se voir aujourd'hui aucune réelle opposition de droite, au moins dans l'« exécutif ». L'opposition de gauche, elle, est vivante, mais éclatée, divisée sur l'Europe et sur la stratégie à suivre. Si environ 40 % des Verts s'étaient opposés à toute participation gouvernementale avant les élections législatives, beaucoup se sont aujourd'hui ralliés. *« Nous devons définir notre positionnement critique et le théoriser, quelles que soient les décisions du premier ministre (...), pour ne pas donner l'impression de devenir un satellite du PS »* et pour pouvoir *« penser les conditions de sortie du gouvernement si nécessaire »*, écrit néanmoins Francine Bavay dans la tribune des Verts. Philippe Boursier, l'un des porte-parole, va un peu plus loin : *« Sans doute faut-il considérer sereinement que la question d'une sortie du gouvernement n'est plus taboue, quelle que soit la réponse qu'on veut lui donner »*, ose-t-il. Avant le congrès du parti, prévu en novembre, l'arrivée des nouveaux adhérents pourrait modifier le rapport de forces. Deux tiers des « entrants » seraient en effet des adhérents ralliés à l'effet « gauche plurielle » : anciens écologistes partis par opposition à M. Waechter ou, plus tard, avec lui ; *« orphelins de partis et d'idéologie de gauche »*, résume M. Cochet. Un petit millier vient d'autres formations de la gauche alternative, radicale ou écologiste, avec, pour certains, l'ambition de faire entendre leur voix. A Limoges, les Verts accueilleront l'aile gauche de l'Alternative rouge et verte (AREV), avec Jean-Pierre Lemaire ou Françoise Galland, de la Convention pour une alternative progressiste (CAP), comme Chantal Duchêne ou Marc Gicquel, conseiller régional de Maine-et-Loire, et les amis de M. Mamère après ceux d'Yves Piétrasanta (*Le Monde* du 9 décembre).

Chacun prend soin de rappeler que la précédente vague d'adhésions s'était achevée, aux élections législatives de 1993, par une hémorragie. D'autres craignent que l'élection des députés ou la mise en place d'une nouvelle administration verte ne *« creuse un peu plus le fossé qui existe entre l'élite du mouvement et les autres, rendant le mouvement inerte »*. A Limoges, les débats sur le projet de loi de réduction du temps de travail, actuellement en cours de discussion à l'Assemblée, devraient donner, face à Alain Lipietz, un reflet des rapports de forces et de la vivacité des troupes. Tout comme ceux qui suivront le bilan – nuancé mais globalement positif – de huit mois de participation gouvernementale, dressé par Mme Voynet.

Deux jours avant le comité interministériel qui devrait débattre, lundi, à Matignon, de la politique énergétique, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement allait en profiter pour rappeler qu'elle n'accepte en ce domaine *« aucun retour en arrière »*. Dans son esprit, il s'agit moins de Superphénix – dont l'arrêt a été promis le 19 juin 1997 par le premier ministre – que des prudences ou des petits abandons que son ministère décèle dans les diversifications de sources d'énergie ou les stockages de déchets radioactifs (*Le Monde* du 31 janvier). Majorité « plurielle », dit un de ses conseillers, c'est aussi *« pluralisme majoritaire »*...

Ariane Chemin

Noël Mamère et « l'enzyme verte »

C'est à Limoges, ce week-end, que sera officialisée l'arrivée de Noël Mamère, député de Gironde, accompagné de ses deux cents – huit cents, selon l'intéressé – amis de Convergences Ecologie Solidarité. Ces adhésions, les Verts les ont apparemment voulues très discrètes, quand M. Mamère souhaitait au contraire les fêter avec panache. Méfiance, après les critiques émises à plusieurs reprises par le maire de Bègles sur des décisions du ministre de l'environnement ? *« Nous n'entrons pas chez les Verts contre Dominique Voynet. C'est une dirigeante légitime. Nous voulons aider les Verts à grandir, à devenir aussi incontournables que les Grünen. De ce point de vue, la fermeté de la ministre, qui a envie de rester au gouvernement, est de bon augure »*, rassure le député des Verts. Mais, ajoute-t-il, *« il faut que les Verts sortent de cette culture groupusculaire qui refuse tout ce qui n'entre pas dans son histoire ». « Ils ne nous digéreront pas aussi vite qu'ils le pensent*, dit-il. *L'enzyme verte ne mange pas tout. »*

Petit glossaire à l'usage des cnirien(ne)s vert(e)s

C'EST TOUTE UNE SÉRIE de petits tics, mais aussi de pratiques politiques, qui continuent d'effarer ceux qui sont nés au début du siècle, comme les socialistes, provoquant l'amusement hautain, avant un agacement certain. Les Verts grandissent et font l'apprentissage du pouvoir, mais leur patois n'est pas encore éteint. Le *« national »*, comme ils disent pour désigner le siège du parti, avenue Parmentier, dans le 11e arrondissement de Paris ; *Vert contact*, l'hebdo du mouvement ; les CAR (conseils d'administration régionaux) parlent encore une langue protégée. Preuve en est que les élections régionales et cantonales à venir demeurent pour eux des élections *« extérieures »*. Les vraies, en effet, sont celles du Conseil national interrégional (CNIR).

Les membres de cette honorable et agitée institution se nomment « cniriens ». Pour prendre la parole au CNIR, on s'inscrit sur deux listes distinctes : un homme parle toujours après une femme, une femme après un homme. Ce souci de parité prévaut aussi au « collège exécutif », ou CE (les « bureaux » du PS ou du PCF). Fidèles à leur tradition pluraliste, la fameuse *« démocratie verte »*, les Verts ont plusieurs porte-parole. Et la majorité, chez eux, est toujours au-delà de 60 % des suffrages. En cas de litige, on saisit le « conseil statutaire », sorte de mini-Conseil constitutionnel.

Les Verts sont jeunes, mais, comme dans ces pays dont l'histoire est brève, les dates et les racines ont plus de poids qu'ailleurs. Certains seront ainsi, *ad vitam aeternam*, étiquetés *« Verts historiques »* : ce sont ceux qui ont fondé le mouvement en 1984. Dominique Voynet, Yves Cochet et Guy Hascoët en sont. Comme d'autres, moins médiatisés. Didier Anger, responsable des Verts en Basse-Normandie, par exemple, a du mal à décoller ce titre de noblesse de son nom de roturier.

Dans leur hebdomadaire, *Vert contact*, toujours expédié dans une enveloppe en papier recyclé, la famille parle à la famille. Sous le logo international – un tournesol –, le loup du Mercantour vient de tenir de longues semaines la vedette du courrier, comme les OGM (organismes génétiquement modifiés) et le maïs transgénique. Les débats sont enflammés. Il y a aussi des titres en jeux de mots, un coin naissances, des révérences féminines, à la mode des Grünen allemands, avec des « e » enfermés dans des parenthèses.

VEINE LIBERTAIRE

Les communiqués sont de la même veine libertaire, celle de responsables politiques qui, naguère, se sont essayés aux fanzines. Avant, chaque porte-parole avait tout pouvoir d'expression. Depuis que « Dominique » est ministre et que les mots se pèsent, une règle d'usage a été instituée : aucun communiqué ne peut être envoyé à la presse sans que deux au moins des porte-parole ne l'aient avalisé. En cas de litige, le secrétaire national tranche. Il est vite apparu, en effet, que deux des porte-parole, Philippe Boursier et Alain Lipietz, étaient très critiques vis-à-vis du gouvernement ou de la ministre...

Tout cela énerve les socialistes. *« Toi et tes amis, il vous faut un stage de formation politique accélérée »*, a dit Lionel Jospin à Yves Cochet, le 12 janvier, alors qu'il recevait à déjeuner les présidents des groupes parlementaires de la majorité « plurielle ». Quand il faut panacher les listes entre plusieurs formations, respecter la règle de l'alternance homme-femme, tenir compte des Verts régionaux, ultimes décisionnaires, les ténors socialistes s'impatientent à leur tour. *« Où sont les zozos, quand on ne connaît pas encore les têtes de listes socialistes en Midi-Pyrénées ou dans les Bouches-du-Rhône à cinq semaines des élections ?*, répond Jean-Luc Bennahmias. *Question guignols, ils se débrouillent très bien sans nous ! »*

Qui a dit que la langue verte était morte ?

Ar. Ch.

Bataille de chiffonniers à Montpellier

MONTPELLIER
correspondance

L'intégration, chez les Verts, du Parti écologiste d'Yves Piétrasanta provoque, dans l'Hérault, une belle bataille de chiffonniers, rappelant à un militant *« des mômes qui essaient de prendre un bureau de l'UNEF »*. Le mélange entre Verts « historiques » et tenants d'une écologie de terrain ne s'est pas fait.

Avant les élections législatives, les Verts comptaient dans le département 110 adhérents ; le mouvement de M. Piétrasanta était fort de 230 militants. Six mois plus tard, quand le maire de Mèze fait son entrée dans le parti frère, il est majoritaire et demande une assemblée générale. Vice-président du conseil général, conseiller régional, président du conseil scientifique des Verts, cet ancien radical pense avoir une autre envergure que celle du jeune secrétaire régional, Jean-Louis Roumégas.

Cependant, cet instituteur, que M. Piétrasanta juge trop terne pour conduire la liste des Verts aux élections régionales, organise la résistance. Si l'accord conclu au niveau national abroge la période probatoire d'un an fixée pour tout nouvel adhérent, les instances régionales disposent toujours d'un délai de deux mois pour examiner les candidatures. M. Roumégas freine ainsi l'adhésion des membres du Parti écologiste, retarde l'entrée de 110 adhérents et, en même temps, fait grimper ses propres effectifs.



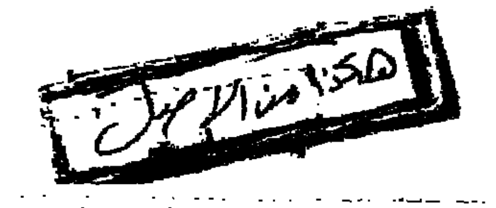
RUPTURE ATTENDUE

Très vite, M. Piétrasanta, qui « boude », visiblement, les responsables régionaux du parti, perd sa majorité virtuelle. Le 15 janvier, 110 adhérents de CAP-AREV (Convention alternative progressiste) sont acceptés au sein de la fédération ; or ces membres de l'extrême gauche et des refondateurs communistes n'aiment pas bien les costumes croisés du « notable de Mèze ». Dès lors, la rupture est consommée. Le rêve d'une alliance entre une culture militante et une approche gestionnaire de l'écologie s'est envolé. *« Il s'est brisé uniquement pour une question d'ambition personnelle*, pense M. Roumégas. *On ne peut pas entrer dans un parti et vouloir en prendre la direction un mois après. Une fois à l'intérieur, il n'a pas respecté les accords préalables qui lui octroyaient la seconde place sur la liste des régionales et notre appui pour les futures sénatoriales. »*

« Cet accord n'existe pas. Les dés étaient pipés. Dès le départ, ils ont eu peur. Je n'ai pas besoin des Verts pour être élu. Après vingt ans de carrière politique, je ne vais pas me faire tuer dans ma région par des ayatollahs qui n'ont pas prouvé grand-chose en matière d'écologie », répond le maire de Mèze, qui prépare une liste « plurielle », concurrente de celle des Verts. A Montpellier, cet épisode n'est pas forcément mal vécu à l'intérieur du parti de Dominique Voynet, où l'on se félicite des rapports entretenus avec les refondateurs, l'AREV et les proches du maire socialiste de Montpellier, Georges Frèche. L'approche des élections n'a fait que précipiter une rupture qui était attendue.

Certains, à l'image de Jean-Claude Biau, le coordonnateur CAP-AREV, estiment même que la question Piétrasanta a soudé anciens et nouveaux Verts, qui auraient sans doute eu plus de mal à s'entendre s'ils ne s'étaient trouvé un épouvantail commun.

Richard Benguigui



Divisions à droite dans le Nord-Pas-de-Calais...

IL N'Y AVAIT toujours pas, samedi 31 janvier au matin, d'accord dans le Nord-Pas-de-Calais sur la tête de liste de l'opposition pour l'élection régionale. Les instances locales attendaient, ou feignaient d'attendre, un arbitrage national sur les candidatures de Philippe Vasseur, député (UDF) du Pas-de-Calais, ancien ministre de l'agriculture, et de Jean Louis-Borloo (UDF-FD), maire de Valenciennes. Il est de plus en plus probable que cela se tranchera sur le terrain électoral.

Investi par les instances de l'UDF et du RPR, M. Vasseur a donné, vendredi, une conférence de presse qui montrait clairement qu'il n'attend plus rien des instances nationales. Il conduira dans le Nord-Pas-de-Calais une liste d'union de l'opposition, tandis que Colette Codaccioni (RPR), ancien secrétaire d'Etat du premier gouvernement Juppé, sera chef de file dans le département du Nord. – *(Corresp. rég.)*

... et en Alsace

L'UDF ET LE RPR partent en ordre dispersé aux élections régionales dans le Haut-Rhin. Pas moins de trois listes sont annoncées dans le sud alsacien. Serge Neumlist (UDF-FD), maire de Ranspach-le-Haut, a formé une liste dissidente. Bernard Stoessel (UDF-FD), vice-président de l'assemblée alsacienne, s'est mis sur les rangs. Hubert Haenel, sénateur (RPR) qui avait été désigné tête de liste par les instances nationales, a annoncé, vendredi 30 janvier, la constitution d'un *« liste indépendante »*.

L'accord conclu à la mi-janvier entre le RPR et l'UDF portait aussi sur la reconduction à la présidence de la région d'Adrien Zeller, député (UDF-FD) du Bas-Rhin et maire de Saverne. Or, M. Haenel, premier vice-président pendant quatre ans, a aussi décidé de se porter candidat à la présidence de la région. En cas de réussite, il s'est engagé à abandonner son mandat de sénateur, estimant qu'*« il importe que soit abordée de façon claire la question des cumuls de mandats »*. – (*Corresp. rég.)*

DÉPÊCHES

■ **ILE-DE-FRANCE : Edouard Balladur (RPR) a proposé,** vendredi 30 janvier, au soir d'une journée passée en Seine-Saint-Denis, de conclure avec l'Etat un « contrat régional de sécurité », en cas de victoire de l'opposition RPR-UDF aux élections régionales en Ile-de-France. La région pourrait consacrer, selon lui, sans hausse de la fiscalité, 250 millions de francs à des équipements de sécurité tels que des caméras de vidéo-surveillance dans les transports publics et les lycées. *« à condition que l'Etat renforce la présence policière partout en Ile-de-France »*, a-t-il précisé lors d'une réunion publique aux Pavillons-sous-Bois.

■ **JUGEMENT : Martine Buron, maire (PS) de Châteaubriant,** en Loire-Atlantique, ancienne députée européenne, a été condamnée par la cour d'appel de Rennes à un an de prison avec sursis et 50 000 francs d'amende pour fraude fiscale, le 27 janvier. La cour d'appel a été plus sévère que le jugement du tribunal correctionnel de Nantes de mars 1997 contre lequel le parquet avait fait appel. Mme Buron, séparée mais non divorcée de son mari, avait minoré sa déclaration de revenus en 1991 et n'avait pas établi de déclaration d'impôt sur la fortune pendant trois ans. Pour l'avocat général, sa fonction et celle de son mari, ancien diplomate et universitaire, auraient dû *« les inciter à montrer l'exemple et non à mener à bout la longue patience de l'administration fiscale »*. – *(Corresp.)*

■ **EUROPE : Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste,** sera reçu à sa demande, le 5 février, par Jacques Chirac. M. Hue avait écrit le 5 janvier au président de la République pour demander *« une consultation par référendum »* sur *« les choix européens et leurs conséquences »*, sollicitant par la même occasion *« une rencontre »* avec lui.

Louis Viannet, secrétaire général de la CGT

« Le passage aux 35 heures va-t-il être payé par les salariés et par les contribuables ? »

Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, juge *« insuffisant »* en l'état actuel le projet de loi gouvernemental sur les 35 heures. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il s'inquiète des concessions faites par Lionel Jospin au patronat et met en garde contre les conséquences d'un échec de cette réforme, *« qui porte des enjeux très lourds »* pour l'avenir. Affirmant que la création d'un double SMIC peut entraîner *« un conflit grave »*, le dirigeant de la CGT revient sur le conflit des chômeurs, qui a révélé *« quelque chose de profond »* dans la société.

« Quel jugement la CGT porte-t-elle sur le projet de loi Aubry ?

– Il est décisif que la mise en œuvre des 35 heures réussisse. Pour nous, cela signifie que cette loi permette à la fois de générer des créations d'emplois et d'empêcher toute dégradation supplémentaire de la situation des salariés, tant sur les conditions de travail que sur les salaires. En l'état, le projet de loi a de lourdes insuffisances. Il faut corriger la dérive constatée depuis une dizaine d'années, qui aboutit à un partage de la valeur ajoutée alimentant les résultats florissants des entreprises au détriment de l'emploi et des salaires. Le patronat l'a compris, qui s'acharne contre l'exigence des 35 heures sans perte de salaire.

» Pour autant, nous ne souhaitons pas un projet de loi qui cadenasse tout. Nous avons dit, dès le début, que nous étions d'accord pour que ce projet serve de base aux négociations ; mais pour que ce texte soit bien perçu par les salariés, pour qu'il permette la mise en place de discussions sur un pied d'égalité entre salariés, syndicats et employeurs, il faut fixer des garde-fous. Si, avec une durée légale de 35 heures, on laisse une marge aux employeurs, qui leur permet d'avoir des semaines de 48 heures, cela ne peut pas marcher.

– La CGT revendique donc des améliorations...

– La date butoir à l'issue de laquelle s'appliquera la loi est un atout nécessaire pour la négociation, mais cela ne suffit pas. Il ne faut pas oublier le contexte dans lequel vont s'ouvrir ces négociations : une *hostilité affirmée* du CNPF, des salariés méfiants, compte tenu de l'intensité des exigences patronales – annualisation, baisse des salaires...

» Sur l'annualisation, laisser aux employeurs la possibilité d'adapter les heures de travail hebdomadaires, à partir d'une base annuelle, en fonction des variations d'activité, c'est fermer la porte aux créations d'emplois et les encourager à ne pas remettre en chantier l'organisation du travail. De même, il est hasardeux d'engager des discussions sur la réduction du temps de travail sans se donner les moyens d'une complète transparence sur la situation qui prévaut dans les entreprises au sujet des heures supplémentaires et du temps partiel. En outre, aucune catégorie de salariés ne doit être exclue ; en matière de durée du travail, les cadres sont ceux auxquels aujourd'hui on impose le plus de travail gratuit.

» Cela me conduit à un constat : il est indispensable d'ouvrir une première discussion, au niveau des branches, afin de clarifier le cadre dans lequel doivent se dérouler les discussions au niveau des entreprises et d'éviter que, dans les PME où il n'y a pas d'interlocuteurs syndicaux, on se limite à de pseudo-négociations, qui ne seraient en définitive qu'une confrontation entre le pot de terre et le pot de fer.

– *Vous semblez très critique* face au gouvernement...

– Nous sommes critiques. Depuis le début de l'année, on a vu se succéder une série de déclarations gouvernementales destinées à rassurer tout le monde sur le passage aux 35 heures, à essayer de convaincre les salariés qu'ils allaient y gagner, les patrons aussi, et que l'Etat allait faire des économies. Or, il n'y a pas de miracle. Qui va payer ? Le passage aux 35 heures va-t-il être acquitté par les salariés, pour l'essentiel, et par les finances publiques pour le reste ? Ou va-t-il déboucher sur une remise en chantier de l'organisation du travail, sur une meilleure efficacité des équipements par la création d'équipes supplémentaires et une utilisation différente des résultats financiers des entreprises, particulièrement florissants cette année ? A trop vouloir rassurer le patronat, on l'encourage, de fait, à renforcer ses exigences et l'on prend le risque énorme de susciter un véritable phénomène de rejet chez une partie importante des salariés.

» Il y a une sous-estimation de ce que pourrait donner un échec de la mise en œuvre des 35 heures. Je ne suis pas sûr que le patronat mesure bien sa responsabilité. Je comprends qu'il défende les intérêts des employeurs, même si je ne suis pas sûr que, par son positionnement, il défende celui des entreprises. Les 35 heures portent des enjeux très lourds, qui touchent au devenir des rapports sociaux, et des enjeux démocratiques. On ne peut pas parler à la légère d'un pays qui a plus de 4 millions de chômeurs. On fait trop silence sur la dure réalité que vivent des centaines de milliers de salariés écrasés par des cadences de plus en plus lourdes, alors que des milliers d'autres sont privés d'emplois.



LOUIS VIANNET

– Que pensez-vous de la création d'un double SMIC ?

– Envisager la perspective d'un double SMIC, aux retombées dangereuses pour les salariés les plus malmenés, c'est ouvrir un conflit grave. C'est hypothéquer le contenu des négociations. Ce sera, de fait, la création d'un SMIC à deux vitesses. On met en route un processus qui va conduire les employeurs à privilégier les heures supplémentaires plutôt que les embauches. Sur ce sujet, où il n'y a eu, à ce jour, aucune concertation avec le gouvernement, l'opposition de la CGT sera franche et totale.

– Le soutien apporté par la CGT au mouvement des chômeurs a provoqué la colère de la CFDT et de FO. N'est-ce pas préjudiciable à l'unité d'action syndicale que vous prônez ?

– Il y a déjà eu dans un passé proche des différences de positionnement, notamment sur la protection sociale. Cela n'a jamais empêché la CGT de rechercher des convergences syndicales. Aujourd'hui, l'intérêt des salariés est de se faire entendre avec beaucoup de force sur tous les aspects liés à la réduction du temps de travail. Les organisations syndicales peuvent parvenir à des positions suffisamment proches pour que leur pression s'exerce dans le même sens. Je note, par exemple, que sur le double SMIC il y a un rejet de la part de toutes les confédérations.

– Quelles leçons tirez-vous du mouvement des chômeurs ?

– C'est un mouvement qui porte loin. Pour la première fois, les chômeurs ont pris conscience qu'ils représentent une force. Loin de générer une opposition entre chômeurs et salariés, ce mouvement a souligné leurs intérêts convergents. C'est bien l'intérêt des chômeurs de voir les 35 heures sans perte de salaire se mettre en place et déboucher sur des créations d'emplois, car leur première revendication demeure de retrouver un emploi. C'est celui des salariés de voir la situation des chômeurs s'améliorer. Le petit plus de pouvoir d'achat donné aux sans-emploi et aux exclus contribue à l'amélioration de la consommation, donc à la relance de l'activité. Il y a un intérêt commun, même si chacun intervient sur un terrain qui lui est propre.

– Les chômeurs ont-ils été « manipulés » ou « récupérés » ?

– On ne peut pas faire comme si les associations de chômeurs n'existaient pas. Avec le recul, un certain nombre de jugements qui ont été portés vont se révéler tellement éloignés de la réalité que cela ne mérite pas de polémique. Si l'on ne voit dans cette explosion de colère que les seuls agissements de minorités, on se trompe complètement. Le soutien de l'opinion publique est bien le reflet que ce mouvement est quelque chose de profond.

» Une des fautes commises par le gouvernement, et pas seulement par lui, c'est d'avoir voulu porter prématurément un jugement sur un mouvement seulement en fonction du nombre d'occupations de lieux publics. On n'avait que la petite partie visible d'un iceberg. Aujourd'hui, il n'y a peut-être pas 15 % des familles françaises qui d'une façon ou d'une autre ne soient pas directement touchées par le chômage. A partir de là, il ne faut pas s'étonner que se produise l'expression d'une solidarité qui est aussi une volonté que d'autres pistes soient explorées. »

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry

La gauche refuse de nouveaux allègements de charges

LES DÉPUTÉS ont rejeté, vendredi 30 janvier, la proposition de loi UDF, soutenue par le RPR, tendant à alléger les charges sur les bas salaires, en s'appuyant sur un article du règlement de l'Assemblée nationale qui leur a permis de repousser le texte sans en examiner les articles. Cependant, avant que la droite ne proteste contre cette procédure, la discussion générale a mis en lumière quelques convergences entre les deux camps, la droite faisant un pas en direction de l'aménagement du temps de travail, la gauche vers la baisse des charges.

« Je suis convaincue que réduction du temps de travail et réduction des charges sociales, notamment sur les bas salaires, ne sont pas antagonistes », a affirmé Martine Aubry, qui a souligné que le gouvernement n'avait fait que *« recadrer légèrement »* le système de ristourne dégressive (abattements de charges sur les bas salaires) mis en place par le gouvernement Juppé. La ministre de l'emploi et de la solidarité a également rappelé que, par voie d'amendement au projet de loi sur les 35 heures, une aide supplémentaire de 4 000 francs sera accordée *« aux entreprises qui ont au moins 60 % d'ouvriers et dont 70 % des salariés reçoivent, au plus, une fois et demie le SMIC »*.

« Nous sommes d'accord pour dire que la baisse des charges n'est pas " la " solution au problème de l'emploi », a concédé, de son côté, le rapporteur de la commission des affaires sociales, Yves Nicolin (UDF), après avoir souligné d'emblée que, ancien rapporteur de la loi Robien, il ne pouvait être *« soupçonné d'hostilité à la réduction du temps de travail »*. Selon Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), *« l'abaissement des charges sur les bas salaires doit être le cœur de la politique »* en faveur de l'emploi. L'ancien ministre des affaires sociales reconnaît que Mme Aubry *« ne remet pas en cause »* la politique d'allègement de charges mais estime qu'elle la *« met en panne »*. *« Osons l'allègement des charges ! Si nous n'osons pas, c'est, à coup sûr, un million d'emplois détruits en France sous dix ans. Si nous osons, c'est, à coup sûr, des centaines de milliers d'emplois créés »*, a lancé Marie-Thérèse Boisseau (UDF, Ille-et-Vilaine).

Observant que cette proposition de baisse des charges n'impose *« aucune contrepartie en matière d'emplois »*, Mme Aubry a insisté en outre sur le risque que le dispositif proposé soit *« rejeté par Bruxelles »*. *« Un esprit sommaire appellerait cette proposition de loi un coup politique »*, s'est excusé Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, pour justifier le rejet du texte.

Jean-Baptiste de Montvalon

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Alcatel

A la suite de l'article : « Certaines entreprises tentent d'amender le projet de loi » (Le Monde *du 28 janvier), Alcatel nous écrit :*

Alcatel Alsthom et Cegelec n'ont jamais fait partie d'un club « Expérimentation-Emploi » du cabinet-conseil KPMG Peat Marwick. A titre personnel, certains cadres des ressources humaines d'Alcatel Alsthom et de Cegelec ont été amenés à participer, en 1996 et 1997, dans les locaux de KPMG et avec des homologues d'autres entreprises, à quelques réunions [...] dont aucune n'a concerné, durant cette période, la durée du travail. Alcatel Alsthom et Cegelec n'ont donc jamais participé à la discussion ni, *a fortiori*, à l'élaboration de modifications au projet de loi sur les 35 heures.

(Publicité)

LE 7 ARRIVE CHEZ VOUS.

VOUS POURREZ DONC TÉLÉPHONER MOINS CHER.

1 FEV

Appel gratuit au

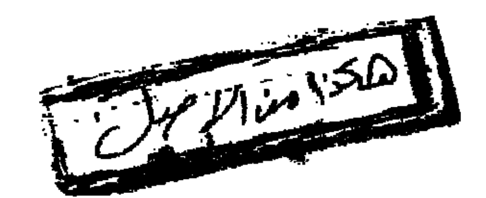
0 800 01 01 98

1er février 1998 : " le 7 de Cegetel " est disponible dans le Nord, le Pas-de-Calais, l'Auvergne, [illegible], dans les départements de l'Ardèche, de la Drôme, de la Loire et du Rhône. L'ouverture sera progressive dans les autres régions d'ici fin juin 1998.
A partir des régions ouvertes, il suffira de faire le 7 à la place du 0 pour téléphoner moins cher partout en France et à l'étranger.
Vous ferez donc des économies sur les appels en dehors de votre département, hors tarification locale, zones de proximité, tarifs frontaliers et numéros spéciaux. Ces économies sont observées à partir des tarifs pratiqués par les opérateurs globaux en France. Les départements 75, 92, 93 et 94 sont considérés comme un seul département, de même pour la Corse (2A, 2B). Notre offre est soumise à conditions. Pour en savoir plus sur les avantages du 7 de Cegetel et si vous souhaitez vous abonner : appel gratuit au 0 800 01 01 98.





cegetel



LOGEMENT Le gouvernement a annoncé récemment un plan de sauvetage pour les 500 000 ménages *modestes titulaires d'un prêt à* l'accession à la propriété (PAP), dispositif lancé par l'Etat à la fin des années 70. ● POUR DE NOMBREUX PARTICULIERS, orientés sans précau*tion vers cette mesure au cours des* années 80, les PAP se sont en effet transformés en catastrophe financière. ● A CERGY-SAINT-CHRISTOPHE (Val-d'Oise) comme ailleurs, *la chute de l'inflation, qui devait* compenser les taux progressifs, le manque de scrupules des vendeurs, qui n'ont guère cherché à *vérifier* la solvabilité des clients, ont condamné de nombreuses familles à la perte de leur logement. ● LA DÉGRADATION des conditions économiques a par ailleurs contraint le gouvernement à réformer la loi Neiertz de traitement du surendettement.

De nombreux accédants à la propriété ont été piégés par les prêts PAP

Chute de l'inflation, manque de scrupules des vendeurs, dégradation du marché : à Cergy (Val-d'Oise), comme ailleurs, tout a concouru à transformer le dispositif, lancé par l'Etat il y a vingt ans, en catastrophe pour des ménages modestes souvent acculés à la perte de leur logement

URBANISTES et architectes avaient tout prévu, tout calculé, pour faire de Cergy-Saint-Christophe *un contre-exemple parfait du* modèle honni des années 60-70. La brique allait faire oublier la dureté du béton. La complexité *dans le* tracé des rues et la coexistence des styles remplaceraient avantageusement l'uniformité pesante des grands ensembles. Le dosage subtil des différents types d'habitat, collectifs et individuels, en accession et *en location, devait garantir* un salutaire équilibre social. Mais ce rêve a tourné court. Et la Bastide, au centre-ville de Cergy, laboratoire de toutes les audaces architecturales, choisi, il y a moins de dix ans, comme terrain d'aventure par Ricardo Bofill ou Dani Karavan, s'enfonce aujourd'hui dans les difficultés. Le quartier englobe la mairie, la maison de quartier et la résidence pour personnes âgées. C'est sa chance d'être *ainsi situé au cœur* de Cergy : s'il coule, la ville tout entière prend l'eau. L'enjeu est donc considérable pour les élus, qui ont réagi très tôt et qui s'efforcent, aujourd'hui, de sauver ce qui peut l'être.

REPORTAGE

La Bastide, laboratoire de toutes les audaces il y a *moins de dix ans*, s'enfonce aujourd'hui

*Sur les 360 logements du quar*tier, la moitié est en accession à la propriété. Le pari des concepteurs de la ville nouvelle était d'attirer les classes moyennes ou, au moins, le haut du panier des ménages modestes. Pour y parvenir, ils disposaient d'un outil, le prêt à l'accession à la propriété (PAP), lancé dans la foulée de la réforme du financement du logement de 1977. Quand la Bastide sort de terre en 1984-1985, ce dispositif d'aide à la personne imaginé pour doper la construction neuve touche déjà *150 000 ménages modestes par an.* On ne parle pas encore, alors, des *« accidentés de l'accession »*, mais le ver est dans le fruit.

Car le taux d'inflation sur lequel repose l'économie du *PAP* a chuté de manière vertigineuse. De 14 % en 1981, il est passé sous les 6 % en 1985. L'Etat n'en continue pas moins à distribuer des PAP à taux progressifs qui n'ont plus aucune chance d'être absorbés par l'inflation *comme au tout début des* années 80. Les candidats à l'accession de Cergy contracteront, ainsi, auprès du Crédit foncier et du Comptoir des entrepreneurs, des prêts à 9 %, dont il est prévu qu'ils atteignent 12 % treize ans plus tard, *avec une progressivité des annuités* de remboursement de 4 % par an.

« QUEUES DE PROGRAMME »

La catastrophe est prévisible. D'autant plus qu'une série de ratés entraînent des difficultés importantes de commercialisation des programmes qui rendent les vendeurs peu scrupuleux sur le choix des accédants. L'ouverture de la station du RER qui doit desservir le *quartier devait coïncider avec la* livraison des logements, elle est repoussée à 1988. Trop nombreux et trop grands, donc trop chers, les logements se vendent mal. Alors, on brade les « queues de programme » sans être trop regardant *sur la solvabilité des clients.*

Pascal et Catherine Garceau ont ainsi acheté, en 1986, une maison de ville de près de 100 mètres carrés. Ils viennent de Dreux, ils n'ont aucune mise de fonds personnelle. Lui est cuisinier, elle, aide-ménagère. Ils racontent comment le vendeur leur a expliqué que *« l'aide au logement allait payer* [leurs] *remboursements »*, comment on les avait incité à acheter un duplex, *« quitte à gonfler* [leurs] *fiches de paie »*, plus grand et plus cher, ce qu'ils ont refusé. *« J'ai bien fait,* résume Pascal, *parce que, aujourd'hui, nous serions à la rue. »*

QUELLE PART DE VOTRE BUDGET ALIMENTATION POUVEZ-VOUS CONSACRER À VOTRE LOYER ?

Avec les charges (1 400 francs mensuels) et le remboursement des *différents prêts*, le *poste logement* dans le budget des Garceau dépasse 4 000 francs. Or leurs revenus sont moins élevés aujourd'hui qu'en 1986. A peine avait-il signé que Pascal a perdu son emploi. *« J'avais tellement confiance,* dit-il, *que je n'avais pas pris d'assurance chômage. Et personne ne m'a conseillé de le faire. »*

Ce qui le fait enrager, c'est l'impression d'avoir été piégé. La dégradation très rapide du quartier a entraîné un retournement du marché immobilier. Sa maison, achetée il y a douze ans 550 000 francs, en vaut aujourd'hui à peine la moitié. Juste à côté, un immeuble collectif de vingt logements, initialement en accession, est entièrement muré. Au fur et à mesure des départs de ses occupants, il a été racheté par la SA d'HLM Efidis, qui doit le remettre en état pour en faire du locatif.

Pour les anciens copropriétaires *de cet immeuble*, l'aventure de l'accession a tourné au naufrage. Fin 1995, la dette de charges de la copropriété atteignait 1,125 million de francs, avec une dette moyenne par débiteur de 53 000 francs. Un record sur Cergy, même si, sur les *181 accédants du quartier de la Bas*tide, près de la moitié (89) avaient, à la même époque, des dettes de charges supérieures à 10 000 francs, avec des pointes frisant *100 000 francs dans certains bâti*ments.

D'une manière générale, les promoteurs de la Bastide – une association catholique, le Mouvement d'aide au logement (MAL), par le biais d'une SCI (société civile immobilière), et une SA d'HLM, CNH 2000 –, se sont montrés particulièrement peu scrupuleux dans le *choix des accédants*. Selon un enquête du Pactarim du Val-d'Oise, les trois quart des accédants en difficulté de la Bastide ont quatre enfants et plus. La moitié ont un *seul revenu peu élevé d'ouvrier* ou d'agent de service, quatre – des femmes seules avec enfants – ne vivent que de prestations familiales.

L'immeuble, racheté par Efidis, était, par exemple, entièrement peuplé d'accédants étrangers, zaïrois, *haïtiens et sénégalais*, agents de service, chômeurs ou façonniers. *« Beaucoup,* explique aujourd'hui Alain Gaonac'h, directeur adjoint d'Efidis, *n'ont même pas compris qu'ils avaient signé un acte de vente. »* Escroquerie ? Légalement, non. De toutes façons, le vendeur, CNH 2000, en grave difficulté financière, a été placé sous administration provisoire dès 1985 et n'a jamais pu être redressé. Efidis l'a racheté en 1991. *Mise en liquidation* en 1996, la société a aujourd'hui disparu.

« SPIRALE INFERNALE »

« Tout est allé très vite, dans une espèce de spirale infernale, explique Yves Aubert, secrétaire général de la mairie de Cergy et coordonnateur du sauvetage de la Bastide. *Parce que se sont ajoutés, à la fragilité structurelle des accédants et au changement de donne économique, des ratés de conception et d'énormes problèmes de gestion. »* Le montage juridique choisi à la Bastide était d'une extrême complexité. Six association syndicales libres (ASL) coiffaient les neuf copropriétés. Elles *étaient censées gérer* l'ensemble des espaces communs, parking, cours et espaces verts, d'une zone géographique mêlant locatif et accession, espaces privés et municipaux. Au sommet de la pyramide, l'Association foncière urbaine (AFU) avait en charge la distribution *du chauffage et de l'eau* chaude.

Le système, parfaitement opaque, s'est vite révélé inopérant quand les premières difficultés ont surgi, moins d'un an après la commercialisation des logements. Solidaires les uns des autres sans possibilités d'individualiser leurs charges, les copropriétaires se sont tous vus pénalisés par les mauvais payeurs. La valse des syndics et les frais de justice ont alourdi les notes. Dans des immeubles mal entretenus, sans ascenceur ni gardien, le montant des charges dépasse couramment 1 000 francs mensuels aujourd'hui.

Quarante ménages ont déjà perdu leur logement *ou font l'objet* de procédures en cours : ventes par adjudication ou résolution de vente avec un bailleur social, qui, outre le rachat du logement, prend en charge la dette de charges et la négocie avec les fournisseurs. Un *protocole de requalification des* copropriétés de la Bastide associant onze partenaires publics a été conclu, en mai 1997. L'individualisation du système de chauffage a déjà coûté 5 millions de francs. Le réaménagement des espaces extérieurs est estimé à 1,6 million de francs.

La décision récente du gouvernement d'abaisser le taux des PAP permettra-t-elle de sauver les accédants encore en place ? *« C'est plutôt pour la frange de ceux qui ont réussi à se maintenir à flot que la mesure sera positive,* estime Yves Aubert. *Ils ne sont pas très nombreux, et certains ont, de toutes façons, déjà bénéficié, en 1990, d'une renégociation de leur prêt. Pour un bon tiers, en revanche, il est sans doute déjà trop tard. Ceux-là devront faire une croix définitive sur leur projet d'accession. »*

Christine Garin

La réforme de Mme Lebranchu tente d'endiguer l'augmentation continue des cas de surendettement

COMME PRÉVU, 1997 a établi un nouveau record en matière de surendettement. 96 000 dossiers ont été déposés auprès des commissions de conciliation instituées par la loi Neiertz de 1989. Ce chiffre est en hausse d'environ 11 % par rapport à 1996, après une augmentation de 24 % l'année précédente, pour un total cumulé de 620 000 dossiers.

Les raisons de cette inflation sont aujourd'hui bien identifiées. Au surendettement « actif » des premières années, dû à l'impéritie des consommateurs déboussolés par l'offre de crédit, a succédé un surendettement « passif », dû à la dégradation des conditions sociales (*Le Monde* daté 31 août-1er septembre 1997). Cette *évolution a conduit à un engorge*ment des commissions de surendettement, dépassées par la radicalisation de situations auxquelles elle ne sont pas faites pour *répondre.*

Une enquête récente de l'UFC-*Que Choisir* évalue ainsi à 30 % la proportion de débiteurs qui disposent de revenus si faibles qu'ils n'ont aucune capacité de remboursement, et pour lesquels la *procédure de règlement à* l'amiable est inefficace. De plus, 42 % des plans de redressement conclus n'aboutissent pas à l'apurement total du passif.

Cette impasse a convaincu Marylise Lebranchu, secrétaire *d'Etat aux PME*, au commerce et à l'artisanat, qu'il fallait réaménager *le dispositif, et ouvrir de nouvelles* perspectives aux débiteurs. Cette réforme de la loi Neiertz est aujourd'hui prête. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, a annoncé, mercredi 28 janvier, que ce texte constituerait l'un des principaux chapitres du futur projet de loi de lutte contre les exclusions, qui devrait être présenté en conseil des ministre avant la fin-mars.

COMPROMIS

Le texte du secrétariat d'Etat reprend largement l'avis du Conseil national de la consommation (CNC) rendu le 4 décembre 1997. Celui-ci présentait l'avantage d'avoir été rédigé par les deux collèges du CNC, celui des consommateurs et celui des professionnels, et donc de réaliser un compromis entre les positions favorables aux débiteurs et celles soucieuses de l'intérêt des créanciers. De plus, l'avis n'a pas emprunté une piste qu'avait rapidement déclarée impraticable Mme *Lebranchu : celle d'une exten*sion à l'ensemble du territoire du régime de faillite civile actuellement en vigueur en Alsace et en Moselle. Ce système permet de *faire annuler par un tribunal la* totalité des dettes de particuliers en très grande difficulté, au terme d'une procédure similaire à celle du redressement judiciaire pour les entreprises. Ce mécanisme a été l'objet de nombreuses critiques, *notamment pour sa bruta*lité et son coût.

Le CNC, suivi par le secrétariat d'Etat, a suivi une autre démarche. Un moratoire d'une durée maximale de trois ans devrait permettre de geler les dettes dans des situations où un plan conventionnel de remboursement n'apparaît *ni possible ni réaliste*. Au terme de ce moratoire, la commission de surendettement réexaminerait le dossier soit pour proposer un plan, soit, dans les cas extrêmes, pour recommander au juge de prononcer un effacement, total ou partiel, de la dette. Plusieurs conditions encadrent rigoureusement cette possibilité, qui ne devrait faire figure que d'exception. La durée des plans de redressement sera *allongée de cinq à* huit ans et un montant minimal devra être défini qui puisse laisser aux personnes surendettées de quoi vivre décemment.

Par ailleurs, le texte du secrétariat d'Etat prévoit de n'adjoindre aux cinq personnes composant la commission que deux membres supplémentaires – contre quatre demandés par le CNC –, représentant les services fiscaux et les services sociaux. Le projet de réforme ne reprend pas l'idée, soutenue par des associations de consommateurs, d'une vérification systématique des créances. Sur l'un des *rares point où l'unanimité n'avait* pu être obtenue au sein du CNC, il tranche en revanche en faveur des représentants de professionnels : les surendettés seront inscrits sys*tématiquement au fichier national* des incidents de remboursement de crédit aux particuliers (FICP).

Ces mesures permettront-elles de mieux maîtriser la montée du surendettement ? La plupart des spécialistes en doutent, même s'ils *se félicitent des améliorations* envisagées. Les commissions sont confrontées à des phénomènes qui les dépassent trop pour qu'un simple aménagement puisse régler toutes leurs difficultés. Le CNC indiquait d'ailleurs dans son avis, rédigé avant le début du mouvement des chômeurs, que *« la situation économique et sociale est une des causes de l'explosion de situations de surendettement et que, sans un règlement politique de ces questions, la situation actuelle ne pourra que perdurer ».*

Jérôme Fenoglio

Un plan de sauvetage décidé très tardivement

500 000 familles modestes titulaires d'un PAP vont être secourues

LE GOUVERNEMENT s'est enfin décidé à secourir les 500 000 familles modestes titulaires d'un prêt PAP (prêt à l'accession à la propriété) *qui supportent des taux* d'intérêt très élevés – supérieurs à 10 % – et dont les échéances continuent à croître du fait de la progressivité des annuités de remboursement. Le coût de cette mesure, annoncée le 16 janvier par le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn (*Le Monde* daté 18-19 janvier), est évalué entre 1 et 2 milliards de francs. Elle prévoit de *ramener* à 7 % le *taux* d'intérêt maximum des PAP contractés auprès du Crédit foncier et du Comptoir des entrepreneurs, sans allongement de la durée des *prêts. La progressivité des annuités* de remboursement serait aussi supprimée.

Accueillie avec soulagement par les intéressés, cette décision vient sans doute un peu tard pour les centaines de copropriétés minées par les dettes de charges et les milliers de « papistes » surendettés qui ont déjà perdu leur logement. Selon les estimations de Bercy, le différentiel de charges de remboursement sera faible au début, mais pourra atteindre, par exemple, 17 % pour un prêt PAP de 251 000 francs souscrit entre octobre 1984 et février 1985.

Jusqu'au début des années 80, les ménages *les plus modestes* se sont, par le biais des PAP et avec les encouragements des pouvoirs publics, lancés sans filet dans l'accession à la propriété. Ces aides, distribuées à 94 % pour l'acquisition de maisons individuelles, *permettaient également de* développer le parc de logements à un moindre coût budgétaire que dans le locatif social. Pour un ménage dont le revenu atteignait *deux fois le SMIC, l'aide publique a* été évaluée, en 1993, à 24 % du prix du logement en accession au lieu de 40 % dans le locatif social.

LE PIÈGE S'EST REFERMÉ

En période de taux élevés et d'inflation forte, le dispositif, qui donnait droit à l'aide personnalisée au logement (APL), pouvait paraître alléchant. Le système des taux progressifs était censé permettre d'étaler les *rembourse*ments. Le piège s'est refermé dès 1984 quand l'inflation a régressé. Le gouvernement estime aujourd'hui à 850 000 le nombre de ménages encore titulaires d'un PAP souscrit entre 1977 et 1995, date de l'extinction du dispositif et de la création du prêt à taux zéro. 550 000 auraient des taux dépassant actuellement 10 %, le maximum pouvant atteindre 14,7 % pour les prêts contractés entre 1982 et 1984.

Il faut attendre 1987, alors que l'inflation est passée sous les 3 %, pour que les premiers prêts PAP à taux constant soient distribués et *que Bercy décide*, en contrepartie d'un allongement de la durée des prêts, de ramener la progressivité des annuités de remboursement de 4 % à 2,5 % l'an. Le nombre de PAP *distribués* annuellement est alors de 85 000 au lieu de 150 000 au début de la décennie. Il chutera à 30 000 en 1992. La relance du PAP en 1993, assortie d'une réduction des taux d'intérêt de 8,9 % à 6,9 % sur 20 ans et d'un relèvement des *plafonds de ressources*, attirera encore 55 000 candidats à l'accession et autant en 1994.

Mais les accédants en difficulté des générations antérieures ne sont pas sortis d'affaire. Une minorité, parmi les plus solvables, ont pu faire racheter leur prêt par une banque, mais ont, de ce fait, perdu leurs droits à l'APL. Dans certains lotissements ou copropriétés entièrement calés sur le PAP, beaucoup d'accédants doivent encore, après dix années de remboursement, des *sommes largement* supérieures au prix de leur logement sur le marché. Principal distributeur de PAP, le Crédit foncier, débiteur de 400 000 accédants sur les 550 000 les plus endettés, annonce que 15 000 de ses clients *sont passés* en commission de surendettement. Ce chiffre ne résume sans doute pas l'étendue des dégâts.

Ch. G.

Des propriétaires jeunes aux revenus modestes

Selon des chiffres communiqués par le ministère du logement, les titulaires d'un PAP sont plus jeunes et disposent de revenus nettement plus modestes que la moyenne des accédants à la propriété. En 1996, leurs revenus moyens étaient de 70 700 francs par an (au lieu de 104 000 francs pour l'ensemble des accédants).

L'âge moyen des « papistes » était de quarante-deux ans, au lieu de cinquante ans. 65 % des ménages concernés étaient composés d'au moins quatre personnes (contre 23 %). 45 % des chefs de famille étaient ouvriers (au lieu de 21 % pour l'ensemble des accédants). Enfin, 94 % des PAP sont consacrés à l'achat d'une maison individuelle dans une commune de moins de 100 000 habitants.

Micheline Castagnède ne devrait pas se constituer partie civile

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Profondément choquée par l'ampleur des retombées provoquées par ses déclarations à Serge et Arno Klarsfeld, Micheline Castagnède-Tauzia, la cousine du président de la cour d'assises de la Gironde, Jean-Louis Castagnède, n'a pas l'intention de se porter partie civile dans le procès de Maurice Papon. C'est du moins ce qu'elle aurait dit, jeudi 29 janvier, au cours d'une conversation téléphonique, à Juliette Benzazon, une de ses parentes, elle-même partie civile pour les membres de leur famille morts en camp de concentration.

Micheline Castagnède-Tauzia, sexagénaire, est la fille du frère du père du président de la cour d'assises et d'Estérina Benaïm, dont la mère et les deux sœurs ont été déportées de Bordeaux à Drancy puis assassinées à Auschwitz. Selon le code de procédure pénale, son installation dans le prétoire en tant que partie civile devrait quasi automatiquement obliger le président Castagnède à se désister. Selon Juliette Benzazon, Micheline Castagnède-Tauzia a été scandalisée de voir sa vie ainsi affichée. *« Elle m'a confirmé,* ajoute Juliette Benzazon, *qu'elle ne connaissait pas Jean-Louis Castagnède et qu'elle n'avait pas l'intention de se porter partie civile ».* Fondant en larmes, elle aurait dit à Juliette Benzazon : *« Arno Klarsfeld ne m'a pas dit qu'il allait faire tout ce truc ! ».* De son côté, Serge Klarsfeld a confirmé à l'AFP que son fils demanderait la récusation du président Castagnède, lundi 2 février.

José-Alain Fralon

La police conteste le « piratage » d'un ordinateur de la brigade financière

Plusieurs éléments accréditent pourtant cette hypothèse

L'ordinateur du chef du groupe d'enquêteurs chargés du dossier Elf a-t-il été *« visité »* ? La direction de la PJ le conteste après une enquête administrative, menée vendredi 30 janvier. Il semble pourtant qu'à la veille des perquisitions chez M. Dumas, quelqu'un ait activé une commande normalement inaccessible sur cet appareil.

LES CONCLUSIONS provisoires de l'expertise effectuée sur l'ordinateur de l'un des policiers chargés du dossier Elf ont été communiquées, vendredi soir 30 janvier, au procureur de la République. Le détail n'en a pas été rendu public, mais le directeur de la police judiciaire parisienne, Patrick Riou, a indiqué, samedi matin au *Monde*, que les vérifications entreprises avaient été *« négatives »* et que *« rien d'anormal »* n'avait été découvert.

Les autorités policières maintiennent donc la position exprimée d'emblée : le *« banal incident technique »* constaté n'est révélateur d'*« aucun piratage »* de la mémoire de l'appareil examiné – qui contient les éléments recueillis dans l'enquête sur l'affaire Elf, et notamment son dernier avatar, relatif aux comptes bancaires de Roland Dumas (*Le Monde* du 31 janvier). *« Un rapport technique plus détaillé sera communiqué au parquet au début de la semaine prochaine »*, a précisé M. Riou.

Officiellement, l'*« incident »* est donc clos, et la brigade financière fera l'économie d'un nouveau traumatisme, un an après celui qu'avaient provoqué les investigations menées, au sein même de la brigade financière, par le juge d'instruction Marie-Paule Moracchini et l'inspection générale des services (IGS) : l'enquête portait alors sur le vol, durant le week-end du 19 avril 1997, au siège de la brigade financière, d'un carton de scellés relatifs au dossier Elf. Après ce cambriolage, les membres du groupe travaillant sur l'affaire Elf avaient constaté que certains de leurs ordinateurs avaient été *« visités »*. Saisis pour les besoins de l'enquête, ces appareils n'ont pas été restitués, depuis, à leurs utilisateurs.

Cette fois, aucune mesure conservatoire n'a été prise sur l'ordinateur en question. Selon certaines confidences internes recueillies par *Le Monde*, des consignes avaient même été données, dans un premier temps, pour qu'aucune information ne filtre à propos du fameux *« incident »*. Mercredi 28 janvier, soit le lendemain des perquisitions conduites chez M. Dumas, le chef du groupe travaillant avec les juges Joly et Vichnievsky n'avait pu faire fonctionner son ordinateur et avait appelé une de ses collègues, membre d'un service voisin, et férue d'informatique. Sur l'écran, qui semblait bloqué, apparaissait l'inscription *« sauvegarde effectuée »*, à l'intérieur d'un cartouche rouge. Cette mention donnait évidemment à penser qu'une copie des fichiers stockés dans la mémoire avait été réalisée.

UN CARTOUCHE ROUGE

N'ayant jamais vu cette commande s'afficher auparavant, la policière avait alors sollicité les experts d'autres services. Au service d'enquête sur les fraudes aux technologies de l'information (Sefti), son correspondant ne perçut pas l'importance de l'enjeu : par souci de discrétion, elle ne lui avait pas précisé que cet ordinateur servait aux enquêteurs de l'affaire Elf... A Nanterre, les membres de la brigade centrale de répression de la criminalité informatique, eux, ne pouvaient l'assister, ne maîtrisant pas le fonctionnement du logiciel utilisé par la brigade financière : « LRP » (logiciel de rédaction de procédures). C'est donc le service qui avait développé ce logiciel, le service central de documentation criminelle, basé au ministère de l'intérieur, qui fut contacté et proposa de faire transporter l'ordinateur pour l'examiner ; mais la brigade financière refusa de se dessaisir d'un matériel au contenu sensible. On opta donc pour une séance de maintenance par téléphone pour débloquer l'ordinateur.

Il est apparu, au cours de ces vérifications préliminaires, que la commande affichée sur l'écran dans un cartouche rouge n'aurait pu être activée qu'en pénétrant dans un « menu » spécial, auquel les utilisateurs ordinaires du logiciel policier n'ont pas accès. Seuls les techniciens du service de traitement de l'information criminelle (STIC) en possèdent les codes d'accès.

La relation des événements semble donc s'opposer, au moins sur ce point, à la version officielle issue de l'enquête administrative et laisser ouverte l'hypothèse d'un « fric-frac » informatique. Le rapport d'expertise ne ferait pas état, en outre, d'une information recueillie par *Le Monde* auprès de plusieurs sources internes, selon laquelle le système d'horodation de l'ordinateur aurait signalé la mise en marche de l'engin le lundi 26 janvier à 22 heures, soit la veille des perquisitions chez M. Dumas – et quelques heures après que les juges Joly et Vichnievsky eurent informé le parquet des *« opérations »* prévues pour le lendemain matin.

Hervé Gattegno

Patrick Tissier a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

RECONNU COUPABLE du viol et du meurtre, le 13 septembre 1993, de la petite Karine, alors âgée de huit ans, Patrick Tissier a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de trente ans, vendredi 30 janvier, à Perpignan, par la cour d'assises des Pyrénées-Orientales. Dans une salle d'audience bondée, cette décision a été accueillie par quelques applaudissements. Le président Jacques Rey a annoncé que la peine maximum prévue par la loi était infligée à l'accusé, conformément aux réquisitions de l'avocat général.

Patrick Tissier a également été condamné pour le meurtre de Concetta Lemma, sa voisine de palier, en août 1993, et pour avoir tenté de tuer en l'étranglant Marie-José Gauze, l'une de ses amies, deux jours avant le meurtre de Karine. Ce multirécidiviste avait déjà été condamné à deux reprises (*Le Monde* du 28 janvier).

Le maire de Chablis a été écroué pour pédophilie

LE MAIRE de Chablis (Yonne) a été mis en examen pour *« viols, tentatives de viols »* de mineurs, et écroué vendredi 30 janvier à la maison d'arrêt d'Auxerre. Conseiller général sans étiquette de l'Yonne, Georges Maingonat, 57 ans, est soupçonné d'avoir violé, en 1989 et 1990, quatre garçons de 9 à 10 ans, élèves de l'école Tacussel de Chablis, dont il était à la fois le directeur et l'un des instituteurs.

L'élu, célibataire, a été interpellé mercredi 28 janvier et confronté, au cours de ses auditions par les gendarmes, à ses victimes, dont trois sont aujourd'hui majeurs. Il nie les faits. *« Mon client est abasourdi »*, a déclaré son avocat. Les ennuis du maire, aujourd'hui retraité, ont débuté quand des tracts anonymes, circulant dans la commune en juin puis de nouveau en novembre 1997, ont déclenché une enquête de la gendarmerie.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles a ordonné**, vendredi 30 janvier, le maintien en détention de Marie-Christine Atouillant, une baby-sitter de vingt-huit ans accusée de *« coups et blessures volontaires »* ayant entraîné la mort d'un bébé de onze mois *« sans intention de la donner »*. Mère de famille de deux enfants, originaire de la Martinique, Marie-Christine Atouillant a été mise en examen le 23 octobre et écrouée, neuf jours après le décès de Jean-Antoine, un bébé dont elle avait la charge dans une famille de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines). Le nourrisson était mort des suites d'un traumatisme crânien et l'autopsie avait révélé une fracture incompatible avec une chute du lit.

■ **La cour d'assises du Val-de-Marne a condamné**, vendredi 30 janvier, deux aides-soignants, Alain Amarot et Manuel Rousselot, à six et huit ans de réclusion, pour des viols et des agressions sexuelles sur des enfants handicapés au centre hospitalier universitaire (CHU) du Kremlin-Bicêtre. Les jurés ont reconnu les deux hommes coupables de tous les faits reprochés, commis entre 1986 et 1994 dans un service spécialisé pour enfants infirmes moteurs cérébraux. L'avocat général avait requis dix-sept ans de réclusion à l'encontre de Manuel Rousselot et quinze ans pour Alain Amarot.



DISPARITIONS

Paul-Henri Chombart de Lauwe

Un précurseur de la sociologie de terrain

LE SOCIOLOGUE Paul-Henri Chombart de Lauwe est mort, vendredi 30 janvier. Il était né le 4 août 1913 à Cambrai.

Au lendemain de la Libération, la recherche sociologique n'existait pratiquement pas en France. Sa reconnaissance vint du Centre d'études sociologiques, créé par le CNRS. Deux équipes de chercheurs composaient ce centre pendant ses premières années, celle de P.-H. Maucorps, ancien officier de marine résistant, et celle de Paul-Henri Chombart de Lauwe, ethnologue d'origine, résistant et pilote de guerre dans la RAF, dont le nom ne peut être séparé de celui de sa femme, Marie-Jo, survivante de sa déportation à Ravensbrück.

Est-ce un hasard si ceux qui avaient combattu pour la liberté de leur pays furent les premiers à vouloir le connaître avec les instruments de la recherche de terrain ? Chombart de Lauwe est resté la figure emblématique de cette période où l'essentiel était de se remettre au travail, de redécouvrir que la sociologie est d'abord une science de l'observation. Ce qui supposait aussi la création d'équipes de recherche du CNRS et de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, où Chombart de Lauwe fut élu en 1960.

C'est la sociologie urbaine, et en particulier son célèbre livre sur Paris, *Paris et l'agglomération parisienne* (1952), qui le firent connaître. Le plus important dans son parcours fut de passer de cette description des faits sociaux dans l'espace à la recherche des acteurs et de ce qu'il appelait leurs aspirations. Ce qui le conduisit, d'un côté, à une réflexion sur les besoins et les protestations, et, de l'autre, à un souci constant de l'application de ses travaux, dans le respect le plus strict de sa liberté de chercheur.

Paul-Henri Chombart de Lauwe a été un animateur et un formateur autant qu'un chercheur. Il fut aussi un des premiers, avec son épouse, à analyser la place – subordonnée – des femmes dans notre société et à fournir ainsi des connaissances précises au mouvement des femmes. Son activité dépassa vite la France et il fut toute sa vie le centre d'une équipe où se retrouvaient des chercheurs de tous les continents. C'est comme grande figure morale autant que comme sociologue de terrain et comme critique social qu'il a suscité tant de confiance et d'enthousiasme.

Que cette période de l'après-guerre nous semble lointaine et proche à la fois ! Lointaine, car elle était pleine d'espoir et d'énergie avant que ne dominât, dans les années 70, une pensée désenchantée et purement critique. Proche, parce qu'on redécouvre aujourd'hui, au-delà de la logique des systèmes, les exigences et les espoirs des acteurs.

Au moment où le désert social se repeuple, la figure de Paul-Henri Chombart de Lauwe, qui vient de disparaître, est replacée en pleine lumière.

Alain Touraine

Muse Dalbray

Comédienne et conteuse

L'UNE des doyennes des artistes dramatiques françaises, Muse Dalbray, vient de mourir à Paris. Elle était âgée de quatre-vingt-quatorze ans.

Muse était le vrai prénom de cette femme, née en 1903 dans le quartier populaire de Belleville. Il lui avait été donné par son père, un poète autodidacte auquel elle dut sa vocation de conteuse et de comédienne. Mais son nom de famille était Corsin. Sans en rougir, elle le jugea par la suite un peu roturier. Et devint Muse Dalbray.

Elle ne fit pas d'études d'art dramatique, au Conservatoire ou ailleurs, car elle avait un don naturel pour une diction très nette, dénuée d'emphase. Cela lui permit, en 1923 – elle était âgée de vingt ans – de monter sur les planches d'une salle populaire pour interpréter, en travesti, le rôle de *L'Aiglon*, d'Edmond Rostand, sur lequel planait encore le souvenir de Sarah Bernhardt. Elle rencontra alors un écrivain et comédien, Tristan Sévère, qui fut son compagnon jusqu'à sa disparition en 1974. A l'âge de trente ans, Muse Dalbray fondait avec lui, au Théâtre Montparnasse, un « Théâtre de la paix » destiné au peuple et animé par une troupe antifasciste.

POUR LE PROGRÈS SOCIAL

Militante de la culture populaire, elle l'était aussi pour le progrès social, du côté du Front populaire et des Auberges de la jeunesse. Pendant la guerre, elle passa à la Résistance et, la paix revenue, écrivit ses premiers livres d'éducation, donna des cours gratuits d'élocution dans les écoles.

Aucun parti, aucune idéologie ne réussirent à annexer celle qui se voulait une marginale de tous les enrôlements. Muse Dalbray avait atteint la soixantaine lorsqu'elle fut, en quelque sorte, révélée au grand public de la télévision (avec Tristan Sévère) dans la série d'André Voisin « Les Conteurs ». Elle interpréta, au cours de sa carrière, trois cents rôles à la radio et à la télévision (où on la vit dans la série des « Maigret »). Elle se fit aussi une renommée dans le conte et le disque pour enfants.

Où trouvait-elle le temps de faire tout cela ? C'était sa nature, et l'âge n'y fit jamais rien. Le cinéma, seul, la bouda. Elle avait tourné en 1936 dans *La vie est à nous* de Jean Renoir.

Ensuite c'est en 1972 que Maurice Pialat fit appel à elle pour *Nous ne vieillirons pas ensemble*. En 1983, octogénaire, elle trouva enfin son grand rôle dans *Les Princes*, film sur les Gitans de Tony Gatlif. En 1984, elle revenait à la télévision pour une émission quotidienne pendant un mois : « Cinq minutes d'écologie mentale ».

Tous ceux et celles qui ont approché ou connu Muse Dalbray garderont le souvenir d'une femme simple, franche, directe, qui vécut toujours avec passion dans le présent. Une femme exceptionnelle, en dépit de sa modestie. Elle avait été, en 1973, faite chevalier de la Légion d'honneur.

Jacques Siclier

Robert Martel

Le « Chouan de la Mitidja »

***ROBERT MARTEL**, dont on* vient d'apprendre la mort, survenue le 21 décembre 1997 à Bruz (Ille-et-Vilaine) à l'âge de soixante-seize ans, fut l'une des figures les plus controversées de l'Algérie française.

Surnommé le « Chouan de la Mitidja », il défendait sa terre natale au nom du Christ-Roi et du catholicisme contre-révolutionnaire. Il était né le 5 mars 1921 à Alger dans une famille de propriétaires terriens installés en Algérie depuis quatre générations. Dès le début du soulèvement du FLN en 1954, il compte parmi les activistes les plus déterminés à s'opposer au « bradage » des trois départements d'Algérie.

Il est de la journée dite des « tomates » du 6 février 1956 au cours de laquelle le président du conseil, le socialiste Guy Mollet, est sévèrement chahuté à Alger. Avec Joseph Ortiz et Pierre Lagaillarde, il lance ses troupes, le 13 mai 1958, à l'assaut du Gouvernement général non pour crier : « *Vive de Gaulle !* », mais au nom du Sacré-Cœur de Jésus.

Le Mouvement populaire du 13 mai, le MP 13, qu'il a créé, joue sa propre partition lors de la « semaine des barricades » de janvier 1960. L'échec du putsch des généraux achève de le marginaliser. Il cache un temps le général Raoul Salan chez lui dans la Mitidja, où il a organisé un maquis, une hospitalité jugée quelque peu encombrante par le chef suprême de l'OAS, une organisation que Robert Martel accusera bientôt des pires trahisons.

Arrêté en France en 1963, il est condamné à dix-huit mois d'emprisonnement par la Cour de sûreté de l'Etat. Robert Martel laisse un livre de souvenir, *La Contre-Révolution en Algérie* (Editions de Chiré, 1972).

Bertrand Le Gendre

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 28 janvier sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Roumanie sur le statut et les modalités de fonctionnement des centres culturels, signé à Paris le 26 septembre 1990.

● **Nuisances** : un arrêté portant nomination à la Commission nationale de prévention des nuisances.

● **Conseil constitutionnel** : plusieurs décisions du Conseil constitutionnel, déclarant inéligibles pour un an Guy Marchand (div., Seine-et-Marne), Nathalie Gendrot-Delacour (div., Ille-et-Vilaine), Séverine Houzet (div., Ille-et-Vilaine), Patrick Fages (écol., Hauts-de-Seine), Mireille Kassabalian (MDC, Gard), Eric Albert (div. d., Isère), Antoine Pezot (div., Paris), Christophe Benesse (div., Paris), Georges Dupont (div. d., Isère), Jean-Michel Fournier (MDC, Vienne), Régis Roquetanière (div., Vienne), Anita Cazauran (Nouveaux écologistes, Pyrénées-Orientales), Jony Pantoble (div., Pyrénées-Orientales), Claudine Murcia (div., Bouches-du-Rhône) et Emmanuel de Bailliencourt (LDI-MPF, Seine-Maritime). Ces candidats aux élections législatives n'ont pas déposé leur compte de campagne dans les conditions et les délais prescrits par le code électoral.

Au *Journal officiel* du jeudi 29 janvier est publié :

● **Jeunesse** : un arrêté portant création d'un conseil permanent de la jeunesse.

Au *Journal officiel* du vendredi 30 janvier sont publiés :

● **Médicaments génériques** : une décision portant inscription de médicaments au répertoire des groupes génériques.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord de transport maritime entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine, signé à Paris le 10 avril 1996 ;

– un décret portant publication du protocole additionnel complétant l'article 3 de la convention belgo-franco-luxembourgeoise du 17 avril 1946 relative à l'exploitation des chemins de fer du Grand-Duché de Luxembourg, fait à Luxembourg le 2 décembre 1993 ;

– un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale tchèque et slovaque sur la création et les modalités de fonctionnement des centres culturels, signé à Prague le 13 septembre 1990.

● **Equipement** : un arrêté fixant la répartition des sièges des représentants du personnel au comité technique paritaire central institué auprès du directeur du personnel et des services du ministère de l'équipement, des transports et du logement. La CGT dispose de cinq sièges, FO de trois et la CFDT de deux.

● **Arts plastiques** : un arrêté portant création d'une commission consultative de la commande publique, auprès du délégué aux arts plastiques.

● **Conseil d'Etat** : un décret portant nomination d'un conseiller d'Etat en service extraordinaire (pour quatre ans) : il s'agit d'Henri-Pierre Culaud, inspecteur général de l'agriculture.

● **Prison** : un arrêté portant nomination au comité consultatif de libération conditionnelle.

NOMINATION

TRANSPORTS

Eric Brassart, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, a été nommé directeur du Port autonome de Marseille (PAM) au conseil des ministres du mercredi 28 janvier, sur proposition de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. Il remplace André Combeau, qui avait pris la présidence de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) en décembre 1997.

[Né le 15 juin 1949 à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), Eric Brassart est ancien élève de l'Ecole polytechnique et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il commence sa carrière en 1974 au ministère de l'équipement et devient chef du groupe des méthodes et techniques de la gestion. Après un passage au Cameroun, il est en poste, de 1979 à 1981, dans l'Isère puis dans la Drôme. Il est directeur adjoint à la direction départementale de l'équipement (DDE) des Bouches-du-Rhône en 1986, puis conseiller technique aux cabinets de deux ministres socialistes des transports et de l'équipement, Louis Mermaz et Michel Delebarre. De 1988 à 1992, il dirige la DDE de la Drôme. Il était directeur de l'équipement des Bouches-du-Rhône (mille trois cents agents) depuis avril 1992.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– C'est dans la plus grande joie que nous annonçons la naissance du petit

Charles,

le jeudi 29 janvier, à 18 h 15,
ses parents comblés,

Hélène LEGOUX
et
Laurent GARCIA.

Décès

– Ses enfants,
Son petit-fils,
Et les familles Evrard, Botteman et Pieraerts,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène BOTTEMAN,
née PIERAERTS,

dont la cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 4 février 1998, à 9 h 30, en l'église Saint-François-d'Assise (Sarty), à Courcelles (Charleroi), Belgique.
et rappellent le souvenir de son mari.

M. Roger BOTTEMAN.

Ghislaine et Philippe Evrard,
119, rue Haxo,
75019 Paris.

– M. Serge Degallaix,
son époux,
Mme Christine Gruber,
sa mère,
M. et Mme Gerald Houet-Dutruge,
M. Norbert Houet-Dutruge,
ses frères et belle-sœur,
Emma, Jonathan et Benjamin,
ses nièce et neveux,
Tous ses parents et amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Mme Serge DEGALLAIX,
née Christel TAMBORNINO,

survenu le 25 janvier 1998.

Elle a été inhumée dans l'intimité familiale, le 28 janvier, au cimetière de Sabres (Landes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ambassade de France à Hanoï.

Paul-Henry
CHOMBART de LAUWE,
directeur de recherche à l'EHESS,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre
des Arts et des Lettres

nous a quittés le 30 janvier 1998.

Marie-José Chombart de Lauwe,
son épouse,
Marie et Pascal Mayeur,
Noëlle Chombart de Lauwe,
Pascal et Pascale Chombart de Lauwe,
ses enfants,
Sophie, Anne-Laure, Coralie, Yann, Erwann, Clément, Marine, Lucile, Adrien,
ses petits-enfants,
Léa, Charles, Constance,
ses arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Maxime, à Antony (Hauts-de-Seine), le mardi 3 février, à 14 h 30.

L'inhumation, précédée d'un dernier hommage, aura lieu au cimetière de l'île de Bréhat (Côtes-d'Armor), le mercredi 4 février, à 16 heures,

et rappellent le souvenir de son fils,

Jean-Marie,

décédé en 1979.

129, rue des Rabats,
92160 Antony.

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et ses collègues de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

M. Paul-Henry
CHOMBART de LAUWE,
directeur d'études,

survenu le 30 janvier 1998.
(Lire ci-dessus.)

– Henri, Guillaume et Antoine,
ses fils,
Et leurs proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel PREVOST,

survenu le 28 janvier 1998, dans sa soixante-et-onzième année.

Ses obsèques seront célébrées le mardi 3 février, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Paris-15e.

– Les docteurs François et Evelyne Fraisse,
M. Alain Dister et Mme Marie Hélène Fraisse,
MM. Eric et Fabrice Fraisse,
Nicolas, Virginie, Julie, Elise, Vincent, Charlotte,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme FRAISSE,
née Yvette NIDERGANG,

à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 6 février 1998, à 11 heures, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité.

13, rue Vernier,
75017 Paris.

– Le président de l'université Paris-IV-Sorbonne,
Et l'ensemble de la communauté universitaire
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Brigitte LABARRE,
maître de conférences
de l'UFR d'anglais de l'université
Paris-IV-Sorbonne.

– Montpellier.

Jean-Paul et Danielle Simoes-Zagury,
Sandra, Prisca et Alix,
Liliane Zagury,
Jérémie et Eliel Bataille,
Gabriel Zagury et Danielle Clause,
Guillaume,
Jean et Joelle Benhattar-Zagury,
Ariel et Benjamen,
Joseph et Ninette Zagury,
Leurs enfants et petits-enfants,
Jimmy et Amélie Zagury,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Etty ZAGURY,
née ZAGURY,

survenu le 28 janvier 1998, à Montpellier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Une tendre pensée pour

Gino DONATI

qui nous a quittés,
le 2 février 1991.

« Mio je t'aime. »

– Il y a quinze ans, décédait tragiquement, à l'âge de vingt et un ans, notre fille chérie,

Sophie WINTER,
née ROSENTHAL.

Ayez une pensée pour elle !

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le lundi 9 février 1998, à 11 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, 1, place Sainte-Geneviève, Paris-5e,

à l'intention de

Annie DECHAUX,

décédée le 23 décembre 1997.

Séminaires

Deux journées sur le thème
Intelligence
et Connaissance de Soi
Mieux utiliser notre intelligence
Développer nos compétences,
nos ressources
et un nouvel art de vivre
Conception et pédagogie :
Edel Gött
Le 7 février (après-midi)
et le 14 février (journée)
120 F et 160 F (tarifs particuliers)
Entreprises, nous consulter
Recherches et Evolution
Boulogne tél. : 01-48-25-96-28.

Le deuxième séminaire Manitou
du 31 janvier au 4 février 1998
à 20 h 45

« La Sainteté (Qédoucha) dans la conscience Juive », préparé par le rabbin Claude Sultan, directeur de l'Ecole des hautes études du judaïsme, et autour du grand rabbin de France, Joseph Sitruk. Participeront notamment : les professeurs Haim Zafrani, Benno Gross, Abraham Weingort, Raphaël Draï, David Banon, Bar Asher, et le grand rabbin Albert Hazan.

Centre d'art et de culture,
Espace Rachi,
39, rue Broca,
75005 Paris.
Tél. : 01-42-17-10-38.

Colloques

– 8e Congrès international sur les traitements anticancéreux.

« Vous avez dit santé ? »
5 février 1998, 14 heures-17 heures.
Palais des congrès, Paris, porte Maillot.
Le thème : « Guérir ».

Débat animé par Antoine Spire et David Khayat, avec Miguel Benasayag, Julia Kristeva, Marie-Josée Imbault-Huart, Jean-Paul Moatti, Dominique Wolton.

Une réflexion à retrouver sur France-Culture le mardi 10 février de 18 heures à 19 h 45.

Renseignements : 01-42-16-04-67 ou 01-42-16-04-76.

– Le cancer est une terrible maladie sur laquelle tout le monde s'exprime sauf ceux qui en souffrent.

Sur le thème : **Le droit des patients**, Guillaume Durand et Pierre de Plas, du groupe Médiation, animeront un symposium auquel assisteront de nombreuses personnalités du monde *médical, administratif* et politique français et étranger.

La réunion aura lieu au Palais des congrès de la porte Maillot (5e niveau), le 6 février 1998.

Droits d'inscription : 500 francs à envoyer avant le 4 février, à

De Plas Conseil/Médiation,

32, rue de la Bienfaisance, Paris-8e, en nous indiquant votre numéro de téléphone pour confirmation.

(Seules les cent premières réponses seront honorées.)

Tél. : 01-53-42-12-78.

Communications diverses

– Anciens et anciennes du lycée Victor-Duruy, retrouvez vos camarades d'études. Rejoignez l'association.

33, boulevard des Invalides,
75007 Paris.
Tél. : 01-45-48-08-20.

Soutenances de thèse

– **Matthieu Béra** a soutenu le 17 janvier 1998, à Paris-VII (Jussieu) sa thèse de sociologie intitulée **« Recherches sur la légitimité et les fondements de la critique d'art dans la presse française ».**

André-Marcel d'Ans, anthropologue, Nathalie Heinich, sociologue, Bruno Péquignot, sociologue, et Dominique Poulot, historien, ont estimé à l'unanimité qu'il était digne du titre de docteur en sociologie mention très honorable avec félicitations.

Conférences

– Le Centre de documentation juive contemporaine et la Fondation du judaïsme français vous invitent à assister à une soirée en hommage à

Léon POLIAKOV

le mardi 3 février, à 19 h 30, avec la participation de Pierre Nora, Maurice Olender, Nelly Hansson et à la projection du film réalisé par Emile Weiss « Léon Poliakov, historien de l'antisémitisme ».

Au Centre de documentation juive contemporaine,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.
Tél. : 01-42-77-44-72.
Fax : 01-48-87-12-50.
Entrée libre.

Congrès

Le rôle de l'Union européenne
dans la recherche
sur les traitements anticancéreux
et outils de diagnostic
Congrès international des traitements
anticancéreux
Session spéciale sous la présidence de

Mme Edith Cresson,
membre de la Commission européenne
chargée notamment de la science,
de la recherche et du développement,
le professeur Jean-François Chatal,
le docteur Raymond Moss,
le docteur-ingénieur
Marinus Stroosnijder
feront le point sur la thérapie
de la capture de neutrons
par le bore (BNCT)
l'Alpha-Immunothérapie
et la thomographie à émission
de positrons (PET).
Palais des congrès,
place de la Porte-Maillot,
75017 Paris, niveau 5, salle 54,
le mardi 3 février, à 9 h 30.

Martine Aubry, un destin qui se cherche

CE lundi 8 décembre, dans le TGV, Martine Aubry peaufine le plaidoyer qu'elle doit faire, quelques heures plus tard, sur la réduction du temps de travail. Une contrôleuse passe dans le couloir, reconnaît la ministre de l'emploi, demande à s'asseoir. *« Vous savez, madame, c'est dur pour les jeunes. Mon fils, à vingt-six ans, il est vacataire à la Poste, il va de stages en petits boulots. Est-ce que vous pourriez faire quelque chose pour lui ? »* Elle écoute, vante les emplois-jeunes, prend son nom. Une voyageuse passe et lâche, furibonde : *« Ah ! ces socialistes qui voyagent en première ! »* Martine Aubry sourit, mais ne relève pas le gant... Elle se réserve pour les quatre cents patrons qui doivent en découdre avec elle, dans l'après-midi, sur les 35 heures.

Pierre Mauroy a raison : *« Martine, il faut la voir face aux difficultés. »* Le combat, voilà ce qu'il lui faut pour donner sa pleine mesure ; mais, à quarante-sept ans, après s'être imposée dans l'empyrée politique, Martine Aubry ne veut plus être confinée au social et n'avoir que « la gueule de l'emploi ». Le 2 juin, au lendemain de la victoire de la gauche aux législatives, elle prévient Lionel Jospin : *« Je veux pouvoir peser sur les grands choix économiques. »* Elle sait que le ministère des finances est réservé à Dominique Strauss-Kahn, mais elle réclame la cotutelle de la direction de la prévision, ce bel outil d'expertise niché à Bercy et dont les études peuvent être déterminantes dans les choix économiques.

Il y a là un solide appétit de pouvoir. La conviction, surtout, que l'on ne peut mener la guerre contre le chômage si l'on ne dispose pas des armes de la politique budgétaire ou fiscale. Elle obtient beaucoup : une place au sein de l'équipe restreinte qui, avec Lionel Jospin, « DSK » et Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, rend tous les grands arbitrages économiques et sociaux ; un titre de numéro deux du gouvernement qu'elle découvre, dit-elle, *« en regardant la télévision »* ; et son lot de dossiers difficiles.

L'emploi, les 35 heures et la révolte des chômeurs, c'est elle. Le déficit de la Sécurité sociale, la restructuration des hôpitaux, l'avenir du système de retraite et la refonte de la politique familiale, c'est encore elle. La politique de la ville et la lutte contre l'exclusion, c'est toujours elle. Mme Aubry se taille un cabinet à la mesure de ses ambitions (une quarantaine de conseillers) et fait appel à un ancien conseiller économique de François Mitterrand, Dominique Marcel, pour contrebalancer le poids de Bercy. C'est ainsi qu'elle va s'engager dans la bataille des nouveaux emplois et de la réduction du temps de travail, *« deux grandes réformes,* dit-elle, *que j'aurais aimé engager au ministère du travail entre 1991 et 1993 ».*

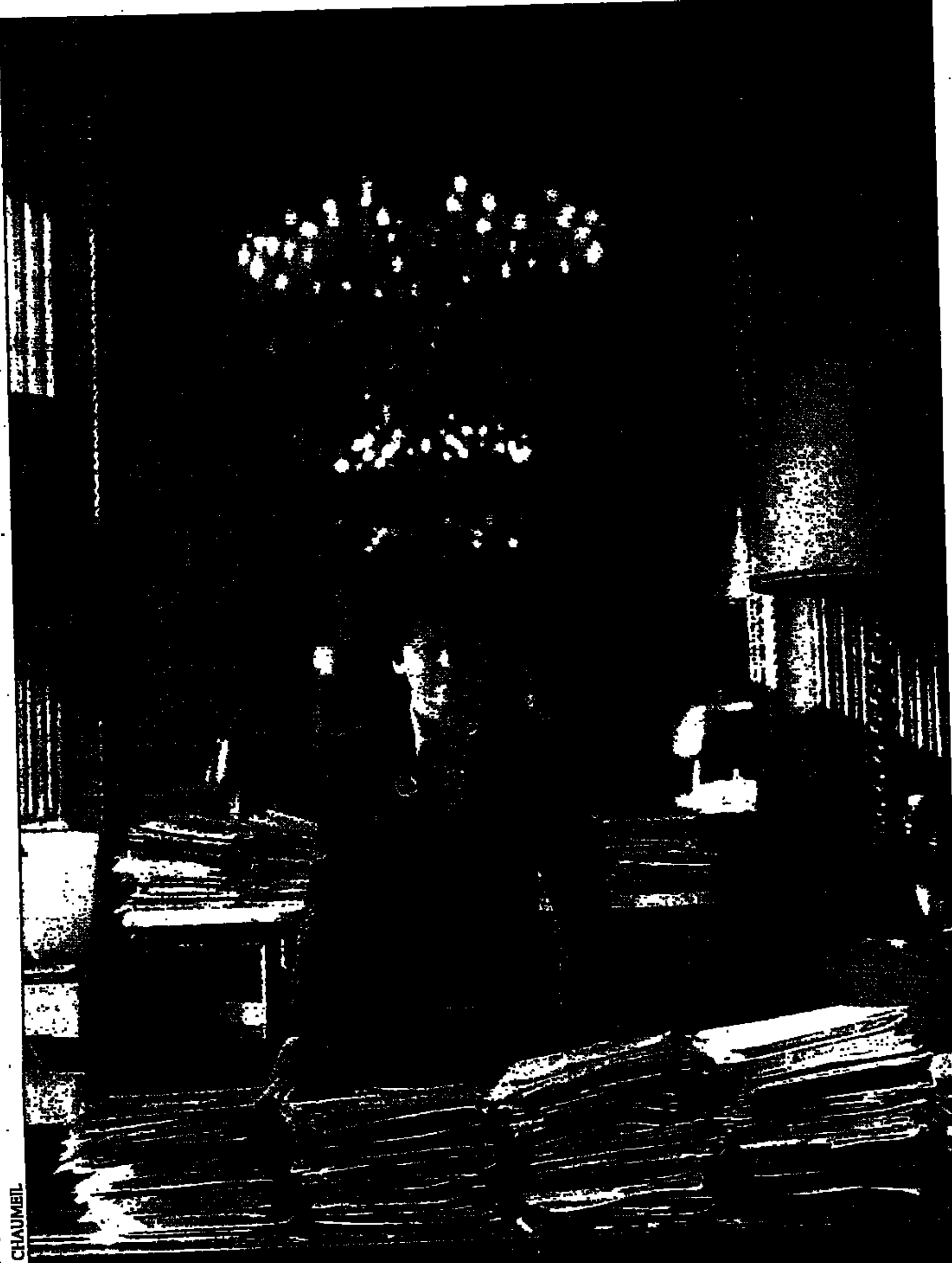
Ne refait-elle pas un peu l'histoire ? Un grand patron très proche de Mme Aubry affirme qu'elle n'a jamais cru aux 35 heures, qu'elle n'y croit toujours pas, mais qu'elle agit, en la matière, par intérêt politique personnel. Jacques Barrot, député (UDF) de Haute-Loire, qui l'a précédée au ministère du travail, complète l'analyse : *« Elle a médité l'histoire de son parti. Elle sait qu'au PS, l'aventure commence à gauche. »* Et la gauche, pour Mme Aubry, c'est d'abord *« une vision très volontariste de l'action publique »*, explique Pierre-Louis Rémy, son ami depuis plus de vingt ans et son plus proche conseiller Rue de Grenelle. *« La politique,* dit-elle, *c'est mobiliser les gens autour d'un projet, et notre loi sur les 35 heures n'est pas faite pour imposer, mais pour créer du mouvement. »*

La France est ainsi faite, regrette-t-elle, qu'il faut passer par la loi pour *« faire bouger les choses ».* Tout juste concède-t-elle qu'en 1993, elle pensait qu'une étape à 37 heures, avant de passer à 35 heures, était nécessaire. *« Mais j'ai toujours dit qu'à un moment donné, il faudrait une loi,* réplique-t-elle à ceux qui l'accusent de s'être reniée. *Je n'ai pas changé d'avis. Sans loi, le mouvement de négociations, le rapport des forces ne seraient pas suffisants pour avancer. »* C'est ce qu'elle explique lors des entretiens longs et approfondis qu'elle a avec Jean Gandois, sans autre présence patronale, entre juin et septembre.

A-t-elle *« berné »* le président du Conseil national du patronat français (CNPF), avec lequel elle est liée par une amitié mêlée d'admiration ? Ni l'un ni l'autre ne veulent le croire. Le samedi 4 octobre, six jours avant la conférence sur l'emploi, Lionel Jospin rend ses derniers arbitrages sur les 35 heures, puis dit à sa ministre de l'emploi : *« Il faut que tu le voies et que tu lui dises. »* Le lundi suivant, elle prend un petit déjeuner avec le « patron des patrons ». L'échange est froid : oui, lui dit-elle, nous ferons les 35 heures ; oui, il y aura une date butoir.

DÈS juin, l'annonce d'une mise sous condition de ressources des allocations familiales avait gauchi son image, alors qu'au fond elle aurait préféré la fiscalisation. *Le Figaro-Magazine* peut désormais brosser d'elle le portrait d'un épouvantail pour les cadres, les épargnants et les familles des beaux quartiers. Avec les 35 heures, la moderniste, l'« amie-des-patrons » renforce cet ancrage à gauche chez ceux qui doutaient de ses convictions.

M. Mauroy, maire de Lille, qui l'a attirée sur sa liste aux élections municipales de 1995 et en a fait sa première adjointe, n'est pas de ceux-là et lui décerne son brevet : *« C'est une vraie femme de gauche. »* Le politologue Olivier Duhamel, un de ses plus proches amis, avec lequel elle a écrit un manuel à usage des adversaires du Front national, n'hésite pas non plus. Sur ce terrain, avait-elle des lettres de créance à présenter à Lionel Jospin ? *« Nous avons des tempéraments très différents,*


MARC CHAUMEIL

Engagée dans la bataille pour les 35 heures, la ministre de l'emploi et de la solidarité a surpris par ses prises de position lors de l'occupation des antennes Assedic par les chômeurs. Un faux pas pour cette femme de convictions qui prépare son heure en restant fidèle à Lionel Jospin

concède-t-elle, *mais nous avons aussi en commun des convictions, une déontologie et une forme de courage. »* Leurs rapports au sein du gouvernement sont confiants. *« On a tout de suite eu une relation spontanée et directe, sans arrière-pensées,* dit-elle. *C'est tellement rare en politique ! »* L'art de gouverner de M. Jospin y est pour beaucoup : *« Ce n'est pas l'autogestion ou le* brain storming *permanent, mais c'est une direction collégiale,* analyse-t-elle. *Je ne pensais pas qu'un gouvernement puisse fonctionner comme cela. Lionel écoute, laisse parler et tranche. Moi, j'aime bien ça. »*

Et pourtant, que de différences ! Leur relation est compliquée, constate un responsable socialiste, membre de la garde rapprochée du premier ministre, ajoutant qu'ils viennent de deux mondes totalement différents. M. Jospin n'a pas compris, par exemple, qu'une femme de gauche fasse appel à de grands patrons, dont certains sont ouvertement engagés à droite, pour monter sa Fondation agir contre l'exclusion (FACE), même s'il a fini par se convaincre de la sincérité de son engagement et de sa volonté de faire de la politique autrement. *« Sur les problèmes de société comme l'immigration, la drogue, le sexe, etc., Jospin est prudent, car il veut aussi regagner des couches populaires rétives au modernisme sociétal des élites »*, constate un hiérarque socialiste. Or, c'est ce modernisme que pourrait incarner la fondatrice du mouvement Agir.

En bon jospiniste, notre interlocuteur résume : *« Jospin, c'est le politique qui va à la technique ; Aubry, c'est la technicienne qui va à la politique. »* Pour sommaire qu'il soit, ce portrait croisé que ce proche de Lionel Jospin brosse à gros traits fournit peut-être une clé pour comprendre la première faute de parcours de Mme Aubry : avoir donné le sentiment, à son corps défendant, de s'être montrée intraitable avec les chômeurs. Celle que la Gauche socialiste avait méchamment affublée du sobriquet de *« sainte Martine des pauvres »* ne plaidait-elle pas, au début du conflit, pour l'évacuation par la police des antennes Assedic occupées ?

« Elle est trop orientée vers l'action, entourée de gens compétents, qui font, mais qui ne voient pas », analyse Thierry Mandon, maire (PS) de Ris-Orangis, qui fut proche d'elle au début des années 90. Un rien perfide, mais toujours anonyme, un proche de M. Jospin renchérit : *« C'est une énigme : elle n'a trouvé ni les mots ni les relais qu'il fallait. Durant ce mouvement, il y a deux personnes qui ont explosé en vol, alors qu'elles ont fait de la lutte contre l'exclusion la base de leur action politique ou syndicale : Aubry et Notat. »* Le trait est trop appuyé pour être juste, même s'il est vrai que par sa réaction elle semblait leur dire : *« Avec tout ce que je fais pour vous ! »*

> « Ce qui m'a touchée, c'est qu'on ait pu dire que j'ai été dure avec les chômeurs. C'est parce que je ne supporte pas ces situations d'exclusion que je me bats. C'est tout cela qui me fait tenir en politique »

Elle accuse le coup, parce qu'elle n'a pas l'impression d'avoir démérité. *« Ce qui m'a touchée, c'est qu'on ait pu dire que j'ai été dure avec les chômeurs,* confie-t-elle. *C'est parce que je ne supporte pas ces situations d'exclusion que je me bats. C'est tout cela qui me fait tenir en politique. »* Dès son arrivée, elle s'est battue contre l'idée de réduire les crédits en faveur des chômeurs de longue durée pour financer une partie des 150 000 emplois-jeunes prévus cette année : en août, au terme d'arbitrages difficiles remportés contre « DSK », elle a obtenu que le nombre de contrats (CIE [initiative-emploi], CES [emploi-solidarité], etc.) ne baisse pas en 1998.

Ce faux pas dans un parcours jusqu'à présent sans faute n'a pas fait que des malheureux. Notamment au Parti socialiste, où un nouveau sobriquet, *« la Mère-emptoire »*, fait les délices de ceux qui raillent le côté Catherine II de Russie, éclairée mais despotique, dont elle n'arrive pas, selon eux, à se départir. Elle le leur rend bien, vitupère les *« nuls »*, fustige les *« couilles molles »* et stigmatise ceux qui, à commencer par les hommes, font preuve de *« lâcheté ».* De ces hommes et de leur lâcheté, elle promet depuis longtemps de faire un livre.

Mais si la dent est dure, le cœur ne l'est pas. Le portrait à gros traits que l'on fait d'elle doit être adouci, rehaussé de couleurs plus tendres, assurent tous ses amis. Sûre d'elle ? Sans doute, mais elle reconnaît qu'elle *« angoisse »* quand elle n'a pas fait le tour complet d'un dossier. Arrogante ? *« Elle ne se surestime pas »*, affirme son amie Marylise Lebranchu, qu'elle a fait entrer dans l'équipe Jospin comme secrétaire d'Etat aux PME. *« Quand on travaille avec elle, on voit son humilité devant les problèmes et les solutions innovantes à leurs apporter »*, ajoute Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement.

Souriez, madame ! a-t-on envie de lui dire. La mine triste qu'elle affiche trop souvent sur les écrans n'en fait pas une pisse-vinaigre pour autant. *« C'est une légende médiatique,* corrige M. Duhamel. *Cela vient du fait que c'est une femme de conviction, qu'elle les exprime sans langue de bois et qu'elle est très exigeante avec ses collaborateurs, comme elle l'est avec elle-même. »*

EN un mot, elle aime les bonnes bouffes entre copains et ne jouera pas les bégueules devant des moules-frites arrosées de bière à la Grande Braderie de Lille. Elle ne recule pas non plus devant les blagues de collégiennes ! En route pour le congrès du PS, en novembre, n'a-t-elle pas appelé plusieurs fois un collaborateur resté à Paris pour lui dire qu'il n'avait pas pris les bonnes places dans le train, qu'elle était debout dans le couloir et qu'elle « pelait » de froid ?

La sincérité est aussi une vertu cardinale quand on veut s'implanter dans le Nord, assure Jean Le Garrec, à qui la ministre de l'emploi a confié une mission de confiance : verrouiller le projet de loi sur les 35 heures afin d'éviter tout « gauchissement » du texte. *« Face à des gens qui ont payé un lourd tribut à l'industrialisation, puis aux mutations économiques,* dit le député de Dunkerque, *on échoue forcément si l'on n'est pas sincère, si l'on n'a pas une compréhension, je dirais même une forme de tendresse. Je crois qu'elle a cette part de sincérité. »*

En 1991, lors de leur première rencontre, M. Duhamel, *« frappé par sa personnalité politique »*, joue les Pythies : une femme deviendra tôt ou tard présidente de la République, et ce sera elle. *« Quand je lui ai dit cela,* se souvient-il, *elle m'a dit : "Vous plaisantez !" »* Fin 1994, il fait partie de ces amis qui la poussent, après le désistement de son père, Jacques Delors, sur la voie de la candidature à l'élection présidentielle. Pour prendre date, disent-ils. *« Je ne suis pas prête, j'ai encore beaucoup de travail à faire »*, leur répond-elle.

Mme Aubry, c'est une ambition mâtinée de réalisme, un destin qui n'ose pas encore dire son nom. *« Elle n'en parle pas »*, dit M. Mauroy, pour qui son enracinement dans la terre du Nord n'est d'ailleurs pas achevé. *« Mais ceux qui sont vraiment persuadés d'en avoir un n'en parlent pas »*, ajoute-t-il aussitôt. Elle se tait donc, feint de ne pas y croire, brouille les pistes. *« Mais qu'est-ce que je fous là ? »*, lâche-t-elle parfois. Exprime-t-elle un doute ? Le sentiment que la vraie vie est ailleurs et, qu'après tout, elle pourrait faire autre chose ? *« Mais j'espère bien que je ferai d'autres boulots dans ma vie ! »*

Jean Gandois n'a jamais caché qu'il aurait aimé faire d'elle la numéro un d'un grand groupe international, Pechiney en l'occurrence. Elle aime l'art lyrique et la musique baroque, et se serait sans doute bien vue dans le fauteuil de directeur de l'Opéra de Paris. Si la politique lui en laisse le temps, elle écrira un ouvrage de cuisine avec le philosophe Alain Etchegoyen, aujourd'hui conseiller du ministre de l'éducation nationale et de la recherche, auquel, dit-il, elle a *« redonné le goût de la politique ».* A moins qu'elle ne passe un peu plus de temps avec sa fille unique, Clémentine, aujourd'hui en préparatoire HEC, dont les jugements – du genre *« maman, t'as été nulle »* – comptent beaucoup pour elle. En attendant, reconnaissant qu'avec M. Jospin la gauche s'est trouvé un chef, Martine Aubry reste en politique. Elle n'attend pas son heure, elle la prépare.

Jean-Michel Bezat

L'aventure prometteuse du RPF

Fondé par de Gaulle en 1947, le Rassemblement du peuple français se voulait différent des partis politiques, ces « grenouilles qui coassent ». Après une ascension foudroyante, l'aventure tourna court. Des élus « allèrent à la soupe », et le général renonça. Jusqu'en 1958...

CE fut un vrai nom d'aventure, un sigle éclatant : « R » comme rassemblement des énergies ; « P » comme peuple, le vieux mot d'amour qui sonne comme un 14 juillet ; « F » comme français, tout court et très haut. Au début de 1947, recevant un de ses compagnons ébahi, de Gaulle a lancé tout de go : *« Je refais la France libre : venez avec moi. »*

Tout a commencé à Bayeux, le 16 juin 1946, quand le Commandeur, désœuvré depuis son départ des affaires le 20 janvier, a rapporté à l'épopée de la France libre cette inquiétude qui minera le RPF : comment obtenir l'assentiment de la masse des Français à l'action d'une élite soudée autour de de Gaulle alors que la gestion du pays relève depuis si longtemps d'une autre culture politique républicaine, celle des partis ?

Hier, a-t-il dit, le salut *« vint d'abord d'une élite, spontanément jaillie des profondeurs de la nation et qui, bien au-dessus de toute préoccupation de parti ou de classe, se dévoua au combat pour la libération, la grandeur et la rénovation de la France. Sentiment de sa supériorité morale, conscience d'exercer une sorte de sacerdoce du sacrifice et de l'exemple, passion du risque et de l'entreprise, mépris des agitations, prétentions, surenchères, confiance souveraine en la force et en la ruse de sa puissante conjuration aussi bien qu'en la victoire et en l'avenir de la patrie, telle fut la psychologie de cette élite partie de rien et qui, malgré de lourdes pertes, devait entraîner derrière elle tout l'Empire et toute la France. Elle n'y eût point, cependant, réussi sans l'assentiment de l'immense masse française. »*

Le 28 janvier 1950, à Marault, en Haute-Marne, il persistera : *« Notre Rassemblement est fait pour engager toute la nation dans l'effort (...). C'est quelque chose d'analogue à ce que nous avons fait dans la Résistance, où nous avons constitué partout dans le pays, peu à peu, une espèce de noyau d'activités, de volontés, au milieu d'une veulerie qui s'était bien répandue, un noyau qui finalement entraînait la nation tout entière. »*

Cet ancrage dans un passé de résistance est la forme originelle de la stratégie du RPF, la plus plausible aussi puisque le Général en personne faisait de nouveau appel. Et le lancement du RPF en avril 1947 a tenu de l'offensive de division blindée : en pleine trêve pascale de l'Assemblée, au moment où le régime des partis se désunissait, avant la fracture de la guerre froide et après une minutieuse préparation du « coup » pendant l'hiver 1946-1947 où Malraux, Soustelle, Rémy, Baumel et quelques autres ont joué aux conspirateurs pour rameuter les réseaux à l'heure.

IL est inutile de détailler les organigrammes, assez complexes et souvent rivaux, ou les grandes manœuvres, parfois d'une grande brutalité, de ce RPF en ascension foudroyante qui rafla 38 % des suffrages aux élections municipales d'octobre 1947 avant de retomber ensuite comme un soufflé. Mais il ne faut pas oublier son catastrophisme. Le Rassemblement et son chef vivent dès l'automne 1947 à l'heure d'une nouvelle Grande Peur. Ils veulent colmater les voies d'eau d'un système politique qu'ils croient à la dérive au moment même où une nouvelle guerre mondiale est annoncée et redoutée, celle qui mettrait l'armée rouge à *« deux étapes du Tour de France cycliste »*, qui accable le corps expéditionnaire en Indochine et qui casse l'Europe en deux. Ce ressort du catastrophisme épousait trop bien l'allant originel du gaullisme de guerre : les compagnons de base, qui ne s'étaient pas reconnus dans la reconstitution d'une vie politique à l'ancienne, retrouvèrent leur réflexe de naguère pour encadrer des apeurés et des déçus de tous les bords.

Jouer sur la peur n'aurait pas suffi. La force du RPF fut aussi d'offrir un projet à la hauteur de la menace. L'essentiel était dit le 7 avril 1947 à Strasbourg : *« Il est temps que se forme et s'organise le Rassemblement du peuple français qui, dans le cadre des lois, va promouvoir et faire triompher, par-dessus les différences des opinions, le grand effort de salut commun et la réforme profonde de l'Etat. »*

Légalisme républicain et salut public, rassemblement populaire sur une certaine idée de la France par-delà les opinions volages : voilà qui suffira pour ne plus *« végéter dans les ténèbres »*. Si le RPF est une *« France combattante »*, il doit engager la bataille sur des principes et non pas sur des choix idéologiques. Ces principes *« qui peuvent tout sauver »*, de Gaulle les a formulés lors de la première réunion du Conseil national, à Paris, le 19 juillet 1948. Les voici : *« Devant la situation de déséquilibre social et économique qui a pour résultat une opposition plus aiguë que jamais entre les classes sociales, et un défaut de rendement collectif grave des activités françaises, nous avons une solution qui s'appelle : l'Association. A la dislocation commencée de l'Empire, nous avons une solution à opposer qui s'appelle : l'Union française. Aux graves dangers extérieurs qui planent sur l'Europe, sur le monde et sur nous, du fait des ambitions de domination de la Russie soviétique, et de rien d'autre, nous avons une solution qui s'appelle la Fédération européenne, dans l'ordre économique et dans l'ordre de la défense. Enfin, à cet état de dislocation nationale (...), nous avons une solution à opposer qui est la réforme de l'Etat. »*

Aussi imprécis et incantatoire soit le propos, on ne peut en négliger l'en-tête : l'intérêt pour *« l'association des hommes au lieu de l'opposition de leurs intérêts »* et l'affirmation d'une sorte de moralisme social par l'association du capital et du travail. Le RPF a fait aussi monter toute la sève populaire, ou populiste, du gaullisme, car de Gaulle avait senti que le monde du travail et de la production changeraient avec les « trente glorieuses », que l'échange mondial chercherait un nouvel équilibre, que la lutte des classes serait en quête de nouvelles régulations. Cette modernité sociale est l'avers du refus de *« la plaie du séparatisme »*, de ce communisme à la solde de l'étranger, qui va prendre une dimension obsessionnelle au sein du mouvement. L'anticommunisme du général de Gaulle est alors fondamental. Mais il n'est pas distinct de cette vision sociale euphorisante.

La force de l'événement, la pression des adversaires aussi furent telles qu'il fallut infléchir à la hâte les propositions originelles pour tenter de garder le cap. Certaines d'entre elles résisteront à toutes les turbulences. L'anticommunisme d'abord, cette lutte contre *« le chancre près du cœur de la France »*, dont l'effet intérieur – si vif dans les affrontements de meetings ou au sein des municipalités avec le PCF et la CGT – a été constamment subordonné à la guerre froide qui installait, menaçante, l'URSS de Staline aux premières loges. Même fixité aussi sur d'autres thèmes-clés, l'hostilité aux partis, ces *« grenouilles qui coassent »*, au régime *« qui flotte sur le pays comme le bouchon sur la mer »*. Même fidélité aux solutions institutionnelles posées dans le discours de Bayeux.

Charles de Gaulle : « Notre rassemblement est fait pour engager toute la nation dans l'effort. C'est quelque chose d'analogue à ce que nous avons fait dans la Résistance »

En revanche, il n'est pas difficile de percevoir les sinuosités inquiétantes de la politique à l'égard des Etats-Unis, volontiers « atlantiste » en 1947 puis assortie de réserves, que l'affaire de la Communauté européenne de défense fait carrément tourner à l'aigreur. En politique européenne, le point d'application allemand du dispositif voit son statut changer, depuis l'Allemagne à démembrer, et dont il faut empêcher le réarmement, jusqu'au salut au cher Adenauer, ce « bon Allemand ». Plus spectaculaires encore sont les évolutions à propos de l'Union française, sur le statut de 1947 en Algérie ou sur l'Indochine : là-bas, l'effort de guerre est salué en 1953, mais la politique de Mendès France à Genève l'année suivante n'est pas désavouée.

Ce flottement n'est pas entièrement responsable de la déconfiture du RPF. Après tout, les autres formations politiques étaient, elles aussi, bousculées par un monde nouveau et dangereux. C'est du côté des hommes en mêlée qu'il faut sans doute chercher les causes profondes de l'échec. Car l'histoire du RPF se résume à une gestion de plus en plus aléatoire sur le terrain de contradictions insolubles. Comment rassembler dans l'exclusive et le rejet ? Comment intervenir utilement dans le débat politique en refusant d'être un parti comme les autres ? Pourquoi s'étonner que les élus gaullistes aient voulu un jour dire leur mot ? De Gaulle, longtemps réticent mais à bout d'arguments, devra céder sur ce dernier point, décisif, dès juin 1949. Et, symétriquement, des parlementaires pourront ainsi, de guerre lasse, entrer à la commission exécutive et à la commission administrative du Rassemblement, à la grande fureur de Malraux.

On pourrait faire une analyse aussi amère de la gestion tactique d'une autre contradiction : le RPF ne veut pas être un parti comme les autres, mais il se présente aux élections en concurrence avec tous les autres, tout en refusant de sauter le pas d'une quelconque illégalité. Cette gêne intime ne fut guère assumée et dès lors nombre d'élus allèrent « à la soupe ».

Il est vrai que de Gaulle n'avait aucune prise sur le calendrier électoral. Il est vrai qu'il fut loisible à la troisième force qui a succédé au tripartisme (MRP, SFIO, PCF), acculée mais décidée à se battre pour sauver la IVe République, de retarder la date de telle consultation ou d'inventer des « apparentements » qui lui furent profitables. Il est vrai aussi que le RPF fut violemment pris à partie et muselé à la radio, que son recrutement pencha clairement à droite, sans parler même du ralliement d'anciens vichystes. Des compagnons eux-mêmes en vinrent à soupçonner certaine inaptitude du général de Gaulle à bien gérer le tout-venant d'un combat politique dont il ne maîtrisait pas les règles. Raymond Aron le pensa, qui déclara à Claude Mauriac : *« C'est la faute du Général. Seule la stratégie l'intéresse et il néglige la tactique. Il est impossible de dire toujours non et plus encore sur le terrain parlementaire. »*

Et que dire de cette lettre de Michel Debré à Georges Pompidou du 21 avril 1949, que cite Jean Lacouture ? *« Je suis quant à moi assez désespéré devant les événements et devant les hommes. Où allons-nous ? (...) Le Général a un peu voulu faire la révolte du pays réel contre le pays légal. Mais le pays légal se défend bien (...). D'autant mieux que le jeu est faussé. Quand on bute contre un régime, toutes les armes sont bonnes. Le Général, à juste titre, ne veut pas les employer. Mais alors on est condamné à jouer à l'extérieur du régime. Et cela, le Général ne le veut pas ou ne s'y intéresse pas. Sortirons-nous de ce cercle ? Oui, avec une catastrophe. Non, s'il n'y en a pas. Mieux vaut penser, en hypothèse, qu'il n'y en aura pas. Alors, je ne vois pas l'avenir. Ou plutôt je vois une lente décadence. »*

Debré avait raison. Tout est scellé à l'été de 1952, quand Soustelle abandonne la présidence du groupe parlementaire et que quarante et un de ses collègues exigent de rejoindre la majorité de gouvernement. Un an plus tard, après de médiocres élections municipales, le 6 mai 1953, de Gaulle retire le RPF des compétitions électorales.

« Il est plus que jamais d'intérêt public, déclare-t-il, *que le Rassemblement, dégagé de l'impasse électorale et parlementaire, s'organise et s'étende dans le pays pour accomplir sa mission. Cette mission consiste à servir d'avant-garde, non certes à quelque cartel organisé par les partis pour leur propre sauvetage, mais au regroupement social et national du peuple pour changer le mauvais régime. L'occasion de ce regroupement peut venir d'une future consultation populaire dans des conditions et une ambiance profondément modifiées. Elle peut venir, aussi, d'un sursaut de l'opinion qui, sous l'empire de l'inquiétude, amènerait les Français à s'unir et le régime à se transformer. Mais elle risque, hélas ! de se présenter sous forme d'une grave secousse, dans laquelle, une fois de plus, la loi suprême serait le salut de la patrie et de l'Etat. Voici venir la faillite des illusions. Il faut préparer le recours. »*

Voici le catastrophisme encore au rendez-vous : la boucle est bouclée. La traversée du désert commence. Le ton du Général mêle désormais la menace et la gouaille, pour pourfendre les *« politichiens »* et même accabler les Français, ces *« veaux »*. *« Certes, de Gaulle n'est pas au pouvoir, mais nous avons tué le régime »*, aurait-il même proféré, avec en écho, toujours en 1953, l'affreux mot de Diethelm : *« Nous ne sommes pas morts puisque nous pouvons encore détruire. »*

DÉCIDÉMENT, la rancœur s'installe. L'aventure du RPF semble avoir tué l'idée de rassemblement dont le gaullisme tirait sa force morale. Elle a accentué aux yeux des hommes de gauche l'aspect bonapartiste ou même *« fasciste »* du mouvement gaulliste et de son chef. De Gaulle lui-même perçoit mal quelle richesse de dévouement militant, quelle relève des cadres son Rassemblement défunt tient en réserve et combien il pourra puiser dans ce trésor après 1958. Pour l'heure, il semble persuadé que gaullisme et parti ne feront jamais bon ménage.

Dès lors, le secours viendra de l'événement lui-même. Une poignée de fidèles sentent bientôt qu'il devrait être Algérien, ou plutôt Algérois, et ils s'activent en conséquence, là-bas et à Paris. A l'un d'entre eux, Pierre Lefranc, de Gaulle exprimera des vœux en forme de pressentiment pour le 1er janvier 1958 : *« Pas plus que vous je ne désespère de notre pays. Je doute seulement que, dans la conjoncture, quelque message que ce soit puisse retourner le cours des choses. Si l'ambiance venait à changer, alors, oui, il faudrait agir. Cette ambiance nouvelle, que ceux qui le peuvent la préparent dès à présent. »*

Jean-Pierre Rioux

★ Jean-Pierre Rioux, *De Gaulle in Waiting* (1946-1958) *in* H. Gough and J. Horne ed., *De Gaulle and Twentieth-Century France*, Edward Arnold, 1994. J. Lacouture, *De Gaulle, 2. Le politique*, Le Seuil, 1985. J. Charlot, *Le Gaullisme d'opposition (1946-1958)*, Fayard, 1983. P. Guiol, *L'Impasse sociale du gaullisme. Le RPF et l'action ouvrière*, Presses de la FNSP, 1985. B. Lachaise, *Le Gaullisme dans le Sud-Ouest au temps du RPF*, Fédération historique du Sud-Ouest, 1997. C. Guy, *En écoutant de Gaulle. Journal 1946-1949*, Grasset, 1996. Les Actes du colloque de Bordeaux sur le RPF, organisé par la Fondation Charles-de-Gaulle et le Centre aquitain de recherches en histoire contemporaine, paraîtront à l'automne 1998.

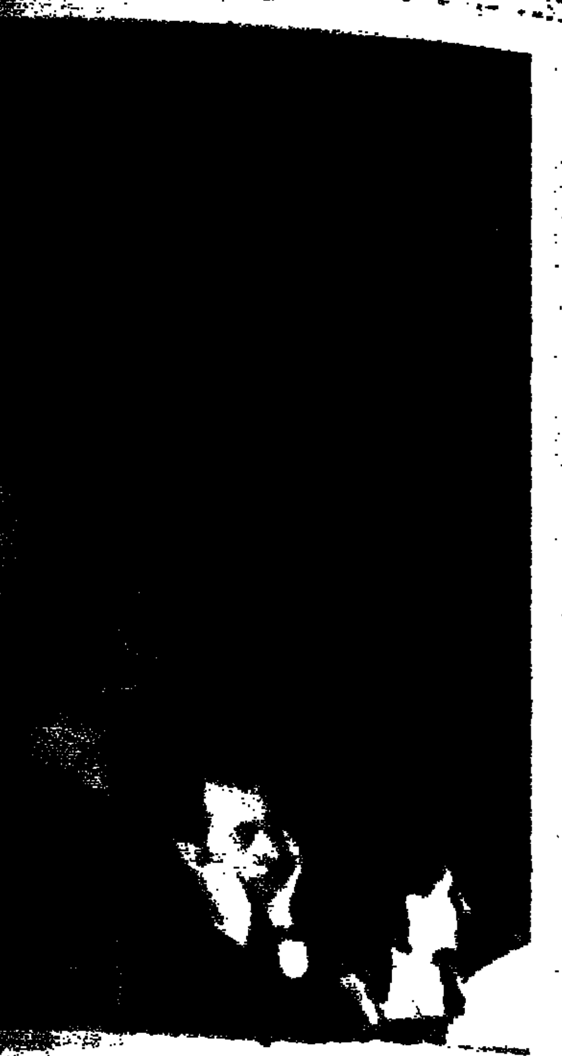


INSTITUT CHARLES-DE-GAULLE

GONZAGUE DREUX/INSTITUT CHARLES-DE-GAULLE

Ci-dessus, réunion du RPF au Vel'd'Hiv' le 2 juillet 1947. A gauche, Jacques Baumel ; au micro, Louis Vallon ; à sa gauche, André Malraux et Geneviève de Gaulle. Ci-contre, le siège du RPF en 1947, rue Taitbout, dans le 9e arrondissement de Paris.

…euse du RPF



LE COURRIER DES LECTEURS Plusieurs lecteurs, parmi lesquels Michel Barak (Aix-en-Provence), Serge Barthélémy (Paris), Jean-Claude Guery (La Madeleine), Jean Jaffré (Villejuif), Jean Maisonneuve (Paris), Pierre Merand (La Celle-Saint-Cloud), se sont émus de la contradiction qu'ils ont relevée entre le titre et le contenu d'un article consacré à l'Algérie le 23 janvier. D'autres titres, dont l'un concernait Roger Garaudy, ont également fait l'objet de critiques. *Nous publions par ailleurs des lettres de protestation contre les pages de publicité pour Emporio Armani parues le 22 janvier.*

Des titres malencontreux

par Thomas Ferenczi

L'ART DE TITRER est un genre difficile. Il faut attirer l'attention du lecteur sans le racoler, lui donner envie de lire l'article sans lui en dévoiler par avance le contenu, résumer en quelques mots un texte sans le trahir, bref en dire assez sans en dire trop, tout en étant clair, précis et engageant. Comme il n'est pas aisé, dans la précipitation du bouclage, de répondre à ces diverses exigences, il arrive que les titres des journaux soient, comme le disait Balzac pour les titres des livres, d'« *effrontés imposteurs* ». Une lecture trop rapide de l'article par un relecteur débordé, une mauvaise inspiration au moment du choix, une maladroite intervention de dernière minute pour raccourcir un titre trop long ou éviter une répétition, et voilà une manchette fautive, une présentation erronée, voire un titre qui dit exactement le contraire de l'article qu'il annonce.

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Le Monde, malheureusement, n'échappe pas à ces pièges. Nos lecteurs ont relevé, au cours des dernières semaines, plusieurs erreurs regrettables et s'en sont émus. La bourde la plus flagrante a concerné, dans *Le Monde* du 23 janvier, la réunion sur l'Algérie qui s'est tenue le 21 janvier à la Mutualité. Nous avons écrit, dans le titre du compte rendu, que « *les intellectuels français renvoient "dos à dos" le pouvoir et les terroristes* », alors que l'article insistait au contraire sur le refus, par les participants, de « *l'amalgame* » qui renvoie « *dos à dos* » les « *terroristes islamistes et les forces de l'ordre algériennes* ». Un rectificatif a été publié dès le lendemain, assorti des excuses d'Edwy Plenel, directeur de la rédaction, pour « *cette impardonnable méprise* ». C'était reconnaître que l'émotion de nos lecteurs était parfaitement justifiée.

Un autre titre a choqué quelques lecteurs. Nous publions ci-dessous une lettre signée de cinq personnalités. Claude Lanzmann, directeur des *Temps modernes*, nous a également fait part, par téléphone, de son indignation. En qualifiant hâtivement Roger Garaudy, dans *Le Monde* du 13 janvier, de « *philosophe antisioniste* », alors même qu'il était poursuivi pour « *complicité de contestation de crimes contre l'humanité* », *Le Monde* prenait à son compte, d'une manière injustifiée, la version donnée par le prévenu. Ce titre était donc pour le moins malheureux. Autre reproche : celui que nous a adressé Maurice Papon, jeudi 22 janvier. L'ancien secrétaire général de la préfecture de Bordeaux a considéré comme « *de la perfidie* » et « *de la provocation* » (*Le Monde* du 24 janvier) le titre donné à notre compte rendu d'audience du 16 janvier : « *Insensiblement apparaît le rôle de Maurice Papon dans les déportations.* » Il nous semble, en effet, que ce titre ne correspondait pas au contenu de l'article, qui faisait seulement état d'un compte rendu de la rafle du 19 octobre 1942, établi le 21 par Maurice Papon, au nom du préfet régional.

Enfin, le maire des Orres, Pierre Brès, et le directeur de l'office du tourisme, François Badjily, regrettent que *Le Monde* ait titré, comme d'autres médias, sur « *la catastrophe des Orres* » (*Le Monde* daté 25-26 janvier) alors que celle-ci « *n'a pas eu lieu sur la commune des Orres et encore moins sur la station* », comme le précisaient nos articles. Nos correspondants estiment que la formule utilisée porte préjudice à la station.

Dans tous ces cas, un peu plus de réflexion et de vigilance aurait évité inexactitudes ou contresens.

ALGÉRIE : LE VEILLEUR AU CHEVET DU MALADE

Je viens de lire la série des lettres de « Fatiha » parmi les lettres d'Algérie que publie *Le Monde* sur Internet. *Aurais-je dû ne pas les lire ?* Car cela fait mal. Et pourtant c'est comme si je lui devais, à cette « Fatiha » qui n'est certainement même pas son vrai prénom. Elle qui écrit pour survivre et cite Eluard : « *Le tout, c'est de tout dire.* » (...) A quoi bon lire ces lettres, puisque je ne peux rien faire à ce malheur, à cette détresse qui devrait passer avant tout ? (...) Que faire si je ne peux rien « faire » ?

Eh bien, peut-être que prendre la peine de lire ces lettres, les lettres d'une femme parmi d'autres, comme perdue au milieu d'un peuple, d'un pays mutilé, saisi de démence et meurtri par le chaos pur et dur, c'est déjà « faire » quelque chose. C'est lire, c'est écouter, c'est être attentif. Cela ne fera pas revivre les morts et n'empêchera probablement pas les morts à venir, mais c'est l'affirmation d'une présence, le don d'une attention, aussi dérisoire qu'elle soit. « Fatiha » n'est plus tout à fait seule avec ses mots, elle est écoutée. L'écoute aussi aide peut-être à survivre. Le veilleur au chevet du malade n'apporte pas plus que sa présence, son écoute si le souffrant peut encore parler. Le veilleur ne peut pas rentrer lui-même dans la bataille ouverte contre le virus, du moins pas directement, il ne peut pas combattre au feu de l'action dans un corps dont il ne connaît rien, seules les forces de résistance du malade peuvent rentrer dans le corps-à-corps. Et pourtant le veilleur, *contre toute attente*, est utile, simplement parce qu'il est là, donnant ainsi un peu de lui-même. Il n'est pas très efficace, mais, à sa façon, aide un peu le malade à résister, car celui-ci sait alors – ou sent – qu'il n'est plus seul, qu'il n'est pas complètement oublié, abondonné, laissé au dessèchement. Savoir qui l'empêche de se rendre, de se désagréger complètement avant même que son cœur ait cessé de battre. Eh bien, espérons que, tels des veilleurs lointains dans la nuit d'Algérie, les lecteurs de ces lettres écrites avec le feu du dernier souffle – un souffle qui dure envers et contre tout – seront, par leur lecture, d'une certaine aide, aussi humble qu'elle soit.

Johanna Buisson
Cambridge (Royaume-Uni)

COMMENT TRADUIRE ?

Une critique du livre d'Ilse Grubrich-Simitis, *Freud : retour aux manuscrits*, dans « Le Monde des livres » du 14 novembre 1997, se termine par la phrase : « *Dommage que la traduction soit si mauvaise !* » Je suis un des traducteurs. Une mauvaise traduction, c'est quoi ? Ou bien une traduction truffée de faux-sens, de contresens. Pour établir ce constat, encore faut-il aller lire l'original et faire une comparaison. Ou bien, et ce me semble caractéristique d'une position française vis-à-vis de la traduction, le critère est ce qu'il est convenu d'appeler « le bon français ». Et apparemment il ne vient à l'idée de personne que le fait de ne pas transposer en « bon français » un texte écrit dans une autre langue ne constitue pas une incapacité professionnelle mais, bien au contraire, un choix mûrement réfléchi : celui de restituer le texte et non de le réécrire. Pour reprendre un débat qui a eu lieu dans les colonnes de votre journal et le dire sous la forme d'une boutade : c'est le choix d'une traduction « démocratique » plutôt que « républicaine ». Vous remarquerez que ce débat qui traverse tous les grands thèmes de l'actualité politique : l'immigration, la forme que prendra l'Europe, etc., se trouve aussi à ce niveau.

Johanna Stute Cadiot
Paris

OUTRANCE

Est-ce vraiment respecter le lecteur que de lui infliger ces nombreuses pages de publicité au profit d'un seul annonceur, Armani en l'occurrence ? L'excès, voire l'outrance, de cette campagne, au détriment des articles de fond, ne fait qu'exaspérer... et produire ainsi l'effet inverse de celui voulu par le publicitaire. Sans compter l'effet ricochet sur le support que l'on en vient à maudire de se vendre ainsi.

Philippe Escaravage
Paris

CATALOGUE DE MODE

Il faut admettre, en toute bonne foi, qu'un journal, même au prix élevé de 7,50 F, a besoin de recourir aux ressources publicitaires. Mais avec prudence et mesure, Monsieur le Directeur ! Comment *Le Monde* peut-il *accepter d'être tourné, ridiculement*, en catalogue de mode ? Je tiens cet avilissement pour une certaine forme de « corruption » passive, de même nature que celle qui vous fit consacrer un nombre inconsidéré de colonnes au décès – tragique – d'une princesse anglaise.

Laurent Bigorgne
Paris

SCANDALE

Quel scandale, quel scandale ! On en a le souffle coupé ! Votre numéro du 22 janvier, de 34 pages, donne 6 pages entières, une demi-page, un quart de page et deux pavés à Emporio Armani. C'est de l'intoxication et, à mes yeux, un véritable mépris de vos lecteurs, qui n'ont certes pas besoin d'un tel matraquage. Que cela rapporte (financièrement, du moins), j'en suis convaincu, mais quelle perte d'image ! Je ne vous complimente pas.

Jean-Claude Richard
Saint-Guilhem-le-Désert
(Hérault)

DÉTOURNEMENT DE SENS

Dans son édition du 13 janvier, *Le Monde* a titré un article rapportant divers soutiens arabes à Roger Garaudy de la manière suivante : « *Le philosophe antisioniste Roger Garaudy reçoit le soutien de journaux arabes* ». Ce titre ne présente pas, sur l'affaire qu'il traite, les qualités d'objectivité dont vous vous réclamez. En qualifiant Roger Garaudy de « *philosophe antisioniste* », vous le présentez par le qualificatif dont Roger Garaudy désire être désigné.

Vous auriez pu vous limiter aux mots « le philosophe Roger Garaudy... », ou encore titrer « M. Roger Garaudy... ». Vous auriez pu aussi écrire « le philosophe antijuif ». L'adjectif « *antisioniste* » ne sert ici que de masque lexical pour un projet qui a peu de chose à voir avec la critique de la politique de l'actuel gouvernement de l'Etat d'Israël, ni même la critique de ses principes fondateurs. Utiliser l'euphémisme « *antisioniste* » dans votre titre confine au détournement de sens tout comme le titre de « *philosophe* » semble impropre pour les travaux de M. Garaudy. Vous avez donc fait un choix qui met en cause la déontologie journalistique et dont les effets politiques sont particulièrement graves. L'honnêteté intellectuelle est d'abord une question de vocabulaire.

Elisabeth de Fontenay,
Alain Finkielkraut,
Henri Raczymow, Jacques Tarnero, Michel Zaoui

Cette obscure clarté qui tombe de l'euro...

Suite de la première page

L'Europe aura un degré d'ouverture pratiquement équivalent à celui des Etats-Unis, et donc un degré de dépendance à l'égard de la valeur de sa monnaie, identique. Le commerce extérieur de la France représente aujourd'hui 18,3 % de sa production. Le commerce extérieur du pays, hors euro, représentera demain 9,3 % de sa production seulement. La parité entre l'euro et le dollar aura donc deux fois moins d'importance demain pour l'économie française que ne l'a la valeur du franc vis-à-vis du dollar aujourd'hui.

Les « *Etats-Unis d'Europe* » pourront ainsi avoir, à l'égard de la valeur externe de leur monnaie, la même attitude que les Etats-Unis d'Amérique, celle d'une « *négligence bénigne* », comme disent les Américains. A Washington, jusqu'à présent, lorsque le débat sur la valeur du dollar était soulevé, les Européens s'entendaient régulièrement répondre : « *Le dollar, c'est notre monnaie. C'est votre problème !* » Demain, les Européens pourront rétorquer aux Américains : « *L'euro, c'est notre monnaie. C'est votre problème !* »

STABILITÉ OU VOLATILITÉ ?

Autre sempiternel débat : l'euro sera-t-il plus ou moins stable vis-à-vis des autres grandes monnaies, le dollar et le yen, notamment ? Là encore, les spécialistes donnent, avec la même assurance, et une argumentation toujours intellectuellement séduisante, des réponses totalement opposées. Compte tenu de l'incertitude qui régnera au lendemain de sa naissance, l'euro sera très volatil, affirment certains. S'appuyant sur un ensemble économique massif et exportateur de capitaux, l'euro sera plus stable que ne le furent le franc ou le deutschemark, expliquent d'autres.

Encore une fois, tout cela a-t-il quelque importance ? L'instabilité de l'euro, si instabilité il y a, n'affectera en tout état de cause qu'une part très faible de l'activité en Europe, celle-ci étant devenue une zone de stabilité monétaire. Même si les industriels se plaignent régulièrement des effets dévastateurs d'une trop grande volatilité des monnaies, aucun expert n'est encore parvenu à démontrer une corrélation totale entre l'instabilité d'une monnaie et la croissance d'une économie.

Quant à savoir si l'euro deviendra une monnaie de réserve, concurrente du dollar, les avis sont là encore totalement divergents. La devise américaine bénéficie actuellement de ce privilège. Mais est-ce un avantage si enviable ? L'« *effet de seigneuriage* » apporterait à l'économie américaine un supplément de PIB de 0,2 % au maximum. Même si, finalement, elles n'ont qu'une importance relativement modeste, toutes ces incertitudes sur l'euro vont, à l'évidence, continuer à alimenter les polémiques d'ici au 1er janvier 1999.

Il en est une plus inquiétante peut-être. Un responsable français évoquait, lors de l'un de ces colloques, l'idée de faire du 1er mai 1998 « *la Fête de l'euro* ». On ose espérer qu'il ne s'agissait pas, dans son esprit, de renoncer à la Fête du travail, même si, sur l'avenir du travail aussi, les incertitudes sont grandes !

Erik Izraelewicz

RECTIFICATIFS

LONGWY

L'année 1977 a été évoquée à plusieurs reprises, au lieu de l'année 1997, dans l'article consacré à la situation du pôle de reconversion de Longwy (*Le Monde* du 30 janvier). Cet article faisait référence à une déclaration de Jacques Chérèque publiée dans *Le Monde* du 3 avril 1997 (et non 1977). La menace de suppression des aides au Pôle européen de développement (PED) datait aussi de 1997. Enfin, c'est en juillet 1997 qu'Unimétal a annoncé la fermeture d'un train de laminage de fils d'acier.

NOMINATIONS

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans un article relatant une intervention d'Elisabeth Guigou devant l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 30 janvier), la directrice de la Protection judiciaire de la jeunesse, Cécile Petit, ne souhaitait pas être nommée avocate générale à la cour d'appel de Paris, mais à la Cour de cassation.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le casse-tête Saddam Hussein

LES Etats-Unis, qui s'apprêteraient à bombarder l'Irak, ont raison sur un point : Saddam Hussein est un homme dangereux. En 1980, il a fait raser – littéralement raser – Khoramshar, une ville iranienne de plus de 100 000 habitants (Russes ou Occidentaux n'y trouvèrent d'ailleurs rien à redire). En mars 1988, le président irakien a fait assassiner par les gaz plusieurs milliers de Kurdes, prouvant qu'il n'hésitait pas à utiliser les armes de destruction massive contre sa propre population. En 1990, il n'a pas hésité à envahir le Koweït. Il règne par la terreur, le meurtre et la torture, à la tête d'un régime à côté duquel les pratiques passées des Borgia semblent le fait d'aimables tyranneaux.

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU qui « gèrent » le dispositif de sanctions imposé à Bagdad ont quelque souci à se faire face à la nouvelle crise qui s'annonce. Elle les ramène exactement où l'on en était en novembre 1997. La commission de l'ONU chargée de dépouiller l'Irak de son arsenal de destruction massive, l'Unscom, était alors sur le point de mettre au jour un dépôt d'armes biologiques. Pour l'en empêcher, Saddam Hussein a provoqué l'affrontement en chassant les experts américains de l'Unscom. Mais à peine la France et la Russie avaient-elle réussi à trouver une issue diplomatique à cette énième crise, que le dictateur irakien récidivait : il vient d'interdire à nouveau aux agents de l'Unscom de fouiller certains sites, et menace de les chasser dans les six mois.

La France, la Russie, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont d'accord pour dénoncer le comportement de Saddam Hussein comme « *inacceptable* ». Le ton est particulièrement amer à Paris, où l'on estime avoir tendu de nombreuses perches à Saddam Hussein, sans que celui-ci daigne en saisir aucune. Pour autant, la France n'est pas disposée à se joindre à un nouveau bombardement contre l'Irak. Les Etats-Unis veulent frapper une division de la garde républicaine et différentes installations militaires irakiennes.

On ne les accusera pas, ici, de chercher, ce faisant, une « diversion » aux petites affaires d'alcôve de la Maison Blanche. Ce serait faux : il y a plusieurs semaines déjà que Washington se prépare à l'option militaire. On n'osera pas non plus prétendre que « l'option diplomatique » a quelque chance de succès, tant la dernière crise a prouvé que Saddam Hussein y était indifférent.

On observera simplement que les Etats-Unis se disent prêts à une campagne de bombardements sans être aucunement sûrs d'obtenir le départ de Saddam Hussein, son affaiblissement, ou même son acceptation de l'Unscom. Au contraire. Les risques, en revanche, sont connus : nouvelle détérioration du climat dans un Proche-Orient déjà tendu et morts possibles dans la population civile. Ce sont d'énormes risques. La solution militaire est dangereuse et douteuse. L'heure est à une réflexion radicalement renouvelée sur la manière de maîtriser ou de déstabiliser Saddam Hussein.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'assassinat du Mahatma

AUX HOMMES – et pas seulement à ceux des Indes – qui bafouaient sa doctrine, le vieux prophète ami du paradoxe donne une dernière leçon par sa mort : la preuve par l'absurde des vérités qu'il enseignait.

La vérité prend souvent figure de paradoxe en face des mensonges des hommes. Gandhi, son serviteur, était en toutes choses paradoxal. Entre son rouet et son téléphone, il appartenait à la fois aux plus anciens âges de l'Asie et à un monde moderne où les luttes du siècle envahissent jusqu'à l'ermitage du saint.

Essentiellement religieux, il annonçait pourtant un avenir où les religions reconnaîtront les raisons de se fondre au lieu de se faire concurrence, où les hommes seront plus religieux et moins attachés à une religion.

De l'Angleterre il disait : « *Je la hais, et j'aime les Anglais.* » Bien pis : il se faisait aimer d'eux. C'était un doux et un pacifique, mais aucun homme n'a fait davantage pour transformer en une puissante énergie le quiétisme naturel de l'Inde, et peut-être de l'Asie tout entière.

C'était, pour le résumer, le plus grand rebelle de notre temps, mais sa révolution était de redécouvrir que la foi déplace les montagnes, et de réinventer pour armes la force de l'esprit, le refus du mal, le jeûne. Et le portrait ne serait pas complet si l'on n'y ajoutait un curieux don d'acteur, en même temps qu'une fine pointe de caprice et d'humour, qui le poussaient à utiliser habilement la fascination exercée sur l'Occident et l'Inde même par son personnage de fakir demi-nu.

Robert Guillain
(1er -2 février 1948.)

INDUSTRIE Les deux *firmes* pharmaceutiques britanniques Glaxo *Wellcome et SmithKline Beecham* ont annoncé, dans la soirée du vendredi 30 aux Etats-Unis, qu'elles *avaient engagé des négociations en* vue de parvenir à une fusion. C'est *une surprise, SmithKline discutant* depuis deux mois d'un rapprochement avec American Home Products. Ce *dernier projet est abandonné.* ● LA FUSION créerait le premier *groupe pharmaceutique mondial* avec une capitalisation de plus de *160 milliards de dollars et un chiffre* d'affaires de 27 milliards de dollars. ● LES ACTIONNAIRES de Glaxo détiendront 59,5 % du nouvel ensemble. ● LE SECTEUR fait l'objet de *vastes mouvements de concentration* avec les rapprochements de Roche et Boehringer *Mannheim*, de Ciba et Sandoz ou de Hoechst et Marion Merrel Dow. Glaxo et Wellcome s'étaient eux-mêmes mariés en 1995.

Glaxo et SmithKline veulent constituer le numéro un mondial de la pharmacie

L'opération surprise est la plus importante de l'histoire par son prix : 430 milliards de francs. La nouvelle entité, britannique, aura 8 % du marché mondial. Le coût de la recherche des nouveaux médicaments et la mondialisation expliquent le vaste mouvement de concentration que connaît le secteur

COUP DE THÉÂTRE dans l'industrie pharmaceutique. On annonçait American Home Products, ce sera finalement le britannique Glaxo Wellcome qui fusionnera et prendra le contrôle de son compatriote SmithKline Beecham. Si les négociations aboutissent, le nouvel ensemble, avec un chiffre d'affaires global de 27 milliards de dollars (162 milliards de francs) deviendra le premier laboratoire mondial en contrôlant près de 8 % du marché. Par son montant de 70 milliards de dollars (430 milliards de francs), cette fusion est la plus importante *jamais réalisée jusqu'à présent. Le* nouvel ensemble pèsera 160 mil*liards de dollars en Bourse.*

La nouvelle a été annoncée dans *la soirée de vendredi 30 aux Etats-*Unis. Aucune rumeur sur les marchés boursiers n'avait circulé. Au contraire, les investisseurs attendaient la concrétisation du rapprochement entre American Home Products (AHP) et SmithKline Beecham. Annoncée le 20 janvier, cette fusion entre le septième et le neuvième laboratoire mondial devait donner naissance au numéro un de la pharmacie (*Le Monde* du 22 janvier). Mais les négociations n'étaient pas entièrement achevées.

Aucune précision n'avait été donnée sur la part des deux groupes dans le nouvel ensemble, ni sur la future composition de l'équipe dirigeante. Les incertitudes sur le montant des dommages qu'AHP devra peut-être verser à ses patients ayant eu recours à deux médicaments coupe-faim, retirés cet été du marché en raison de leurs effets secondaires, ont sans doute pesé. Les négociations ont été rompues, sans plus de précision.

106 700 SALARIÉS

Rien n'étant signé, le numéro deux mondial, Glaxo Wellcome, en a alors profité pour prendre de vitesse son *concurrent américain* et lui ravir SmithKline Beecham. Selon *l'état actuel des discussions*, les actionnaires de Glaxo auraient 59,5 % *du capital de l'entité issue de la fu*sion, ceux de SmithKline Beecham *40,5 %. Les termes financiers de la* transaction n'ont cependant pas encore été précisés. *Le président (chairman)* du nouveau groupe serait Richard Sykes, actuel patron de Glaxo Wellcome, et le directeur général *(chief executive)* Jan Leschly, qui occupe déjà cette fonction chez SmithKline. L'équipe de direction serait composée de trois autres membres, deux venant de Glaxo, John Coombe et Robert Ingram, et un de Smithkline, Jean-Pierre Garnier.

Les dix premiers groupes mondiaux

SELON LES VENTES SUR ORDONNANCES — Chiffre d'affaires 1996 en milliards de dollars

GLAXO-WELLCOME (GB) + SMITHKLINE-BEEECHAM (GB)	13,7
MERCK AND CO (EU)	10,2
NOVARTIS (Suisse)	9,8
BRISTOL-MYERS-SQUIBB (EU)	8,7
HOECHST-MARION-ROUSSEL (Allem.)	8,3
PFIZER (EU)	8,1
AMERICAN HOME PRODUCTS (EU)	7,4
JOHNSON AND JOHNSON (EU)	7,1
ROCHE* (Suisse)	6,8
LILLY (EU)	6,4

La nouvelle entité emploiera 106 700 salariés, répartis quasi équi*tablement entre les deux groupes.* Glaxo Wellcome est connu pour son *anti-ulcéreux le Zantac et pour son* traitement contre le sida appelé 3TC (Lamivudine ou *Epivir*), mais aussi pour ses produits contre l'asthme (Ventoline) et contre la migraine (Sumatriptan). SmithKline Beecham est réputé aussi pour son traitement de l'ulcère – le Tagamet –, son antidépresseur Seroxat (Paxil aux Etats-Unis) et ses vaccins, pour lesquels il dispute la première place mondiale au français Pasteur Mérieux. La combinaison des deux ensembles en fera le leader dans le traitement de *toutes ces maladies. De plus, les* deux groupes sont très en pointe *dans la biotechnolgie. Cette fusion* devrait renforcer leur potentiel de recherche, qui serait le plus important au monde.

INDISPENSABLE RAPIDITÉ

Depuis plusieurs mois, le mouvement de concentration dans ce secteur semblait ralenti. La dernière opération remontait au mois de mai 1997, avec l'acquisition par le suisse Roche de l'allemand Boehringer Mannheim pour 11 milliards de dollars (160 milliards de francs). 1995 et 1996 avaient été riches en fusions : pas moins de sept. La plus importante fut, en 1996, celle des suisses Ciba et Sandoz, donnant naissance à Novartis. Cette opération était une réponse directe à l'OPA (offre publique d'achat) lancée un an au*paravant par le patron de* Glaxo, Richard Sykes sur son compatriote Wellcome, *dans le but d'augmenter* sa gamme de produits et surtout de *renforcer son potentiel de re*cherche. Le britannique a acquis ainsi l'anti-herpès *Zovirax et le Retrovir* (AZT) destiné au traitement du sida.

La rapidité est l'une des conditions indispensables de la réussite de la fusion selon les dirigeants. Dans le cas de Wellcome, Richard Sykes a rappelé qu'il a fallu un an, conformément au calendrier fixé, pour effectuer l'intégration des soixante-dix filiales. Elle s'est traduite par la réduction de plus de 10 % des effectifs, soit 7 500 personnes de par le monde. Le mouvement est plus lent pour les sites de production, où l'harmonisation prend trois à quatre ans. Fort de cette expérience, le groupe devrait appliquer la même *stratégie pour Smithkline.*

Les interrogations sont cependant *de deux ordres. La première* porte sur la capacité du groupe à recommencer une telle intégration. *La* seconde concerne la réaction des concurrents, du candidat éconduit American Home Products et, surtout, de Novartis. Le suisse, qui revendique des ambitions de leader mondial, ne devrait pas rester indifférent dans cette course à la taille.

Dominique Gallois

Les dix plus importantes fusions-acquisitions mondiales

Classées par le montant de l'acquisition (en milliards de francs)
● **Glaxo Wellcome/SmithKline Beecham** (pharmacie) : 429,1
● **WorldCom Inc. /MCI Communications** (télécommunications) : 225,7
● **Sandoz AG/Ciba-Geigy AG** (pharmacie) : 224,3
● **Mitsubishi Bank/Bank of Tokyo** (banque) : 208,9
● **KKR/RJR Nabisco Inc.** (agroalimentaire) : 163,5
● **UBS/Swiss Bank** (banque) : 150,2
● **Bell Atlantic/Nynex Corp.** (télécommunications) : 135,9
● **Grand Met/Guiness Plc** (agroalimentaire) : 124,8
● **Walt Disney Co./Cap Cities/ABC** (loisirs) : 117,4
● **First Union/Core States** (banque) : 99,5

Le rapprochement de deux établissements crée la plus grande banque belge

*LA MUTATION du monde finan*cier belge s'accélère. Après le rachat *l'an dernier de la Banque Bruxelles-*Lambert par le néerlandais ING et la constitution, en *1996*, d'un ensemble Crédit local de France-Crédit communal de Belgique, baptisé Dexia, une nouvelle entité va voir le jour, regroupant les activités des deux groupes flamands Almanij (Kredietbank et les assurances Fidelitas) et Boerenbond (Cera Bank et *les assurances ABB). Selon les ana*lystes belges, le nouveau groupe de*vrait représenter une capitalisation* de l'ordre de 80 milliards de francs français.

Il emploiera 23 300 personnes pour 2,5 millions de clients. Le rapprochement de la Kredietbank et de la Cera Bank formera la plus grande banque belge – la 35e en Europe – avec un capital de 34 milliards de francs français et un total de plus de *500 milliards de dépôts. En outre,* la fusion entre ABB et Fidelitas va *créer le troisième assureur belge,* avec un total de primes de 10,4 mil*liards de francs français.*

La nouvelle entité, qui n'a pas encore de nom, est prête à prendre le contrôle d'autres groupes financiers en Europe et dans le monde. *« Nous ne cachons pas notre préoccupation de devenir un groupe européen, voire mondial »*, a déclaré Jan Huyghebaert, président de la holding Almanij, qui aura le contrôle du nouveau groupe. Le processus d'intégration va commencer avant l'été et devrait durer trois ans, ce qui n'empêchera pas le nouveau groupe de grandir, explique Willy Breesch, le patron de Cera qui prendra la présidence de la nouvelle entité.

TAILLE CRITIQUE

Cera est une banque coopérative agricole. L'année dernière, elle a *acheté la filiale belge d'Indosuez*, qui était à vendre après la reprise de *la banque française par le Crédit* agricole. Boeronbond est aussi une *société à forme mutualiste, qui dé*tient 13,1 % de Cera Bank et, à parité *avec cette dernière, l'assureur ABB.* ABB détient, pour sa part, 9,4 % *d'Almanij et 4,8 % de Kredietbank,* qui sont des sociétés cotées. Leurs *actions ont respectivement gagné* 4,2 % et perdu 0,6 %, vendredi, à la *Bourse de Bruxelles après l'an*nonce de l'opération.

Marcel Cockaerts, président de la Kredietbank, estime que la nouvelle société disposera d'environ 6 milliards de francs de capital pour financer des acquisitions et d'une capacité d'endettement importante. *« Des négociations sont toujours en cours avec la Rabobank »*, a confié M. Cockaerts, en ajoutant que d'autres candidats intéressés par une alliance se sont déjà manifestés.

La filiale luxembourgeoise de la Kredietbank, la KB-Lux, reste pour l'instant hors du schéma de fusion. Elle est dans le collimateur de la justice belge pour des dossiers d'évasion fiscale.

A l'image de ce qui se passe dans des pays européens de dimension moyenne, comme les Pays-Bas et la *Suisse*, les *regroupements entre* groupes financiers s'accélèrent en *Belgique. La nécessité d'obtenir une* taille critique devient impérative au *moment où le marché domestique* va prendre, avec l'euro, la dimen*sion de l'Europe continentale.*

Eric Leser
(avec l'agence Bloomberg.)

Le groupe Fiat a enregistré des profits record en 1997

DANS la traditionnelle lettre envoyée chaque *année à la fin* janvier aux actionnaires de Fiat, Cesare Romiti, président du premier groupe privé italien, a dévoilé les premiers résultats *1997. Le* chiffre d'affaires consolidé a progressé de 15 % l'an dernier, à 89 500 milliards de lires (303 milliards de francs). Son bénéfice avant impôt a progressé de 10,4 %, établissant un nouveau record en dépassant 4 200 milliards de lires (14,2 milliards de francs). Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à environ 3 500 milliards de lires, contre 1 805 milliards de lires en 1996. Pour la première fois depuis 1990, la position financière nette, qui était encore négative de 2 211 milliards de lires au 31 décembre 1996, est redevenue positive, à 2 400 *milliards de lires.*

M. Romiti souligne la *« qualité » de ce résultat, en précisant qu'il* n'a été cette fois que *« marginalement influencé par les facteurs exceptionnels »* (400 milliards de lires provenant de la cession des actions Alcatel détenues par Fiat et d'activités industrielles mineures). En 1996, le bénéfice avant impôt avait littéralement explosé grâce aux *produits exceptionnels* provenant de la cotation en Bourse d'une partie du capital de New Holland (machines agricoles) et de la cession du groupe d'assurances Prime, qui avaient représenté 40 % de ce résultat.

2,7 MILLIONS DE VOITURES

Selon M. Romiti, *« tous les secteurs et toutes les zones géographiques ont contribué à cette évolution positive de la gestion »*. Fiat Auto, désormais la principale activité du groupe, a enregistré un chiffre d'affaires de 50 550 milliards de lires, en hausse de 19 % : le groupe n'a *jamais* vendu autant de voitures (2,7 millions), mais il a *été fortement aidé par la prime* à la casse en Italie, qui doit normalement *expirer en juillet.*

M. Romiti confirme dans cette *lettre son départ après l'assemblée* générale des actionnaires de Fiat en juin. Il y proposera son remplacement par Paolo Fresco, vice-président exécutif du colosse américain General Electric.

Virginie Malingre

Raymond Lévy prend la présidence du CDR

LUNDI 2 février, Michel Rouger, le président du Consortium de réalisation (CDR), la structure chargée de céder les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais, quittera le CDR, qu'il *préside depuis l'été 1995* pour céder sa place à Raymond Lévy (soixante-dix ans), l'ancien président de Renault. Conformément à la réforme annoncée par Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie, le 16 décembre, et entérinée par l'assemblée générale du CDR vendredi 30 janvier, il prendra la présidence du conseil de surveillance nouvellement créé du CDR.

Cinq autres membres viennent d'être nommés par Bercy à ce conseil. *Outre Francis Lorentz*, l'actuel président de l'Etablissement public de financement et de réalisation (EPFR), la structure publique bailleur de fonds du CDR, y siégeront quatre membres choisis par M. Lévy. Francis Gavois (inspecteur général des finances, ancien président de la Banque française du commerce extérieur et directeur adjoint du cabinet de Raymond Barre à Matignon), Jean-Pierre Capron (président du groupe Fives-Lille, ancien président de Renault véhicules industriels) et Michel Praderie (ancien secrétaire général de Renault) y feront figure, dans l'ordre, d'expert de la banque, de spécialiste des problèmes industriels et de professionnel des questions sociales. Enfin Christian Blanc, ancien président de la RATP et d'Air France, proche de Michel Rocard, siégera en tant que spécialiste du transport aérien, alors que le CDR est toujours actionnaire de la compagnie AOM.

Ce conseil, encore incomplet, est présenté comme *« le garant de l'indépendance et de la responsabilisation du CDR »*, par Bercy, qui ignore les critiques formulées çà et là, rappelant que M. Lévy a été administrateur du Crédit lyonnais de 1988 à 1993 et qu'il préside encore le conseil de surveillance de Lagardère SCA. Sur le plan opérationnel, la direction du CDR continuera à être exercée par François Lemasson.

Sophie Fay

DÉPÊCHES

■ **BANQUES : l'Association française des banques et les syndicats** se sont retrouvés, vendredi 30 janvier, pour négocier la modernisation de la convention collective. Des divergences profondes sont apparues sur les 35 heures et tout laisse à penser que l'AFB pourrait dénoncer, dans les semaines à venir la convention collective.

■ **GAN : le cahier des charges pour la privatisation de l'assureur** public a été remis aux organisations syndicales du groupe, qui feront part de leurs commentaires lors du comité d'entreprise du 11 février. Il prévoit que 8 % à 10 % du capital soit réservé à l'actionnariat salarié.

■ **AMVESCAP : le groupe américain (Invesco, AIM) va reprendre la division gestion d'actifs du Liechtenstein Global Trust** (330 milliards de francs d'actifs gérés) pour 1,3 milliard de dollars (7,8 milliards de francs). Au total, Amvescap gérera 1 500 milliards de francs d'actifs.

■ **INFORMATION FINANCIÈRE : le cours en Bourse** de l'agence Reuters a baissé de 7 %, vendredi 30 janvier, après que le groupe de diffusion d'information financière Bloomberg *eut porté plainte* contre lui pour reprise non autorisée d'informations.

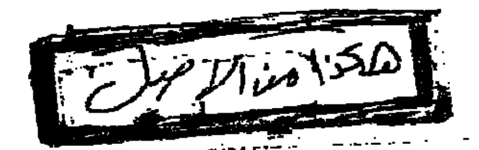
■ ***JET TOURS*** **: la cession du voyagiste,** filiale à 75 % du groupe Air France, pourrait intervenir dès avril, selon son PDG René-Marc Chikli, qui fait partie des repreneurs.

■ **AIR FRANCE : le ministère de l'économie a choisi Morgan Stanley et Crédit agricole-Indosuez** comme banques conseils pour la prochaine privatisation partielle d'Air France.

■ **AÉRIEN : les Etats-Unis et le Japon** sont parvenus, vendredi 30 janvier, à un nouvel accord de libéralisation du transport aérien. Il permettra d'ouvrir des liaisons directes entre davantage de villes américaines et japonaises.

■ **MICHELIN : le passage à 35 heures** pourrait conduire l'industriel à *délocaliser certaines de ses activités à l'étranger*, rapporte, vendredi 30 janvier, *Le Figaro*, citant une note interne adressée aux cadres.





M. Messier favorable à une fusion entre CanalSatellite et TPS

Le PDG de la Générale des eaux souhaite un rapprochement entre les deux bouquets numériques. Il rejoint ainsi la position d'Albert Frère, actionnaire de TPS, qui se heurte à l'opposition de TF 1, de France Télécom et de Suez-Lyonnaise des eaux

LONGTEMPS resté dans les coulisses, Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux, s'est emparé, à son tour, du sujet qui agite les milieux télévisuels : une éventuelle fusion entre CanalSatellite et TPS (Télévision par satellite). Il s'est déclaré, vendredi 30 janvier, *« favorable à la fusion globale »* entre les deux bouquets numériques. Ce rapprochement permettrait, selon lui, de dégager *« une rentabilité supérieure d'un milliard de francs à celle de la somme des deux bouquets »*.

Sur le sujet, Jean-Marie Messier est sur la même ligne qu'Albert Frère, actionnaire de TPS. Depuis plusieurs semaines, le financier belge tente de convaincre ses partenaires du bouquet numérique de la pertinence d'une fusion avec CanalSatellite. Mais, jusqu'à présent, il se heurte à l'opposition farouche de TF 1, de France Télécom et de Suez-Lyonnaise des eaux, respectivement actionnaires de TPS à hauteur de 25 %, 25 % et 10 %.

Les trois partenaires dans TPS s'irritent de ces propositions qu'ils perçoivent comme un moyen pour reconstituer un monopole sur le marché de la télévision à péage, pour le plus grand profit de Canal Plus. Car c'est la chaîne payante, dans le schéma imaginé, qui prendrait le pas sur tous les autres acteurs. Sans détours, France Télécom se déclare opposé *« à la fusion, car la concurrence va développer le marché. Un constat valable aussi bien pour le secteur de l'audiovisuel que pour celui des télécommunications »*. Un avis partagé par TF 1 et le groupe Bouygues, opérateur de la première chaîne, qui souligne le succès du bouquet numérique. Alors que TPS escomptait 175 000 abonnés la première année, il en a obtenu plus de 350 000.

SUCCÈS IMPRÉVU

Les spéculations se sont multipliées, ces derniers jours, sur la capacité d'Albert Frère, premier actionnaire de Suez-Lyonnaise des eaux avec 11,5 % du capital, à rallier le groupe à ses positions. Vendredi 30 janvier, le financier belge et le président du directoire de Suez-Lyonnaise des eaux, Gérard Mestrallet, ont publié un communiqué commun indiquant : *« Si nous avons à prendre des décisions sur TPS, nous le ferons en parfait accord et nous le ferons savoir en temps utile. »* Cela n'exclut en rien des choix divergents sur TPS. Suez-Lyonnaise des eaux semble opposée à toute fusion. *« Il y a un an, il aurait été possible d'imaginer la création d'un seul bouquet avec tous les partenaires. Maintenant, c'est impossible. Même si nous le voulions, il n'est pas certain qu'une fusion serait avalisée par Bruxelles »*, remarque-t-on dans le groupe. Un projet de plate-forme numérique unique en Allemagne est pour l'heure bloqué par la Commission européenne.

Pour l'homme clé de la CLT-UFA, l'analyse est différente. Selon lui, la concurrence va, certes, élargir le marché de la télévision à péage, mais elle aura surtout pour effet d'enrichir les studios américains. Un argument repris par Jean-Marie Messier, qui souligne que *« c'est Hollywood qui est gagnant »* de la concurrence entre TPS et CanalSatellite. La direction de TPS réfute le propos. Selon elle, la fusion n'aurait aucun effet sur les acquisitions de droits de retransmission, principalement cinéma et sport. *« Les contrats à long terme ont été signés depuis l'an dernier, avec des prix alignés sur ceux de Canal Plus. »* Dès lors, rien ne pourra changer avant cinq ans. Fusion ou pas.

Plus concrètement, Albert Frère semble avoir pour objectif de rentabiliser rapidement le succès quasi imprévu de TPS. Pour certains, à un peu plus de soixante-dix ans, l'homme d'affaires belge n'a plus les mêmes échéances que ses cadets de Bouygues ou de France Télécom. En cas de fusion avec CanalSatellite, il pourrait valoriser à près de 800 millions de francs sa participation de 20 % dans TPS, évalué entre 3,5 milliards et 4 milliards de francs. En revanche, une vente de la participation de la CLT-UFA dans TPS aux autres actionnaires du bouquet ne lui rapporterait pas autant. Selon les statuts du bouquet, les actionnaires de TPS disposent d'un droit de préemption sur toute cession de parts. Patrick Le Lay, PDG de TF 1 et de TPS, se dit *« candidat au rachat »*. Il pourrait être suivi par France Télécom. Suez-Lyonnaise des eaux pourrait aussi regarder le cas attentivement.

LE RENFORT DE BERTELSMANN

Décidé d'aboutir avant le printemps, l'homme d'affaires belge aurait reçu le renfort de Bertelsmann, son partenaire à 50-50 dans la CLT-UFA. Le groupe allemand vient de rassembler en France ses activités multimédias avec Canal Plus et Cegetel, deux filiales directe ou indirecte de la Générale des eaux. Jean-Marie Messier a signalé qu'au-delà de cette alliance *« il n'est pas interdit de penser que d'autres idées peuvent naître en cours de route, et pas forcément dans le même domaine »*. En clair, après Internet, une association entre les quatre partenaires pourrait voir le jour.

La menace d'une nouvelle coalition ne semble pas impressionner les partenaires de TPS, et encore moins les inciter à revoir leur position. Tous considèrent que *« la fusion est une idée mort-née »*.

La dernière intervention de Jean-Marie Messier prônant un rapprochement les a renforcés dans ce sentiment : *« Lorsqu'on souhaite réaliser une opération, on la prépare discrètement. En parler publiquement, c'est déjà l'enterrer »*, remarque l'un d'entre eux.

Guy Dutheil et Martine Orange

PROFIL

ALBERT FRÈRE L'HOMME DES REBONDS

Début 1997, Albert Frère avait des étoiles dans les yeux. La lecture quotidienne des résultats d'abonnement de TPS (Télévision par satellite), en hausse constante, remplissait d'aise le patron de la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion). L'homme de Fontaine-L'Evêque, un bourg près de Charleroi (Belgique), tenait sa revanche. Une nouvelle fois, il *« venait de rebondir »*. TPS, qualifié de *« coalition anti-Canal Plus »*, devenait tout à coup un redoutable challenger.

Albert Frère adore ces situations. Pour un de ses proches collaborateurs, *« l'homme n'aime rien tant que rebondir plus haut que prévu alors que ses adversaires le croient au fond du gouffre »*. Dans le secret de son bureau, l'alerte septuagénaire se plaît à manigancer des alliances improbables. La fusion avec UFA, du groupe allemand Bertelsmann, est un de ses plus beaux coups. Prise de haut par Canal Plus, délaissée par Rupert Murdoch, la CLT semblait devoir faire une croix sur ses ambitions numériques. En un week-end, Albert Frère a retourné la situation à son avantage. Pour mettre la main sur les lucratives chaînes RTL en Allemagne, Bertelsmann tournait le dos à Canal Plus et Havas, et fusionnait avec la CLT. En deux jours, le laissé-pour-compte revenait au centre du paysage audiovisuel européen. Au passage, Albert Frère arrondissait ce qu'il appelle sa *« galette »* de 5 milliards de francs.

Pour l'homme d'affaires belge, l'argent n'est pas le seul but. Albert Frère vise aussi la reconnaissance du Tout-Paris financier et politique. L'anniversaire de Jean-Marie Messier figure au rayon de ses meilleurs souvenirs. Invité à fêter les quarante ans du patron de la Générale des eaux, *« le fils du marchand de clous »* s'est retrouvé à la table d'honneur, aux côtés de Jean-Marie Messier et de ses proches. La consécration ! Pour lui, M. Messier sera à jamais *« mon ami Jean-Marie »*. S'il a de la fidélité en amitié, Albert Frère cultive aussi la rancune. Ainsi, il ne perd jamais une occasion de se venger de Pierre Dauzier, PDG d'Havas, par qui il estime avoir été trahi.

Guy Dutheil

DÉPÊCHES

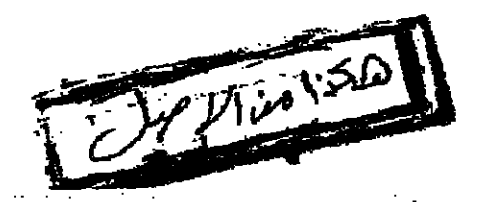
■ **TÉLÉVISION : France Télécom a été reconnu responsable de la** diffusion par erreur dans les pays du Moyen-Orient d'un film pornographique en lieu et place des programmes francophones de Canal France International (CFI) et condamné à verser à CFI 24,286 millions de francs au titre du préjudice subi. Cette affaire, dont les faits remontent à juillet 1997, avait été plaidée le 6 janvier devant le tribunal de commerce de Paris.

■ **RADIO : Europe 1 Communication a enregistré pour son exercice 1996-1997** (clos le 30 septembre) un bénéfice net consolidé part du groupe de 72,84 millions de francs, contre 70,51 millions lors de l'exercice précédent.

■ **Michel Boyon, PDG de Radio-France,** a déclaré le 30 janvier à Nantes *« ne pas* [avoir] *de doute »* sur l'issue des négociations qu'il mène actuellement avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel en vue d'étendre le réseau de diffusion du Mouv', la radio jeune créée en juin dernier. Les études réalisées à la demande de la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, *« donnent des résultats surprenants, allant au-delà des espérances »*, a-t-il indiqué. Le Mouv' est diffusé dans dix-sept villes et doit s'installer le 28 mars à Toulouse.

■ **PUBLICITÉ : Daniel Dahan, ex-président de l'agence française DMB & B, a été nommé** *executive vice-president* de DMB & B Worldwide. Basé à New York, M. Dahan dirigera à partir de février la cellule dédiée aux clients internationaux. MacManus, 10e groupe mondial, a réalisé en 1996 environ 37,8 milliards de francs.

■ **PRIX : Le Grand Prix de la « une » de presse,** organisé par France Rail Publicité, a été décerné, jeudi 29 janvier, au magazine *Télérama* pour sa couverture illustrée sur Woody Allen. Le deuxième prix a été attribué à *Paris-Match* pour le dépouillement de la une noire consacrée à Lady Diana. *DS* a reçu le prix récompensant les magazines lancés en 1997.



Les fonds garantis séduisent et, surtout, rassurent les épargnants

Lancés au début des années 90, ces produits connaissent à nouveau, depuis quelques mois, un grand succès. Mais la garantie joue souvent aux dépens de la performance

LE SUCCÈS des fonds garantis est-il fondé ou tient-il pour l'essentiel à un marketing bancaire efficace ? Présentés comme un moyen d'accéder à la Bourse en toute sécurité, les fonds garantis ont de prime abord toutes les raisons de séduire l'investisseur frileux. *« Ce produit d'épargne offre une alternative intéressante aux particuliers tentés par le marché des actions, mais désarçonné par ses mouvements de Yo-yo »*, souligne-t-on à La Poste, l'un des établissements leaders de ce secteur avec environ 12 % de part de marché.

L'été dernier, les fonds garantis auraient absorbé un quart des liquidités issues du remboursement de l'emprunt Balladur. A quoi tient un tel engouement ? *« Le contexte actuel de baisse des taux et d'incertitude boursière est particulièrement favorable aux produits structurés »*, estime Jérôme de Gournay, directeur adjoint de la Compagnie financière Edmond de Rothschild, l'une des premières banques (avec Indosuez et Paribas) à avoir proposé des fonds garantis, au tout début des années 90. *« Aujourd'hui, rares sont les placements qui offrent à la fois sécurité et bons rendements »*, ajoute-t-il.

Le principe du fonds garanti paraît assez simple. Il s'agit dans la plupart des cas de fonds fermés auxquels on ne peut souscrire que pendant une période déterminée (environ deux mois), sachant que les établissements financiers lancent régulièrement (tous les deux ou trois mois) de nouvelles générations de fonds. Les sommes investies pendant la période de souscription restent bloquées pendant cinq à huit ans, toute sortie anticipée étant sanctionnée par des frais non négligeables (4 % en moyenne). A l'échéance, l'investisseur récupère au moins son capital initial (amputé de droits d'entrée variant de 2 % à 4 %, parfois plus) augmenté d'une performance boursière basée le plus souvent sur un indice national, européen ou international. Mieux, s'il a opté pour un fonds éligible au PEA (ce qui est le cas d'une grande majorité d'entre eux), son épargne sera exonérée d'impôts au bout de cinq ans (exception faite des prélèvements sociaux). Sinon, elle sera taxée au titre des revenus mobiliers.

Toute la difficulté consiste à bien identifier le mode de calcul de la performance du fonds choisi, qui, dans certains cas, sera assortie d'un minimum garanti ou plafonné. *« Chaque établissement y va de sa formule magique »*, souligne en souriant un professionnel. L'investisseur tenté par les fonds garantis a donc tout intérêt à vérifier soigneusement la nature de la performance avant de s'engager. *« L'un des principaux défauts des fonds garantis réside dans la trop grande simplification de produits aux mécanismes souvent complexes »*, reconnaît un banquier. Résultat : parfois mal informé, le souscripteur réalise trop tard son erreur d'appréciation et se retrouve piégé pour cinq ans dans un placement dont il n'a pas toujours mesuré les contraintes.

VEILLER À L'INDICE DE RÉFÉRENCE

La première chose à faire avant de souscrire, c'est bien sûr de s'enquérir de l'indice de référence. La plupart des fonds s'appuient sur le CAC 40, mais ce peut être un indice international, ou mixé à un ou plusieurs indices européens (le FT-SE 100 de Londres, le DAX 30 de Francfort, l'AEX d'Amsterdam, le MIB 30 de Milan, l'IBEX 35 de Madrid) comme ce fut le cas récemment pour certains des fonds de la BNP (Natio Performance 2), du Crédit agricole (Eurelia) ou de la Société générale (Indistar). Mais il faut en outre regarder de près le pourcentage de performance servi et la façon dont il est calculé.

La part de progression d'indice garantie à l'investisseur tourne en moyenne autour de 55 % de la hausse de cet indice, et est d'autant plus faible que le risque est réduit. *« Un fonds sans garantie particulière de performance qui ne prend en compte que la hausse indicielle constatée à l'échéance peut offrir 80 % ou plus de cette progression,* rappelle-t-on au Crédit agricole. *Ce ne sera pas le cas d'un fonds avec minimum garanti. »* Le dynamisme du fonds dépend donc largement de la façon dont la performance est calculée. Certains établissements se contentent de garantir une partie de l'évolution d'indice, en comparant, de borne à borne, l'indice de départ et l'indice d'arrivée. D'autres se lancent dans des formules plus sophistiquées, facilement absconses pour le non-initié.

Certains fonds sont assortis de cliquets réguliers (performance indicielle fixée définitivement tous les trimestres ou tous les ans) ; d'autres fonctionnent sur la base des moyennes trimestrielles (le total des évolutions indicielles enregistrées tous les trois mois est divisé par quatre pour obtenir la progression annuelle) ; d'autres encore (à la BNP notamment) sont rémunérés selon la technique de la « super-moyenne », qui consiste à retenir pour le calcul de la progression annuelle moyenne uniquement les valeurs d'indice supérieures à celle de départ. La Poste a opté pour la simplicité en lançant, avec sa gamme Forfailys, une nouvelle génération de fonds garantis à forfait binaire : si, à l'échéance, la hausse de l'indice est supérieure ou égale à zéro, l'investisseur gagne 20 % ou 40 %, selon la durée de son engagement. Si l'indice a baissé, il récupère seulement sa mise de départ.

Cette formule a rencontré un franc succès (plus de 2,5 milliards de francs de souscription entre début octobre et fin novembre 1997) et n'a pas tardé à faire des émules (le CIC et les Banques populaires, notamment).

Cependant, quelle que soit la méthode de calcul retenue et le niveau de garantie assuré, le souscripteur ne doit à aucun moment perdre de vue la nature réelle des fonds garantis. *« C'est un peu le "Canada Dry" des sicav actions,* remarque un gestionnaire. *Cela en a la couleur, mais pas le goût ; d'une manière générale, les fonds garantis s'apparentent davantage à du "super monétaire" qu'à des produits actions. »* Sécurité oblige, la plupart des fonds garantis ne répercutent que faiblement les hausses annuelles de la Bourse. Aussi, les investisseurs vraiment tentés par la dynamique des marchés financiers ont tout intérêt à s'orienter vers des OPCVM actions. D'autant que plusieurs études menées par l'organisme EuroPerformance montrent clairement qu'au bout d'un peu plus de trois ans de détention le risque en capital des sicav actions françaises devient nul. Dans ces conditions, l'avantage réel des fonds garantis reste à prouver...

Laurence Delain

L'exception des fonds ouverts

La grande majorité des fonds garantis sont fermés au bout d'une période de souscription de deux ou trois mois. Quelques rares établissements ont pourtant opté pour des fonds ouverts en permanence (c'est le cas du FCP Renaissance, géré par Cristal Gestion) ou par plages régulières (tous les ans, création d'une « fenêtre » d'entrée ou de sortie). Ces formules donnent un peu plus de souplesse à un produit qui pèche généralement par sa rigidité. Mais elles restent très marginales en raison de leur coût pour les banques en termes de gestion du risque.

Plus-values mobilières : un régime de faveur pour les cas d'exception

Pour déterminer si un contribuable doit ou non payer l'impôt sur les plus-values en cas de cession de valeurs mobilières, le fisc apprécie si les ventes ont été supérieures à un seuil fixé à 100 000 francs pour 1997 et 50 000 francs pour 1998. *Toutes les cessions sont* prises en compte : aussi bien celles de sicav monétaires et obligataires de capitalisation (les plus-values réalisées sur ces sicav sont taxables dès le premier franc) que celles d'autres catégories de titres.



FISCALITÉ

Exemple : si vous avez vendu en 1997 pour 30 000 francs de sicav monétaires et 80 000 francs d'autres sicav actions, vous serez imposable car le seuil de cession de 100 000 francs est dépassé. L'ensemble des plus-values réalisées subiront l'impôt à 26 %, et non pas seulement celles qui depassent le montant du seuil. Toutefois, lorsqu'un événement exceptionnel survient dans la vie du contribuable, le franchissement du seuil de cession est apprécié par référence à la moyenne de l'année considérée et des deux précédentes.

Les cas admis par le fisc pour bénéficier de *cette mesure sont les suivants :* licenciement, départ en retraite ou en préretraite, règlement judiciaire du contribuable ou de son conjoint, invalidité du contribuable, de son conjoint ou d'un enfant à charge, décès du conjoint du contribuable, divorce ou séparation de corps, événement exceptionnel grave justifiant la liquidation partielle ou totale du portefeuille.

Exemple : un contribuable, licencié par son entreprise en 1997, a réalisé cette année-là 150 000 francs de cession de valeurs mobilières. En 1996 et 1995, ses ventes s'étaient élevées respectivement à 70 000 francs et 50 000 francs. La moyenne annuelle des cessions sur trois ans étant de 90 000 francs, les plus-values sur les cessions de 1997 ne seront pas imposables, car le fisc considérera que le seuil de 100 000 francs n'a pas été franchi.

Ce régime de faveur peut s'appliquer même si le seuil de cession est franchi dans l'année qui suit l'événement exceptionnel. Mais le contribuable doit pouvoir prouver que la vente *de son portefeuille est étroitement liée* à la survenance de l'événement qu'il invoque.

A titre indicatif, le Conseil d'Etat a accordé le bénéfice de ce mode de calcul à une personne qui s'était trouvée contrainte d'exécuter un engagement de caution qu'elle avait accordé. En revanche, l'administration n'admet pas le recours à ce dispositif lorsque des titres sont vendus en vue de financer l'achat d'une résidence principale.

Laurent Edelmann

DÉPÊCHES

■ **MARCHÉS ÉMERGENTS : les flux de capitaux privés vers les pays émergents ont spectaculairement chuté** en 1997 à 200 milliards de dollars (1 200 milliards de francs) du fait de la crise asiatique, contre 295 milliards en 1996, estime l'Institut international de la finance (IIF). Plus qu'avec la crise mexicaine de 1995, c'est la première fois en dix ans qu'on assiste à un recul de cette ampleur, note l'IIF, qui regroupe 280 des plus grandes banques et assurances mondiales. L'association prévoit encore un déclin en 1998 à 170 milliards de dollars environ, en se basant sur l'hypothèse que les pays touchés suivront les programmes signés avec le FMI et qu'ils se rétabliront.

■ ***BOURSE : l'éventail des indices qui prennent le pouls de la Bourse* de Paris s'est élargi** avec le lancement de l'indice SBF-FCI des obligations convertibles les plus significatives en termes de capitalisation boursière et de liquidités. De nombreux investisseurs étaient depuis longtemps en quête d'un outil de mesure quotidien des obligations convertibles, selon M. Didier Davydoff, directeur des études et de la stratégie SBF-Bourse de Paris, qui présentait ce nouvel instrument financier.

■ **FONDS : les actifs des fonds de placement américains atteignaient 4 490 milliards de dollars** (27 000 milliards de francs) à la fin décembre, soit une augmentation de 26,8 % sur décembre 1996, a annoncé Investment Company Institute. Les actifs des fonds de placement en actions atteignaient fin décembre 2 399 milliards, ceux des fonds de placement monétaires 1 060 milliards, et ceux des fonds en obligations 1 031 milliards.

Le régime fiscal de l'assurance-vie suscite toujours des interrogations

LA NOUVELLE FISCALITÉ de l'assurance-vie n'a pas fini de donner des maux de tête aux assureurs comme aux assurés. Les textes d'application ne sont toujours pas sortis et rien ne permet d'affirmer qu'ils apporteront des réponses claires et précises aux nombreuses questions qui restent encore en suspens.

L'assurance-vie est désormais soumise à un régime à deux vitesses, selon que l'on a souscrit un contrat avant le 25 septembre 1997 ou après. Dans le premier cas, les revenus générés par les versements effectués jusqu'au 25 septembre restent totalement exonérés d'impôts (exception faite, bien sûr, de la CSG et de la CRDS, prélevées chaque année sur les contrats en francs et à la sortie pour les multisupports). Par ailleurs, les détenteurs d'un contrat ouvert avant le 26 septembre ont eu la possibilité de l'alimenter en toute franchise d'impôts, jusqu'à 200 000 francs supplémentaires (400 000 francs pour un couple) jusqu'au 31 décembre 1997. De même, les produits issus de contrats à primes périodiques dont les versements n'excèdent pas ceux initialement prévus par le contrat restent exonérés d'impôts, ainsi que les anciens contrats ouverts avant le 1er janvier 1983. Les contrats souscrits après le 25 septembre subissent en revanche un changement radical de régime fiscal. Seuls les contrats ouverts dans le cadre d'un PEP (plan d'épargne populaire), d'un PEA (plan d'épargne en actions), ou encore destinés en exclusivité à la transmission (donc ne donnant, par définition, lieu à aucune sortie avant le décès du souscripteur) sont épargnés. La mise en place d'une nouvelle taxe de 7,5 % exigible après abattement de 30 000 francs (ou 60 000 francs pour un couple) sur les revenus de l'assurance-vie, dès lors qu'il y a retrait au bout de huit ans, change en effet sensiblement la donne. Et continue de susciter bien des questions. *« Plus on réfléchit à l'application concrète du nouveau régime, plus on se perd dans des méandres techniques sans fin »*, constate un assureur découragé.

LE PROBLÈME DES MULTISUPPORTS

La première interrogation, et non la moindre, concerne les contrats ouverts avant le 25 septembre mais qui continuent d'être alimentés au-delà du 31 décembre 1997. Une telle situation entraîne automatiquement la mise en place d'une gestion à deux niveaux, afin de distinguer, lorsqu'il y aura retrait au bout de huit ans ou plus, la part des revenus exonérés d'impôts correspondant aux versements effectués avant le 26 septembre et celle des revenus soumis à la taxe de 7,5 %. *« Cela suppose d'établir deux strates de provisions mathématiques, puis d'imputer à chacune d'entre elles la part de retrait qui lui revient »*, précise-t-on à la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurances). Les choses se compliquent encore si l'on imagine, comme c'est souvent le cas, des retraits partiels échelonnés dans le temps. Certes, on peut penser que les services informatiques de la plupart des compagnies leur permettent de réaliser ces calculs complexes. Mais rien ne prouve qu'elles seront toutes en mesure de le faire.

Autre problème, celui des contrats multisupports. Que va-t-il se passer en cas d'arbitrage ? Dans quelle mesure les mouvements d'argent qui ont lieu à cette occasion seront-ils concernés par la nouvelle taxation ? La question n'a pas été concrètement évoquée. Le lancement des contrats dits « Strauss-Kahn », qui, selon le ministre de l'économie et des finances, échapperaient à la taxation de 7,5 % pour peu qu'ils soient investis à hauteur de 50 % au moins en actions françaises, dont 5 % en titres non cotés, corse encore la situation.

Ces nouveaux contrats, qui pourraient prendre la forme d'un monosupport créé sur mesure, sont toujours dans les limbes et n'ont pas fini de susciter des débats entre le gouvernement et les professionnels. Leur mise en place nécessite une adaptation de la réglementation du code des assurances, qui, à l'heure actuelle, exclut les investissements en FCPR (fonds communs de placement à risque) des actifs réglementés des compagnies. Les assureurs, de leur côté, fourbissent déjà leurs armes afin d'obtenir l'intégration de cette nouvelle catégorie dans leur gamme de multisupports. Ce qui, là encore, risque d'entraîner de nouvelles complications, au niveau tant de la gestion que du régime d'imposition. Décidément, l'eldorado fiscal que fut longtemps l'assurance-vie pour l'épargnant n'est plus qu'un lointain souvenir...

L. D.

Une semaine record

DOPÉE par la fermeté du dollar, l'afflux de liquidités et les premiers résultats des entreprises françaises, la Bourse de Paris a aligné la semaine dernière cinq séances consécutives de hausse. D'un vendredi à l'autre, l'indice CAC 40 s'est apprécié de 6,94 %, terminant la période à 3 172,14 points, nouveau record historique de clôture. Une minute avant le terme de la séance, les valeurs françaises avaient atteint un plus haut niveau absolu à 3 173,98 points. Depuis le début de l'année, elles affichent un gain de 5,78 %.

VALEURS

La publication des premiers résultats des entreprises a réservé son lot de surprises. Rhône-Poulenc se retrouve du côté des perdants, affichant, à 280 francs, l'un des plus forts reculs de la semaine : – 6,51 %. Non seulement le groupe a annoncé une perte nette de 4,99 milliards de francs pour l'exercice écoulé, mais le marché a mal perçu l'annonce d'un complément de charges exceptionnelles de près de 2 milliards de francs. Un analyste, soulignant que le groupe constitue des provisions depuis au moins quatre ans, juge qu'après avoir passé 9,7 milliards de francs de provisions en 1997 le groupe allait pouvoir s'en dispenser cette année.

Il a été également question de provisions massives, lorsque Philippe Bourguignon, PDG du Club Méditerranée, a annoncé les résultats du groupe de loisirs, mardi 27 janvier : une perte de 1,29 milliard de francs, en raison d'une provision de 1,4 milliard de francs. Le PDG du Club a aussi annoncé qu'il allait faire appel au marché pour un montant de 1,2 milliard de francs. Mais la nouvelle stratégie de Philippe Bourguignon a-t-elle convaincu les analystes ? La Société générale a changé son estimation sur le titre, de « surperformance » à « neutre », Paribas est restée à la vente et Warburg estimerait, selon un gérant, que le titre ne vaut pas plus de 400 francs. CCF Elysées Bourse est néanmoins passé de « alléger » à « renforcer », jugeant positive la volonté du groupe de se repositionner sur la gamme moyenne. Cette opinion est partagée par Olivier Machou, directeur à la maison de titres Cogéfi. Selon lui, Philippe Bourguignon a vu juste sur l'introduction du *yield management* pour optimiser le taux d'occupation des villages et avec l'idée de « capitaliser » sur la marque et son caractère universel et déclinable. Le Club termine la période à 435 francs, sur un repli de 4,75 %.

Saint-Gobain aussi a nettement reculé après la publication jeudi soir de résultats jugés décevants par le marché, qui retient le recul de la marge d'exploitation et l'ampleur des charges de restructuration. Le titre termine la semaine sur un recul de 4,27 % à 808 francs.

Du côté des gagnants, les pétrolières ont profité du rebond du dollar. Total, qui a annoncé mercredi des résultats meilleurs que prévu, a terminé la semaine à 638 francs, soit un gain de 8,32 %. Elf Aquitaine, à 692 francs, s'est apprécié de 12,89 % ; Salomon Smith Barney note Elf « à l'achat » sur Elf avec un objectif de 800 francs et Total « à accumuler ».

Les performances dans le secteur agroalimentaire ont été contrastées : Rémy Cointreau a perdu 4,48 % à 96 francs sur l'annonce d'une perte avant impôts de 375 millions de francs au premier semestre de l'exercice 1997-1998, contre un bénéfice de 41 millions de francs pour la même période de 1996-1997. En revanche, Danone était vendredi à son plus haut niveau de l'année, à 1 201 francs (+ 11,10 %), après la publication d'un résultat 1997 en hausse de 8,3 %.

Notons encore la vive reprise de LVMH, qui à 1 121 francs a gagné 16,65 % après la publication d'un chiffre d'affaires plutôt bon dans le champagne et la maroquinerie. France Télécom termine la semaine à son plus haut historique à 261,50 francs. Le titre s'est apprécié de 10,81 %. De source de marché, France Télécom va lancer lundi un emprunt de 1 milliard de francs, indexé sur le cours de l'action, calculé sur une moyenne des cotations du titre dans la semaine du 2 au 6 février.

François Bostnavaron

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	30-01-98	Diff.
Coflexip	595	+11,42
Elf Aquitaine	692	[illegible]
Esso	516	[illegible]
Total	638	[illegible]
Elyo	312,40	[illegible]

PRODUITS DE BASE

	30-01-98	Diff.
Air Liquide	968	[illegible]
Eramet	245	[illegible]
Gascogne (B)	510	[illegible]
Metaleurop	63,90	[illegible]
Pechiney	240,50	[illegible]
Rhone Poulenc A	280	[illegible]
Rochette (La)	24,30	[illegible]
Usinor	84,20	[illegible]
Vallourec	371	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	474,90	[illegible]
Oxyg.Ext-Orient	3455	[illegible]

CONSTRUCTION

	30-01-98	Diff.
Bouygues	780	[illegible]
Ciments Francais	268,90	+8,40
Colas	1068	+5,74
Eiffage	330,10	–4,17
Groupe GTM	415	–3,93
Imetal	769	+7,85
Lafarge	390,20	+0,05
Lapeyre	384,50	–3,11
Saint-Gobain	808	–4,26
SGE	188,90	+13,38
Vicat	521	+0,57

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	30-01-98	Diff.
Alcatel Alsthom	813	[illegible]
Bull#	68	[illegible]
Carbone Lorraine	1849	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	202	[illegible]
Dassault-Aviation	1343	[illegible]
Dassault Electro	630	[illegible]
De Dietrich	306	[illegible]
Fives-Lille	368	[illegible]
France Telecom	261,50	[illegible]
Intertechnique	1305	[illegible]
Legrand	1219	[illegible]
Legris indust.	234	[illegible]
Sagem SA	3200	[illegible]
Sat	1770	[illegible]
Schneider SA	356,60	[illegible]
SFIM	1106	[illegible]
Sidel	407	[illegible]
Thomson-CSF	210	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1340	[illegible]
CNIM CA#	197,10	[illegible]
Faiveley #	219	[illegible]
Gebo Industries #	875	[illegible]
GFI Industries #	1118	[illegible]
HIT Ly #	—	[illegible]
Manitou #	770	[illegible]
Mecatherm #	240	[illegible]
NSC Groupe Ny	794	[illegible]
Radiall #	730	[illegible]
Sediver	170	[illegible]

AUTOMOBILE

	30-01-98	Diff.
Bertrand Faure	420	[illegible]
Labinal	1580	[illegible]
Michelin	326,50	[illegible]
Peugeot	804	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	795	[illegible]
Renault	195,10	[illegible]
Sommer-Allibert	208,50	[illegible]
Valeo	428,30	[illegible]
Ecia	1303	[illegible]
Sylea	595	[illegible]

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	30-01-98	Diff.
BIC	448,40	[illegible]
Chargeurs	335	[illegible]
Clarins	523	[illegible]
Deveaux(Ly)#	795	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	133	[illegible]
Essilor Intl	1866	[illegible]
Hachette Fill.Med.	1380	[illegible]
L'Oreal	2477	[illegible]
Moulinex #	154,90	[illegible]
Sanofi	675	[illegible]
S.E.B.	760	[illegible]
Skis Rossignol	120	[illegible]
Strafor Facom	448	[illegible]
Synthelabo	809	[illegible]
Arkopharma#	320	[illegible]
Boiron#(Ly)	354,90	[illegible]
Devanlay	—	[illegible]
Gautier France #	284	+3,64
Guerbet	226	+2,72
Hermes internat.1#	460	+14,42
Info Realite #	268	+2,25
Pochet	—	[illegible]
Reynolds	356	–4,22
Robertet #	1139	+1,69
Smoby (Ly)#	560	–1,40
Virbac	520	–1,88

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	30-01-98	Diff.
Bongrain	2720	+0,36
Danone	1201	+11,10
Eridania Beghin	1090	+0,55
Fromageries Bel	4375	+0,69
LVMH Moet Hen.	1121	+16,64
Pernod-Ricard	392	+4,36
Remy Cointreau	96	–4,47
SEITA	228	+3,63
Brioche Pasq.(Ns)#	743	+0,40
L.D.C.	1066	+1,52

DISTRIBUTION

	30-01-98	Diff.
Bazar Hot. Ville	650	+4,58
Carrefour	3310	+9,89
Casino Guichard	340	–3,68
Castorama Dub.(Li)	780	[illegible]
Comptoirs Mod.	2896	+2,04
Damart	4020	+1,77
Galeries Lafayette	3895	[illegible]
GrandVision	234,20	+1,82
Groupe Andre S.A.	657	+3,95
Guilbert	928	–0,10
Guyenne Gascogne	1970	+1,80
Pinault-Print.Red.	3600	+2,85
Primagaz	510	+1,39
Promodes	2570	+2,18
Rexel	1970	+6,14
Monoprix	345	+10,58
But S.A.	295	+4,24
IMS(Int.MetalSer)#	74,90	–0,13
Manutan	494,50	+3,10
Rallye(Cathiard)Ly	251	–6,51
Rubis #	139,90	[illegible]

AUTRES SERVICES

	30-01-98	Diff.
Accor	1206	+5,23
Atos CA	895	+2,05
BIS	504	+2,64
Canal +	1236	+6,96
Cap Gemini	583	+9,78
Cipe France Ly #	207	–2,81
Club Mediterranee	435	–4,75
Dassault Systemes	184,90	+10,06
Eaux (Cie des)	889	+4,58
Euro Disney	8,65	+1,16
Europe 1	1360	+9,23
Eurotunnel	5,95	+0,84
Gaumont #	438	+0,62
Havas	437,70	+0,55
Havas Advertising	882	+6
Infogrames Enter.	212,50	+6,25
NRJ #	950	+1,71
Pathe	1044	+0,09
Publicis #	575	+4,92
S.I.T.A	1195	+1,70
Sodexho Alliance	3300	+3,38
Sogeparc (Fin)	400	—
Spir Communic. #	432	–2,26
Suez Lyon.des Eaux	729	+4,74
Technip	637	+4,99
G.T.I (Transport)	275,10	+26,77
Louvre #	306,70	–0,39
Altran Techno. #	2010	+1,28
Assystem #	216	+2,52
Fraikin 2#	372	–3,36
Groupe Partouche #	360	+0,84
M6-Metropole TV	633	–1,09
Norbert Dentres.#	695	–3,44
TF1	657	–4,78

IMMOBILIER

	30-01-98	Diff.
Ball Investis.	840	+0,25
Finextel	111	–1,76
G.F.C.	550	–0,36
Immeubl.France	381	–0,26
Klepierre	862	+4,48
Rue Imperiale(Ly)	5590	+2,19
Sefimeg CA	—	[illegible]
Silic CA	895	+8,77
Simco	480	+5,44
UIF	459	+8,25
Unibail	689	+2,28
Fonciere (Cie)	590	+3,69
Fonciere Euris	290	+5,45
Fonc. Lyonnaise #	720	+1,55
Foncina #	—	[illegible]
Imm.Plaine Monc.	180,20	+1,25
Im.Marseillaise	8750	–0,56
Frankoparis #	74,15	–2,43
Immob.Batibail Ny#	252	+5
Immob.Hotel. #	37	–7,50

SERVICES FINANCIERS

	30-01-98	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	320,70	+0,28
Axa	509	+9,22
B.N.P.	316,60	[illegible]
C.C.F.	417,30	[illegible]
CPR	479,90	[illegible]
Cred.Fon.France	96,50	[illegible]
Credit Lyonnais CI	274,20	[illegible]
Dexia France	729	[illegible]
GAN ex.dt sous.	150,60	[illegible]
Interbail	167,20	[illegible]
Locindus	823	[illegible]
Natexis	324	[illegible]
Paribas	548	[illegible]
SCOR	312,90	[illegible]
Selectibanque	70,10	[illegible]
Societe Generale	796	[illegible]
Sophia	257	[illegible]
UIS	215	[illegible]
Union Assur.Fdal	811	+5,32
Via Banque	180,10	+5,96
Worms & Cie	341	+1,39
Bancaire (Cie)	923	–0,32
Cetelem	735	–1,60
France S.A	1220	+0,57
Immobanque	660	+0,91
UFB Locabail	460	+1,76
Assur.Bq.Populaire	666	+0,15
Cardif SA	—	[illegible]
C.A. Paris IDF	850	—
Factorem	635	+0,29
I.C.C.#	149	–1,32
Union Fin.France	696	+4,19

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	30-01-98	Diff.
Bollore Techno.	840	+4,21
Cerus Europ.Reun	34,60	+0,28
CGIP	2155	+1,69
Christian Dior	679	+15,47
Dynaction	143,80	–2,57
Eurafrance	2470	+0,21
Fimalac SA	503	–4,91
Gaz et Eaux	2425	+0,70
Lagardere	217	+3,33
Lebon	282,50	+0,53
Marine Wendel	751	–3,84
Nord-Est	121	+1,68
Salvepar (Ny)	475	+0,84
Albatros Invest	158,90	+2,51
Burelle (Ly)	379	+5,83
Carbonique	—	[illegible]
Centenaire Blanzy	450	+9,75
F.F.P. (Ny)	291,10	–0,44
Finaxa	392	[illegible]
Francarep	296	+2,86
Sabeton (Ly)	651	–2,83
Finatis(ex.Locain)	200	+7,93
Montaignes P.Gest.	—	[illegible]
Siparex (Ly) #	126	–2,32

LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 23 janvier

SICAV MONÉTAIRES FRANCS

Performance moyenne sur 3 mois : 0,74 %, sur 1 an : 2,86 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
Cyril Plus	CYRIL FI	1	[illegible]	181	[illegible]	930,26
CPR Mobidiv	CPRGESTI	2	[illegible]	1	[illegible]	96367,76
La Henin Pibor (C)	LA HENIN	3	[illegible]	80	[illegible]	19166,32
La Henin Pibor (D)	LA HENIN	4	[illegible]	81	[illegible]	18404,62
Fimacourt Première	FIMAGEST	5	[illegible]	77	[illegible]	18996,07
Mondiale Proteol CT	LA MONDI	6	[illegible]	69	[illegible]	7592,93
Ecureuil Expansion	ECUREUIL	7	[illegible]	3	[illegible]	84447,80
Valcomex Pibor Gestion	B NATEXI	8	[illegible]	50	[illegible]	182799,20
Orsay Sécurité	ORSAY	9	[illegible]	6	[illegible]	10697,86
Midland Trésorerie	MIDLAND	10	[illegible]	35	[illegible]	93714,30
BFT Sécurité 2	BFT	11	[illegible]	16	[illegible]	1927,74
ABF-MJ	ABF	12	[illegible]	12	[illegible]	1873,83
Iéna Performance 3	BFT	13	[illegible]	5	[illegible]	12665,27
CDC Monétaire	CDC GEST	14	[illegible]	23	[illegible]	19366,92
Absolu Véga	VEGA FIN	15	[illegible]	8	[illegible]	12180,89
Placements Monétaire	NSM	16	0,87	9	[illegible]	1140544,32
Fimatrésorerie	FIMAGEST	17	[illegible]	17	[illegible]	18823,02
GP Cash	SMC	18	[illegible]	10	[illegible]	151244,50
AGF Sécurité	AGF	19	[illegible]	41	[illegible]	11309,84
Natwest Jour	NATWEST	20	[illegible]	13	[illegible]	1803,68
BFT Sécurité Première	BFT	21	[illegible]	15	[illegible]	1815,32
Sanpaolo Institutions	SANPAOLO	22	[illegible]	18	[illegible]	11057,79
DB Cash	DEUTSCHB	23	[illegible]	14	[illegible]	17081,70
CPR Cash	CPRGESTI	24	0,86	30	[illegible]	99974,12
Phénix Sécurité (D)	PHENIX	25	[illegible]	52	[illegible]	7455,07
Phénix Sécurité (C)	PHENIX	26	[illegible]	51	[illegible]	8237,31
Ecofi-Cash	ECOFI FI	27	[illegible]	29	[illegible]	282500,78
Centrale Monétaire	CCR	28	[illegible]	21	[illegible]	25264,38
BIP Court Terme	BIP	29	[illegible]	24	[illegible]	120294,36
Valcomex Sécurité Jour	B NATEXI	30	[illegible]	28	[illegible]	191562,27
Diadème Jour	L.B.	31	[illegible]	27	[illegible]	3320372,82
Citi-Monétaire Plus	CITIBANK	32	[illegible]	26	[illegible]	111969,83
Natwest Court Terme	NATWEST	33	[illegible]	4	[illegible]	1940,31
Union Plus	CIC BUE	34	[illegible]	7	[illegible]	185395,99
Indosuez Europibor	INDOSUEZ	35	[illegible]	22	[illegible]	99677,23
Véga Sécurité	VEGA FIN	36	[illegible]	31	[illegible]	18478,43
Alfi Tiop	ALFI GES	37	[illegible]	32	[illegible]	93793,24
AXA Court Terme (C)	AXA	38	[illegible]	56	[illegible]	11092,42
AXA Court Terme (D)	AXA	39	[illegible]	57	[illegible]	10692,25
Primacic	CIC PARI	40	[illegible]	25	[illegible]	1287952,45
Statère	BGP	41	[illegible]	33	[illegible]	21863,24
Fimasécurite (D)	FIMAGEST	42	[illegible]	37	[illegible]	1114,71
Fimasécurite (C)	FIMAGEST	43	0,84	38	[illegible]	1288,48
Arcade	BIMP	44	[illegible]	36	[illegible]	1577828,68
Real Monétaire	SOFIDEP	45	[illegible]	40	[illegible]	1072,99
Monéplus	SG	46	[illegible]	34	[illegible]	106216,94
Partner Régularité	LA MONDI	47	[illegible]	67	[illegible]	931,30
Trésorys	SOGEPOST	48	[illegible]	45	[illegible]	271617,24
Natwest Institutionnels	NATWEST	49	[illegible]	44	[illegible]	572638,51
Midland Protection	MIDLAND	50	[illegible]	82	[illegible]	18928,05
EFI-Performance	CCCC	51	[illegible]	47	[illegible]	2088,42
Boréal	CDC GEST	52	[illegible]	59	[illegible]	8576,52
Placements Trésorerie	NSM	53	[illegible]	43	[illegible]	1390276,35
Valunion	CIC BUE	54	[illegible]	39	[illegible]	50725
Pension TMP -3/32	GERER CO	55	[illegible]	46	[illegible]	893808,08
Valeurs Monétaires	DEMACHY	56	[illegible]	54	[illegible]	233249,71
Finord Plus	CDT NORD	57	[illegible]	55	[illegible]	954077,41
RG Monétaire France	ROBECO	58	[illegible]	173	[illegible]	19138,69
Centrale Première	CCR	59	[illegible]	11	[illegible]	7192,39
AGF Monétaire	AGF	60	[illegible]	60	[illegible]	1037,66
JJ Centre	CFCM CEN	61	[illegible]	48	[illegible]	355725,60
CIC Trésorerie Plus (C)	CIC PARI	62	[illegible]	20	[illegible]	1395,16
CIC Trésorerie Plus (D)	CIC PARI	63	[illegible]	19	[illegible]	1351,01
Cardif Trésorerie	CARDIF	64	[illegible]	61	[illegible]	85678,07
Localys Première	CLF BANQ	65	[illegible]	74	[illegible]	54103,77
Orsay Jour	ORSAY	66	[illegible]	49	[illegible]	1935,34
Vercors	CDC GEST	67	[illegible]	63	[illegible]	120097,60
Real Performance	SOFIDEP	68	[illegible]	142	[illegible]	1066,43
Austral	CDC GEST	69	[illegible]	71	[illegible]	12542,26
Option Sécurité	BRED	70	[illegible]	58	[illegible]	196604,21
CPR Mobiterme	CPRGESTI	71	[illegible]	53	[illegible]	19931,40
Soprane J	BACOT	72	[illegible]	68	[illegible]	48279,79
Trésoricic	CIC PARI	73	[illegible]	72	[illegible]	180811,32
Barclays Institutions	BARCLAYS	74	[illegible]	65	[illegible]	774609,10
Invesco Trésorerie	INVESCO	75	[illegible]	62	[illegible]	1033,97
Gestion Investicourt	INDOSUEZ	76	[illegible]	66	[illegible]	19211,09
Chateaudun Court Terme	CPRGESTI	77	[illegible]	83	[illegible]	96677,65
Entreval Sicav	KLEIN BE	78	0,81	84	3,10	19787,45
Sequin	BGP	79	0,80	70	3,15	46804,36
Placement M (C)	SMC	80	0,80	96	3,08	22978,97
Placement M (D)	SMC	81	0,80	97	3,08	21413,07
Fimagarantie	FIMAGEST	82	0,80	76	[illegible]	19389,87
Gestion Pibor	INDOSUEZ	83	0,80	75	3,13	20309,56
VIA Court Terme (C)	VIA BANQ	84	0,80	86	3,09	4812,43
Monéden	BRED	85	0,80	88	3,09	93972,31
VIA Court Terme (D)	VIA BANQ	86	0,80	87	3,09	4670,69
BRED Institutions (C)	BRED	87	0,80	90	3,08	91472,83
BRED Institutions (D)	BRED	88	0,80	91	3,08	78815,89
Escaval	ESCOMPTE	89	0,79	79	3,11	126137,46
Stratège	CCF	90	0,79	85	3,09	30089,13
BIP Cap 3 Mois	BIP	91	0,79	93	3,08	2103,12
BRED Première (D)	BRED	92	0,79	94	3,08	5335,65
BRED Première (C)	BRED	93	0,79	95	3,06	6127,12
Morgan Court Terme	JP MORGA	94	0,79	105	3,06	26015,69
Fructi-J	GRP BP	95	0,79	101	3,07	636159,25
Ofima Trésor	OFIVALMO	96	0,79	98	3,07	19602,94
Sogexcel	SG	97	0,79	106	3,06	1209646,77
Questar Trésorerie	CFCM LOI	98	0,79	89	3,09	136149,95
Demachy Première	DEMACHY	99	0,79	100	3,07	188788,11
Océan Monétaire (C)	CFCM OCE	100	0,79	120	3,01	9685,74
BRO-Sécurité (D)	BRO	247	0,65	262	2,48	16318,32
BRO-Sécurité (C)	BRO	248	0,65	263	2,48	17683,10
Natio Sécurité	BNP	249	0,65	261	2,48	11333,66
Monésud (C)	L.B.	250	0,65	218	2,61	403,55
Hervet Plus (D)	HERVET	251	0,65	252	2,53	8486,63
Hervet Plus (C)	HERVET	252	0,65	248	2,53	9156,47
Placements Sécurité (D)	NSM	253	0,65	250	2,53	84319,15
Placements Sécurité (C)	NSM	254	0,65	251	2,53	92664,04
Monésud (D)	L.B.	255	0,65	219	2,61	358,30
Eficoop Sicav (D)	CCCC	256	0,65	272	2,43	1866,65
Eficoop Sicav (C)	CCCC	257	0,65	273	2,43	1921,32
SNVB Monétaire (D)	SNVB	258	0,64	260	2,50	8197,36
SNVB Monétaire (C)	SNVB	259	0,64	259	2,50	9303,75
Questar Court Terme (C)	CFCM LOI	260	0,64	257	2,51	17762,59
Questar Court Terme (D)	CFCM LOI	261	0,64	258	2,51	16082,42
Dryade (C)	BGP	262	0,64	304	2,21	6986,18
Dryade (D)	BGP	263	0,64	307	2,21	6626,11
Priv'associations (C)	BIMP	264	0,64	265	2,47	39373,10
Priv'associations (D)	BIMP	265	0,64	266	2,47	36878,73
Pyramides Court (C)	VERNES	266	0,64	270	2,45	49607,35
Pyramides Court (D)	VERNES	267	0,64	271	2,45	42655,16
Moné.Dis	CNCA	268	0,64	247	2,53	10169,71
Cardif Monétaire (C)	CARDIF	269	0,64	264	2,47	204,51
Cardif Monétaire (D)	CARDIF	270	0,64	267	2,47	194,04
Investsécurité Court Terme D	CFCM MED	271	0,64	268	2,45	3085,90
Investsécurité Court Terme C	CFCM MED	272	0,64	269	2,45	3471,13
BIP Sécurité (D)	BIP	273	0,63	289	2,34	1973,92
BIP Sécurité (C)	BIP	274	0,63	290	2,34	2148,41
Topcash (C)	CPRGESTI	275	0,63	276	2,40	1709,87
Topcash (D)	CPRGESTI	276	0,63	277	2,40	1661,96
Univar (D)	CNCA	277	0,63	228	2,59	301,05
Univar (C)	CNCA	278	0,63	226	2,59	314,13
Moné.J (D)	CNCA	279	0,63	246	2,53	11481,95
Moné.J (C)	CNCA	280	0,62	249	2,53	12120,43
Finord Sécurité (D)	CDT NORD	281	0,62	281	2,32	20160,52
Finord Sécurité (C)	CDT NORD	282	0,62	282	2,37	21688,05
Capimonétaire (D)	SG	283	0,62	256	2,51	375,48
Capimonétaire (C)	SG	284	0,62	255	2,51	416,14
Sécurita	DEMACHY	285	0,62	278	2,40	48515,79
Orsay Court Terme	ORSAY	286	0,61	284	2,35	1584,87
Acti Régulière	GERER CO	287	0,61	283	2,35	2004,10
Sicalxa	CAIXA DE	288	0,61	295	2,29	24439,82
Lion 20000 (C)	CL	289	0,61	279	2,38	17396,49
BICS Monétaire (C)	ECOFI FI	290	0,61	287	2,34	1861,36
Lion 20000 (D)	CL	291	0,61	280	2,39	16275,96
BICS Monétaire (D)	ECOFI FI	292	0,61	286	2,34	1590,68
JPM Court Terme	B HARWAN	293	0,61	291	2,33	14335,56
Ecureuil Distrimonétaire	ECUREUIL	294	0,61	288	2,34	10368,75
Sécuricic (C)	CIC PARI	295	0,61	293	2,32	2309,53
Sécuricic (D)	CIC PARI	296	0,60	292	2,32	2135,21
Ecureuil Monétaire (C)	ECUREUIL	297	0,60	275	2,41	13215,41
Ecureuil Monétaire (D)	ECUREUIL	298	0,60	274	2,41	12249,28
Sicav Associations	CDC	299	0,60	296	2,27	2454,08
Crédit Maritime Sécurité (C)	CDT MARI	300	0,59	302	2,22	1744,11
Crédit Maritime Sécurité (D)	CDT MARI	301	0,59	303	2,22	1688,06
Provence Court Terme	HOTTINGU	302	0,59	294	2,30	52991,51
Fructi-Associations (D)	GRP BP	303	0,58	300	2,25	41,38
Ecureuil Trésorerie (C)	ECUREUIL	304	0,58	299	2,25	324,33
Fructi-Associations (C)	GRP BP	305	0,58	297	2,26	46,61
Leumi Court Terme (D)	CDT MUTU	306	0,58	310	2,16	15357,33
Leumi Court Terme (C)	CDT MUTU	307	0,58	311	2,16	16570,29
SB Sécurité (D)	CIC SB	308	0,58	306	2,21	1595,61
SB Sécurité (C)	CIC SB	309	0,58	305	2,21	1642,01
Natio Monétaire (C)	BNP	310	0,57	308	2,19	5540,69
Natio Monétaire (D)	BNP	311	0,57	309	2,19	5205,39
Sécuri-Taux	LEGAL FR	312	0,57	301	2,24	1856,45
Ecureuil Trésorerie (D)	ECUREUIL	313	0,57	298	2,26	311,74
Uni-Associations	CNCA	314	0,56	285	2,35	119,73

Rendement stable pour les sicav monétaires

PAS DE BONNES NOUVELLES pour les porteurs de sicav monétaires, les mois se succèdent et se ressemblent. Depuis notre dernier classement, il y a un mois, la performance moyenne sur un an de ces produits de trésorerie évolue peu. Elle se situe à 2,86 %. Certes, « *la hausse en octobre dernier des taux de base des banques centrales européennes permet au rendement des sicav monétaires de s'améliorer par rapport au trimestre précédent* », note Denis Flachaire, gestionnaire d'Ecureuil expansion, mais cette hausse reste modeste.

Avant de profiter du relèvement des taux courts, certaines sicav en ont pâti. Il s'agit de fonds qui avaient misé sur des obligations d'une durée de vie de un à trois ans, des titres qui ont particulièrement souffert de la remontée des taux de l'automne. « *Pendant quelques jours, notre performance a même été négative* », admet Nathalie Onado, gestionnaire de Cyril Plus. La sicav de Cyril gestion est toutefois parvenue à gommer cette baisse. Elle effectue une spectaculaire remontée dans notre classement et occupe la première place pour sa performance ces trois derniers mois.

Cyril Plus a tout d'abord engrangé dans son portefeuille des obligations émises à courte durée, qui offraient désormais un rendement plus élevé. Elle a ensuite poursuivi sa recherche de titres sous-cotés.

Il s'agit d'obligations en fin de vie qui présentent, à un moment donné, un *spread*, un écart de rendement, anormalement élevé avec des obligations d'Etat. Ces titres prennent de la valeur au fur et à mesure que leur *spread* avec les obligations d'Etat diminue. « *Nous sommes parvenus à mettre en portefeuille des titres UIS et UIC qui accusaient un* spread *de 150 à 200 points de base avec les obligations d'Etat et dont le* spread *s'est fortement resserré* », se félicite Nathalie Onado.

Malheureusement, « *ces titres sont très recherchés et il est très difficile de s'en procurer* », souligne la gestionnaire de Cyril Plus. La sicav commence à se constituer des lignes d'obligations à taux variables. « *Nous pensons que les taux d'intérêt ont fini de baisser et que la mise en place de l'euro introduit un biais haussier sur les taux* », explique Nathalie Onado. Cependant, cette hausse devrait être limitée. « *Un relèvement peut uniquement être envisagé pour faciliter l'entrée dans l'euro de l'Espagne et de l'Italie, qui connaissent d'importants écarts de taux avec les pays du noyau dur* », juge Etienne Dubourg, le gérant de Mondial Protéol, une sicav de la compagnie d'assurances La Mondiale.

En tout cas, l'éventuelle hausse des taux en France ne sera pas suffisante pour améliorer fortement le rendement des sicav monétaires. Les gestionnaires doivent imaginer d'autres stratégies d'investissement pour doper la performance de leurs fonds. « *Nous avons profité de la réaction très violente des marchés après la décision de la Bundesbank de relever ses taux pour mettre en place des produits où nous recevions une rémunération fixe contre le paiement d'un taux variable calculé sur les taux à un an* », indique Etienne Dubourg. Les produits de ce type ont représenté jusqu'à un quart de l'actif de Mondial Protéol.

DOSAGE

De manière plus classique, Pascal Breton, le gérant de Fimacourt Première et de La Hénin Pibor, a porté au maximum la sensibilité de ces produits en incorporant dans leurs portefeuilles des obligations émises à 10 ans. « *Ces titres, qui représentaient jusqu'à 7 % de l'actif de Fimacourt Première, ont bien bénéficié de la baisse des taux intervenue au début du mois* », se réjouit Pascal Breton.

Dans d'autres FCP, le gestionnaire fait preuve d'une plus grande audace en introduisant des doses, infimes, d'actions dans des produits de trésorerie. C'est aussi le cas de CPR Mobi div, la sicav arrivée première de notre classement pour sa performance sur un an. « *Notre idée est de rechercher de la performance en diversifiant nos investissements tout en ne faisant pas courir de risques supplémentaires aux souscripteurs* », résume Joël Konop, le gérant de cette sicav de CPR Gestion. Ce gestionnaire a recours aux fonds de la société de gestion spécialisés en actions, mais aussi en obligations convertibles ou qui jouent sur le risque de signature.

Joël Morio

Les marchés financiers américains se redressent

Le dollar s'est repris, cette semaine, soutenu par le rebond de la cote de popularité du président Bill Clinton dans l'opinion publique américaine après son discours sur l'état de l'Union

Un moment déstabilisés par la révélation d'un nouveau scandale sur la vie privée du président des Etats-Unis, les marchés financiers américains ont rebondi cette semaine, les opérateurs estimant que les risques de crise politique s'éloignent outre-Atlantique. Le dollar est remonté de 1,7510 mark, 5,8725 francs et 124,50 yens, lundi matin 26 janvier, jusqu'à 1,8305 mark, 6,1335 francs et 127,40 yens, vendredi 30 janvier. Les opérateurs ont également bien accueilli les déclarations du président de la Réserve fédérale (Fed). Alan Greenspan a pourtant évoqué les risques de ralentissement de l'économie américaine mais il a estimé que la crise asiatique pourrait permettre aux Etats-Unis de « souffler en matière d'inflation ». Les marchés en ont déduit que le prochain geste de la Fed sera d'abaisser ses taux directeurs.

LES NOUVEAUX *démentis* de Bill Clinton sur sa liaison supposée avec une stagiaire de la Maison Blanche, la contre-attaque en règle lancée par son épouse Hillary, le succès obtenu par le président américain auprès du Congrès et de l'opinion publique lors de son discours sur l'état de l'Union ont permis au dollar, en chute libre après la révélation de l'affaire Monica, de vivement se redresser. Le billet vert, qui était tombé jusqu'à 1,7510 mark, 5,8725 francs et 124,50 yens, lundi matin 26 janvier, est remonté jusqu'à 1,8305 mark, 6,1335 francs et 127,40 yens vendredi 30 janvier.

Le risque d'une crise politique majeure outre-Atlantique s'éloignant, les investisseurs internationaux ont aussitôt repris confiance dans les actifs financiers américains. Ils estiment que la santé économique des Etats-Unis reste bien meilleure que celle des autres grands pays industrialisés. Ils partagent le sentiment de l'analyste en chef de Merrill Lynch, Bruce Steinberg, qui évoque le *« paradis retrouvé »* de l'économie américaine : *déficit budgétaire rapporté au produit intérieur brut et taux de chômage et à son plus bas niveau depuis vingt-quatre ans, rythme d'inflation le plus faible depuis trente-deux ans, progression des capacités de production la plus forte depuis vingt-sept ans, croissance la plus élevée depuis* neuf ans. Le discours prononcé, jeudi 29 janvier, par le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, devant la commission budgétaire du Sénat a renforcé l'optimisme des opérateurs à l'égard des marchés américains en dépit des éléments inquiétants qu'il contenait. Affirmant que *« l'économie américaine se porte toujours aussi bien »*, M. Greenspan a toutefois précisé que *« des nuages arrivent par le Pacifique. A ce jour, nous n'avons senti que les vents périphériques de la crise asiatique*, a-t-il expliqué, en chiffrant à 700 milliards de dollars (4 270 milliards de francs) – l'équivalent de la capitalisation boursière de Paris – son coût pour les investisseurs privés. *Mais d'ici à la fin du printemps, les ajustements abrupts des comptes courants que les difficultés financières actuelles imposent chez plusieurs de nos partenaires commerciaux asiatiques se traduiront chez nous par une réduction de la demande sur nos exportations et une intensification de la concurrence des importations ». « Tout cela incite à penser,* selon M. Greenspan, *que l'accroissement de l'activité économique dans notre pays sera moins rapide que le rythme très rapide de ces derniers temps. »*

Rebond du billet vert

DOLLAR CONTRE MARK

1,86 – 1,84 – 1,82 – 1,80 – 1,78 – 1,76 – 1,74 ; 1,8352 ; 19 20 21 22 23 26 27 28 29 30 JANVIER 1998

Le dollar a profité des signes d'apaisement de la crise politique à la Maison Blanche.

La perspective d'un ralentissement économique aux Etats-Unis n'a toutefois guère ému les opérateurs des marchés d'actions et de changes tandis que les professionnels des marchés d'obligations y ont trouvé une raison supplémentaire pour acquérir des emprunts d'Etat : le rendement du titre à 30 ans s'est replié – les taux baissent quand les cours montent – de 5,97 % à 5,82 %. Les investisseurs ont également interprété favorablement les propos tenus par M. Greenspan sur l'évolution de l'inflation outre-Atlantique. S'il a jugé probable que *« les prix de certains produits importés baisseront en raison des difficultés en Asie »* et que *« cela pourrait nous permettre de souffler en matière d'inflation »*, il a ajouté que *« cela ne supprimera pas définitivement les risques inhérents aux tensions sur le marché du travail »*. Les opérateurs ont déduit de ces déclarations très nuancées que le prochain geste de la Fed consistera à abaisser ses taux directeurs.

Evoquant l'inébranlable optimisme des Américains, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a estimé que la France avait sans doute beaucoup à apprendre des Etat-Unis en matière de *« tonicité d'ensemble ». « Chez eux il n'y a que des verres à moitié plein, ils voient les points forts et ils foncent »*, alors que chez nous il y a des verres à *« moitié vides ». « Ce n'est pas très bon. La vision que nous avons de la capacité d'entreprendre française ne correspond pas à la réalité »*, a estimé M. Trichet. Commentant la situation en Asie du Sud-Est, il a par ailleurs indiqué qu'*« on a le sentiment que les problèmes asiatiques sont gérés et que la question est prise convenablement »* et souligné la *« formidable mobilisation du Fonds monétaire international et des pays industrialisés »*. A cet égard, l'annonce, mercredi, d'un accord entre treize grandes banques internationales et Séoul portant sur la restructuration de 24 milliards de dollars de dette bancaire à court terme sud-coréenne pourrait constituer une étape importante dans l'assainissement de la situation financière dans la région.

Toujours à propos des conséquences de la crise asiatique, le chef économiste de la Bundesbank, Otmar Issing, a, pour sa part, jugé qu'il n'y a actuellement pas de réel danger de déflation en Allemagne. *« Ce que nous observons en Allemagne depuis un certain temps, ce sont des taux d'inflation plus faibles mais relativement stables »*, a expliqué M. Issing, un mouvement de désinflation *« qui ne doit pas être confondu avec une déflation »*.

Les commentaires de M. Issing conduisent toutefois indirectement à s'interroger sur la pertinence du relèvement du taux des prises en pension décidé au début du mois d'octobre 1997 par la Bundesbank. La banque centrale allemande avait alors évoqué des risques de tensions inflationnistes : depuis, le rythme de hausse des prix est revenu de 2 % à 1,2 % dans la partie ouest du pays tandis que la croissance de la masse monétaire M3 continue à ralentir (4,6 % sur un an en décembre, contre 4,7 % en novembre).

Pierre-Antoine Delhommais

Tensions monétaires à Moscou

Après la Thaïlande, l'Indonésie et la Corée du Sud, la Russie va-t-elle à son tour être victime d'une grave crise financière ? La banque centrale russe a décidé, vendredi 30 janvier, de relever fortement son principal taux directeur, porté de 28 % à 42 %. Ce brutal resserrement monétaire, qui n'a pas été commenté par l'institut d'émission, est intervenu après une semaine difficile sur la place financière de Moscou, marquée par des ventes massives de bons du Trésor russe par les investisseurs étrangers et par une nouvelle chute de la Bourse (– 30 % depuis le début de l'année).

Il existe *« un risque faible mais non négligeable »* que la crise économique des pays d'Asie du Sud-Est *« ait des effets négatifs inattendus sur le Japon, l'Amérique latine, l'Europe centrale et orientale »*, a affirmé, vendredi, le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, devant la commission bancaire de la Chambre des représentants.

Marché international des capitaux : à la recherche de rendements élevés

LES RISQUES sont bien mieux évalués aujourd'hui qu'avant l'éclatement de la crise financière asiatique et les intermédiaires financiers s'efforcent de mettre en évidence les changements survenus ces derniers mois à cet égard. Ceux qui présentent la situation de façon simple assurent la réussite immédiate des émissions d'emprunteurs dont le crédit est discuté. Les pays d'Amérique latine ont de nouveau accès au marché international des capitaux, et de nombreux candidats d'Europe de l'Est sont sur les rangs. L'offre promet d'être abondante ces prochaines semaines, et, visiblement, pour y répondre on compte sur la demande des particuliers.

Deux banques internationales, une américaine, Morgan Stanley, une allemande, Dresdner Bank, présidaient, jeudi 29 janvier, au lancement d'une transaction de dix ans de durée en faveur de l'Argentine. Ce pays venait de solliciter le compartiment de l'euro pour une durée courte (quatre ans) par l'intermédiaire de la Société de banque suisse. L'accueil réservé à cette première affaire, de type classique à revenu fixe, avait été suffisamment convaincant pour viser une échéance plus éloignée dans une autre monnaie. Le choix s'est porté sur le deutschemark. L'opération se monte à 1,5 milliard de DM et ses conditions ont été arrêtées de façon à rapporter, au départ, 4,12 points de pourcentage de plus que les fonds d'Etat allemands.

Procéder comme à l'accoutumée aurait conduit à sortir les obligations de coupons d'intérêt annuel de l'ordre de 9 % à 9,25 %. Pour allécher les souscripteurs, il a été décidé de proposer 11 % l'an durant une première période de trois ans et, par la suite, 8 %. Cela ne change rien à la rémunération des porteurs qui conserveront les titres jusqu'à leur remboursement mais l'attrait de l'opération en a été augmenté. Les intérêts de la seconde période se situent au niveau de ceux que l'Argentine payait en 1997 pour de très longs emprunts, et la pespective immédiate de 11 %, manifestant tout le supplément de rendement dont ce pays doit maintenant s'acquitter, est apparu irrésistible.

LE BRÉSIL À SON TOUR

Dans la foulée, le Brésil a confirmé son intention de se présenter sans tarder, confiant à Paribas et à la Société de banque suisse (SBS) le soin de diriger pour lui un emprunt en euro. L'exemple de l'Argentine a été si probant qu'une formule du même genre pourrait bien être retenue.

Pour ce qui est des pays d'Europe de l'Est, l'attention se porte sur l'Ukraine, dont on espère sous peu deux emprunts : le premier très court, vraisemblablement d'un an, en dollars, et le deuxième, de trois ans, en deutschemarks. Des durées aussi brèves ne permettent guère d'envisager un changement du niveau de l'intérêt en cours de route. Ce ne serait d'ailleurs pas nécessaire car les milieux financiers se montrent très exigeants à l'égard de l'Ukraine dont ils attendent des taux dépassant de loin les 15 %. Si ces affaires voient le jour comme prévu, il sera difficile de modérer l'ardeur des souscripteurs avides de rendements élevés. Les banques qui s'occupent de telles émissions sont tenues de mettre en garde leurs clients contre les risques auxquels ils s'exposent. Mais l'expérience prouve que leurs appels à la prudence ne sont pas toujours entendus.

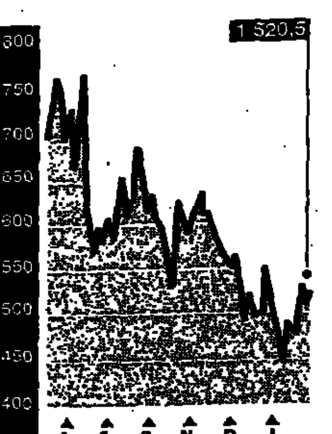
Il convient de dire qu'à l'autre bout de l'échelle des rendements, là où les taux sont les plus bas d'Europe, les fonds d'Etat suisses de dix ans de durée ne rapportent aujourd'hui que 2,9 %. Le marché suisse continue d'accueillir de nombreux emprunts internationaux, à condition, toutefois, que les débiteurs soient d'excellente qualité. La Caisse nationale des autoroutes (CNA) vient d'y lever 500 millions (soit près de 2,5 milliards de francs français), en émettant par l'intermédiaire de la banque CSFB des obligations de dix ans qui procurent un rendement de 0,3 % supérieur à celui des titres de la Confédération helvétique. La CNA a bien préparé la voie à la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades), annoncée sur le même marché pour un même montant, mais pour une durée de cinq ans seulement. La Cades a confié la direction de son prochain emprunt à UBS et, comme l'a fait la CNA, elle conclura un contrat d'échange de façon à obtenir le produit de la transaction en francs français.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

Reprise de l'aluminium

COURS EN DOLLARS PAR TONNE



IL SEMBLE BIEN que l'aluminium soit encore un des rares métaux non ferreux à se sortir sans trop de casse de la crise asiatique. Malgré tout, les prix ont perdu pas loin de 100 dollars depuis novembre dernier, lorsque le métal se traitait à 1 600 dollars la tonne sur le marché londonien des métaux (LME). A l'époque, les marchés les plus porteurs, Etats-Unis et Europe, avaient réagi avec inquiétude aux secousses venues d'Asie et leur demande s'en est ressentie. Mais, en cette fin janvier, les analystes pensent que le marché restera soutenu, ce qui n'empêche pas les prix de plafonner, depuis plusieurs jours, à 1 517 dollars pour l'échéance février et à 1 536 pour celle d'avril.

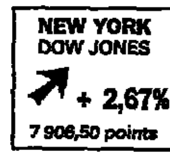
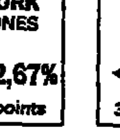
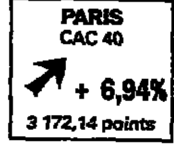
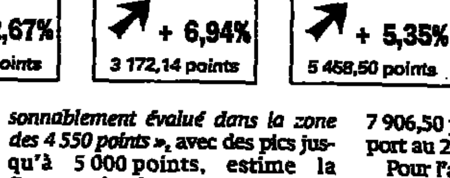
Ces prix tendent à donner raison au cabinet de consultants Anthony Bird Associates, qui estime que l'onde de choc aura un effet temporaire sur la consommation. Les circonstances ne lui paraissent toutefois pas réunies pour que les entreprises investissent à la production en toute quiétude, et l'offre s'en ressentira. De fait, on constate un fort report des contrats de vente des producteurs à court terme sur le long terme, voire au troisième millénaire ! Anthony Bird Associates table sur un prix moyen, en 1998, de 1 712 dollars la tonne (contre 1 715 dollars en 1997), puis de 2 148 dollars en 1999 et enfin de 2 685 dollars en 2000.

Seule certitude pour l'instant, et de bon augure : les stocks reculent. Ils sont passés progressivement, depuis la mi-janvier, de 612 800 à 588 900 tonnes en toute fin de mois. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit là des inventaires officiels du LME et qu'il en existe d'autres un peu partout, et notamment au Japon où, en revanche, ils grossissent.

Alcoa, le premier producteur mondial, affiche bonne humeur et optimisme : le groupe se targue d'un bénéfice net pour 1997 à 805,1 millions de dollars (+ 56 %), et il vient de recevoir le feu vert des autorités espagnoles pour racheter la société publique Inespal, qui sera sa tête de pont en Europe. Il partage sa satisfaction avec le français Pechiney (sorti du rouge l'année dernière) en raison de leur faible engagement en Asie.

Carole Petit

L'Europe atteint de nouveaux sommets dans le sillage de Wall Street

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
– 0,96%	+ 2,67%	+ 6,94%	+ 5,35%	+ 5,22%
16 628,47 points	7 906,50 points	3 172,14 points	5 458,50 points	4 442,53 points

SUPERBE SEMAINE pour les places boursières européennes, qui terminent toutes à des niveaux record, reléguant, pour la majorité, leur record du 3 octobre 1997 aux oubliettes. Sur le Vieux Continent, la plus belle performance est celle de Paris, qui a aligné cinq séances de hausse, pour finalement s'apprécier de 6,94 %. Londres a fini sur un gain hebdomadaire de 5,35 %, à quelques fractions de la Bourse de Francfort (5,22 %). Wall Street n'a progressé « que » de 2,67 % alors que le marché japonais, qui avait évolué à contre-tendance huit jours auparavant, a continué sur cette voie cette semaine, en abandonnant 0,96 %.

En cinq séances, la Bourse de Paris a donc gagné près de 7 %. Sa progression en janvier a été de 5,78 %. *« En 1996 et en 1997, on avait fait le tiers de la performance de l'année en janvier. Cela ne veut pas dire que l'on va faire 18 % en 1998, mais quand même »*, déclarait, vendredi soir, Jean-François Gilles, responsable de la gestion action à Natexis Capital, interrogé par Reuters. *« La vague à la hausse est partie, il faut se laisser porter »*, commentait, pour sa part, Florent Brones, responsable de la stratégie action à BNP Equities. Compte tenu du bas niveau des taux, d'*« une crise asiatique qui l'air de se calmer »*, d'une économie américaine solide et sans inflation et d'une demande intérieure européenne forte, *« cela peut aller plus loin »*, ajoute-t-il, en précisant que la BNP est sur le point de relever son objectif de cours, actuellement de 3 300 points pour le CAC à la fin 1998.

Roland Gagnon, stratège action de CDC Bourse, juge, lui, que *« le marché va trop vite ». « Face aux flambées d'enthousiasme, il faut garder la tête froide »*, souligne-t-il. Il explique la hausse du marché par le niveau des taux, les restructurations que provoquera l'euro et les signes de reprise en Europe. Néanmoins demeure *« une absence de visibilité générale sur 1998, que ce soit sur l'économie, les résultats des sociétés ou le dollar »*, explique M. Gagnon, qui maintiendra son objectif de cours de 3 200 points à la fin du premier trimestre et de 3 400 points au courant de l'été tant qu'il ne disposera pas d'éléments plus précis sur la croissance des résultats des sociétés en 1998.

La Bourse de Londres a engrangé 277,1 points cette semaine, à 5 458,5 points, nouveau record absolu. Comme les autres places, le Stock Exchange a effacé les effets négatifs de la crise asiatique. Le marché a estimé, dans l'ensemble, que la probabilité d'un relèvement des taux d'intérêt britannique – lors de la prochaine réunion mensuelle du comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre, les 4 et 5 février, avait diminué. Ce sentiment a été favorisé par la publication d'une enquête de la Confédération de l'industrie britannique (CBI) montrant une chute du niveau de confiance des entreprises manufacturières. Cette opinion a toutefois été tempérée par la nouvelle progression des crédits à la consommation en novembre. Nombre d'économistes estiment qu'il faut s'attendre à un nouveau resserrement monétaire au cours des prochains mois.

CLINTON RASSURE

Le retour du dollar au-delà des 1,80 deutschemark a porté la Bourse de Francfort, lentement mais sûrement, vers un nouveau sommet historique cette semaine, une ascension appelée à se poursuivre tout au long du premier semestre de cette année, estiment des économistes. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a clôturé la séance officielle à 4 440,38 points, vendredi, nouveau record absolu en clôture. Le dernier record datait du 31 juillet 1997, avec 4 438,93 points en clôture. *« Le marché semble raisonnablement évalué dans la zone des 4 550 points »*, avec des pics jusqu'à 5 000 points, estime la Commerzbank dans son rapport boursier hebdomadaire.

Aux Etats-Unis, rassurée par la publication de nouveaux résultats trimestriels d'entreprise supérieurs aux attentes et par les discours du président Bill Clinton et du responsable de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, sur l'état de l'économie, Wall Street est repartie de l'avant. En début de semaine, les gestionnaires de portefeuille avaient applaudi le discours annuel du président Clinton sur l'état de l'Union, dans lequel il a présenté de manière ferme ses objectifs politiques et économiques devant le Congrès et la nation. Les marchés ont également repris confiance au fur et à mesure que se sont estompées les craintes de démission ou de destitution de M. Clinton dans l'affaire « Monica ». L'indice Dow Jones a terminé la semaine à 7 906,50 points (+ 2,67 % par rapport au 23 janvier).

Pour l'avenir, les analystes américains semblent plus optimistes qu'en fin d'année dernière. Abby Cohen, analyste très influente de Goldman Sachs, situe le Dow Jones à 8 700 points d'ici la fin de l'année, soit un gain de 10 %. Jeffrey Sarrett, analyste du Crédit lyonnais Securities reconnaît, pour sa part, que le Dow Jones se heurte à une forte résistance à 8 000 points, mais estime que les investisseurs casseront ce seuil bientôt pour remonter l'indice au niveau record de 8 200 points enregistré en août.

La Bourse de Tokyo devrait maintenir une note ferme la semaine prochaine, soutenue par la perspective d'une série de nouvelles mesures gouvernementales. Pour la période écoulée, les valeurs japonaises ont perdu 0,96 %, à 16 628,47 points.

F. Bn



SPORTS Monica Seles n'est plus la plus jeune joueuse à avoir remporté deux années consécutives un tournoi du Grand Chelem tennistique. La Croate avait dix-huit ans et six mois quand elle s'était imposée pour la seconde fois à Roland-Garros. Martina Hingis est parvenue à faire aussi bien aux Internationaux d'Australie, avec quatorze mois d'avance. ● CETTE PERFORMANCE fait d'elle, aussi, la championne de la précocité pour les gains sur les courts, qui se montent désormais à plus de 5 millions de dollars. ● APRÈS avoir gagné le titre en double dames avec la Croate Mirjana Lucic, Martina Hingis s'est imposée dans le simple en 85 minutes et deux sets, face à l'Espagnole Conchita Martinez, qui a perdu cinq fois son service. ● DÉFAITE dans une seule des quatre finales du Grand Chelem 1997 (Roland-Garros), Martina Hingis semble cette année en mesure d'en réussir toutes les levées.

Martina Hingis prend, à Melbourne, le départ pour un éventuel grand chelem

Après avoir remporté le double dames, vendredi, avec la Croate Mirjana Lucic, la Suissesse s'est imposée en simple face à l'Espagnole Conchita Martinez. Première au classement mondial, elle devient ainsi la plus jeune joueuse à gagner deux fois de suite un titre majeur

A DIX-SEPT ANS, quatre mois et un jour, Martina Hingis est devenue, samedi 31 janvier, aux Internationaux d'Australie, la plus jeune joueuse de tennis ayant conservé un titre dans un tournoi du Grand Chelem. Après avoir battu la Française Mary Pierce lors de la finale 1997, la Suissesse, numéro un mondiale, a vaincu cette année l'Espagnole Conchita Martinez au terme d'un bon match, plus tactique que flamboyant (6-3, 6-3). Les deux joueuses sont apparues exténuées par les efforts consentis durant la quinzaine. La veille, Martina Hingis avait conservé son titre en double aux côtés de la Croate Mirjana Lucic. Avec Patricia Tarabini, Conchita Martinez s'était hissée en demi-finale.

Samedi, l'Espagnole s'est montrée une adversaire brillante et accrocheuse, mais son beau tennis d'attaquante de fond du court (onze coups droits gagnants) a été neutralisé par l'exceptionnel sens de l'anticipation de Martina Hingis. Conchita a bien décoché ses fameux coups droits décroisés et ses services slicés, elle a varié les effets et mis encore plus de poids dans son lift, les échanges ont été longs, parfois terribles, mais il n'y a rien eu à faire. La numéro un mondiale lui a opposé des armes plus efficaces : ce coup d'œil exceptionnel qui lui permet de comprendre le jeu pour mieux le distribuer, cette malice à multiplier les lobs ou les amorties, cette sobriété dans les gestes qui rend son jeu si efficace. Et cette inébranlable confiance.

PIÈGES TACTIQUES

La sécheresse du score n'illustre pas l'âpreté d'une partie qui a duré près d'une heure et demie sous un soleil de plomb. Conchita Martinez, qui disputait, samedi, sa deuxième finale majeure depuis sa victoire à Wimbledon en 1994, n'a pas semblé nerveuse ou empruntée sur le court. Elle a sérieusement pris les choses en main en faisant le break d'entrée. Plus à l'aise devant des adversaires qui cognent, Martina Hingis a semblé troublée par ce jeu plus fin. Elle s'y est très vite adaptée, profitant des trop nombreuses erreurs commises par l'Espagnole et que n'ont pu éponger des points gagnants somptueux. Martina a gagné les quatre jeux suivants et Conchita a laissé filer une première manche qui semblait à sa portée.

Le deuxième set a été quasiment identique. Conchita, qui, pour avoir fait le break d'entrée, en tenait les clés, l'a perdu à force de mêler trop de fautes (37 au total) en dépit de toute sa bonne volonté. Dans le quatrième jeu, au terme de points très disputés, l'Espagnole qui pouvait alors faire basculer la partie a gâché sa chance avec un coup droit derrière la ligne. Après quoi, Martina déjouera tous ses pièges tactiques.

« Défendre mon titre, cette année, a été beaucoup plus difficile que dele conquérir, a déclaré la gagnante. *En 1996, les gens ne m'attendaient pas à ce point. Cette fois, j'étais vraiment la joueuse à battre. »* En sept matches, elle n'a pour autant concédé que deux sets (à Anna Kournikova et à Anke Huber). En un an, Martina Hingis est devenue l'incontestable patronne du tennis féminin. Après sa première victoire en Grand Chelem, en Australie, elle a succédé à Steffi Graf à la place de numéro un mondiale en mars avant d'être finaliste à Roland-Garros et de gagner Wimbledon et les Internationaux des Etats-Unis.

RENDEZ-VOUS À TOKYO

En fin d'année, et à l'amorce de la saison, elle avait laissé entrevoir des signes de lassitude. Martina avait perdu contre Mary Pierce en quart de finale des Masters en novembre et elle s'était éclipsée dès le premier tour du tournoi de Sydney à son retour de vacances en janvier. Sa mère a expliqué que les revers étaient motivés par une crise d'adolescence carabinée, et les rivales de Martina ont rêvé. Pas bien longtemps : ado ou pas, la numéro un mondiale reste fidèle aux rendez-vous majeurs.

A dix-sept ans, Martina Hingis survole un tennis féminin renouvelé en profondeur. La saison 1996 n'était donc pas un mirage, le circuit est bel est bien peuplé de joueuses de grande qualité prêtes à rendre l'année palpitante. Il y a les sœurs Williams, Serena et Venus – quart-de-finaliste à Melbourne –, Mirjana Lucic, seize ans et un coup droit dévastateur, la Russe Anna Kournikova – difficilement battue par Hingis en quart de finale. Les joueuses plus expérimentées sont toujours en piste. A Melbourne, la solide Lindsay Davenport a confirmé sa grande forme par sa présence en demi-finale. Conchita Martinez, elle, peut afficher de nouvelles ambitions après une année médiocre, semée de blessures et de contre-performances. Les Françaises ont montré de belles dispositions pour figurer dans le groupe d'élite : Sandrine Testud ou Mary Pierce, et leur relève, Anne-Gaëlle Sidot, Nathalie Dechy et Amélie Mauresmo.

Steffi Graf, elle, revient. L'ex-numéro un mondiale est annoncée au tournoi de Tokyo, qui se dispute du 2 au 8 février. Opérée du genou en juin et, depuis, en convalescence, Steffi y est tête de série n° 3. Un duel Hingis-Graf est évidemment espéré.

Bénédicte Mathieu

Le Français Julien Jeanpierre en finale juniors

Le jeune Français Julien Jeanpierre, dix-sept ans, tête de série n° 2 du tournoi juniors des Internationaux d'Australie, disputera la finale, dimanche 1er février, face au Suédois Andréas Vinciquerra. Julien Jeanpierre, qui s'est débarrassé du Tchèque Robin Vik (6-2, 6-3) en demi-finale, samedi 31 janvier, marche sur les trace de Georges Goven, seul junior français à avoir gagné les Internationaux d'Australie. C'était en 1965. L'épreuve se jouait encore sur gazon.

Samedi, après sa qualification pour la finale du simple, le jeune champion a emporté le titre du double avec son compatriote Jérôme Haehnel, grâce à une victoire (6-3, 6-3) sur la paire croate Mirko Pehar-Lovro Zovko. Né à Remiremont (Vosges), le 10 mars 1980, Julien Jeanpierre (1,83 m, 72 kilos), s'est imposé dans quatre tournois en 1998, disputant, par ailleurs, trois finales. Il est actuellement classé n° 2 mondial.

STEPHEN MUNDAY / ALLSPORT / VANDYSTADT

Jonah Lomu au winch...

Aillier prodige de l'équipe néo-zélandaise de rugby, Jonah Lomu, « 120 kilos et moins de 11 s au 100 m » n'avait jamais vu un winch avant de se rendre sur le voilier *EF Education* de l'équipage féminin de la Whitbread. Les « rois de la manivelle » américains, Paul Cayard et Josh Belsky, le mirent au défi de monter plus vite qu'eux en tête de mat un mannequin de 90 kilos.

Jonah Lomu hissa le mannequin en 4 sec 19, alors que le record était de 5 sec par Paul Cayard. *« Jonah Lomu a donc gagné l'obligation de venir avec nous passer le cap Horn »*, a plaisanté le navigateur.

A Auckland, les voiliers de la Whitbread se sont refait une santé

Le départ de la cinquième étape doit être donné dimanche 1er février

AUCKLAND
de notre correspondante

Qu'il s'agisse de CapeTown, de Sydney, de Sao Sebastao ou de La Rochelle, la Whitbread, course en équipage autour du monde, débarque dans un port comme une fête foraine dans un village. Elle s'installe sur la place la plus proche et dresse ses chapiteaux. Elle hisse ses drapeaux, déplie des parasols, couvre tout le mobilier urbain du nom des plus généreux sponsors, branche ses ordinateurs, ses haut-parleurs. Et que la fête commence !

Des dizaines de stands apparaissent. Ici, ce ne sont que d'ordinaires conteneurs bourrés d'outillage, tout juste débarqués d'un cargo. Plus loin s'alignent quelques tentes cossues, dans le voisinage desquelles les vendeurs de frites ou de glaces viennent s'installer. Il y a aussi la boutique Whitbread avec ses collections de vestes de quart, de casquettes et autres tee-shirts qui se vendent par milliers. Au bout d'un quai, des musiciens rivalisent avec une station de radio pour assurer l'ambiance de ces dernières journées de l'été austral.

Au milieu, déambulent les hommes et les femmes de la mer, équipiers-sandwiches toujours aux couleurs de leur sponsors. *« A terre, il y a les gens de l'organisation, les familles et les équipes qui suivent les neuf défis : ça fait une belle petite communauté »*, explique Heather Dallas, responsable des relations publiques de la course. Ils sont ainsi près de trois cents à suivre l'épreuve d'étape en étape, arrivant en avion quelques jours ou quelques semaines avant l'entrée en scène des artistes.

« FAUT PAS LE DIRE AUX AUTRES »

Le port d'accueil profite toujours de cette sympathique invasion. A Auckland, la municipalité a dépensé environ 800 000 dollars (un peu moins de 3 millions de francs) pour accueillir la course. En retour, l'économie locale devrait profiter de retombées estimées à 16 millions de dollars (environ 60 millions de francs). Cette étape est, il est vrai, un peu exceptionnelle. A mi-route de la circumnavigation et précédant la manche « Grand Sud », qui va faire descendre les bateaux aux alentours du 60e parallèle, tous subissent une inspection, voire une complète remise à neuf.

« On refait tout, affirme Christophe Lasségue, équipier à terre du bateau norvégien *Innovation-Kvaerner, mais il ne faut pas le dire aux autres. »* Et les autres tiennent plus ou moins le même langage. *« On a fait quelques petits ajustements, des réglages. On a installé le chauffage... »*, explique Dennis Conner, dont le *Toshiba* est pourtant resté neuf jours en chantier. Cette fois, ce sont surtout les mâts et les gréements qui ont fait l'objet de tous les soins. Quarante-huit heures après l'arrivée spectaculaire des neuf bateaux de la Whitbread, il n'y avait plus une seule coque au ponton du Bassin du Viaduc, le petit port de ville qui les accueillait. Toutes étaient déjà au sec, en travaux. Qu'Auckland devienne peu à peu un des meilleurs chantiers navals du monde – des neuf bateaux en course, deux ont été construits ici et six portent des mâts néo-zélandais – facilite la tâche des techniciens, plusieurs défis pouvant y retrouver leurs fournisseurs.

Pour la première fois aussi depuis le début de la course, en septembre 1997, les équipages et les équipes à terre ont eu droit à quelques jours de congé. Fidji pour les uns, l'île du Sud et toutes ses activités extrêmes pour les autres, chacun devant être rentré au plus tard dimanche 25 janvier. Les skippers américains Paul Cayard et Dennis Conner, eux, ont gagné les Etats-Unis pour travailler au financement de leurs projets respectifs de coupe de l'America.

Le « village » vit sa vie. Des voiles roulées, portées à l'épaule par trois à six hommes, croisent câbles électriques et boîtes à outils. Les cafetiers du quartier ont retrouvé le sourire. Les marins prennent l'air soucieux. Ils s'entraînent. Les organisateurs ont déjà l'esprit au Brésil, lieu de la prochaine étape. *« Je viens d'apprendre que l'immeuble de Sao Sebastao dans lequel nous devions installer le centre de presse n'est pas construit... »*, déclare, flegmatique, le responsable de la communication, Paddy Mant. Dimanche 1er février, au soir du départ, les gens de la Whitbread restés à terre feront leur soirée *« Thank-god-they're-gone » (« Dieu-Merci-ils-sont-partis »)*, avant de reprendre l'avion vers un autre port.

Florence de Changy

Georges Peuziat, cyclo-crossman pour l'éternité

L'ESSONNE est un peu l'Olympe du cyclisme national. Le circuit de Montlhéry garde le souvenir de fameux championnats. Laurent Fignon organise à Chamarande une épreuve cyclosportive des plus réputées. L'artisan Pierre Perrin soude à Egly de magnifiques cadres sur mesure. Et c'est encore dans le département qu'un des héros du vélo de compétition d'avant-guerre a choisi de se retirer : Georges Peuziat, membre des équipes de France qui emportèrent le titre international de cyclo-cross en 1933, 1935, 1937 et 1938, s'est installé à Villebon-sur-Yvette voilà quarante-neuf ans.

Dimanche 1er février, il ne ratera pas une seconde de la retransmission télévisée du Mondial de Middelfart (Danemark). Il a déjà prévenu sa femme : *« Je rentrerai plus tôt de promenade pour suivre la course sur la 3, comme la dernière fois... »* Comme chaque fois. A quatre-vingt-huit ans, Georges Peuziat n'est toujours pas descendu de bicyclette. Il fait 3 000 kilomètres par an, *« l'été, dans les Landes »*, et vibre aux exploits de Laurent Jalabert : *« J'aimerais tellement qu'il gagne le Tour de France. »* S'il n'a pas transformé son pavillon de l'avenue du Général-de-Gaulle en musée vivant – une seule photo de victoire orne les murs du salon et, paraît-il, deux cadres d'époque dorment à la cave –, c'est que Georges Peuziat a la mémoire aussi pétillante que ses yeux bleus d'arrière-grand-père. Il se souvient de ses débuts sous le maillot parisien du Vélo-club du XVe arrondissement, où ses parents tenaient une épicerie-buvette. Il se souvient de sa première victoire à Villeneuve-Saint-Georges, en 1928. Il avait dix-sept ans. Il était devenu la vedette du quartier.

NI DÉRAILLEUR NI PNEUS SCULPTÉS

Il dit que sa maman, Anne la Bretonne, était plutôt contente de le voir devenir professionnel chez Genial-Lucifer, puis dans les rangs de l'équipe du sévère Francis Pélissier. A ses débuts, Georges Peuziat rêvait du Tour, ne courait que pour lui. Il a couru en vain. *« Il y avait trop de champions – Archambault, Vietto, Magne, Lapébie, Speicher, Leducq – et, comme on commençait à former des équipes nationales, il fallait vraiment être très, très fort. »* Pour faire son métier et gagner sa vie, il s'est mis au cyclo-cross, alors en vogue. *« On était parfois regardés par cent mille personnes »*, assure-t-il.

Pas maladroit, pas frileux, pas trop peureux, Georges Peuziat multiplie les victoires et force les portes de cette équipe de France-là. Du mont Valérien, sous les futaies duquel l'International, officieux championnat du monde de cyclo-cross, se disputait chaque année, il fera son Izoard : quatre victoires par équipe en six ans. Il ne roule pas, il vole. Pourtant, le matériel de l'époque pèse des tonnes. Le dérailleur n'existe pas (ou fonctionne mal), les pneus sculptés non plus. Les freins sont rustiques. *« Et pour enlever la boue qui nous alourdissait au fil des tours, on se servait d'une branchette ramassée sur place. »*

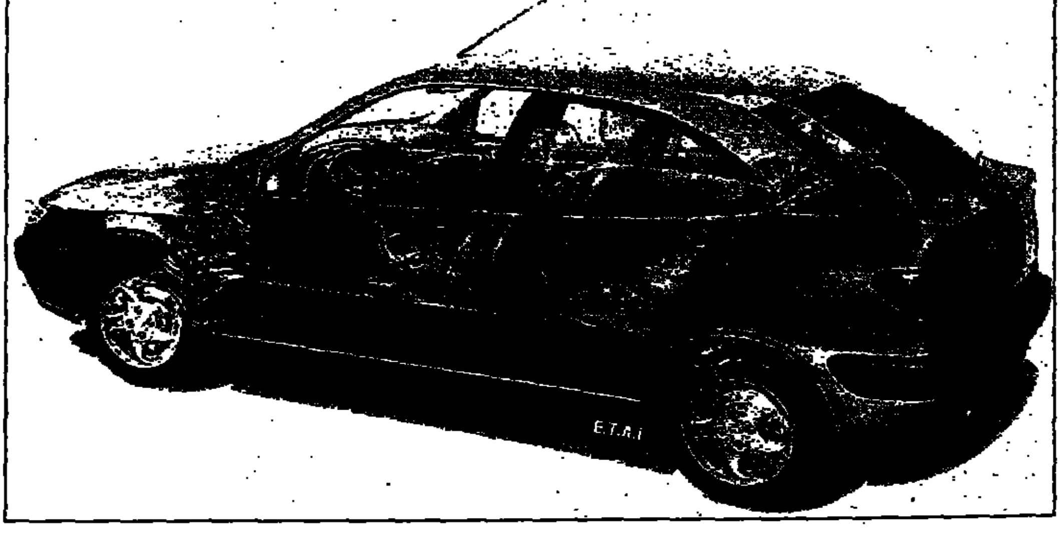
Après l'effort, les cyclo-crossmen se retrouvent seuls. *« On allait se nettoyer dans le bistrot le plus proche*, raconte Georges Peuziat. *Il fallait faire vite parce que le patron râlait. Entre l'embrocation et la sueur, ça ne sentait pas très bon après notre passage. »* Mais la fraternité de la douleur unit les durs. Et, lorsque le vélo de « Jojo » disparaît mystérieusement la veille des championnats de France 1937 de la spécialité, ses copains de l'équipe Helyett, René Vietto et Adrien Buttafocchi, désossent les leurs pour prêter qui sa selle, qui son guidon. *« Et c'est comme ça que j'ai gagné »*, insiste le vieil homme. La guerre mettra fin à sa carrière. *« J'ai arrêté en 1946, quand je me suis rendu compte que je ne connaissais plus personne dans les groupes*, souffle-t-il. *J'ai ouvert un magasin de cycles à Montparnasse. C'était le rendez-vous de tous les jeunes espoirs. "Poupou" y est même venu pour que je l'inscrive à sa première course parisienne. »* Et puis, il a piloté un derny pour le divin Fausto Coppi, le temps d'un Critérium des as, avant de rejoindre la Société du Tour de France, en 1969, pour voir à quoi ça ressemblait, de près, une « Grande Boucle ».

Quand on insiste, il sort de la boîte à souvenirs la photographie de l'équipe Pélissier. *« Vous savez*, dit-il, *je suis le dernier. Ces camarades, je les revois dans les vestiaires, en cuissard, à vingt-cinq ans... J'ai du mal à croire qu'ils sont partis. »* Il plaque alors ses rudes mains de cycliste sur la table de la salle à manger, ses yeux s'égarent. Il est ailleurs. En ce moment précis, Georges Peuziat pédale à perdre haleine dans le sous-bois casse-gueule du mont Valérien. Quelques mètres encore et il sera vainqueur, champion du monde par équipe 1933. Il en sourit d'avance.

Michel Dalloni

La Citroën Xsara coupé, profil bas

L'héritière en titre de la ZX n'a qu'un seul défaut : son manque de personnalité



POURQUOI avoir choisi un nom aussi exotique pour une voiture aussi tempérée ? L'interrogation peut paraître naïve, mais elle s'impose lorsque l'on referme la portière de la Xsara. Depuis l'automne, la dernière Citroën s'est glissée dans le paysage automobile avec une parfaite discrétion, et le coupé, qui vient d'être lancé, ne se fait pas davantage remarquer. Tout est conçu pour ne pas détonner, ne pas faire de vagues. Alors, pourquoi ce patronyme alambiqué, impossible à retenir ?

La contradiction n'est pas seulement apparente. Ce qui met mal à l'aise dans la Xsara, c'est son côté « Citroën contrarié ». Disons-le sans plus attendre, cette voiture manque cruellement de signes distinctifs et d'originalité. Il faut la regarder de très près et la pousser dans ses retranchements afin d'éprouver son agilité sur route pour s'apercevoir qu'il s'agit bien d'une Citroën.

Sur le marché des petites voitures moyennes, la marque aux chevrons n'a pas toujours brillé. Après l'échec de la Visa (1978-*1988*), à l'inénarrable *« satellite* de commandes » fiché à gauche du volant, et malgré la carrière de la GS dont la production prit fin en 1981, il fallut attendre 1991 pour voir apparaître la ZX. Une heureuse surprise. Agréable à conduire, fiable, très fonctionnel dans sa version break et parfois brillamment motorisé, ce modèle ne fit pas sensation, mais, diffusé à 1,6 million d'unités, il a redonné du crédit à la filiale du groupe PSA.

Pour la Xsara, il s'agit donc de gérer l'héritage *pour* préserver une légitimité fraîchement acquise sur un marché qui représente près du tiers des immatriculations en Europe.

Appelée à suivre les traces de la ZX, la Xsara reprend sa structure et, à peu de choses près, les mêmes motorisations. Alors que le « coupé » ZX était carrément un abus de langage (il s'agissait d'une banale trois-portes), le « coupé familial » Xsara joue un peu moins sur les mots, bien que les modifications apportées à la carrosserie (la vitre arrière latérale redessinée et l'aile arrière légèrement pincée) soient réduites à leur plus simple expression.

CONFORMISME

L'habitacle est très soigné, quoiqu'il pèche par un manque de visibilité de trois quarts arrière, et l'on s'y installe sans craindre la claustrophobie, y compris aux places arrière.

La carrosserie est bien protégée contre les petits chocs latéraux et l'équipement est *complet : air bag côté conducteur*, volant réglable en hauteur et en *profondeur, direction assistée*, siège conducteur pouvant être rehaussé, grand coffre. La version « coupé » offre de surcroît un prix d'entrée inférieur à 80 000 francs. Bref, ce modèle qui n'est vraiment sportif que dans ses versions surmotorisées (l'excellent moteur 2 litres de 167 chevaux lui est réservé) est bien sous tous rapports. Mais, comme pour la berline, il s'en dégage une indéfinissable impression d'ennui.

On pourra certes objecter qu'une bonne partie des acheteurs de modèles neufs de cette catégorie privilégient les aspects *pratiques et considèrent la chose* automobile avec un certain recul. Mais est-ce une raison pour aller aussi loin dans le conformisme ?

La Xsara, comme la Saxo, n'a guère de saveur. Cette voiture n'est pas laide : elle est – c'est presque pire ! – sans relief. Les yeux fermés, on reconstitue difficilement ses formes. Quant aux mérites du train arrière autodirectionnel, ils ne constituent pas un argument décisif face à la concurrence.

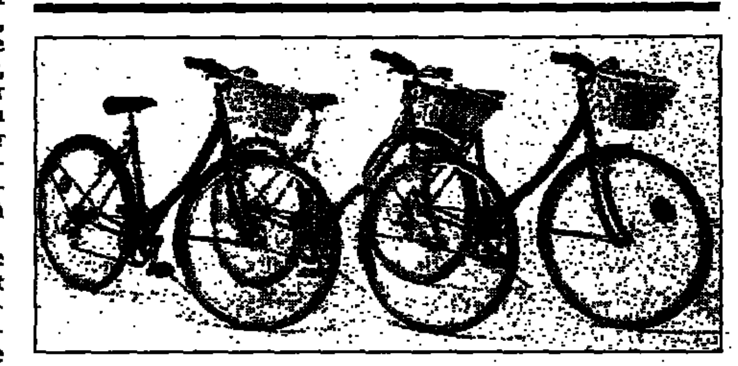
Soyons juste, le problème vient moins de la Xsara que de la marque Citroën elle-même, dont la production, depuis la Xantia, s'est émoussée. Au lieu de faire jouer sa différence et d'innover, le constructeur semble inhibé par la recherche systématique du *plus petit dénominateur* commun. Cela aboutit à des ré*sultats honnêtes, mais qui pour*raient s'avérer dangereux à moyen terme.

Citroën est enfin devenue une maison sérieuse qui ne se permet plus, comme autrefois, de fâcheuses excentricités. Indiscutablement, la Xsara est une bonne voiture, confortable, bien équipée et exempte de défauts rédhibitoires, mais, dans le contexte concurrentiel dans lequel elle évolue, cela ne suffit pas. Alors que l'on s'interroge régulièrement sur la possibilité de conserver trois constructeurs automobiles en France, Citroën ne peut se contenter de succès d'estime. Alfa-Romeo, que le groupe Fiat s'est enfin résolu à tirer de sa léthargie en remettant en exergue son originalité, est probablement un exemple à méditer au sein de PSA, groupe en pleine restructuration où deux marques jouent pratiquement la même partition. La concurrente la plus proche de la Xsara est sans doute la Peugeot 306...

Il y quarante ans, Roland Barthes se penchait sur la DS, qu'il comparait à une *« cathédrale gothique »*. Aujourd'hui, il n'est pas sûr que la Xsara le rendrait aussi lyrique.

Jean-Michel Normand

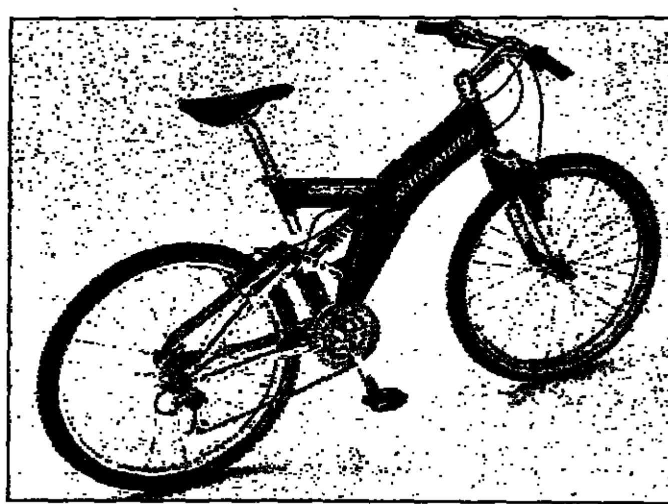
★ Citroën Xsara coupé, disponible en quatre motorisations essence (1,4 litre, 1,8 litre, 1,8 litre 16 soupapes, et 2 litres 16 soupapes) et deux motorisations diesel (1,9 litre avec ou sans turbodiesel). Prix : de 78 900 à 152 000 francs. En version cinq portes, les prix vont de 86 900 à 125 000 francs.



Sport ou promenade, le vélo selon Nakamura

Alors que les ventes de bicyclettes déclinent depuis quelques années, la gamme 1998 de Nakamura – qui, comme son nom ne l'indique pas, est une marque d'origine suisse développée par la chaîne Intersport – fait la part belle aux vélos destinés aux femmes, une clientèle encore négligée. La gamme Twister (1 190 francs), proposée en bleu, jaune ou orange, joue sur le registre des loisirs. Ses formes un peu rétro, avec un panier en osier bien en évidence sur le guidon, sont plus arrondies que les traditionnels VTT. Le confort de la selle extra-large a été soigné et le changement de vitesse intégré dans le pignon permet d'enclencher, à l'arrêt, l'un des cinq rapports.

Ceux qui privilégient la performance et préfèrent dégringoler les pentes s'intéresseront davantage au COMP FS3 ; cadre en aluminium profilé « en goutte d'eau », fourche suspendue avec un débattement de 80 mm et freins surpuissants. Pour enfourcher ces 13,8 kilos de technologie, il en coûte tout de même 9 900 francs.



DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ. Le ministère de l'équipement** et des transports diffuse à 300 000 exemplaires une plaquette consacrée à la circulation en hiver, dans laquelle sont regroupés *informations* et conseils destinés aux automobilistes. Cette documentation très *complète* est disponible auprès des directions départementales de l'équipement, des centres d'information routière et des professionnels du pneu, ou en téléphonant au 01-40-81-93-00.

■ **VENTES. La Renault Mégane, dans ses multiples versions,** est la voiture la plus vendue en France en 1997 (143 821 unités) devant la Clio et la Peugeot 306. Le numéro un des modèles importés est la Volkswagen Polo, devant l'Opel *Corsa*. Le numéro un des breaks est la Ford Escort Clipper, le leader des *gros monospaces* est le Renault Espace, alors que le 4×4 *préféré des Français* est le Toyota Land Cruiser.

■ **MOTO. La Yamaha 125 Virago,** avec 8 331 unités, constitue la meilleure vente de *motos, toutes* catégories confondues, en France pour l'année écoulée. *Parmi les dix* modèles les plus populaires, on compte pas moins de sept engins de 125 cc. La Suzuki GSF 600 est la « grosse » moto la plus diffusée.

■ **FIAT. Le constructeur italien propose désormais** sept modèles fonctionnant en bicarburation essence/GPL. Il s'agit de la Punto 60, de la Palio Week-End, de la Bravo et de la Brava 1,6 litre, de la Marea et de la Marea Weekend (1,6 litre et 1,8 litre), et du monospace Ulysse. Les prix vont de 62 100 à 149 900 francs.

■ **EMPLOI. Le succès du Freelander,** le nouveau 4×4 de loisirs de Land Rover, a *permis de créer* 400 emplois supplémentaires dans l'unité de production de *Solihull*, près de Birmingham, affirme le groupe germano-britannique.

■ **PRÉVENTION. Monroe, le fabricant d'amortisseurs,** a conclu un accord avec la Prévention routière afin de mener des opérations de sensibilisation des automobilistes, qui pourront faire vérifier gratuitement leur suspension. Des actions dans les auto-écoles et les établissements scolaires sont également envisagées.

■ ***STATISTIQUES. Si les automobilistes italiens*** utilisaient leur voiture au même moment, il y aurait une auto tous les 27,6 mètres sur chaque portion du réseau routier italien, selon des statistiques *publiées par le ministère italien* des transports. La distance serait de 22 mètres en *Grande-Bretagne*, de 23,9 mètres en Espagne et de 38,4 mètres en France, qui compte le réseau routier le plus long d'Europe (965 643 kilomètres).

■ **GPL. Pour mieux faire comprendre la technologie du GPL,** les éditions ETAI viennent d'éditer *GPL, technologie et systèmes*, destiné à ceux qui veulent en savoir davantage sur ce carburant en plein essor. Prix : 198 francs.

■ **DIESEL. Le gouvernement,** *qui* a renoncé en 1997 à rééquilibrer la fiscalité des *carburants* favorable au gazole, veut commencer à rogner en 1998 (mesure applicable pour les vignettes 1999) les avan*tages dont* bénéficient les véhicules diesel, en s'attaquant d'abord à *la* vignette et à la carte grise. Deux critères seraient pris en compte : l'un, technique, avec la prise en compte de la puissance réelle du véhicule ; l'autre, environnemental, puisque seraient également prises en compte les émissions de gaz carbonique.

Nuageux au nord, soleil au sud

DES HAUTES PRESSIONS se maintiennent des Iles Britanniques à l'Europe centrale, et dirigent de l'air froid sur le nord du pays. Une dépression située au large de la Sardaigne, envoie quelques nuages près des côtes méditerranéennes.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages bas laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi, surtout du sud de la Bretagne aux pays de Loire. Le vent d'est sera sensible près des côtes. Il fera de 1 à 6 degrés.

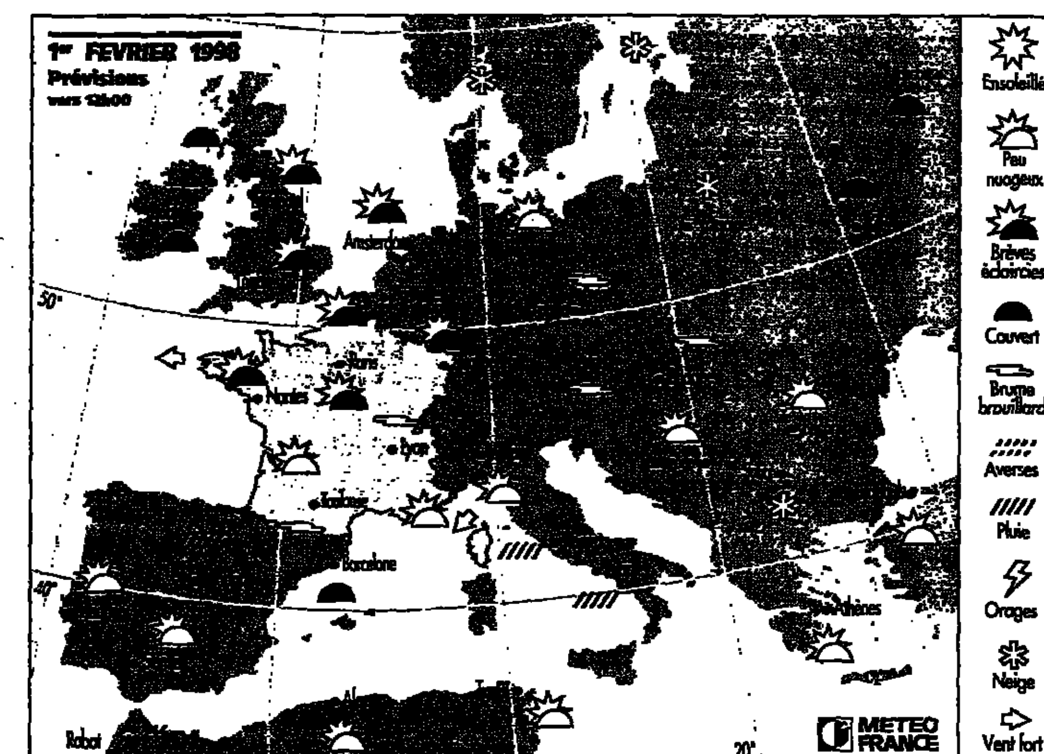
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages bas seront abondants le matin, avec quelques brouillards, localement givrants. L'après-midi, de belles éclaircies se dessineront du Nord à la Normandie, mais ailleurs le ciel restera très nuageux, avec de rares éclaircies. Le thermomètre marquera -1 à -6 degrés au lever du jour, et -1 à 4 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel restera gris et couvert une bonne partie de la journée, avec localement quelques brouillards givrants le matin. Le soleil reviendra sur les Vosges et le Jura, au dessus de 700 mètres. Il fera de -3 à 2 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes, les nuages du matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Ailleurs, après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera au rendez-vous. Il fera de 6 à 9 degrés sur Poitou-Charentes, et de 9 à 13 degrés ailleurs.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Après dissipation de brouillards gigrants, le soleil reviendra. Il fera de -2 à 6 degrés.

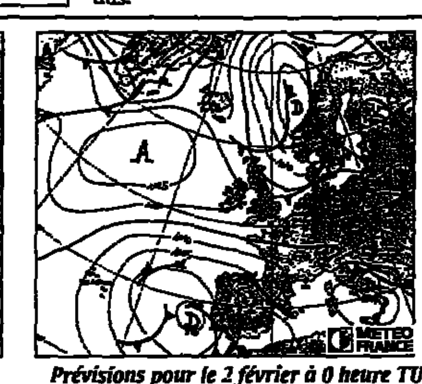
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon et la Corse, les nuages seront nombreux, avec quelques pluies près des côtes. Ailleurs, il fera beau, avec des températures maximales proches de 10 à 13 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 1er FEVRIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/31 N	KIEV	-10/-8 C	VENISE	-5/2 C	LE CAIRE	11/20 S
				POINTE-A-PIT.	23/30 P	LISBONNE	10/14 S	VIENNE	-11/-7 C	MARRAKECH	8/18 C
				ST-DENIS-RÉ.	25/30 N	LIVERPOOL	-1/2 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/25 N
				EUROPE		LONDRES	-2/2 N	BRASILIA	21/29 S	PRETORIA	18/31 S
				AMSTERDAM	-7/-3 S	LUXEMBOURG	-8/-4 S	BUENOS AIR.	20/30 S	RABAT	12/19 P
FRANCE métropole		NANCY	-7/-1 C	ATHENES	10/15 S	MADRID	6/13 P	CARACAS	25/27 P	TUNIS	13/20 N
AJACCIO	4/12 P	NANTES	-3/2 N	BARCELONE	10/13 C	MILAN	-4/4 N	CHICAGO	0/2 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	4/15 N	NICE	6/12 N	BELFAST	1/4 C	MOSCOU	-17/-12 C	LIMA	25/30 C	BANGKOK	23/34 S
BORDEAUX	0/13 S	PARIS	-4/1 N	BELGRADE	-7/-3 N	MUNICH	-12/-7 C	LOS ANGELES	11/15 S	BOMBAY	20/31 S
BOURGES	-5/0 N	PAU	0/13 N	BERLIN	-10/-6 N	NAPLES	10/14 P	MEXICO	5/17 S	DJAKARTA	27/31 C
BREST	-3/4 N	PERPIGNAN	6/13 C	BERNE	-6/-2 C	OSLO	-14/-4 *	MONTREAL	-11/-3 S	DUBAI	16/23 S
CAEN	-2/1 N	RENNES	-3/3 N	BRUXELLES	-7/-3 S	PALMA DE M.	11/16 N	NEW YORK	-2/6 S	HANOI	19/23 P
CHERBOURG	-2/3 N	ST-ETIENNE	-7/2 N	BUCAREST	-11/-5 S	PRAGUE	-14/-10 C	SAN FRANCIS.	9/13 P	HONGKONG	15/20 N
CLERMONT-F.	-7/2 N	STRASBOURG	-6/-2 N	BUDAPEST	-10/-5 S	ROME	6/12 P	SANTIAGO/CHI	15/31 N	JERUSALEM	9/18 S
DIJON	-5/0 N	TOULOUSE	0/13 N	COPENHAGUE	-9/-5 N	SEVILLE	10/15 S	TORONTO	-4/2 N	NEW DEHLI	12/25 C
GRENOBLE	-4/5 S	TOURS	-3/1 N	DUBLIN	2/5 C	SOFIA	-3/2 *	WASHINGTON	-4/8 S	PEKIN	-3/7 S
LILLE	-3/-0 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	-10/-4 S	ST-PETERSB.	-14/-13 C	**AFRIQUE**		SEOUL	-7/2 N
LIMOGES	-1/9 S	CAYENNE	25/30 N	GENEVE	-4/1 C	STOCKHOLM	-13/-2 *	ALGER	12/19 P	SINGAPOUR	26/30 C
LYON	-5/2 N	FORT-DE-FR.	23/29 S	HELSINKI	-18/-11 C	TENERIFE	13/17 P	DAKAR	21/26 S	SYDNEY	22/27 S
MARSEILLE	3/12 N	NOUMEA	24/30 S	ISTANBUL	5/7 N	VARSOVIE	-12/-8 *	KINSHASA	23/31 N	TOKYO	0/6 N

Situation le 31 janvier à 0 heure TU



Prévisions pour le 2 février à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **LONDRES.** Jusqu'au 31 mars, la compagnie P and O European Ferries propose au départ de Calais (25 départs quotidiens, 75 minutes de navigation), de Cherbourg ou du Havre (3 départs, pour 5 h 30 de trajet le jour et 8 heures de nuit), des forfaits « bateau-hébergement ». Compter 555 F, pour deux nuits à Londres en *bed and breakfast* par personne (350 F par enfant de quatre à quatorze ans), sur la base de deux adultes, transport du véhicule inclu. Ajouter 230 F par nuit supplémentaire. Une nuit à l'hôtel Holiday Inn Garden Court revient à 470 F. Réservations : 01-44-51-00-51 ou 08-03-01-30-13.

■ **LILLE.** Tourissima 98, le Salon du tourisme et des loisirs, aura lieu à Lille-Grand Palais les 13, 14 et 15 février. Plus de 750 exposants seront présents et plus de 50 000 visiteurs sont attendus.

PRATIQUE

Comment préparer les enfants à une hospitalisation

AU MOMENT où se termine, le 31 janvier, la collecte de pièces jaunes destinées à une association qui aide les parents à se rapprocher de leurs enfants hospitalisés, d'autres initiatives concernant les relations du jeune malade avec cette institution méritent d'être mieux connues.

Chaque année en France, environ un million d'enfants font un séjour à l'hôpital. Souvent motivée par la nécessité de procéder à une intervention bénigne, cette expérience demande à être préparée et entourée d'attention. Car, aussi banales soient-elles dans le quotidien médical, les petites chirurgies de l'enfance relèvent bien sûr de l'exceptionnel pour qui les subit. Si l'on ne porte pas toujours suffisamment attention au vécu des enfants, estime le docteur Didier Cohen-Salmon, tous ne quitteront pas l'hôpital indemnes de séquelles sur le plan psychologique.

C'est le hasard d'une affectation professionnelle en pédiatrie qui a conduit l'anesthésiste à cette prise de conscience, partagée avec son collègue Daniel Annequin. Et, plutôt que d'en rester au constat, les deux médecins ont créé, fin 1993, l'association Sparadrap. Elle s'emploie à élaborer et diffuser des outils destinés à améliorer, concrètement, l'accueil et la prise en charge des enfants malades. Trois livrets d'information, précis et attrayants, ont ainsi été réalisés pour préparer et rassurer les enfants et leurs parents, avant une opération des amygdales ou des végétations, avant une anesthésie et avant une piqûre (injection vaccinale, prise de sang ou perfusion).

Destinés à être lus à deux *« avec son enfant sur les genoux »*, selon l'expression de leur illustratrice Sandrine Herrenschmidt, ces documents abordent, de façon simple mais non édulcorée, l'utilité et les différentes modalités des soins évoqués, la douleur physique et la souffrance occasionnée par la séparation d'avec les parents. *« Grâce à la lecture quotidienne à sa demande du livret sur l'anesthésie, environ dix jours avant son hospitalisation, Valentin et moi sommes devenus très savants dans le domaine médical »*, témoigne la maman de ce petit garçon de quatre ans et demi, opéré d'un strabisme.

Quant à Aram, cinq ans, il dresse aussi un bilan très positif de son intervention. D'ailleurs, si un jour son petit frère devait, comme lui, se faire retirer les végétations, il lui dirait que *« c'est rien du tout »*. En fait, le seul regret d'Aram est de ne pas avoir croisé, en salle d'opération, ces vigilants cavaliers sous les traits desquels l'illustratrice avait représenté les appareils de surveillance du coeur, de la respiration et de la tension...

Précisément, parce qu'ils vérifient que *« tout est bien comme dans le livre »*, il vaut mieux ne pas trop promettre aux enfants, font observer certains services hospitaliers consultés par Sparadrap sur ses livrets. Par exemple, les patients n'auront pas tous la chance de se voir appliquer une crème anesthésiante destinée à insensibiliser l'endroit où on leur fera une piqûre. *« Il est vrai qu'on oscille toujours entre la réalité et les pratiques que l'on veut promouvoir »*, commente Françoise Galland. Persuadée que les parents ont aussi leur mot à dire pour faire évoluer les choses, la directrice de Sparadrap estime qu'ils ont d'abord besoin de connaître les solutions envisageables.

Proposer des outils adaptés aux équipes soignantes est une autre de ses préoccupations. C'est ainsi que l'association s'est mise à vendre... des sifflets. Recommandant en effet d'en munir les masques d'anesthésie pour permettre aux enfants de maîtriser plus facilement leur souffle, en le sonorisant, les responsables de l'association Sparadrap se sont vite rendu compte de la perplexité des services hospitaliers. Des sifflets, d'accord, mais où en trouver ?

A cette dynamique de changement, l'Association pour l'amélioration des conditions d'hospitalisation des enfants (Apache) contribue depuis longtemps. Cela fait seize ans qu'elle mène un travail de fond sur le plan de la réflexion et de la diffusion des expériences novatrices en matière d'accueil des plus jeunes à l'hôpital. Son guide des services pédiatriques, publié en 1992, est épuisé, mais elle dresse actuellement un nouvel état des lieux, avec une attention particulière portée à la prise en charge de la douleur de l'enfant. *« Nous souhaitons pouvoir indiquer nommément qui est, dans chaque établissement, la personne de référence sur cette question »*, précise le docteur Sylvie Rosenberg-Reiner. Très active au niveau européen, l'association annonce aussi la publication prochaine d'un ouvrage visant notamment à faire connaître les approches, originales, de nos voisins. Sait-on qu'au Portugal, *« pourtant très en retard eu égard à d'autres aspects, les parents sont légalement autorisés à rester vingt-quatre heures sur vingt-quatre auprès de leurs enfants, y compris en réanimation ?*, interroge la présidente de l'association. *Ou que dans le grand hôpital pédiatrique de Londres on peut accompagner son enfant jusqu'à l'induction anesthésique et être présent, à côté de lui, en salle de réveil ? »*

Bien sûr, en France aussi les choses ont changé au cours des années. Certains succès sont néanmoins plus médiatiques que réels, met en garde le docteur Rosenberg-Reiner. Ici comme ailleurs en Europe, il faut veiller à ce que les restrictions économiques ne se fassent pas au détriment des droits et besoins spécifiques des enfants. Pour le reste, l'anesthésiste est bien d'accord avec les jeunes patients : le meilleur moment d'une hospitalisation reste l'annonce de la sortie.

Caroline Helfter

Adresses et documents

● Sparadrap : 92, bd Diderot, 75012 Paris. Tél. : 01-43-45-30-90, télécopie : 01-43-45-04-06.
● Apache : BP 162, 92185 Antony Cedex. Tél. et télécopie : 01-42-37-61-88. Sur Internet : http://www. chez. com/apache.
● Parents et professionnels peuvent s'adresser aux deux associations pour obtenir informations et recherches à la carte (le centre de documentation de Sparadrap est aussi accessible sur rendez-vous). Elles organisent également des actions de formation.
● Les livrets de Sparadrap sont vendus par correspondance (12 F en timbres, tarifs dégressifs selon quantité). Egalement au catalogue de l'association, des films vidéo, ainsi qu'un certain nombre d'objets (réglettes d'auto-évaluation de la douleur adaptées à l'enfant, à partir de 6 ans notamment).
● Pef a illustré la Charte de l'enfant hospitalisé, élaborée en 1988 par l'Association européenne pour l'enfant à l'hôpital, dont fait partie Apache. Livret ou série de 10 cartes postales : 20 F.
● On peut aussi se procurer auprès d'Apache les actes des congrès européens organisés en 1995 et 1996 (60 F), et bientôt, courant 1998, une bibliographie de livres de jeunesse (env. 250 titres) portant sur la maladie, l'hôpital, la mort, le handicap et les mauvais traitements.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98028

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II						■		■			
III											
IV				■							
V			■						■		
VI						■				■	
VII			■					■			
VIII										■	
IX		■			■			■			
X							■				
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Font l'ouverture et la sortie des boîtes. – II. Mérite un salaire. Gardien d'espèces. – III. Peut tourner en permanence, mais pas en continu. – IV. Cheville de lancement. Créer un choc. – V. Faible au centre. Son huile assure un bon nettoyage. Personnel. – VI. Grand chasseur aujourd'hui dans les étoiles. Vaut son pesant de pétrole. – VII. Négation. Coulai. Sous nos yeux. – VIII. Sommes là en renfort. – IX. Sur les roses. Anonyme. Une fois de plus. – X. En rapport avec l'arène. La bonne quantité. – XI. Commencés avec Europe, ils continuent à travers le monde.

VERTICALEMENT

1. Envoyé spécial autour du monde. – 2. Reconnus. Le temps d'une révolution. – 3. A respecter pour être en règle. Qui a fait le plein. – 4. Point de départ. Belle plante en voie de disparition. – 5. Au bout du voyage. Un peu d'ivresse. – 6. Le mieux avec plus ultra. Sans aucun accent. – 7. Passe de mains en mains. – 8. Le blé des jeunes. Lancé avant de jouer. – 9. Ouvertures du canard. Son coup peut faire du bien. – 10. Apportent secours et parfois fortune. Du côté du réveil. – 11. Evite la chute en bout de rayon.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98027

HORIZONTALEMENT

I. Corsetières. – II. OPA. Tancera. – III. Méprendre. – IV. Priât. Iules. – V. Iceberg. Epi. – VI. Luc. Rio. Cie. – VII. Alèses. Etna. – VIII. Ter. Négrier. – IX. Arte. Gour. – X. Ohio. Sconse. – XI. Natte. Etset (testé).

VERTICALEMENT

1. Compilation. – 2. Opercule. Ha ! – 3. Rapiécerait. – 4. Rab. Rot. – 5. Etêtèrent. – 6. Tan. Risées. – 7. Indigo. Ce. – 8. Ecru. Ergot. – 9. Réélections. – 10. Er. Epineuse. – 11. Saisie-arrêt.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. *Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.*
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1777

TOURNOI INTERNATIONAL DE WIJK AAN ZEE (1998)
Blancs : J. Polgar.
Noirs : A. Chirov.
Défense sicilienne.
Système Richter-Rauser.

1. é4	ç5	21. Cé4	Dç7 (k)
2. Cf3	d6	22. Txd6+	Dxd6
3. d4	Cf6	23. Cxd6	Rxd6
4. Cç3	çxd4	24. Dd4+ (l)	Rç6
5. Cxd4	Cç6	25. a4! (m)	Th-d8
6. Fg5 (a)	é6	26. Da7!	Td1+ (n)
7. Dd2	a6 (b)	27. Ra2	bxa4
8. 0-0-0	Cxd4 (c)	28. Dxa6+	Rd7
9. Dxd4	Fé7	29. Dxa4+	Tç6
10. f4	b5	30. Da7+	Rd6
11. Fé2 (d)	Fb7 (e)	31. Df2	Td5
12. Ff3	Tç8	32. b3	h5
13. Fxf6	gxf6	33. ç4! (o)	Tf5
14. f5	Da5	34. Dd4+	Ré7
15. fxé6	fxé6	35. Ra3	Td6
16. Rb1!! (f)	Rd7 (g)	36. Dg7+	Ré8
17. é5!! (h)	Fxf3	37. b4	Tf7
18. éxd6! (i)	Fxd1	38. Dh8+	Ré7
19. Txd1	Ff8 (j)	39. Dxh5	Ta6+
20. Dxf6	Fxd6	40. Rb3	abandon

NOTES

a) En service depuis plus de soixante ans, la variante Richter-Rauser conserve de nombreux partisans, parmi lesquels Kasparov.

b) Ou 7..., Fé7 ; 8. 0-0-0, 0-0 ; 9. f4, Cxd4 (ou bien 9..., h6 ; 10. Fh4, é5 ; 11. Cf5, Fxf5 ; 12. éxf5, Da5) ; 10. Dxd4, Da5 ; 11. Fç4, Fd7 ; 12. é5.

c) 8..., h6 est souvent joué : 9. Fé3, Fé7 ; 10. f4, Cxd4 ; 11. Fxd4, b5 ; 12. Dé3, Fb7 ; 13. é5. L'échange des C est recommandé dans de nombreuses suites de ce système.

d) Contre Hracek, à Erevan en 1996, Kasparov joua immédiatement 11. Fxf6, gxf6 (si 11..., Fxf6? ; 12. é5!, dxé5 ; 13. Dç5!, Fd7 ; 14. Cxb5!) ; 12. é5! forçant la réponse 12..., d5, car si 12..., dxé5 ; 13. Dé4, Fd7 ; 14. Txd7, Rxd7 ; 15. Fxb5+, axb5 ; 16. Td1 avec une forte attaque. Contre Kramnik, à Amsterdam en 1996, Kasparov continua de même par 11. Fxf6, gxf6 ; 12. Fd3, Dç7 ; 13. Dé3, Dç5 ; 14. Dg3, avec une bonne initiative.

e) Après 12..., Dç7 ; 13. é5, dxé5 ; 14. fxé5, Cd5 ; 15. Fxé7, Cxé7 ; 16. Cé4, les Blancs sont mieux (Smirin-Tukmakov, 1996).

f) 16. Fh5+ est également jouable, mais les Blancs ne sont pas pressés puisque le R noir ne peut s'abriter sur l'aile-R sans courir de graves dangers et doit rester au centre.

g) Ou 16..., h5 ; 17. Th-é1. Ou 16..., Tç4 ; 17. Dd3. Dans ce milieu de partie, un tel coup de R est risqué, comme le démontre avec brio la championne hongroise.

h) Le signal de l'attaque.

i) Brillant et plus direct que 18. gxf3, fxé5 ; 19. Dxé5, Th-g8 ; 20. Th-é1, Tg6 ; 21. Dh5, Tg7 ; 22. Dh3 avec une défense difficile pour les Noirs.

j) Si 19..., Fd8 ; 20. Da7+, Fç7 (20..., Ré8? ; 21. d7+ ou 20..., Rç6) ; 21. d7, Tç7 ; 22. Da8+, Tb7 ; 23. Cé4! menaçant 24. Dç8+, Dç7 ; 25. Td6 mat.

k) Ultime défense.

l) Passage en fin de partie. L'extrême mobilité de la D blanche et la position exposée du R noir donnent un grand avantage aux Blancs.

m) Objectif : la création d'un pion passé sur l'aile-D.

n) Si 26..., Ta8 ; 27. Dxh7.

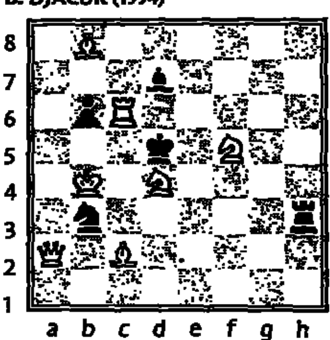
o) Deux pions passés liés sur l'aile-D ne laissent aucune chance à l'ennemi.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1776
A. GRIN (1993)

(Blancs : Rh3, Td6, Fb3, Cd3, Pg2. Noirs : Rh5, Db1, Fg5, Pd5 et h4. Nulle.)

1. g4+!, hxg3 ; 2. Fd1+, Dxd1 ; 3. Cf4+, Fxf4 ; 4. Txd5+, Dxd5 pat.

ÉTUDE N° 1777
B. DJACUK (1994)



Blancs (7) : Rb4, Da2, Tç6, Fb8 et ç2, Cd4 et f5.

Noirs (5) : Rd5, Th3, Fd7, Cb3, Pb6.

Les Blancs jouent et font mat en deux coups.

Claude Lemoine

CONCERTS Depuis 1991, le Festival Présences, organisé par Radio-France à l'initiative de Claude Samuel, tente d'offrir chaque année un vaste aperçu de la musique contemporaine. L'édition 1998 a été confiée au compositeur et chef d'orchestre français Yves Prin, qui a choisi de rendre hommage notamment au compositeur Iannis Xenakis. ● VINGT ET UN concerts sont programmés du 30 janvier au 15 février. Ils sont servis par sept ensembles différents, dont six français. L'un d'entre eux, TM +, installé à Nanterre, est dirigé par le compositeur Laurent Cuniot, qui explique au *Monde* comment il conçoit ses concerts et les moyens qu'il convient d'engager pour donner à la création la place qui lui revient. ● VENU de New York, l'ensemble ST-X, composé de vingt musiciens américains, a choisi de défendre exclusivement le répertoire de Xenakis.

La musique vivante a rendez-vous à Radio-France pour le Festival Présences

Soixante-six œuvres – dont dix-huit en première mondiale – se partageront l'affiche des vingt et un concerts organisés jusqu'au 15 février dans le cadre de cette manifestation annuelle qui réunit le meilleur de la création contemporaine

L'ÉDITION 1998 du Festival Présences, rendez-vous annuel de la création musicale contemporaine organisé par Radio-France à l'initiative de Claude Samuel, est placée sous la responsabilité d'Yves Prin, compositeur et chef d'orchestre déjà largement engagé dans les programmations précédentes. Elle ne rompt pas avec le principe structurel adopté jusque-là : *hommage à une figure déjà entrée dans l'histoire et examen d'une production nationale.* Succédant entre autres à Berio, Kagel et Ligeti, Iannis Xenakis (né en 1922) constitue donc, *sans surprise*, la tête d'affiche de Présences 98, édition qui – à la différence de ses devancières en quête d'une utopique unité de lieu *en URSS, en Chine ou en Italie* – se limitera globalement à une actualité franco-française. Sur les soixante-six œuvres (dont treize de Xenakis) jouées au cours de vingt et un concerts, dix-huit seront des créations mondiales. L'accent portera donc sur les reprises, fait non négligeable car la destinée des pièces contemporaines se réduit trop souvent à une première et unique exécution.

UNE SOIXANTAINE D'ENSEMBLES

Si le directeur artistique d'un festival ou d'une institution musicale décide généralement des commandes à passer à tel ou tel compositeur, ce sont les interprètes qui assurent l'avenir de l'œuvre nouvelle en la maintenant ou non dans leur répertoire. Un état des lieux de la création tel que le propose Présences 98 (du 30 janvier au 15 février) invite donc à s'intéresser à la situation des ensembles attachés à la musique contemporaine. Si l'on en dénombre sept au programme du Festival de Radio-France (dont six français : Accroche Note, Ader, Court-Circuit, Fa, L'Itinéraire, Percussions de Strasbourg), le recensement publié en septembre 1996 par le Centre de documentation de la musique contemporaine indique qu'ils sont environ une soixantaine en France (de sept instruments ou plus), dont près des deux tiers en région parisienne. Ce chiffre étonne quand on connaît les difficultés rencontrées par les formations pour obtenir des subventions dans un créneau considéré comme relativement marginal !

Qu'est-ce qui pousse alors les interprètes à *créer régulièrement de* nouveaux ensembles ? « *Le désir de travailler autrement* », répond Alice Ader, fondatrice en 1994 d'une formation qui porte son nom et dont l'objectif est d'atteindre « *la cohésion propre aux grands quatuors* », idéal inaccessible aux ensembles dans lesquels elle s'est produite auparavant avec d'autres partenaires occasionnels. Pianiste expérimentée, Alice Ader joue par cœur des œuvres d'Emmanuel Nunes exactement comme elle le ferait d'une sonate classique, et plaide pour un décloisonnement des programmes en associant par exemple Mozart à Philippe Hersant, un de ses compositeurs de prédilection. Il lui semble que le public est dorénavant prêt à apprécier de telles démarches en raison d'une « *profonde évolution de l'inconscient collectif* ». Pierre-André Valade, qui dirige l'ensemble Court-Circuit depuis son origine (1991), estime également que, « *si l'œuvre nouvelle est bien restituée, le public est tout à fait capable d'en percevoir les rouages* ». Quant à Philippe Hurel, compositeur et codirecteur artistique de l'ensemble, il rejoint Alice Ader – notamment par le choix de l'appellation Court-Circuit – en évoquant la nécessité de reconsidérer les pratiques en vigueur dans le milieu : « *J'ai une conception proche de l'esprit rock ou danse qui envisage le collectif instrumental comme une compagnie. Les chorégraphes ont leur outil. Pourquoi les compositeurs n'auraient-ils pas le leur ?* »

D'autant que le nombre et la qualité des instrumentistes qui s'engagent en faveur de la musique contemporaine permettraient la constitution d'une pléiade de formations de référence. Philippe Hurel constate avec plaisir que « *les jeunes musiciens qui, en fin d'études, jouent mes pièces ou celles de mes collègues n'ont pas l'impression de jouer de la musique contemporaine !* » Michaël Lévinas, lui aussi compositeur et responsable d'un ensemble (L'Itinéraire fondé en 1973), parle à propos des instrumentistes d'une « *évolution semblable à celle des espèces. Ils intègrent des langages, comme celui de Schumann hier ou de Boulez il y a vingt ans* ». La formule actuelle de L'Itinéraire prend donc en compte le phénomène du renouvellement instrumental et propose aux membres de l'ensemble une sorte de formation continue développée sur quelques années, dont les effets se mesureront peut-être jusque dans la carrière de musicien d'orchestre généraliste embrassée par la majorité des instrumentistes issus de l'ensemble.

La question de la concurrence se pose d'ores et déjà devant le nombre élevé de phalanges professionnelles qui se mettent au service de la création. Pianiste et chef d'orchestre, fondatrice en 1987 de l'Ensemble Fa, Dominique My considère que cette situation est surtout ressentie par le biais de la production discographique. Les monographies (Singier, Pesson, Murail, Dufourt) publiées par l'Ensemble Fa lui assurent une place enviable. Elles viennent d'une certaine manière rentabiliser le travail de longue haleine effectué pour chaque concert. Si les compositeurs français en bénéficient davantage que les autres, c'est avant tout parce que Dominique My cherche à entretenir des relations humaines à long terme avec les auteurs des pièces qu'elle diffuse et qu'il est, selon elle, « *plus facile d'opérer un suivi avec des compositeurs qui vivent à proximité* ».

Cette volonté de convivialité étendue dans le temps régit également la démarche actuelle des Percussions de Strasbourg. Jean-Paul Bernard, porte-parole de la jeune équipe qui a pris progressivement le relais des six fondateurs du prestigieux ensemble alsacien (créé en 1962), compte accueillir certains compositeurs pour de longues périodes de découverte mutuelle avant que ces derniers s'attèlent à la commande qu'il leur a passée. Les pièces résultant de ces étroites collaborations rejoignent ensuite les œuvres-phares du répertoire caractéristique de l'ensemble (comme *Erewhon* – 1977 –, d'Hugues Dufourt, qui sera repris à Présences) dans des programmes qui, selon Jean-Paul Bernard, « *créent des traverses entre les repères historiques et les nouvelles tendances* ».

A ses débuts, en 1981, l'ensemble Accroche Note (également installé à Strasbourg) désirait parcourir toutes les musiques – contemporaine, improvisée et jazz – sans souci de labellisation. Son chef de file, le clarinettiste Armand Angster, constate que cela semble plus réalisable aujourd'hui, même s'il se heurte encore à « *l'organisation très cloisonnée du marché, qui ne permet pas de jouer Berio dans un concert classique ou Webern dans un concert de création* ». Il ressent néanmoins « *le besoin naissant, à notre époque, de lier les musiques entre elles* ». Ainsi qu'en témoigne la question posée par l'ensemble TM+ (invité par le passé à Présences) pour illustrer sa saison à Nanterre : « *Beethoven (né en 1770) a-t-il besoin de Leroux (né en 1959) ?* »

P. Gi



PHILIPPE GONTIER POUR « LE MONDE »

L'Ensemble Ader avec (de gauche à droite) Isabelle Veyrier, Philippe Berrod (au premier plan), Alice Ader et Christophe Poiget.

ST-X, vingt Américains au service de Xenakis

L'ensemble new-yorkais ST-X est né en 1994 de l'examen d'une statistique : sur environ huit cents exécutions annuelles des œuvres de Iannis Xenakis dans le monde, trois ou quatre seulement étaient effectuées aux Etats-Unis ! Charles Zachary Bornstein (ancien assistant de Leopold Stokowsky à l'American Symphony Orchestra) décida de pallier ce déséquilibre par la création d'un collectif qui porte en sous-titre la mention *Ensemble Xenakis USA*. Constitué d'une vingtaine de membres (instrumentistes et chanteurs), ST-X a également contribué à la connaissance de la musique de Xenakis par une série de CD (pour le label Mode) comportant quelques enregistrements en première mondiale (tels que *Plekto* et *A la Mémoire de Witold Lutoslawski*) et Bornstein s'est aussi distingué en orchestrant les œuvres pour piano du maître français d'origine grecque.

Programme et disques

Concerts

● Ensemble ST-X, Charles Zachary Bornstein (direction) : Xenakis. Les 30 et 31 janvier à 20 heures.
● Ensemble Accroche Note : Aperghis, Reverdy, Xenakis, Martin, Giraud. Le 31 janvier à 18 heures.
● *Ensemble Ader* : Nunes, Schoeller, Pécou, Hersant. Le 1er février à 17 h 30.
● Ensemble Court-Circuit, Pierre-André Valade *(direction)* : Mâche, Hurel, Dalbavie, Grisey. Le 2 février à 20 heures.
● Les Percussions de Strasbourg, Lorraine Vaillancourt (direction) : Dufourt. Le 5 février à 20 heures.
● Ensemble Itinéraire, Renato Rivolta (direction) : Narboni, Ballereau, Zinsstag, Murail. Le 13 février à 20 heures.
● *Ensemble Fa, Dominique* My (piano et direction) : Singier, Pesson, Lenot, Murail. Le 14 février à 18 heures.
Tous ces concerts ont lieu dans le cadre du Festival Présences. Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles. Tél. : 01-42-30-15-16.
● Ensemble TM+, Laurent Cuniot (direction) : Torre, Beethoven, Mantovani, Lindberg. *Le 8 février* à 16 h 30.
Maison de la Musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92000 Nanterre. Tél. : 01-41-37-94-20.

Discographie

● Ensemble Accroche Note : Live in Berlin. Œuvres de John Cage et Karlheinz Stockhausen au sein d'un parcours improvisé. 1 CD Free Music Production FMP 83.
● Ensemble Ader : Œuvres de Gabriel Fauré. 1 CD Accord 20 58 72.
● Ensemble Court-Circuit : Œuvres de Tristan Murail. 1 CD Accord « Una Corda » 20 46 72.
● Ensemble Fa : Œuvres de Jean-Marc Singier. 1 CD Accord « Una Corda » 20 27 62.
● Ensemble Itinéraire : Œuvres de Michaël Lévinas. 1 CD Salabert SCD 9601.
● Ensemble ST-X : Œuvres de Xenakis. 2 CD Mode 53 et Mode 56.
● Ensemble TM+ : Œuvres de Laurent Cuniot. 1 CD Salabert SCD 9003.
● *Les Percussions de Strasbourg* : autres contacts (Jean-Pierre Drouet). 1 CD L'empreinte digitale ED 13043.

Laurent Cuniot, compositeur et chef d'orchestre

« L'ensemble TM + conçoit ses concerts presque comme une œuvre »

APPARU sur la scène des *concerts en 1985, l'ensemble TM +* s'est constitué à partir de jeunes diplômés du Conservatoire et s'est d'abord consacré aux œuvres associant nouvelles technologies et lutherie traditionnelle. Son ossature comprend aujourd'hui des instrumentistes aux activités fort diversifiées. L'un (Philippe Berrod) est clarinettiste solo à l'Orchestre de Paris, l'autre (Florent Jodelet) est percussionniste à l'Orchestre national de France, un troisième (David Simpson) est violoncelle solo de l'ensemble baroque Les Arts florissants... Enclin à élargir son répertoire *depuis quelques années*, TM + a accueilli régulièrement des solistes tels que les pianistes Emmanuel Strosser et Claire Désert ou le violoniste Philippe Aïche. Après quatre ans passés à roder *une conception originale du* concert au Conservatoire d'art dramatique, TM + s'est fixé depuis 1996 en résidence à la Maison de la *musique de Nanterre*. Laurent Cuniot, compositeur et chef d'orchestre (né en 1957), commente l'intérêt d'une telle opportunité.

« Comment expliquer que TM +, après une douzaine d'années d'activité, ne soit encore connu que des initiés ?

– Cela vient vraisemblablement de l'extrême difficulté des ensembles estampillés XXe siècle – excepté l'Ensemble InterContemporain – à rayonner en dehors des circuits spécialisés. Cependant, grâce à la diversité et à la qualité des musiciens qui se rassemblent *au sein de TM +, grâce à l'assise* permanente que représente notre résidence à Nanterre, cette situation est en train d'évoluer.

– Quelle est la fréquence de vos concerts ?

– *Un maximum de huit par an.* En prenant appui sur la résidence qui en prévoit quatre, je vais essayer de multiplier les reprises des concerts ; *mais les lieux « généralistes »* susceptibles de nous accueillir manquent parfois d'audace. Par exemple, il n'y a pas de commune mesure entre la programmation du théâtre et de la danse dans les « scènes nationales » et l'équivalent pour la musique. La question actuelle de TM + est de savoir définir une image qui *reflète le plus précisément possible* la singularité de ses programmes. Une singularité qui se révèle pleinement dans la salle de concert.

– En programmant des œuvres rares, telles que les pièces de Mozart utilisant le cor de basset, vous semblez toujours inviter à partir dans l'inconnu.

– C'est exact. Je conçois mes concerts presque comme une œuvre. A partir d'une double réflexion qui tient au fait que je suis à la fois compositeur et interprète. Je n'opère pas de distinction entre les époques ; les œuvres s'inscrivent, à mon sens, dans une sorte d'intemporalité. Ou bien disons inversement qu'elles sont toutes contemporaines et qu'elles s'adressent toutes à moi de la *même façon. Je les aborde par* l'écoute, mais surtout par la partition. Quand on lit dans le texte un auteur ancien, on découvre une vérité qui semble avoir été écrite la *veille au soir ! Cette vérité qui* existe dans les partitions, on la perd quand on rabâche les œuvres du répertoire ou quand on les présente hors contexte. Bref, quand on n'invente plus. Il m'importe *beaucoup de retrouver cette vérité*-là au contact des pièces d'aujourd'hui.

» D'autre part, il faut noter que jamais auparavant l'on ne s'est autant intéressé à toutes les œuvres de l'*histoire de la musique. Cependant*, au lieu de les considérer à la lumière de notre sensibilité actuelle, on s'adonne à un cloisonnement de plus en plus étroit des époques. Songez que l'on a fondé l'Orchestre révolutionnaire et romantique pour faire revivre seulement quarante années de musique...

– Ce point de vue trouve une formulation malicieusement provocatrice dans la question qui coiffe la saison 1997-1998 de *TM +* à Nanterre.

– Oui. « *Beethoven (né en 1770) a-t-il besoin de Leroux (né en 1959) ?* » A cette question, je réponds par l'affirmative, car à force de présenter les œuvres dans des *contextes usés par les habitudes*, on finit par ne plus entendre à quel point elles sont faites de chair et de sang. Paradoxalement, j'essaye de donner aussi aux œuvres nouvelles une histoire alors qu'elles n'en ont pas. *Mon objectif* est de relever, avec les musiciens de TM +, le défi que constitue l'interprétation au même niveau d'exigence des œuvres capables de trouver en nous une résonance, quelle que soit leur *année de composition*. Ce qui me semble être une des meilleures manières de servir les créateurs contemporains.

– Comment les détectez-vous ?

– J'ai une situation privilégiée avec la classe de composition et de nouvelle technologie dont j'ai la responsabilité depuis 1987 au Conservatoire de Paris. Il m'est ainsi facile de rencontrer les apprentis-compositeurs. J'ai été aussi proche des Paris, Leroux, Dalbavie et Hurel. TM + a aussi beaucoup travaillé avec Luis Naon, Gualtiero Dazzi et Christophe Maudot, des compositeurs qui n'ont pas encore le renom qu'ils méritent, mais que je considère comme très talentueux. »

Propos recueillis par
Pierre Gervasoni

Les nouveaux bardes bretons célèbrent l'électronique

Le collectif Kirfa-Mix et le chanteur Denez Prigent parent les airs traditionnels de sonorités techno, « jungle » et hip-hop

THOUARÉ-SUR-LOIRE
de notre envoyé spécial

Au lieu-dit la Mâtière, situé sur la commune de Thouaré, à une dizaine de kilomètres de Nantes, on fabriquait autrefois des mâts pour les bateaux. Aujourd'hui, au bout du chemin bordé de champs, il y a un garage d'où s'échappent d'autres bruits que ceux du découpage et du ponçage du bois. Derrière la porte, Fakir (Laurent Grippay pour l'état civil) joue avec ses machines – un clavier, un *sampler* (ou échantillonneur) et un séquenceur – sur lesquelles il concocte sa nouvelle cuisine : de la musique traditionnelle bretonne au goût du jour, nourrie de rythmes techno, *house* ou *jungle*. Clavier du groupe E.V., qui, depuis quinze ans, chante du rock en breton, Fakir est le fédérateur de Kirfa-Mix, jeune collectif « à géométrie variable » créé en avril 1996 et regroupant autour de son initiateur deux musiciens traditionnels – un accordéoniste et un joueur de bombarde – plus un ou deux DJ.

Pour ceux qui lui reprocheraient ses mélanges iconoclastes, Fakir a une réponse toute prête : *« Si les traditions ne bougent pas, elles meurent. »* Un point de vue qu'Alan Stivell, pionnier et figure emblématique de la musique celtique moderne, avait exprimé dès les années 70 en s'emparant d'une guitare électrique, ce qui provoqua alors quelques colères en Bretagne. Bien avant lui, à la fin du XIXe siècle, l'arrivée de l'accordéon diatonique dans les bals de la région provoquait déjà des remous. Le clergé voyait d'un mauvais œil cet instrument qui apportait avec lui des danses que l'on exécutait en couple, ventre à ventre : valses, mazurkas, polkas. L'accordéon fut à cette époque surnommé *boest an diaoul* (« boîte du diable »). Selon Yves Averty, DJ à temps partiel de Kirfa-Mix, la musique bretonne évolue et perdure notamment *« parce qu'elle a toujours su intégrer de nouveaux instruments »*. Hier, l'accordéon ou la guitare électrique ; aujourd'hui, l'échantillonneur, qui permet de copier des séquences musicales sur bande ou sur disque afin de les recycler.

SIMILARITÉ DES TEMPOS

Le champ d'investigation de Fakir pour alimenter son échantillonneur est très vaste. Il mixe aussi bien des morceaux apportés par les sonneurs de Kirfa-Mix, des disques de sa propre discothèque, des pièces choisies parmi celles collectées par Dastum, le Centre de musique traditionnelle en Bretagne... Commence alors un travail de tâtonnement. Parfois, ça marche, mais il arrive que les ingrédients ne se marient pas. Il n'y a ni recette ni mode d'emploi. *« Notre premier souci est avant tout de respecter les pas de danse traditionnelle*, explique Fakir. *Je me suis rendu compte que le rythme des danses bretonnes comme l'*an dro *ou le* plinn *est très proche des BPM* (battements par minute) *de la* jungle *ou du trip hop. Je n'ai pas besoin d'accélérer ou de ralentir un morceau pour caler les choses. »*

Lancés en avril 1996 à l'Olympic de Nantes, les Fest Noz System veulent prouver qu'il n'y a pas d'incompatibilité d'humeur entre des musiques et des publics que l'on pourrait croire étrangers l'un à l'autre. Dans ce type de *festou-noz*, on croise une nouvelle génération de bardes bretons provocateurs, se situant entre tradition et sons urbains. Le 31 janvier, Nantes sera la ville de toutes les unions musicales. A la Cité des congrès, le Bagad de Saint-Nazaire et l'Orchestre de Bretagne joueront ensemble dans le cadre de « La folle journée Brahms ». A l'Olympic, les danseurs formeront le cercle sur les mixtures concoctées par Kirfa-Mix et les frères Goa-Tech, où s'entremêlent bombarde, biniou, la voix du chanteur pakistanais Nusrat Fateh Ali Khan et techno. *« L'écho du public est très important pour nous »*, explique Fakir, fou de machines depuis des années. Klaus Schulze et Kraftwerk sont toujours en bonne place dans sa discothèque.

« Le déclic, raconte DJ Bara-Gwin, préposé aux platines dans Kirfa-Mix, *a été la venue à Nantes, dans le cadre des Allumées en 1993, de groupes napolitains comme E Zezi ou 99 Posse, qui mélangeaient techno et house avec la culture méditerranéenne et l'esprit du carnaval populaire. »* Auparavant, à la fin des années 80, au cours de voyages au pays de Galles, Fakir et DJ Bara-Gwin avaient été séduits par des groupes issus du punk qui chantaient en gallois. Denez Prigent, chanteur de *gwerz* et de *kan ha diskan*, les deux grands styles de chant traditionnel breton, osa se produire seul, *a cappella*, devant le public rock des Transmusicales de Rennes en 1992. L'exercice était audacieux, la confrontation risquait de lui être fatale. A la fin de son récital, il fut acclamé. Dès lors, on allait retrouver Denez Prigent dans des festivals qui n'avaient jamais accueilli ce type de répertoire auparavant (Midem, Musiques métisses à Angoulême, Francofolies de La Rochelle...).

En 1997, Denez Prigent, militant comme Kirfa-Mix contre la fossilisation du patrimoine traditionnel breton, franchit un nouveau pas. Pour son nouvel album, *« Me Zalc'h Ennon Ur Fulenn Aour »* (Barclay), il poursuit dans la veine de la *gwerz* et du *kan ha diskan* en écrivant des textes sombres, des instantanés tragiques inspirés des massacres de Tutsis au Rwanda, des infanticides en Inde, de la prostitution aux Philippines. Il intègre des programmations *jungle*, des sons industriels, des *scratches* hip-hop. Une autre manière de bousculer la tradition, au risque de rendre grognons les défenseurs d'une ligne pure et dure, toujours prêts à débusquer une nouvelle « boîte du diable ».

Patrick Labesse

RICHARD DUMAS

Denez Prigent confronte sa voix de chanteur de « gwerz » et de « kan ha diskan » aux sons des dernières tendances.

★ **Fest Noz System, avec Kirfa-Mix, Les Frères Goa-Tech, Dr. Noz, Coudrais-Hervieux, Coatrieux-Le Corre, Brou-Moreau... Olympic, place Jean-Macé, Chantenay, Nantes. Le 31 janvier, 20 h 30. Tél. : 02-51-72-94-60.**

DÉPÊCHES

■ **POLITIQUE CULTURELLE : le Syndicat des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles** (Syndeac), qui représente la quasi-totalité des salles de spectacle subventionnées, a décidé de suspendre les discussions en cours avec les ministères de la culture et de l'emploi portant sur l'avenir du secteur public du spectacle – Charte nationale des théâtres, statuts des personnels, etc. Il en a averti Lionel Jospin par un courrier rendu public le 30 janvier. Le Syndeac entend protester contre les réductions budgétaires annoncées par le gouvernement le 19 janvier.

■ **CINÉMA : Catherine Deneuve a obtenu des coupes dans le livre *François Truffaut*.** Le tribunal de grande instance de Paris a en effet condamné, le 7 janvier, les auteurs de l'ouvrage, Antoine de Baecque et Serge Toubiana, ainsi que leur éditeur, Gallimard, pour l'évocation de la liaison entre la comédienne et le cinéaste. Outre la condamnation de l'éditeur au versement d'une indemnité de 30 000 francs à la plaignante, celle-ci a obtenu l'interdiction dans toute nouvelle édition de six passages incriminés.

■ **La Coupe du monde de football inquiète les professionnels du cinéma.** La manifestation, qui aura lieu du 10 juin au 12 juillet, se situe entre deux périodes déjà faibles pour la fréquentation des salles, celle du Festival de Cannes et les vacances estivales. La Coupe risque de dissuader les distributeurs. Les professionnels demandent à la ministre de la culture de prendre des mesures d'aide majorées en faveur de ceux qui sortiront leurs films durant cette période.

■ **MUSIQUES : Catherine Trautmann, ministre de la culture, a installé** la Commission nationale des musiques actuelles le 29 janvier. Présidée par Alex Dutilh, directeur du Studio des variétés, elle devra dresser l'état des lieux des musiques actuelles (rap, techno, rock, chanson...). Ses propositions seront remises fin juin. Les travaux seront menés par un comité de pilotage de vingt et un membres représentant les professionnels de l'industrie musicale.

Plasticiens et gens de théâtre s'affrontent aux Abbesses

C'EST UNE HISTOIRE de rideaux : un rideau de scène que l'on ne voit pas, des rideaux gris que l'on ne voit que trop. Elle se passe au Théâtre des Abbesses, seconde salle du Théâtre de la Ville inaugurée en 1996 (*Le Monde* du 27 novembre 1996). Elle a été conçue par l'architecte Charles Vandenhove. Ce dernier associe à ses travaux des artistes contemporains. Ici, ils se nomment Olivier Debré et Robert Barry. Le maître d'ouvrage est Michel Lombardini, président de la Régie immobilière de la Ville de Paris. A Debré revient l'exécution d'un rideau de scène et de peintures murales pour les fonds des trois étages de galeries ; à Barry, celle des balustrades pour galeries et balcon. Debré travaille sur un projet en noir et blanc avant de s'entendre demander un projet en couleurs. Au bout d'un an, tout est achevé, livré, payé. Le 18 novembre 1996, la salle est inaugurée.

Depuis, la situation n'a cessé de se dégrader entre les artistes et Gérard Violette, directeur du Théâtre de la Ville. Ce dernier juge que leurs œuvres gênent les répétitions et les représentations parce qu'elles retiennent trop les regards, ceux des spectateurs et jusqu'à ceux des acteurs et des musiciens. Ils seraient tentés de déchiffrer les inscriptions transparentes de Barry, tentés de suivre de l'œil les mouvements en rose, orange et vert de Debré.

Fort de ces certitudes, Gérard Violette a pris des mesures radicales. En avant des peintures, il a d'abord fait placer des toiles grises tendues sur châssis, vissés dans les planchers et les plafonds. Désormais, d'épais rideaux gris coulissent devant les toiles. Ils sont tirés par les ouvreuses avant la représentation. Devant les balustrades, sont accrochés des contreplaqués gris. Quant au rideau, il reste dans les cintres, invisible.

Ces mesures ont suscité le mécontentement de l'architecte et des artistes. Auprès du président du tribunal de grande instance, ils ont introduit un référé contre la Ville de Paris pour mettre fin à une occultation dont ils contestent le caractère exceptionnel. L'affaire a été confiée à Mme Levon-Guerin, vice-présidente du tribunal. Après une audience le 8 janvier et une visite du théâtre le 26 janvier, elle rendra sa décision le 5 février.

Philippe Dagen

Les granulats de Saint-Julien-Molin-Molette soumis à référendum

SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE
de notre envoyé spécial

Le 1er février aura lieu à Saint-Julien-Molin-Molette (Loire) un référendum d'initative locale aux conséquences tout à fait exemplaires. Pour les Piraillons – ainsi s'appellent les habitants –, il s'agira de dire s'ils souhaitent ou non l'extension de la carrière des Gouttes, dite aussi plaisamment de Malencogne. Un excellent granit en est extrait pour finir en granulat, destiné au béton ou au revêtement d'autoroutes. Déjà passée de 2 à 7 hectares, Malencogne, pour se survivre au-delà de la concession limitée à l'année 2013, demande à dévorer toujours plus d'espace. Delmonico-Dorel, l'entreprise exploitante est basée dans la Drôme. Son chiffre d'affaires atteignait 59 millions de francs en 1995. Elle emploie sur place entre huit et douze personnes, et un nombre variable de routiers pour transporter les granulats. Le mouvement des camions est changeant selon les saisons : de 50 à 250 allers-retours quotidiens, sur l'unique route de desserte, à travers le village.

Cette activité irait de soi dans ce bourg remarquable par son architecture industrielle si la nature de l'activité n'avait autant changé. Saint-Julien est passé de 2 500 à un peu plus de 1 millier d'habitants. L'extraction des granulats a succédé à des industries moins brutales pour l'environnement : filatures, tissage de la soie, impression sur tissus après les moulins et les molettes, ou même l'exploitation au XVIIIe siècle, du plomb, de l'argent, et du cuivre... Aujourd'hui, le paysage, l'histoire, le patrimoine et la vie quotidienne deviennent tributaires de négociations stendhaliennes entre une municipalité mal calibrée pour affronter la dure loi de décentralisation et son principal contribuable : une entreprise à fort niveau de pollution, condamnée à croître jusqu'aux lendemains de fête, et qui n'a d'autre monnaie d'échange que sa capacité de lobbying. C'est ainsi que le maire et le conseil municipal, bien que majoritairement opposés à la carrière, défendus par la Région et par l'actuelle ministre de l'environnement, se sont trouvés assez débordés pour prendre le risque d'un référendum sous pression.

Pour avoir vu se succéder tous les métiers de l'industrie, une partie des habitants, pris en otage, craignent de jeter la proie (*« Je l'ai toujours vue, cette carrière »*) pour l'ombre : le tourisme, les activités d'art ou d'artisanat, les retombées du parc naturel du Pilat. L'autre partie, bien que majoritaire à la mairie, a autant de raisons de craindre l'avenir, l'industrie du granulat ayant peu d'agréments et pas plus d'emplois prévisibles en contrepartie de ses inconvénients. Se sentent particulièrement menacés les artistes et les artisans, « nouveaux » Piraillons que la municipalité, avec les encouragements du parc régional et de la direction régionale des affaires culturelles (Drac), a contribué à faire venir pour revitaliser le village. Anciens ou nouveaux Piraillons, tous ceux-ci craignent l'asservissement de Saint-Julien-Molin-Molette aux seules volontés de la fabrique de granulat.

N'hésitant devant aucune largesse, celle-ci a donné par exemple, en 1993, 2 000 F à l'Union bouliste locale, 5 000 F aux sapeurs-pompiers, presque autant pour l'aménagement de la place de l'église. Plus la taxe professionnelle : 260 000 F en 1997. Peut-il y avoir une cote « mal taillée » entre ses intérêts et ceux de la commune ? Déjà vouée à un trafic intense de camions, au bruit et à la poussière, Saint-Julien-Molin-Molette, livrée à l'exclusive fureur du granulat, risque de devenir un enfer.

Frédéric Edelmann

Au Zénith à Paris, Cheb Mami chante l'Algérie meurtrie

Le raï réunit la jeunesse des banlieues pour la fin du ramadan

Alors que la période du ramadan s'est terminée le 29 janvier, le chanteur de raï Cheb Mami remplit le Zénith à Paris. Le public de la banlieue est venu participer à une fête *« chaude, grave de grave »* avec celui qui peut figurer au titre de prétendant au trône de champion de la pop maghrébine tenu par Khaled. Cheb Mami a su moderniser le raï, sans toucher à sa colonne vertébrale : la langue arabe, la mélodie et la rythmique.

CHEB MAMI, au Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. *20 heures, le 30.*
En tournée, prochaines dates : le 22 février à Bagnolet (Gymnase *Maurice-Baquet*), le 28 à Sarcelles (Forum des Cholettes), le 7 mars à Strasbourg (La Laiterie).

Le ramadan fut sanglant en Algérie. Il s'est terminé le 29 janvier, l'heure est à la fête. Les gâteaux aux dattes et au miel ont été mangés, Cheb Mami, le môme de Saïda chante à Paris.

Cheb Mami au Zénith, c'est une déferlante de banlieue, un hommage aux quartiers jeunes, Sarcelles, Mantes-la-Jolie, Val-Fleury, le 93, le 92, etc. C'est l'assurance d'une fête *« chaude, grave de grave »*. On vient ici pour bouger, se retrouver dans la chaleur du raï communautaire, néanmoins international. Faudel, jeune homme élégant aux yeux clairs, né à Mantes-la-Jolie, ouvre le feu. Il chante : *« Tellement je t'aime je pense à toi à la folie. »* De la salle on lui lance un drapeau d'Algérie, car c'est bien elle l'héroïne meurtrie de la grande kermesse peuplée de ces *Parisiens du Nord*, que chante Mami sur son dernier album, *Meli Meli*, avec Imothep, un des membres du groupe de rap marseillais IAM, et sur scène avec K. Mel d'Alliance Ethnik.

Le raï de Mami a pris pour habitude de ne jamais fermer ses frontières : on y trouvera du flamenco, du rhythm 'n' blues, de la musique à consonance mandingue ou américaine. Le public s'en réjouit, il est contre les archaïsmes qui plongent les nations dans l'erreur, les bavures policières ici, la corruption, les massacres là-bas. Sisi Raïder et Tarik, un ex-expulsé en puissance sauvé par un article de presse, passent en revue ces maux inexpliqués en rappant-raïant sur *Reggae Night* de Jimmy Cliff.

Mami chante sa nostalgie de l'Algérie *(Bledi)* qu'il a quittée en 1985, sans jamais l'abandonner. Il ne s'y sent pas menacé et rend régulièrement visite à ses proches. Fils d'un employé de papeterie, né en juillet 1966 dans un quartier déshérité de Saïda, à deux cents kilomètres au sud d'Oran, Cheb Mami possède une fragilité constante, une droiture sans faille de la voix qui ont fait de ce *« petit prince du raï »* le prétendant au trône de champion de la pop maghrébine longtemps occupé par Khaled.

Habitué des mariages, qu'il fréquentait, petit freluquet caché dans les jupes de sa mère, Cheb Mami commença sa carrière en interprétant dans un radio-crochet un classique du raï, *El Marsam* (le Sanctuaire), écrit par Cheikh Mohamed Errouge dans les années 30. Il gagna le deuxième prix – un accordéon –, le droit d'aller écumer les cabarets de la côte oranaise et d'enregistrer des cassettes.

Le jeune Mami sera de la partie lors du premier festival de raï de l'Hexagone, organisé à la Maison de la culture de Bobigny en 1986, année où il enregistre son premier album, *Ana Mazel* pour le label Blue Silver et où il est le premier raïman à se produire à l'Olympia, avant de repartir pour deux ans en Algérie afin d'y effectuer son service militaire.

COMME UNE PLAINTE

Mami a livré des batailles : apprendre le français, qu'il ne pratiquait pas, jouer les acteurs aux côtés de Khaled pour *100 % Arabica*, le film de Mahmoud Zammouri, chanter comme une plainte *Il voyage en solitaire* de Gérard Manset faire vivre le très beau *Let Me Raï*, album produit aux Etats-Unis par Hilton Rosenthal, ancien comparse de Johnny Clegg et de Jimmy Cliff, qui eut le tort de sortir en 1990 en pleine guerre du Golfe, quand la musique arabe avait mauvaise presse en occident.

De *Let Me Raï* le public de Mami a retenu en priorité *Douhalia*, dont le refrain implore les policiers *(« Boulicia »)* d'emmener la femme qu'il aime loin de lui. Mami écrit des chansons d'amour en alliant la finesse et les aspérités du raï traditionnel, celui de la flûte et du bendir, qu'il n'oublie pas, même dans ce Zénith empli de cuivres, de basses, de guitares, de violons et de claviers.

Cheb Mami a le mérite d'avoir su moderniser le raï, sans toucher à sa colonne vertébrale : la langue arabe, la mélodie et la rythmique, hérité des *cheikhs* et des *cheikhates* de la campagne, des forces de la nature et de la voix, telle Cheikha Remitti, la mère du raï moderne. Khaled aborde son sujet abruptement, en jouisseur. Mami le contourne, tandis que Sarahoui, grand tenant du romantisme et du double sens, joue son rôle de séducteur.

Cheb Mami l'a invité à fêter l'aïd sur la scène du Zénith, tout comme l'Orchestre national de Barbès ou d'Idir, chanteur engagé de la cause kabyle. Ensemble, ils chantent *Azwaw*, titre-phare de l'identité berbère, premier essai dans l'histoire du disque de réconciliation entre berbérophones et arabophones... accompagnés par la cornemuse de Patrick Molard.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD *Meli Meli* chez Totem/Virgin.

Karita Mattila, l'alliance de la séduction et du chant pénétrant

Mélodies de Ludwig van Beethoven, Johannes Brahms, Leevi Madetoja, Richard Strauss et Jean Sibelius. Karita Mattila (soprano), Ilmo Ranta (piano). Auditorium du Louvre, le 28 janvier.

Karita Mattila est à la voix ce qu'Esa-Pekka Salonen est à la direction d'orchestre. Une illustration mondialement appréciée du grand boom qui s'est produit dans la vie musicale finlandaise au cours des deux dernières décennies. La percée fulgurante de la jeune soprano revêt aussi un caractère historique sur le plan d'une tradition nationale du chant dominée par les hommes. En effet, si l'on a acclamé Aino Ackté à Paris au début du siècle et un peu plus tard Aulikki Rautawaara à Glyndebourne, ce sont quand même les basses Martti Talvela et Matti Salminen et les barytons Kim Borg et Tom Krause qui ont favorisé l'estime de la Finlande dans le domaine vocal.

Les succès remportés par Karita Mattila sur les scènes de l'Opéra Bastille et du Châtelet lui ont valu un lot d'inconditionnels, qui se sont pressés à l'Auditorium du Louvre, le 28 janvier. Au disque, Karita Mattila a paru jusqu'à aujourd'hui moins à l'aise avec le genre de la mélodie qu'avec celui du drame musical. La prestation de mercredi soir indique que, sur ce plan aussi, elle vient de s'épanouir. A aucun moment (si l'on excepte les aigus émoussés du Brahms donné... en troisième bis) d'un programme fort intelligemment conçu, elle n'a ni manqué de ressources vocales ni de pertinence stylistique.

Conquis dès l'amorce (*« Ich liebe dich »*) d'un premier Lied (Beethoven) chanté en tenue de prêtresse nordique (avec notamment de longs voiles transparents noués à mi-hauteur de bras nus portant bracelets étroits), le public communie avec cette interprète aux mille visages. Les deux pages de Beethoven inspirées par Goethe (*Wonne der Wehmut, Neue Liebe, neues Leben*) révèlent sans tarder que Karita Mattila ne s'en tiendra pas à une élémentaire séduction sensuelle. Le ferme tracé de sa ligne de chant, le dosage renouvelé de son émission et le clair-obscur de son timbre riche en harmoniques graves dans le bas-médium lui permettent de modeler les Lieder beethovéniens. Quelques chatteries habilement glissées dans le premier Brahms (*Vergebliches Standchen*) témoignent ensuite d'un talent de comédienne qui culminera dans *Schwesterlein*.

PERFORMANCE D'ANTHOLOGIE

Le pianiste accompagne la chanteuse dans une très originale dimension dramatique. Ni accessoiriste servile empressé de souligner les moindres inflexions de la voix, ni metteur en scène jaloux de ses prérogatives en matière d'éclairage, Ilmo Ranta donne l'impression de peindre en solitaire une fresque qui s'étend comme une plage (*ranta* en finnois !) à perte de vue. Dans ce décor discret et mouvant, Karita Mattilà se promène telle une Solveig finlandaise à l'invite des pièces les plus fluides (*Luulit ma katselin sua, Hyvaa yöta*) de Leevi Madetoja, l'unique élève de Jean Sibelius.

Drapée dans une robe sombre ornée de deux larges chevrons blancs, elle revient après l'entracte en femme réduite à l'essentiel de ses sentiments et signe une performance d'anthologie des *Trois Lieder d'Ophélie* de Richard Strauss en trois phases hallucinées : hagarde, monomaniaque et infantile. Chaque auditeur, pétrifié, retient son souffle avant d'applaudir lui aussi comme un forcené !

Arrive alors le tour du compositeur national. A l'instar du programme d'ensemble, le florilège des mélodies de Sibelius mêle références attendues (un *Illalle* très pénétrant, des *Svarta rosor* déchirantes) et pages rares (l'atypique *Jubal*). Le duo Mattila-Ranta a bien mûri et rend évident – même au non-suédophone – chaque épisode de l'irrésistible *Flickan kom ifran sin alsklings möte*.

Sibelius réapparaît en premier bis avec le très frais *Lastu lainehilla* que la chanteuse présente en français au public ravi de se sentir si proche de sa diva. Celle-ci va encore plus loin dans la simplicité et la familiarité avec une comptine (où l'on entend jusqu'à des rires de chevaux !) connue de tous les Finlandais. Qualité du chant et présense conviviale désignent alors Karita Mattila comme la digne héritière du regretté Martti Talvela.

Pierre Gervasoni

La présence de Giulini, la voix de Julia Varady

REQUIEM, de Giuseppe Verdi. Julia Varady (soprano), Katia Lytting (mezzo-soprano), Stuart Neill (ténor), Peter Mikulas (basse), Chœur et Orchestre de Paris, Carlo Maria Giulini (direction). Salle Pleyel, le 29 janvier.

Sur le trottoir devant Pleyel, des mélomanes dépités cherchent des places à acheter. Peine perdue. Dans la salle, la tension est à son comble. Carlo Maria Giulini attend que les retardataires gagnent leurs places. Des sièges claquent, des éclats de voix surgissent du fond du parterre. Le chef tourne légèrement la tête. Il attend.

Giulini ne montrera plus son profil. Assis sur son tabouret, il dirige avec l'économie de moyens des artistes qui ne se donnent pas en spectacle. Oublieux du public, il canalise son énergie pour tenter d'atteindre cet état de grâce qui, de concert en concert, semble se dérober aux musiciens qui prennent conscience du presque rien qui oppose une bonne lecture d'une interprétation émouvante. Ils savent toujours ce qui n'a pas été ; ils ne savent jamais pourquoi cela fut. Massés devant cet homme qu'ils aiment, qui leur inspire de la dévotion, l'Orchestre de Paris, les quatre solistes, puis le chœur. On aurait préféré que les solistes soient devant l'orchestre, mais c'est ainsi que l'on donne de plus en plus souvent le *Requiem* de Verdi... sans pour autant sacrifier sa dimension « opératique ».

Giulini, on s'en doute, n'est pas du genre à faire tonner le *Dies Irae* seulement pour le faire tonner, il n'est pas davantage chef à faire un sort à chacune des séquences de cette messe des morts. Adoptant des tempos larges, mais jamais lents – sauf peut-être dans le *Recordare* –, des phrasés transparents, allégés (bravo aux cuivres : quel délié !), maniant une dynamique qui s'appuie sur un *piano* suffocant de plénitude, il atteint une désincarnation implorante qui décuple paradoxalement la puissance émotionnelle de cette œuvre beaucoup plus fragile qu'on ne le pense généralement. Giulini ne bouge presque pas, ne souligne aucune phrase, ne singe pas l'émotion ; il est là, et cela suffit pour que les musiciens, les chanteurs – sublime Varady, inapprochable artiste, irréprochable chanteuse qui convertirait un mécréant – oublient leurs propres limites pour atteindre cette osmose, cette fluidité, cette évidence de l'expression qui se confondent avec l'œuvre elle-même.

Le *Requiem* s'achève comme il a commencé : dans le silence. Quand Giulini descend du podium, il est ailleurs, son visage de marbre met quelques secondes à s'animer. Il revient parmi nous pour être acclamé par une salle et un plateau à l'unisson. France-Musique a diffusé, en direct, le premier des trois concerts que le chef italien, né en 1914, aura dirigé Salle Pleyel. Mais il ne s'est pas trouvé une chaîne de télévision pour filmer une interprétation dont il ne restera que le son et les gribouillis des critiques. De la musique, il ne restera que l'ombre portée.

Alain Lompech

SORTIR

PARIS

Flamenco de Cordoue
Cordoue est avec Jerez, Grenade et Séville l'un des foyers ardents du flamenco. Une pépinière d'où vient notamment Ana Maria Ramon, une des rares chanteuses à laisser affleurer une vraie douceur entre les angles acérés de son chant. Elle sera accompagnée par Manuel Silveria Fernandez, jeune espoir de la guitare flamenca, que l'on a déjà pu voir aux côtés de Fosforito, l'un des plus célèbres chanteurs natifs de la région de Cordoue. Une soirée axée sur l'art flamenco d'une région ne saurait évidemment se passer de danse flamenca. Celle-ci s'exprimera à travers la grâce fougueuse de Rafael del Pino Moreno « El Keko ».
Théâtre Traversière, 15, rue Traversière, Paris 12e. Mo Gare-de-Lyon. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-43-48-99-92. 100 F et 120 F.

Diane Dufresne
Cinq années qu'on ne l'avait point vue ! *« Je suis tombée en amour »*, dit-elle, pour justifier son absence. L'heureux élu lui a donné des ailes, a conçu avec elle son spectacle, entre théâtre et chansons, images de synthèse et costumes extravagants. Une mise en scène insolite de son nouvel album (*Diane Dufresne*, chez RCA Victor).
Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, Paris-2e. Mo Quatre-Septembre. 21 heures, du 3 au 7 février ; 15 h 30, les 1er et 8. Tél. : 01-42-96-92-42. De 70 F à 200 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Annonce faite à Marius
de Harmel Sbraire (France, 1 h 25).
L'Arche du désert
de Mohamed Chouikh (Algérie, 1 h 30).
Le Chacal
de Michael Caton Jones (Etats-Unis, 2 h 04).
Le Festin chinois
de Tsui Hark (Hong-Kong, 1 h 47).
Fire
de Deepa Mehta (Canada, 1 h 40).
Love ! Valour ! Compassion !
de Joe Mantello (Etats-Unis, 1 h 55).
Le Monde magique de Ladislas Starewitch
Courts métrages de Ladislas Starewitch (Russie, 1 h 13).
Souviens-toi... l'été dernier (*)
de Jim Gillespie (Etats-Unis, 1 h 40).
The End of Violence
de Wim Wenders (Etats-Unis, 2 h 02).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISE

Casablanca
de Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, noir et blanc, 1 h 42).
VO : Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 01-43-25-72-07 ; Mac-Mahon, 5, avenue Mac-Mahon, Paris 17e. Tél. : 01-43-29-79-89.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du *jour vendues à moitié prix (+ 16 F de* commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Karine Saporta
Les Trottoir des Leïla.
Centre culturel Aragon-Triolet, 1, place du Fer-à-Cheval, 94 Orly. Le 31, à 21 heures. Tél. : 01-48-90-24-20. 80 F.
Elsa Wolliaston
Réveil.
Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad, 92 Suresnes. Le 31, à 21 heures. Tél. : 01-46-97-98-10. 120 F.
Amsterdam Baroque Orchestra and Choir
Telemann : Le Jour du jugement. Lisa Larsson (soprano), Elisabeth von Magnus (*mezzo-soprano*), Gerd Türk (ténor), Klaus Mertens (basse), Ton Koopman (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 31, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 140 F à 200 F.
Daniel Mesguich (récitant)
Jean-Claude Malgoire (direction)
Bizet : *L'Arlésienne.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 1er février, à 11 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.
Jean-Louis Murat
Déjazet, 41, boulevard du Temple, Paris 3e. Mo République. Les 1er et 2 février, à 20 h 30. Tél. : 01-48-87-52-55. 140 F.
Alabina
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 180 F à 250 F.
Rencontres sur le fleuve Niger
Salle Jacques-Brel, 164, avenue Gallieni, 93 Fontenay-sous-Bois. RER Fontenay-sous-Bois puis bus 124, arrêt Hôtel-de-Ville. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-48-75-44-88. 90 F.

DERNIERS JOURS

31 janvier :
Lectures de poèmes
de René Char, avec Dominique Blanc, Michel Piccoli et Paul Veyne.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Le 31, à 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 130 F.
31 janvier :
L'Eveil du printemps
de Frank Wedekind, *mise en scène* d'Yves Beaunesne.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.
2 février :
Vanuatu, Océanie
Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mo Porte-Dorée. Tél. : 01-43-46-51-61. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. 38 F.

FILMS DE LA SOIRÉE

GUIDE TÉLÉVISION

FILMS DU JOUR

GUIDE TÉLÉVISION

SAMEDI 31 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

17.10 *Désir secret* ■■
De George Stevens (Etats-Unis, 1935, N., 100 min). Ciné Cinéfil

18.50 Fangs of the Arctic ■
De Rex Bailey (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil

23.00 Showgirls ■
De Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1995, 124 min). Canal +

23.00 Stakeout on Dope Street ■
D'Irvin Kershner (Etats-Unis, 1958, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

23.15 Barton Fink ■■■
De Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1991, 115 min). Ciné Cinémas

0.30 Un cœur pris au piège ■■
De Preston Sturges (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

2.25 L'Extase et l'Agonie ■■
De Carol Reed (Etats-Unis, 1965, v.o., 115 min). Ciné Cinémas

2.50 Go Now ■■
De Michael Winterbottom (GB, 1996, v.o., 85 min). Canal +

4.15 The Pillow Book ■
De Peter Greenaway (Fr. - GB, 1995, v.o., 125 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 16.10 Autour du *Monde*. LCI

MAGAZINES

13.15 Reportage. La Coiffeuse d'Aventignan. TF 1
13.40 Les Documents de Savoir plus. *La vérité aux malades.* France 2
14.05 La Roue du temps. Autour de Néanderthal. RTBF 1
17.40 Samedi champions. Invité : Serge Blanco. France 2
18.30 Les Dossiers de l'Histoire. L'espion qui valait des millions. Histoire
19.00 T.V. +. *Avec Catherine Trautmann.* Canal +
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 31 janvier 1948 : la mort de Gandhi : Fin d'une époque. Avec Sanjay Subrahmanyam. Arte
20.50 Le Club. Avec Claudie Ossard. Ciné Cinéfil
21.45 ▶ Metropolis. Wole Soyinka. Iannis Xenakis. Agenda cinéma. L'agenda culturel. Cybernews. Arte
22.05 Ciné-Cinécourts. Avec Pascal Légitimus. Ciné Cinémas
0.30 Musique et Cie. Portrait de James Conlon. France 3
21.00 et 22.00 Portrait rêvé. Stéphane Grappelli [1 et 2/2]. Muzzik

DOCUMENTAIRES

19.30 L'Art du chant. [2/2]. Le temps des plateaux. Histoire
19.40 L'Amour à tous les étages. Planète
20.30 Bruxelles requiem. France Supervision
20.35 Jazz Collection. Gerry Mulligan. Planète
20.35 Planète animal. *Ces fascinants oiseaux de proie.* TMC
20.45 L'Aventure humaine. *Bionique, les inventions de la nature.* [4/4]. La gelée de la méduse et la soie de l'araignée. Arte
21.25 Planète terre. Les Guerriers nus d'Ethiopie. TMC
21.55 Sur la plage de Belfast. Planète
22.35 La Campagne présidentielle américaine de 1964. [2/3]. Planète
23.10 Rendez-vous avec le crime. Une fille contre la Mafia. France 3
23.30 Music Planet. Jimi Hendrix. Arte
23.55 Les Fils du Krakatoa. Planète
0.05 Les Reines du muscle. Téva
0.35 Une petite reine. Téva
0.50 Finlande - URSS, histoire d'une guerre. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.55 Football. Coupe de la ligue : - Auxerre - Toulouse. France 3
22.20 Course sur glace. Les 24 heures de Chamonix. TMC
23.10 Boxe. Championnat d'Europe. Poids super-coq : Olivier Spencer (GB) - *Fabrice Bénichou (Fra).* France 2
4.00 Tennis. Open d'Australie : Finale messieurs. France 2 et Eurosport

MUSIQUE

19.30 L'orchestre de la RTVE joue Isaac Albeniz. Muzzik
20.00 Concert de gala pour les 3 000 ans de Jérusalem. Muzzik
22.30 Black Sessions. Paris Première
23.00 Stéphane Grappelli Trio 1984. Muzzik
0.15 Dietrich Fischer-Dieskau chante Schubert. France Supervision

VARIÉTÉS

20.55 Surprise party. Sheila rechante. France 2

TÉLÉFILMS

20.30 et 22.10 *Les Feux de la Saint-Jean.* De François Luciani [1 et 2/2]. Festival
20.35 La Dernière des romantiques. *De Joyce Bunuel.* Canal +
20.55 et 22.25 La Vengeance d'un père. De Billy Hale [1 et 2/2]. Téva
23.05 Hollywood Night. Cavale criminelle. Δ De Jeremiah Cullinane. TF 1
23.30 Les Sœurs de la haine. O De David Greene. M 6
23.50 Les Nuits de Derek Blore, ministre de Sa Majesté. De Robert Young. Festival
0.30 La Troisième Rive du fleuve. De Nelson Pereira Dos Santos. Arte

SÉRIES

20.30 Derrick. *La minute de vérité.* Tendresse fugitive. RTL 9
20.55 Le Caméléon. Chute libre. M 6
21.30 The Visitor. Pilote (v.o.). Série Club
21.45 Dark Skies, l'impossible vérité. O La dernière vague. M 6
22.05 Columbo. Le Chat de monsieur Selzer. TSR
22.15 Brooklyn South. Why Can't Even a Couple of Us Get Along (v.o.). Série Club
22.35 Profiler. O L'apprenti sorcier. M 6
22.40 Spectromania. Voyage astral. Arte
23.00 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre XXI. Série Club
0.30 Star Trek : la nouvelle génération. Déjà Q (v.o.). Canal Jimmy
1.20 Seinfeld. Suze, ça use (v.o.). Canal Jimmy
2.45 Spawn. Dominoes (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.35 Canal +
La Dernière des romantiques
Le thème de ce téléfilm est vieux comme le monde : l'homme, la femme, l'amour. *Mais il* s'agit d'amours tarifées. Lise-Marie (*Valérie Kaprisky*), *jeune femme* sans histoire, découvre par hasard que son fiancé Alain (Thibault de Montalembert), gentil étudiant en médecine, est un habitué des maisons closes. Le choc. Pour comprendre, dit-elle – pour se venger, croit-on –, la demoiselle s'offre Bruno (Stéphane Freiss), un *gigolo* ramassé *dans* un bar. Coup de chance, il est beau, intelligent et raffiné. On devine aisément la suite. La réalisation est de Joyce Bunuel. Les dialogues, réjouissants, sont de Mireille Lanteri. – *A. Cr.*

● 23.30 Arte
Music Planet
Réalisé par les Autrichiens Rudi Dolezal *et Hannes Rossacher pour* la série d'inégale qualité « Pop Galerie », ce *Jimi Hendrix* emprunte aux différents films où apparaît le guitariste – *Woodstock, Jimi Plays Berkeley, Monterey Pop...* – et accumule les photos en un montage serré pour de courtes séquences interrompues par les interventions du bassiste Noel Redding et de Al et Janie Hendrix, père et demi-sœur du musicien. *Découpé* en chapitres – la jeunesse, les débuts à Londres, le groupe Jimi Hendrix Experience, la conquête de l'Amérique...–, le film n'aborde qu'au dernier moment les années de procédures judiciaires au bout desquelles la famille Hendrix a fini par récupérer les droits sur la musique et l'image du guitariste mort en 1970. Un héritage qui aurait mérité une enquête dont l'absence affaiblit ce document. – *S. Si.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Beverly Hills.
20.00 Journal, L'image du sport, • Résultat des courses, Météo.
20.50 Histoires d'en rire. Spécial animateurs de télévision.
23.05 Hollywood Night. *Δ Cavale criminelle.*
0.45 TF1 nuit, Météo.
1.00 Les Rendez-vous de l'entreprise.
1.25 TF1 nuit.

FRANCE 2

18.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.55 Farce attaque... A Châlons-en-Champagne.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, A cheval, Météo.
20.55 Surprise party. Sheila rechante.
23.10 Boxe. Championnats d'Europe : *poids super-coq.*
0.25 Journal, Météo.
0.35 Les Trente Dernières Minutes.
1.05 Bouillon de culture.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.55 Football. Auxerre - Toulouse. 22.55 Spécial Coupe de la Ligue.
23.10 Rendez-vous avec le crime. Une fille contre la Mafia.
0.10 Météo, Soir 3.
0.30 Musique et Cie. Portrait de James Conlon.

CANAL +

▶ *En clair jusqu'à 20.35*
18.50 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.00 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 La Dernière des romantiques. Téléfilm de Joyce Bunuel.
22.05 Supplément détachable.
22.50 Flash infos.
23.00 Showgirls ■ Film de Paul Verhoeven.
1.05 Surprises.
1.10 Basket-ball. Strasbourg - Pau.

ARTE

19.00 Marty Feldman.
19.30 Histoire parallèle. La mort de Gandhi, fin d'une époque.
20.15 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Bionique, les inventions de la nature [4/4].
21.45 ▶ Metropolis.
22.40 Spectromania. [1/6] Voyage astral.
23.30 Music Planet. Jimi Hendrix.
0.30 La Troisième Rive du fleuve. Téléfilm de Nelson Pereira Dos Santos.
1.45 La Femme en gris. Feuilleton muet de James Vincent [3/10].

M 6

19.05 Turbo.
19.40 Warning.
19.54 6 minutes, Météo.
20.10 *Hot forme.*
20.40 Ciné 6.
20.55 La Trilogie du samedi. *20.55 Le Caméléon : Chute libre.* 21.45 Dark Skies, l'impossible vérité. O. 22.35 Profiler. O L'apprenti sorcier.
23.30 Les Sœurs de la haine. Téléfilm O de David Greene.
1.05 Techno Max, Techno Mix.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Fiction. *Le Cas Gaspard Meyer,* de Jean-Yves Picq. *21.45 Mémoires d'appontage,* d'Alain Gaubert.
22.35 Opus. Bernard Maury à l'école de Bill Evans.
0.05 Le Gai Savoir.

FRANCE-MUSIQUE

19.31 Opéra. *Capriccio*, de R. Strauss, en direct du Metropolitan Opera de New York.
23.07 Présentez la facture. Comment être percutant.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 La Musique au temps de Goya. Œuvres de Soler, Scarlatti, Brunetti, Albero, De Laserna, Boccherini, De Nebra.
22.40 Da Capo. Archives schubertiennes.

DIMANCHE 1er FÉVRIER

FILMS DU JOUR

13.10 Toujours vingt ans ■
De Victor Saville (Grande-Bretagne, 1935, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

18.00 Charade ■■
De Stanley Donen (Etats-Unis, 1963, 115 min). Ciné Cinémas

20.30 Un cœur pris au piège ■■
De Preston Sturges (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

20.35 Portrait de femme ■■
De Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996, 140 min). *Canal +*

20.35 Rien à perdre ■
De Gary Sinise (Etats-Unis, 1988, 115 min). TMC

20.50 Nelly et monsieur Arnaud ■■
De Claude Sautet (France, 1995, 115 min). TF 1

20.50 Madame Bovary ■■■
De Claude Chabrol (France, 1991, 150 min). France 2

20.50 Confidences à un inconnu ■
De Georges Bardawil (France, 1995, *95 min*). Ciné Cinémas

21.00 Gandhi ■■
De Richard Attenborough (GB, 1982, v.o., 185 min). Paris Première

22.05 Désir secret ■■
De George Stevens (Etats-Unis, 1936, N., 100 min). Ciné Cinéfil

22.25 Au rendez-vous de la mort joyeuse ■
De Juan Bunuel (France - Italie, 1972, 85 min). Ciné Cinémas

22.35 Liza ■
De Marco Ferreri (France - Italie, 1971, 105 min). TV 5

22.55 Chasse à l'homme ■
Δ De John Woo (Etats-Unis, 1993, 100 min). TF 1

23.35 Allonsanfan ■■■
De Paolo et Vittorio Taviani (Italie, 1975, v.o., 100 min). RTL 9

23.45 Fangs of the Arctic ■
De Rex Bailey (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil

23.50 Un Anglais sous les tropiques ■
De Bruce Beresford (Etats-Unis, 1994, v.o., 90 min). Ciné Cinémas

0.10 Mollenard ■■
De Robert Siodmak (France, 1937, N., *105 min*). *France 3*

0.55 La Vie conjugale : Jean-Marc ■
D'André Cayatte [2/2] (France, 1963, N., 95 min). Ciné Cinéfil

1.20 En avoir (ou pas) ■
De Laetitia Masson (France, 1995, 85 min). Ciné Cinémas

1.30 L'Armée des douze singes ■
De Terry Gilliam (Etats-Unis, 1995, v.o., 125 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.00 Polémiques. Invitée : Dominique Voynet. France 2
12.10 et 23.10 Autour du Monde. LCI
18.30 Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI. Jean-Marie Le Pen. LCI
23.05 Dimanche soir. Invité : Edouard Balladur. France 3

MAGAZINES

9.30 Journal de la création. Juliette. Stéphane Meldegg. José Montalvo. La Cinquième
10.55 Droit d'auteurs. Invité : Pierre Joxe. La Cinquième
12.25 Arrêt sur images. Massacres en Algérie : la difficulté d'enquêter. Invités : Jean Daniel ; Daniel Leconte ; Lara Marlow. La Cinquième
12.45 Le Vrai Journal. Charles Pasqua. Canal +
13.00 Lignes de mire. Invité : Michel Leeb. France 3
14.00 La Planète ronde. Allemagne 1974. La Cinquième
14.30 Les Dossiers de l'Histoire. L'espion *qui valait des millions.* *Histoire*
15.00 Thalassa. Les pieuvres du diable. TV 5
15.55 ▶ Naturellement. Le Miracle de la vie : origine et commencement. France 2
16.15 Faut pas rêver. USA : le fil de la vie. *France* : les trésors de Masgot. Russie : la soucoupe volante de Saratov. Invité : Pierre Vaneck. TV 5
16.25 *Le Sens de l'Histoire.* De Gaulle ou l'éternel défi souverain. Invité : Alain Peyrefitte. La Cinquième
18.55 Public. *Invitée : Ségolène Royal.* *TF 1*
19.00 Le Gai Savoir. Mais qu'est-ce qu'être français ? Invités : Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde* pour *Le Résident de la République* ; Alain Genestar ; Jean-Claude Barreau ; *Pascal Sevran* ; Roland Dumas. Paris Première
20.00 Envoyé spécial. Amour, sexe et Internet. Les aveugles et le vin. P-S : Octobre rouge. TV 5
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Vatican [1/3] : 1929, naissance d'un Etat. Histoire
22.35 Viva. Tsiganes suisses, l'adieu au voyage ? TSR
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Golfe : les autres. Le KGB. Histoire
0.45 ▶ Metropolis. Wole Soyinka. Iannis Xenakis. Agenda cinéma. L'agenda culturel. Cybernews. Arte

DOCUMENTAIRES

17.40 Sur la plage de Belfast. Planète
17.40 L'Ile angélique. France Supervision
18.20 La Campagne présidentielle américaine de 1964. [2/3]. Planète
18.30 Le Temps des cathédrales. [2/9]. La quête de Dieu. Histoire
18.30 Les Yeux de la découverte. *Les ours.* Canal J
19.00 Henri Matisse et le Midi. France Supervision
19.25 Monet. France Supervision
19.40 Les Fils du Krakatoa. Planète
20.30 Cités et merveilles. Istanbul. Téva
20.35 Finlande - URSS, histoire d'une guerre. Planète
21.30 Le Tour de la planète drogue. [5/5]. Savoir ou punir, les enjeux de Schengen, soigner ou punir ? Planète
22.00 ▶ Reporters. Planète
22.15 A la poursuite des dieux engloutis. Arte
22.15 Grand document. La Baraka des marchands mourides. RTBF 1
23.00 Les Filles de Zapata. Téva
23.05 Joshua Redman Quartet. France Supervision
23.20 Lignes de vie. Le Copain du dessus. France 2
23.30 La Ballade du loup et de l'amazone. Téva
23.50 L'Or des abysses. Arte
0.10 Trois hommes, une femme et un bus. Planète
1.00 Roméo et Juliette à Sarajevo. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Ski. Coupe du monde. Super G messieurs. Eurosport
14.00 Cyclo-cross. *Championnats* du monde. Course élite. Eurosport
14.25 Football. Coupe de la Ligue : Poitiers - *Le Havre.* France 3
15.15 Rugby. Conférence européenne. Finale : Agen - Colomiers. Canal +
20.55 Football. Coupe de la Ligue : Paris-SG - Montpellier. France 3

DANSE

0.40 Kaguyahime. Ballet. France Supervision

MUSIQUE

18.00 Herbie Hancock, All Stars. Muzzik
19.05 Symphonie no 40 de Mozart. Muzzik
19.30 Maestro. La Folle Journée Brahms à Nantes, diffusée en simultané sur France-Culture. Arte
20.30 L'Or du Rhin. Mise en scène *de N. Lehnoff.* France Supervision
21.00 Ali Farka Toure. Muzzik
0.25 Musiques au cœur. Spécial Midem classique 1998. France 2

TÉLÉFILMS

20.30 Sacrifice. *De Patrick Meunier.* Festival
20.55 Le voyage d'Eva. De Patrice Gautier. Téva
21.55 La Vie comme un dimanche. De Roger Guillot. Festival

SÉRIES

19.00 Demain à la une. L'amour est aveugle. M 6
20.00 Seinfeld. Suze, ça use (v.o.). Canal Jimmy
20.30 Dream On. Souvenir d'enfance (v.o.). Canal Jimmy
20.45 Columbo. Portrait d'un assassin. RTBF 1
20.50 Julie Lescaut. Propagande noire. TSR
22.00 Spawn. Souls in Balance (v.o.). Canal Jimmy
22.30 New York Police Blues. Sur le fil *du rasoir (v.o.).* Canal Jimmy
22.45 Twin Peaks. Episode no 17 (v.o.). Série Club
23.20 Spin City. Petit redressement (v.o.). Canal Jimmy
4.30 Father Ted. La passion selon Saint Tibule (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ *On peut voir.*
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, *dans son supplément daté dimanche-lundi*, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.20 France 2
Lignes de vie

De la prison à la réinsertion des exclus

LE PARCOURS DE DANIELLE a quelque chose d'infiniment tonique. En un temps où le misérabilisme fait partie des recettes des cuisiniers de l'Audimat, il fait bon voir un portrait aux vertus aussi rafraîchissantes. Pourtant, Danielle n'a pas eu de chance. Dans sa jeunesse, elle a eu de très mauvaises fréquentations et s'est laissé séduire par le « milieu » et ses grands voyous. La sanction est tombée : en trente ans, Danielle a fait quatorze années de prison.

« Si, à la place d'une prostituée, j'avais rencontré une bonne sœur, et que cette bonne sœur ait eu un super-évêque au-dessus de sa tête, je serais certainement aujourd'hui dans un couvent », plaide cette étrange femme qui ne considère pas pour autant que ce qui lui est arrivé est de la faute des autres. *« Ce n'est pas vrai, c'est de notre faute. Il faut prendre ses responsabilités »*, souligne Danielle Huèges dans ce film d'Eric Deroo, intitulé *Le Copain du dessus.* Mais les *rencontres ont quand même leur* importance quand elles ont pour finalité la richesse incommensurable du dialogue. Il y a d'abord celle d'un médecin qui n'exerce pas seulement en prison. Plus tard, Danielle croise un cadre de la gare de Lyon qui montre une autre image de la SNCF. Deux hommes qui ont su écouter.

L'espoir est le maître-mot de ce document. L'espoir, Danielle l'a trouvé à la fois, étonnant mélange, dans la Bible et dans le code pénal. Désormais titulaire d'un DEUG de droit et d'informatique, cette ancienne détenue s'est consacrée à ceux, qui, comme elle, ont eu un parcours difficile, pour les aider à se *« tenir debout »*. Après un séjour inattendu au *secrétariat d'Etat à l'action humanitaire*, qui lui a confié une mission *officielle*, elle est aujourd'hui l'un des piliers d'une association de soutien aux SDF.

Sa chance, Danielle Huèges l'attribue au « copain du dessus ». Elle ne sait pas très bien si c'est Jésus ou si c'est Vichnou. C'est peut-être une sorte de Providence. Il semble plutôt que ce copain qui l'a tant aidée, ce soit elle-même.

Maurice Peyrot

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Le Rebelle.
14.10 Les Dessous de Palm Beach.
15.00 Rick Hunter, inspecteur choc.
15.55 Pacific Blue.
16.45 Disney Parade.
17.55 Vidéo Gag.
18.25 30 millions d'amis.
18.55 Public. Invitée : Ségolène Royal.
20.00 Journal, L'image du sport, Résultat des courses, Météo.
20.48 C... comme cinéma.
20.50 Nelly et monsieur Arnaud ■■ Film de Claude Sautet.
22.45 Ciné dimanche.
22.55 Chasse à l'homme ■ Film Δ de John Woo.
0.35 TF1 nuit, Météo.
0.50 Concert.

FRANCE 2

13.25 et *15.10 Dimanche Martin.*
15.55 ▶ Naturellement. Le Miracle de la vie : origine et commencement.
16.50 L'Esprit d'un jardin.
16.55 Nash Bridges.
17.45 Parcours olympique.
17.50 Stade 2.
18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Drucker'n Co.
19.25 Stars'n Co.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Madame Bovary ■■■ *Film de Claude Chabrol.*
23.20 Lignes de vie. Le Copain du dessus.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Musiques au cœur. Spécial Midem classique 1998.
1.40 Opéra sauvage. Zimbabwe.

FRANCE 3

13.00 Lignes de mire. Invité : Michel Leeb.
13.44 Keno.
13.50 Les Quatre Dromadaires.
14.20 Sports dimanche. 14.25 Football. Coupe de la Ligue : Poitiers - Le Havre. 16.30 Tiercé à Vincennes. 16.50 Cyclo-cross. Championnats du monde.
17.45 Les deux font la loi. *(Sous réserve).*
18.15 Va savoir.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.50 Météo.
20.15 Bouvard du rire.
20.55 Football. Coupe de la Ligue : PSG - Montpellier.
23.00 Titres du Soir 3.
23.05 Dimanche soir.
23.55 Soir 3.
0.10 Mollenard ■■ Film de Robert Siodmak.
1.55 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.10
13.35 La Semaine des Guignols.
14.10 Serpents mortels d'Australie.
15.00 Rugby. 15.15 Conférence européenne : Agen - Colomiers.
17.15 Babylon 5.
18.00 Flipper. Film d'Alan Shapiro.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.30 et 22.55 Flash infos.
19.40 Ça cartoon.
20.35 Portrait de femme ■■ Film de Jane Campion.
23.00 L'Equipe du dimanche.
1.30 L'Armée des douze singes ■ Film de Terry Gilliam (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Les Lumières du music-hall.
14.00 La Planète ronde.
15.00 Chercheurs d'aventure.
15.30 Histoires d'aventures. *Titanic*, le naufrage du siècle.
16.25 Le Sens de l'Histoire. De Gaulle ou l'éternel défi souverain.
18.00 La Grande Cabriole. *Feuilleton de Nina Companeez [7/7].*
19.00 La Femme en gris. Feuilleton muet de James Vincent [4/10].
19.30 Maestro. La Folle Journée Brahms, concert en direct de Nantes, diffusé en simultané sur France-Musique.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. *La chasse aux trésors.*
20.45 Le Trésor des sept collines. Film de Gordon Douglas.
22.15 A la poursuite des dieux engloutis.
23.50 L'Or des abysses.
0.45 ▶ Metropolis.
1.45 Maestro. Golden Gospel Singers.

M 6

13.15 et 15.10 Racines II. *Feuilleton de John Erman [3 et 4/7].*
17.05 Il faut sauver Bobby. Téléfilm de Ludovico Gasparini.
19.00 Demain à la une.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 E = M 6.
20.35 et 0.45 Sport 6.
20.50 Capital. Adieu patron.
22.45 Météo.
22.50 Culture pub. Le Super Bowl. La saga Orangina.
23.20 L'Auberge des voluptés. *Téléfilm ☐ de Bob W. Sanders.*
0.55 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Culture physique.
19.00 Dimanche musique.
20.30 Laissez-passer.
21.30 Le Concert. Sur les chemins de Compostelle : *l'Ensemble Discantus.*
22.35 Atelier de création radiophonique. *Sur la rivière du ciel,* par René Farabet.
0.05 Radio archives. Les obsèques de Guillaume Apollinaire.

FRANCE-MUSIQUE

18.30 La Folle Journée Brahms. *Concert en différé de Nantes,* par l'Orchestre national Bordeaux Aquitaine.
19.30 La Folle Journée Brahms... Concert en direct de Nantes, par le Chœur de Bilbao *et l'Orchestre symphonique de Berlin*, diffusé en simultané sur Arte.
20.30 et 21.15, 22.00, 22.45, 23.30, 0.15 *La Folle Journée Brahms...* Concerts en différé de Nantes.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Tristan et Isolde*, de Wagner, par le Chœur de Leipzig et la Staatskapelle de Dresde, dir. Carlos Kleiber.

Le Monde

DIMANCHE 1er - LUNDI 2 FÉVRIER 1998

Chasseurs français

par Pierre Georges

CE SERA bientôt la saison des régionales. Comme il en est de la bécasse ou du chevreuil. L'ouverture approche. La preuve : des rumeurs concordantes, des rapports préfectoraux confidentiels, annoncent, pour un samedi proche, un immense mouvement de troupes en direction du Champ-de-Mars, à Paris ; 100 000 nemrods, sans compter les sonneurs de trompe, seraient attendus, en tenue de combat camouflée « Chasse, pêche, tradition ». Ils viendraient de toute la France, par tous les moyens, clamer leur fureur et tirer un insaisissable gibier, la directive européenne.

100 000 ! Ce n'est pas encore la révolution, mais une mâle résolution. On ne saurait trop conseiller au préfet de police de poster aux octrois quelques sentinelles à étoile et de planter aux portes de Paris cet avis : *« Déposez vos armes à l'entrée de la ville. L'accès du Champ-de-Mars est formellement interdit aux guerriers de tout poil. »*

On l'aura compris, les chasseurs ne sont pas contents, pas du tout. D'autres, plus qualifiés, expliqueront, dans les jours et colonnes à venir, les motifs de cette ire nationale, les mille et une raisons qui font que ces chasseurs sachant chasser l'Europe en une immense meute sont furibards. Ils expliqueront en quel émoi une directive 79/409/CEE, du 2 avril 1979, en son article 7 alinéa 4, a le don de mettre en lévitation le plus obscur gibassier du plus humble hameau. Ils diront combien l'éventuelle remise en question de la loi Verdeille est considérée comme parfaitement attentatoire aux usages, coutumes, moeurs, patrimoine et art de vivre heureux en France.

Bref, ils expliqueront le fond de la querelle qui fera l'ampleur de la marche. Ici, simple vigie, il était de notre devoir d'alerter les populations. Parisiens, le 14 février, tous aux bois, aux champs et aux abris ! Les chasseurs n'y seront pas. Comme quoi toute lecture est bonne à prendre, qui porte conseil et permet l'anticipation. Si l'on est venu sur le sujet, c'est pour avoir mis la main, ce matin, sur un mensuel admirable et patrimonial lui aussi, *Le Chasseur français*. On peut ne pas connaître la chasse et adorer feuilleter *Le Chasseur français*. C'est tout le paradoxe de la chose, et son plaisir aussi.

D'aussi loin que l'on se souvienne, il y a toujours eu, à un moment ou à un autre, chez le coiffeur, le dentiste, le médecin de campagne, le voisin ou sa cousine, un exemplaire de cette institution. Toujours ce super-calendrier des saisons et des hommes pour égrener inlassablement l'art de débusquer les taupes, de cultiver son jardin, de pêcher le goujon, de tailler les rosiers ou de vacciner son chien. Toujours, aussi, ces pages jaunes d'annonces poétiques et étranges pour célibataires des champs, pour chercheurs de maisons, pour chineurs de voitures, de lapins géants des Flandres, de chiens de race, de chats de concours, de perruches amoureuses, de magnétiseurs pour occire la verrue et de potions pour tuer le ver.

Le temps peut toujours passer. *Le Chasseur français* reste. Il fut de la Manu. Il sera d'Internet. Et voici qu'en ce numéro de février il s'avance avec une nouvelle formule. Il a changé donc, et pas seulement de mains. Il a changé et pourtant reste le même. C'est toute l'habileté des institutions.

M. Séguin place les assises du RPR sous le signe du « dialogue » et du « renouvellement »

Le président du mouvement ironise sur « l'étrange équipage » du « navire gouvernemental »

QU'IL SOIT *« pour la République »* ou qu'il s'exprime *« pour la France »* – RPR ou RPF –, le futur « Rassemblement » ne prendra pas de gants. Dès l'ouverture, samedi 31 janvier, à Paris, des assises nationales du RPR, le président du mouvement, Philippe Séguin, a en effet fortement cogné sur le *« navire gouvernemental »*, lequel aurait à son bord *« un passager clandestin de marque, dont on voudrait nous faire oublier le rôle central »*.

Devant les quelque 3 500 mandataires du RPR, M. Séguin a précisé : *« C'est décidément un bien étrange équipage que cette majorité, avec des socialistes flanqués, sur leur gauche, d'un Parti communiste qui pratique, avec bonheur, la participation sans soutien, et, sur leur droite, d'un Front national qui a fait sien le soutien sans participation. »*

Encore ne s'agissait-il que du hors-d'œuvre, d'un *« discours en interne »*, alors que le discours de clôture des assises, dimanche après-midi, devait être davantage tourné vers l'extérieur. Depuis sept mois qu'il est aux commandes du porte-avions piloté pendant vingt ans par Jacques Chirac, M. Séguin ne comprend guère qu'on lui reproche ses silences. Il est sur la passerelle, attentif et prêt, dit-il, à faire feu sur tout ce qui bouge à l'horizon.

Comparant ainsi l'attitude du gouvernement aux mésaventures survenues, récemment, à une grande firme d'automobiles allemande, l'ancien maire d'Epinal s'est amusé. *« On lui a donné un prototype bien dessiné, mais dont tous les derniers réglages restaient à faire*, a-t-il dit de Lionel Jospin. *Tout à son émerveillement de se trouver aux commandes, il s'est laissé aller à alourdir les châssis avec ses taxes et il a mis des pneus lisses, avec sa majorité "plurielle". C'est ainsi qu'il s'apprête, avec les 35 heures, à faire le test de la baïonnette. Et, bien sûr, il prend le risque de mettre l'économie sur le toit, et le pays avec. »* Si le premier ministre a recours *« aux vieilles ficelles de l'affrontement idéologique »*, c'est, selon M. Séguin, pour mieux *« ressouder une majorité au bord de la crise de nerfs »*.

PORPHYROGÉNÈTES

Dans ce lieu hautement symbolique, pour les gaullistes, du Parc des expositions de la porte de Versailles, qui a connu, en décembre 1976, la fondation du RPR, puis, le 17 février 1995, le *« discours fondateur »* du septennat de M. Chirac, le principal inspirateur de la dernière campagne présidentielle a aussi pris date pour l'avenir. *« Le rendez-vous d'aujourd'hui marque, en fait, le vrai point de départ de notre renouveau »*, a-t-il assuré. Devenu homme de synthèse, M. Séguin a eu aussi ces mots : *« Les Français ne veulent plus de ce face-à-face stérile et réducteur où s'opposeraient libéraux et socialistes, conservateurs et progressistes, pro et anti-européens, partisans de l'ordre et tenants du mouvement (...). Les Français sont lassés des visions doctrinaires. »*

C'est là, sans doute, un message qui vaudra pour l'avenir. Dans l'immédiat, le patron du RPR refuse, tout à la fois le *« centralisme »*, le *« basisme »* et le *« caporalisme »*. *« Ouverture »*, *« dialogue »*, *« renouvellement »*, prône le dernier héritier en date de la famille gaulliste. De ce point de vue, du reste, M. Séguin a l'humour nécessaire. A propos de la composition des listes de l'opposition aux élections régionales, il n'a de cesse de s'en prendre, comme il est normal devant 3 000 personnes, aux porphyrogénètes, ces fils d'empereurs qui avaient la chance d'être nés... pendant que régnait leur père.

Jean-Louis Saux

Les étapes d'une rénovation à marche forcée

IL Y A à peine plus d'un an, en décembre 1996, au lendemain du vingtième anniversaire du RPR, *La Lettre de la nation*, organe du mouvement gaulliste, se moquait ouvertement, mais sans oser le nommer, de Philippe Séguin : *« Il semble qu'aujourd'hui, c'est avec l'appui de Valéry Giscard d'Estaing que le président de l'Assemblée nationale souhaiterait récupérer pour lui seul la garde de la vraie croix de Lorraine. »* Quel sentiment prémonitoire... M. Séguin avait appelé, la veille, à Egletons (Corrèze), dans le fief de Jacques Chirac, à la création d'un *« nouveau rassemblement »*. Eh bien, voilà, c'est fait !

Le 22 avril 1997, au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, au lendemain de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, Charles Pasqua et Philippe Séguin font une mine d'enterrement à la tribune, tandis que le premier ministre, Alain Juppé, invite les parlementaires de la majorité de l'époque à participer à *« un nouvel élan pour la France »*. On ne le sait pas encore, mais, dès ce jour, la machine est grippée.

Deux jours plus tard, M. Séguin, retenu par un impératif en Tunisie, boude ostensiblement l'installation du comité politique de la majorité sortante. Le 29 avril, lors d'une première réunion publique à Mantes-la-Jolie (Yvelines), chez un député sortant juppéiste, Pierre Bédier, il s'offre modestement à *« remettre la campagne sur les rails »*. Plus rien ne l'arrêtera désormais, pas même ses propres doutes. Au soir du 13 mai, date symbolique s'il en est chez les gaullistes, alors que M. Juppé vient de se moquer d'*« un gros jovial qui ne connaît pas les problèmes »*, M. Séguin analyse le propos en ces termes : *« Gros ? Possible. Jovial ? Moins sûr. Et qui ne connaît pas les problèmes ? »* A ce moment, celui qui n'est plus que le président d'une Assemblée dissoute part d'un grand rire : *« Ça ne doit pas être moi ! »* Quelques heures plus tôt, à Nantes, il avait été accueilli, pour la première fois, aux cris de : *« Séguin à Matignon ! »*

Début juillet, alors qu'il s'apprête à prendre les commandes du RPR, M. Séguin jauge l'héritage avec sévérité : *« Une image déplorable, les « affaires », des juges d'instruction partout, un truc qui n'a rien produit sur le plan intellectuel depuis vingt ans. »* C'est que, entre-temps, le convoi s'est écrasé contre le mur du suffrage universel. Il a fait deux blessés grièvement atteints : Alain Juppé, premier ministre, et Alain Juppé, président du RPR. Il faut à la fois réconcilier, rénover, et refonder un mouvement destiné, vingt et un ans auparavant, à replacer un gaulliste au sommet de l'Etat. Ce qui a été fait, le 7 mai 1995, sur fond de gerbes pleines de promesses dans les fontaines de la Concorde.

ALLIANCE SURPRENANTE

Réconcilier ? Une fois passé l'ultime colère des derniers juppéistes, M. Séguin a su jusqu'à présent s'appuyer sur l'alliance, un rien surprenante, des libéraux proeuropéens, proches de M. Balladur, et des nationalistes antimaastrichtiens qui se retrouvent derrière Charles Pasqua.

Rénover ? Il n'a pas été trop difficile à M. Séguin de respecter chacune des étapes fixées lors des assises de l'été 1997, afin qu'ici comme ailleurs, le militant de base ait davantage droit à la parole que par le passé. La démocratisation du mouvement est incontestablement espérée par les fantassins du chiraquisme.

Refonder, enfin ? C'est là le pari le plus difficile. C'est là que tout commence. Les assemblées de circonscriptions ont déjà montré qu'elles n'étaient pas prêtes à brader le sigle RPR, porteur de tant d'espoirs partagés en commun, pour un quelconque Rassemblement qui ne saurait pas dire pour quoi, ni pour qui, il se rassemblerait. Le 1er février au soir, M. Séguin aura rendez-vous avec cette nouvelle étape : devenir durablement le « patron » d'un parti chiraquien, lui-même destiné à constituer *« le môle de l'opposition »*.

J.-L. S.

Lire aussi page 12

Cegetel ouvre son service de téléphonie au public

L'OUVERTURE du marché français du téléphone est officiellement intervenue le 1er janvier. Mais elle restait théorique jusqu'à la mise en service, le 1er février, du premier concurrent de France Télécom dans la téléphonie classique, *« le 7 »*, proposé par Cegetel aux particuliers et aux petits professionnels. Ce service a été inauguré, vendredi 30 janvier, au centre d'exploitation de Bron (Rhône), par Christian Pierret, le secrétaire d'Etat à l'industrie. Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des Eaux et de sa filiale Cegetel, a relevé qu'*« avec l'arrivée du 7, on fête la fin de 108 ans de monopole »*.

Cegetel, au capital duquel figurent aussi les groupes britannique BT, allemand Mannesmann et américain SBC, propose uniquement des services de communication longue distance (appels en France hors du département de résidence et appels internationaux). Pour les utiliser, il faut souscrire un abonnement de 10 francs par mois, en plus de celui souscrit auprès de France Télécom, qu'il faut conserver, et composer le préfixe 7 à la place du 0 de France Télécom.

Cegetel, qui a consacré 1,5 milliard de francs à adapter le réseau de télécommunications de la SNCF, son partenaire, n'offre ses services, dans un premier temps, que dans les régions Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Auvergne et le Rhône. La France sera couverte par étapes, entre avril et juin. L'opérateur, qui revendique des tarifs inférieurs de 10 % à ceux de France Télécom, vise 600 000 clients cette année et 2 millions en l'an 2000, date à laquelle il espère être rentable. Cegetel affirme avoir créé plus de 2 000 emplois en 1997 et prévoit d'en créer *« au moins 2 500 cette année »*.

D'autres acteurs devraient s'attaquer au grand public : Omnicom (à partir d'avril) ou Bouygues (au deuxième semestre). La plupart des autres sociétés, qui étaient déjà présentes sur le marché français à la faveur des ouvertures partielles réalisées ces dernières années, ou qui y entrent à la faveur de libéralisation totale, visent cependant la clientèle des entreprises, comme le fait Cegetel.

L'une des difficultés créées par l'ouverture de la concurrence est que le nombre des préfixes qu'il faut composer pour choisir son opérateur est limité à sept. Après les attributions dont ont bénéficié, Cegetel (le 7), ainsi que les groupes Bouygues (le 9), Siris (le 2), Omnicom (le 5) et France Télécom (le 0, et plus tard le 8), il ne reste plus que deux chiffres disponibles : le 4 et le 6, le 1 étant réservé aux numéros d'urgence et le 3 aux services télématiques. Or, on compte au moins sept candidatures déclarées, qu'il va bien falloir départager.

Par ailleurs, un certain nombre d'abonnés ne pourront pas sélectionner leur opérateur par ce système de préfixe à un seul chiffre, certains centraux téléphoniques de France Télécom n'étant pas suffisamment modernes. Au total, 1,8 million d'abonnés, soit 5,6 % du total, devront donc composer un préfixe de quatre chiffres. Tout devrait être rentré dans l'ordre en 2000.

Le processus d'ouverture à la concurrence demande par ailleurs à être étendu. Comme en témoigne l'offre de Cegetel, mais aussi celle de la plupart des autres nouveaux acteurs, la libéralisation touche essentiellement les services de téléphonie longue distance. Le téléphone local (les appels dans un même département) restent encore, pour le moment, le monopole de France Télécom.

Philippe Le Cœur

Tirage du *Monde* daté samedi 31 janvier : 494 927 exemplaires 1-